



Au fil de la plume d'une épistolière sous la Révolution française : Rosalie Jullien, femme, épouse et mère engagée (1779-1799)

Marie Toqué

► To cite this version:

Marie Toqué. Au fil de la plume d'une épistolière sous la Révolution française : Rosalie Jullien, femme, épouse et mère engagée (1779-1799). Histoire. 2021. dumas-03414663

HAL Id: dumas-03414663

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03414663>

Submitted on 4 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Au fil de la plume d'une épistolière sous la Révolution française :
Rosalie JULLIEN, femme, épouse et mère engagée
(1779-1799)**

TOQUÉ Marie



Volume I

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire

Parcours : Histoire appliquée

Sous la direction de Mme Clarisse COULOMB

Année universitaire 2020-2021

**Au fil de la plume d'une épistolière sous la Révolution française :
Rosalie JULLIEN, femme, épouse et mère engagée
(1779-1799)**

TOQUÉ Marie



Volume I

Mémoire de Master 1 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire

Parcours : Histoire appliquée

Sous la direction de Mme Clarisse COULOMB

Année universitaire 2020-2021

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné(e) TOQUÉ Marie déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à : GRENOBLE

Le : 26/06/2021

Signature : *TOQUÉ Marie*

Épigraphe

« J'écris toujours currente calamo et mes négligences me sont si naturelles que j'en demande pardon à mes correspondants car je n'ai nulle envie de m'en corriger ».

ROSALIE JULLIEN

(Paris, à Marc-Antoine Jullien fils à Londres, jeudi 26 juillet 1792).

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Mme Clarisse Coulomb, ma directrice de mémoire, pour avoir accompagné ce projet de recherche jusqu'à son terme, ainsi que pour ses précieux conseils à chaque étape de sa réalisation.

Merci également à ma mère pour sa contribution à toute la partie technique de ce mémoire qui se cache derrière les mots.

Enfin, merci à Antonin pour son esprit géographe, son œil alerte et son soutien à toute épreuve.

Cette année de Master fut l'occasion de donner corps à un projet que j'avais en tête depuis plusieurs années, depuis ma première rencontre avec Rosalie Jullien lors de mes cours d'histoire d'hypokhâgne, et je remercie ainsi toutes les personnes qui m'ont permis de le mener à bien.

Sommaire

Introduction.....	p. 8
-------------------	------

PARTIE I : Genèse d'une correspondance familiale (1775-1792) p. 16

Chapitre 1 : La genèse d'une correspondance familiale	p. 19
---	-------

I- Portrait de famille : les Jullien	p. 19
--	-------

II- Naissance d'une correspondance familiale	p. 26
--	-------

III- L'écriture épistolaire, une écriture féminine ?	p. 36
--	-------

IV- La lettre : de l'intime à la diffusion d'idées	p. 39
--	-------

Chapitre 2 : Premières séparations et écriture de soi	p. 45
---	-------

I- Une famille divisée	p. 45
------------------------------	-------

II- Les prémices d'une correspondance abondante	p. 50
---	-------

III- De l'écriture du quotidien à la chronique de son temps.....	p. 53
--	-------

PARTIE II : Quand les affaires d'État deviennent des affaires de cœur

(1792-1794).....	p. 61
------------------	-------

Chapitre 3 : Vivre à l'heure de la Révolution.....	p. 63
--	-------

I- Engagement de Rosalie, témoin oculaire et auriculaire	p. 63
--	-------

II- Engagement et émotions	p. 79
----------------------------------	-------

Chapitre 4 : Quand privé et public se rencontrent sous la plume de l'épistolière..	p. 88
--	-------

I- Être femme et révolutionnaire	p. 89
--	-------

II- Rosalie Jullien : femme et révolutionnaire.....	p. 98
---	-------

III- Privé ou public, public ou privé : quand la confusion devient dangereuse (9 Thermidor an II).....	p. 107
---	--------

PARTIE III : Une correspondance entre éloignement et rapprochement

familial (1794-1799).....	p. 119
---------------------------	--------

Chapitre 5 : La famille avant la politique.....	p. 121
---	--------

I- Sortir de l' « ombre de Robespierre » ou comment rompre avec des idées jugées trop radicales ?	p. 122
--	--------

II- Quand il faut préserver sa famille	p. 130
--	--------

Chapitre 6 : Passion politicienne et inquiétude maternelle au prisme d'une correspondance renouvelée	p. 138
---	--------

I- Renouer avec la politique ?	p. 139
--------------------------------------	--------

II- Une absence insupportable : la correspondance à l'assaut de la distance	p. 152
--	--------

Introduction

Dans une lettre adressée à son mari, en date du 23 juillet 1792 et envoyée de Paris où elle réside depuis le début de la Révolution, Rosalie Jullien écrit :

« Vous ne voulez donc pas que je vous parle politique ! C'est en vérité une grande contradiction, car je ne m'occupe pas d'autre chose ; l'intérêt public devient si personnel qu'on ne peut s'empêcher de l'avoir à cœur, comme ce à quoi tiennent notre fortune et notre vie. [...] Mais puisque vous ne voulez voir ce qui se passe que dans les journaux, je bats en retraite et vais tâcher de vous entretenir de la pluie et du beau temps... ».¹

Cette citation est révélatrice de la place qu'occupent les affaires politiques dans sa vie de citoyenne engagée aux côtés de son mari, Marc-Antoine Jullien, député suppléant à la Législative puis élu à la Convention en tant que représentant de son département, la Drôme, et de son fils, Marc-Antoine Jullien fils, commissaire des Guerres puis représentant en mission pour le compte du Comité de Salut public et proche de Robespierre.² La vie publique joue alors un grand rôle au sein de la famille Jullien, ce dont témoigne la correspondance de Rosalie, reflet de l'intérêt toujours renouvelé de l'épistolière pour les questions politiques qu'elle évoque et dont elle discute avec ses deux correspondants privilégiés, son mari et son fils, souvent loin d'elle.

Rosalie Jullien, née Rosalie Ducrollay le 9 septembre 1745 à Pontoise d'une famille appartenant à la bourgeoisie marchande et citadine, épouse Marc-Antoine Jullien, en 1777, presque clandestinement, et entre alors dans la bourgeoisie des propriétaires fonciers du Dauphiné. Son mari, Marc-Antoine Jullien, dit de la Drôme, est originaire de Bourg-de-Péage, et la famille s'installe à Pizanon, dans la propriété dite des Délices. Un premier enfant, Marc-Antoine Jullien fils, naît de leur union le 10 mars 1775, tandis qu'un deuxième enfant, mort en bas-âge, voit le jour en 1777. Enfin, un troisième et dernier enfant, Auguste-Étienne, vient compléter le tableau familial en 1779. Les parents et les deux enfants vivent plusieurs années dans la Drôme, près de la famille de Marc-Antoine père, avant que celui-

¹Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, Paris, Calmann-Lévy, 1881 ; lettre de Rosalie à Marc-Antoine Jullien père, 23 juillet 1792, p. 194.

² Pierre Gascar, *L'Ombre de Robespierre*, Paris, Gallimard, 1979.

ci s'exile à Paris, en compagnie de son fils aîné, pour lui permettre d'aller étudier dans un collège de la capitale. Plus tard, dans les premiers mois de la Révolution, les deux membres restant de la famille Jullien, Rosalie et Auguste, les rejoignent, marquant le début d'une longue période rythmée par les événements révolutionnaires. À Paris, centre névralgique de la Révolution française qui occupe une place centrale dans la vie des Jullien, en même temps que dans la correspondance de Rosalie, celle-ci récolte des informations, commente fiévreusement l'actualité et fait des prédictions qui se révèlent souvent proches de la réalité, de façon quasi-quotidienne, faisant peu à peu converger puis s'entremêler vie privée et vie publique.

Composée de près d'un millier de lettres, la correspondance active de Rosalie Jullien s'étale sur une période de trente-cinq ans, avec une grande abondance de lettres caractérisant la période révolutionnaire marquée par la séparation des membres de la famille Jullien. Toutefois, les vingt années prenant place entre 1779 et 1799 font état, d'après nos sources, d'une plus importante activité épistolaire, rassemblant la majorité des thèmes abordés par Rosalie. Celle-ci suit assidûment les séances de l'Assemblée auxquelles elle se rend chaque semaine, parfois tous les jours, pour obtenir les nouvelles politiques du pays qu'elle transmet ensuite à son mari et surtout à son fils, par le biais de leurs échanges. Elle apparaît comme un témoin privilégié, autant oculaire qu'auriculaire, de ce qui se passe en France à cette période, côtoyant le Peuple vertueux de la capitale. Ainsi se façonne-t-elle un rôle d'intermédiaire auquel elle tient et qu'elle endosse avec joie, autant parce qu'elle pense répondre à une demande de son mari et de son fils aîné que par intérêt personnel, puisqu'elle prend visiblement goût aux affaires politiques. Sa correspondance reflète alors cette double dimension de sa vie, entre vie privée et vie publique. Elle reflète également un goût littéraire marqué à un moment où l'écriture épistolaire est vue comme l'apanage des femmes, pour un style moins travaillé à destination « de ceux ou de celles qui n'écrivent pas ou ne devraient pas écrire ».³ La lettre devient, pour Rosalie, autant un moyen de garder le lien avec ses correspondants, que le lieu d'une réflexion politique, mais aussi morale, l'épistolière traitant de sujets variés, passant souvent d'un thème à l'autre, parfois sans transition.

³Christine Planté (dir.), « Introduction », in *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Champion, 1998, p. 13, (lu dans Brigitte Diaz, *L'Épistolaire au féminin : Correspondances de femmes (XVIIIe-XXe siècle)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2017, p. 214.)

Apparemment écrite au fil de la pensée, ou comme elle le dit si bien elle-même, « *currente calamo* », sa correspondance présente en réalité une grande richesse, que ce soit au niveau des sujets évoqués que du style, souvent révélateur de l'état d'esprit de l'épistolière, influencé par les événements qui secouent la France au même moment⁴. Si la vie privée et la politique sont deux thèmes majeurs de la correspondance de Rosalie, l'écriture épistolaire est en elle-même un thème central de ses lettres. À la fois support et sujet de réflexion, la lettre tient une place fondamentale dans sa correspondance.

À la croisée de plusieurs champs historiographiques, notre étude possède de nombreux angles d'approche. Le premier est bien entendu l'histoire de la Révolution française, sans doute aussi ancienne que le sont les événements révolutionnaires eux-mêmes⁵. L'historiographie de cette période est longue et riche, en commençant par les intellectuels du XIX^e siècle que sont Michelet ou Louis Blanc, avant de se poursuivre au XX^e siècle avec des historiens spécialistes tels que A. Aulard et A. Mathiez et dans la même veine, la revue des *Annales Historiques de la Révolution Française*, puis G. Lefebvre au milieu du XX^e siècle⁶ ; plus récemment, nous pouvons mentionner les travaux de M. Vovelle, ainsi que ceux de F. Furet, D. Richet, P. Guenifey, M. Biard et P. Bourdin⁷. Enfin, les travaux de J.-Cl. Martin ont été particulièrement éclairants pour une vision réactualisée de l'histoire de la Révolution française, de même que pour une approche de la violence révolutionnaire replacée dans le contexte exceptionnel des changements politiques à l'œuvre, de la situation diplomatique et militaire incertaine et tout simplement de la perception de la violence à la fin du XVIII^e siècle⁸. D'autres travaux plus spécifiques nous ont permis de circonscrire nos sources qui s'intègrent plus particulièrement dans la I^{ère} République : citons alors l'état des lieux effectué par Ch. Le Bozec dans son histoire de *La Première République* ou encore les diverses biographies de Robespierre réalisées par J.-Cl. Martin et H. Leuwers⁹.

Le deuxième champ disciplinaire que nous devons prendre en compte est celui de l'histoire des femmes durant la Révolution, dont les pionniers ont été Dominique Godineau

⁴Annie Duprat, « *Les affaires d'État sont mes affaires de cœur* ». *Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution, 1775-1810.*, Paris, Belin, 2016 ; lettre de Rosalie à Marc-Antoine Jullien fils, 25 juin 1793, p. 250.

⁵Éric Hobsbawm, *Aux armes, historiens. Deux siècles d'histoire de la Révolution française*, Paris, La Découverte, 2007.

⁶Désormais abrégé en AHRF.

⁷Citons par exemple Michel Biard et Marisa Linton, *Terreur ! La Révolution française face à ses démons*, Paris, Armand Colin, 2020 ; Michel Vovelle, *La chute de la Monarchie, 1787-1792*, Paris, Seuil, 1972.

⁸Jean-Clément Martin, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2012 ; Jean-Clément Martin, *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Seuil, 2006.

⁹Christine Le Bozec, *La Première République 1792-1799*, Paris, Perrin, 2014 ; Jean-Clément Martin, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, Paris, Perrin, 2016 ; Hervé Leuwers, *Robespierre*, Paris, Fayard, 2014.

avec, notamment, son tableau des femmes du peuple à Paris sous la Révolution, Michelle Perrot qui s'est plus particulièrement intéressée à l'histoire de la citoyenneté au féminin, et, plus récemment, Jean-Clément Martin, pour une étude des femmes en révolte pendant la Révolution française¹⁰. D. Godineau, dans son histoire des *Femmes dans la France moderne, XVIe-XVIIIe*, offre également un aperçu plus global d'une histoire au féminin jusque là ponctuée de nombreuses lacunes¹¹. Martine Lapied a également largement contribué à cette histoire féminine, notamment par le biais de travaux sur la fanatique, pour une histoire religieuse qui intègre les femmes, et à laquelle nous pouvons ajouter l'étude récente de S. Mabo qui s'intéresse à la question de la féminisation du rapport à la religion au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles pour le cas breton¹².

Déjà fertiles, ces deux champs d'études rencontrent cependant d'autres angles d'approche nécessaires à l'étude de nos sources. La correspondance de Rosalie Jullien s'inscrit également dans le domaine des écrits du for privé ou de l'ego-document. Mémoires, correspondances et écrits de raison ont fait l'objet de diverses recherches dont celles de C. Giacchetti pour les mémoires féminins à la fin du XVIII^e siècle, I. Luciani pour une écriture de soi au quotidien à l'époque moderne¹³ ; enfin, M.-C. Hooock-Demarle s'est quant à elle intéressée aux réseaux épistolaires féminins au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles¹⁴. L'écriture épistolaire, comme source de l'intime, a par ailleurs été étudiée par Brigitte Diaz, du XVIII^e siècle à nos jours, pour une enquête sur les évolutions des utilisations du champ épistolaire dont rend plus particulièrement compte l'*Aperçu historique* de F. Simonet-Tenant¹⁵.

¹⁰Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses : Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Aix-en-Provence, Alinea, 1988 ; Michelle Perrot, *Les femmes et la citoyenneté en France. Histoire d'une exclusion*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Jean-Clément Martin, *La Révolte brisée : femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008.

¹¹Dominique Godineau, *Les femmes dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2015.

¹²Martine Lapied, « La fanatique et contre-révolutionnaire, réalité ou représentation ? », dans D. Godineau, co-dir. avec L. Capdevila, S. Cassagnes, M. Cocard, F. Rouquet et J. Sainclivier, Rennes, PUR, 2003, pp. 254-264 ; Martine Lapied, « Peut-on considérer les femmes comme une minorité politique ? », dans Christine Peyrard, *Minorités politiques en Révolution*, Aix en Provence, PUP, 2007, pp. 129-141 ; Solenn Mabo, « Des Bretonnes en résistance : genre, religion et contestation politique », *La Révolution française*, 18 | 2020.

¹³Claudine Giacchetti, *Poétique des Lieux : enquête sur les mémoires féminins de l'aristocratie française, 1789-1848*, Paris, Honoré Champion, 2009 ; Isabelle Luciani, « De l'espace domestique au récit de soi ? Écrits féminins du for privé », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 35 | 2012.

¹⁴Marie-Claire Hooock-Demarle, *Correspondances féminines au XIXe siècle. De l'écrit ordinaire au réseau*, *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 35 | 2012.

¹⁵Brigitte Diaz, *L'Épistolaire au féminin... op. cit.* ; Françoise Simonet-Tenant, « Aperçu historique de l'écriture épistolaire : du social à l'intime », Paris, Armand Colin, *Le français aujourd'hui*, n°147, 2004/4, pp. 35-42.

Finalement, il est nécessaire, quand on sait que les correspondants privilégiés de notre épistolière sont son mari et ses fils, de situer notre sujet au croisement d'un dernier champ historiographique, celui de l'histoire de la famille auquel Anne Verjus a largement contribué, et notamment par le biais d'études menées à propos de correspondances familiales, à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles¹⁶.

Entre 1775 et 1810, plus de 900 lettres sont échangées avec quelques correspondants, dont son mari et ses fils, ainsi qu'avec quelques amis, proches ou personnes publiques¹⁷. La plupart de ses lettres nous sont parvenues, sous forme manuscrite, grâce à son fils aîné qui les a consciencieusement conservées, les faisant notamment recopier dans un registre, avant de les annoter et de les corriger pour une publication qui n'a pas eu lieu de son vivant¹⁸. Cette première version manuscrite ne rassemble toutefois qu'une petite partie de la correspondance dont nous disposons actuellement, la première lettre datant du 20 septembre 1785 et la dernière de 1796¹⁹.

En outre, depuis la fin du XIX^e siècle et grâce à la découverte de fonds regroupant de nombreuses autres lettres et désormais rassemblées aux Archives communales de Romans-sur-Isère, ainsi qu'aux Archives nationales, la correspondance conservée de Rosalie Jullien s'est grandement étoffée, avec, notamment, 753 lettres conservées aux A.N.20. Nous n'avons pu avoir directement accès aux fonds Jullien des archives et c'est pourquoi notre enquête s'appuie presque exclusivement sur la version de la correspondance rendue accessible par le biais des publications d'Édouard Lockroy, disponible sur Gallica, et d'Annie Duprat.

Une première version de la correspondance a, en effet, tout d'abord été publiée par l'un de ses descendants, Édouard Lockroy, sous le titre *Journal d'une Bourgeoise pendant la Révolution, 1785-1793*²¹. Cette première publication de la correspondance, rendue anonyme, compte 89 lettres s'étalant sur huit années, de 1785 à 1793²². Publiée à la fin du

¹⁶Anne Verjus, Denise Davidson, *Le roman conjugal: Chroniques de la vie familiale à l'époque de la révolution et de l'empire*, Seyssel, Champ Vallon, 2011.

¹⁷Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, *op. cit.*, Introduction p. 11 ; Annie Duprat, *Dictionnaire SIEFAR : Rosalie Ducrollay*, 2018 [en ligne].

¹⁸Pierre Gascar, *L'Ombre...*, *op.cit.*, p. 7.

¹⁹Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, *op. cit.*, p. 13.

²⁰Archives communales de Romans-sur-Isère, Fonds de la Société des Amis de Marc-Antoine et Rosalie Jullien, 61 S 8 ; Archives nationales, Fonds Jullien de la Drôme et Jullien de Paris (39AP).

²¹Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, Paris, Calmann-Lévy, 1881, numérisé et consultable sur Gallica.

²²*Ibid.*, pp. 357-360.

xix^e siècle à partir du *Cahier Vert* dans lequel Marc-Antoine Jullien fils a fait recopier les lettres de Rosalie, le *Journal d'une Bourgeoise* ne rassemble qu'une partie des lettres échangées entre la mère et le fils, ou plutôt de la mère à destination de son fils, auxquelles s'ajoute un échantillon de lettres envoyées par Marc-Antoine Jullien père à propos de sujets bien précis que Marc-Antoine fils a jugé bon de joindre aux lettres de Rosalie.

En 2016, Annie Duprat publie, pour sa part, dans un ouvrage à l'allure d'un recueil monodique, une nouvelle version de la correspondance, composée de près de 250 lettres²³. Cet ouvrage, intitulé d'après une citation tirée d'une lettre à sa belle-sœur, Virginie Jullien, rédigée à la veille du 10 août, « *Les Affaires d'État sont mes affaires de cœur* », *Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution, 1775-1810*, et divisé en quatre chapitres chronologiques, donnant accès à une sélection plus large des lettres écrites par Rosalie, chaque chapitre étant composé d'une introduction suivie d'un florilège de lettres, parfois complètes, souvent tronquées, s'étalant sur trente-et-un an, de 1779 à 1810²⁴. Il est néanmoins précisé que la correspondance s'étale en réalité sur trente-cinq ans, du 30 décembre 1775 au 28 mai 1810²⁵.

En ajoutant ces deux sources déjà bien fournies, nous parvenons à un total de 294 lettres. Nous avons par ailleurs fait le choix de ne nous intéresser qu'à la partie active de la correspondance de Rosalie, c'est-à-dire aux lettres écrites par celle-ci, et non pas aux lettres reçues, ce qui aurait représenté une étude bien trop dense et peu aisée à mettre en œuvre, et bien qu'il soit possible de suivre le destin de la famille Jullien par d'autres moyens, notamment grâce aux autres fonds conservés aux Archives de Romans, tel le fonds Nugues, famille drômoise proche des Jullien²⁶. La correspondance éditée de Rosalie nous a alors semblé suffisante pour proposer une étude fouillée sur notre épistolière.

Outre l'édition d'Annie Duprat, notons que Marie-Louise Hustache a consacré une thèse à Rosalie Jullien, de même que l'historienne américaine, Lindsay Parker, dans son étude de l'écriture féminine pendant la Révolution²⁷. Mais nous souhaitons, par notre enquête, jeter un nouveau regard, pour une étude de notre source réalisée selon des bornes

²³Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 27.

²⁴Lettre à Mlle Virginie Jullien à Romans, Paris, jeudi 9 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 165.

²⁵Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 25.

²⁶Archives communales de Romans-sur-Isère, Fonds Nugues, 153 S.

²⁷Marie-Louise Hustache, *Le Moi et l'histoire dans la correspondance de Rosalie Jullien, 1794-1799*, Université Lumière, Lyon II, 1992 ; Lindsay A. H. Parker, *Writing the Revolution. French Woman's History in Letters*, Oxford, Oxford University Press, 2013.

chronologiques inédites, de 1779 à 1799, prenant en compte l'ensemble des ressources éditées, tandis que la plupart des études existantes ont eu tendance à se concentrer sur des points précis de la correspondance. Ainsi, Caroline Fayolle a par exemple étudié la part de l'émotion dans les écrits de notre épistolière à partir du *Journal d'une bourgeoise* d'Édouard Lockroy, tandis que Lindsay Holowach a choisi l'angle du genre pour son étude²⁸. Ce sera également l'occasion d'étudier plus en profondeur le format de la lettre et l'enjeu que représente l'écriture épistolaire pour Rosalie, sujet qui n'a, à notre connaissance, pas réellement été approfondi jusqu'à présent.

Notre enquête s'intéressera à la question de savoir quelle place a eu cette femme et mère de révolutionnaires engagée dans la vie politique de son temps, en interrogeant plus particulièrement la rencontre entre vie privée et vie publique, au prisme d'une correspondance familiale riche et originale.

La correspondance de Rosalie Jullien, d'après la chronologie adoptée pour cette étude, peut être découpée en trois temps, marqués autant par le cours des événements politiques que par une évolution des sujets de préoccupation traités sous sa plume, ainsi que par une évolution de l'écriture épistolaire à l'œuvre. Ainsi, la période s'ouvrant avec la première lettre de Rosalie conservée en date de 1775, et plus particulièrement à partir de 1779, marque la naissance d'une correspondance familiale abondante rythmée par les diverses séparations entre les différents membres, jusqu'à l'entrée en politique de la famille en 1789 et jusqu'en 1792, pour un engagement se construisant au fil du quotidien épistolaire de Rosalie.

L'année 1792 apparaît comme une année charnière pour l'engagement des Jullien et notamment de Rosalie, moment d'une confusion progressive entre vie privée et vie publique, brossant le tableau d'une famille de révolutionnaires quotidiennement investis dans la vie politique de son temps, jusqu'au point de rupture que représente le 9 Thermidor an II : trop importante, cette confusion peut devenir dangereuse et influencer durablement la vie familiale des Jullien.

Enfin, après 1794, intervient un double mouvement de mise à distance, entre réaffirmation de la place centrale de la vie privée et éloignement spatial des enfants Jullien partis en Égypte puis en Italie. La correspondance devient alors le lieu d'un rapprochement

²⁸Caroline Fayolle, « Une révolution intime. Genre et émotion dans la correspondance de Rosalie Jullien de la Drôme », dans Anne-Claude Ambroise-Rendu, Anne-Emmanuelle Demartini, Hélène Eck, Nicole Edelman (dir.), *Émotions contemporaines, XIXe-XXIe siècles*, Paris, Armand Colin, 2014, pp. 221-232 ; Lindsay Holowach, « L'éveil d'une conscience féminine au cours de la Révolution française : Rosalie Jullien (1785-1792) », dans Mireille Bossis, *Colloque : Archive épistolaire et Histoire*, Paris, Connaissances et Savoirs, 2007, pp. 243-254.

des membres de la famille en réaction à une situation familiale affectée par le tour pris par la Révolution jusqu'en 1799, entre emprisonnements, voyages longs et fréquents, guerres et inquiétude exacerbée d'une femme souvent loin de ses fils et de son mari, pour un rapport plus modéré aux affaires politiques de la période directoriale, avant le basculement opéré par le XIX^e siècle.

PARTIE I

-

GENÈSE D'UNE CORRESPONDANCE

FAMILIALE (1775-1792)

La correspondance de Rosalie Jullien, dans l'état où nous la connaissons, naît et s'installe pour près de trente-cinq années d'échanges épistolaires soutenus, à l'heure où le petit peuple en appelle au droit de subsistance, autrement dit au droit à la vie. Alors qu'en 1775, le peuple réclame, par des émeutes ayant lieu dans le bassin parisien et appelées « guerre des farines », la baisse du prix du pain à un prix plus acceptable, ainsi que la punition de ceux qui se sont rendus coupables d'accaparement dans un but purement spéculatif, Rosalie et Marc-Antoine Jullien vivent paisiblement sur leur propriété dite des Délices à Pizançon, proche de Bourg-de-Péage, dans ce qui devient bientôt le département de la Drôme, en Dauphiné²⁹. Appartenant à la bourgeoisie foncière, ils ne sont sans doute que peu affectés par les conséquences économiques et sociales de la réforme turgotienne, économiquement du moins³⁰. Car, en dépit de leur classe et des privilèges inhérents à leur statut, les Jullien développent très tôt une grande sensibilité à l'égard des malheurs du peuple, celui qui est oublié voire méprisé par les mieux lotis de la société d'ordres qui régit la société française à cette époque. Une bienveillance qui ne fait que s'accroître durant les années pré-révolutionnaires et dont la Révolution française est l'apogée, cette sympathie pour le peuple étant le moteur du fervent engagement des hommes de la famille Jullien en politique, notamment de Marc-Antoine Jullien fils dont les idées sociales s'apparentent un temps aux idéaux babouvistes, de même que l'engagement de Rosalie qui s'exprime principalement à travers ses lettres.

Ces insurrections en chaîne, qualifiées par les autorités de troubles émotifs de part leur caractère éruptif, caractérisent les décennies précédant la Révolution française et répondent à des émotions populaires fortes, entre crainte et colère, dont l'aboutissement en 1789, est à la fois une surprise et une promesse de changements³¹. Entre raison et émotion, les événements révolutionnaires touchent autant la politique que l'économie, les questions

²⁹Steven L. Kaplan, *Le Pain, le peuple et le roi : la bataille du libéralisme sous Louis XV*, Librairie Académique Perrin, Paris, 1986.

³⁰Guy Lemarchand, « La France au XVIII^e siècle : élites ou noblesse et bourgeoisie ? », In : Cahier des Annales de Normandie n°30, 2000. *Féodalisme, société et Révolution Française : études d'histoire moderne, XVI^e-XVIII^e siècles*, pp.107-123.

³¹Jean Nicolas, *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Gallimard, 2008.

sociales, religieuses et d'instruction publique. De même, les bouleversements engendrés ne se cantonnent pas à la sphère publique et investissent largement la sphère privée, faisant du cadre familial l'un des berceaux de la République qui naît en 1792.

Affaires d'État et affaires de cœur peuvent alors se rencontrer, s'interpénétrer, se confondre au sein de la correspondance de Rosalie Jullien, reflet de la vie d'une famille profondément acquise aux idées de la Révolution.

Chapitre 1 : La genèse d'une correspondance familiale

Une première lettre est un tâtonnement. Le lien entre l'émetteur et son destinataire n'est pas encore créé et il aura à se tisser lentement, au fil des échanges, surtout s'il s'agit d'une correspondance régulière destinée à durer. L'écrit prend alors le relais de la parole et la correspondance du dialogue. Ainsi, il est nécessaire d'apprendre à composer avec les contraintes du genre, en acquérir les codes tout en inventant de nouveaux qui nous soient propres et qui nourrissent le lien qu'il nous faut recréer pour pallier la distance, témoin incontestable de l'absence de l'autre, et ainsi réapprendre à communiquer.

I- Portrait de famille : les Jullien

A- Une famille bourgeoise de Romans

1- Le couple Jullien : Marc-Antoine père et Rosalie

Rosalie Jullien, née Ducrollay, voit le jour le 9 septembre 1745 au sein d'une famille de négociants de Pontoise³². Son père, Philippe Ducrollay, est marchand-mercier, et sa sœur Charlotte, épouse un lieutenant du roi, un gardien de la Bastille, Pierre-François de Rivière du Puget³³.

On ne sait rien de l'éducation qu'elle a reçue. On sait seulement qu'elle possède une culture livresque étendue dont témoigne son goût pour la lecture, ainsi qu'une connaissance de l'anglais, de l'italien et du latin dont elle ponctue ses lettres³⁴. Il est possible qu'elle ait suivi un enseignement à domicile, à l'image de beaucoup de jeunes filles appartenant à la

³²Voir annexe 1a p. 7.

³³Annie Duprat, *Les affaires d'État sont mes affaires de cœur : Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution 1775-1810*, Paris, Belin, 2016, Introduction p. 22 ; Danielle Muzerelle, « Un geôlier réformateur. Du Puget, lieutenant de roi de la Bastille », *Revue de la BnF*, n° 35, 2010, pp. 25-33 .

³⁴Voir annexe 2 Thèmes : lectures p. 24 et références littéraires, p. 26 ; Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, Paris, Calmann-Lévy, 1881, numérisé et consultable sur Gallica. Voir avertissement ; Pierre Gascar, *L'Ombre de Robespierre*, Paris, Gallimard, 1979. Voir chapitre 1.

bourgeoisie. Toutefois, A. Duprat émet également l'hypothèse d'une éducation suivie auprès des Ursulines de Pontoise, bien que les archives manquent pour s'en assurer³⁵.

Malgré tout, Rosalie se révèle très cultivée, preuve d'études longues, expliquant peut-être un mariage tardif.

Quand Marc-Antoine Jullien (1744-1821) épouse Rosalie Ducrollay en 1777, d'après la date indiquée sur le certificat de mariage mis au jour par Pierre de Vargas, il s'agit d'une seconde noce³⁶. En effet, après la mort de sa première femme, Louise Métayer, en janvier 1774, des suites d'un accouchement difficile qui voit mourir son premier enfant, Marc-Antoine se lie à Rosalie presque clandestinement. Le nom de Philippe Ducrollay apparaît en outre sur les actes de décès de sa première épouse et de son enfant mort-né, preuve que Jullien et Ducrollay se connaissent déjà en 1774³⁷.

Âgés d'une trentaine d'années, Rosalie et Marc-Antoine vivent pendant près de deux années en concubinage, tandis que leur premier enfant, Marc-Antoine fils, naît hors mariage le 10 mars 1775 et reste près de vingt-et-un mois non baptisé³⁸. A. Duprat nous apprend en outre que la célébration de leur union à Paris est officialisée en même temps qu'est révélée l'existence de leur premier enfant, dans une lettre du 24 janvier 1777 à Virginie Jullien, sa belle-sœur, alors que Rosalie lui annonce sa deuxième grossesse : « Je me dispose à être nourrice » ; avant d'ajouter, à propos de son récent mariage :

« Encore un mot de ma félicité : mon mariage est presque'aussi public ici [Paris] qu'à Romans. Nous sommes dans la résolution de le déclarer sans que cela change en rien nos projets et notre manière d'être : je n'en quitterai pas davantage ma retraite, et me garderai bien d'exposer aux vents orageux du monde un bonheur qui est à l'abri de leurs coups »³⁹.

De leur union naît, comme l'a annoncé Rosalie, un second enfant, Bernard Jullien. Il décède cependant à seize mois à la suite de convulsions, en laissant à sa mère un souvenir indélébile. Enfin, un troisième enfant, Auguste-Étienne, voit le jour en septembre 1779 et grandit aux côtés de son aîné jusqu'au départ d'une partie de la famille pour la capitale en 1785.

³⁵Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 23.

³⁶Voir annexe 1b p. 7 ; Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 17-18.

³⁷Pierre de Vargas, « L'héritage de Marc-Antoine Jullien, de Paris à Moscou », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 301, 1995, pp. 409-431.

³⁸Pierre de Vargas, « L'héritage de Marc-Antoine Jullien ... », op. cit., F. 317, n° 1095, p. 416.

³⁹Lettre à Virginie Jullien, 24 janvier 1777, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 18.

2- Une famille romanaise

De 1777 à 1785, les Jullien vivent sur leur propriété que Rosalie nomme les Délices, à Pizançon, aux portes de Bourg-de-Péage⁴⁰. La famille, qui fait partie des propriétaires fonciers du Dauphiné vivant de la location et de l'exploitation de leurs biens, parfois du crédit et de l'usure, possède par ailleurs cinq fermes ainsi qu'une maison à Mantes qui leur vient du côté de Rosalie⁴¹. Leur fortune, quant à elle, comprend 70.000 livres placées au Trésor et chez un notaire, des revenus s'élevant à 5.000 livres environ, auxquels s'ajoutent des « avantages en nature », tels que le logement, le bois de chauffage, les légumes et fruits, la volaille, la domesticité bon marché, etc⁴².

Jullien père, uniquement occupé à la perception des fermages, se consacre à l'écriture, notamment de poésies, à la lecture, passe-temps qu'il partage avec sa femme, et au développement d'un commerce épistolaire avec des figures politiques et littéraires rencontrées à Paris au salon d'Enville, tels que Condorcet, Turgot ou Mably⁴³.

La famille appartient à la bourgeoisie drômoise de l'époque pré-révolutionnaire.

À cette époque, Romans est une ville commerçante, « la métropole du commerce du Dauphiné », qui atteint les 108 234 habitants en 1790⁴⁴. Elle fait partie de l'une des dix villes dauphinoises reconnues par l'Intendance royale⁴⁵. Souvent comparée à Grenoble ou à Valence, elle se distingue par son industrie puisque, traditionnellement, elle accueille une forte concentration de drapiers, tandis qu'au XVIII^e siècle, elle connaît l'essor d'autres activités propres à se substituer à la draperie en déclin, notamment dans les secteurs du cuir, de la tannerie, de la fabrication des gants, de la toile, du moulinage de la soie, de la fabrication des petites étoffes et de la bonneterie⁴⁶. Elle profite en outre de la navigabilité de l'Isère⁴⁷.

⁴⁰Voir annexe 3 p. 27.

⁴¹Guy Lemarchand, « La France au XVIII^e siècle : élites ou noblesse et bourgeoisie ? », In : Cahier des Annales de Normandie n°30, 2000. *Féodalisme, société et Révolution Française : études d'histoire moderne, XVI^e-XVIII^e siècles*, pp.107-123.

⁴²Pierre Gascar, *L'Ombre de Robespierre*, Paris, Gallimard, 1979, p. 16-17.

⁴³*Ibid.*, p. 13-14.

⁴⁴René Favier, *Les villes du Dauphiné au XVII^e et XVIII^e siècles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1993, p. 232 ; *Ibid.*, p. 41.

⁴⁵*Ibid.* p. 16.

⁴⁶*Ibid.* p. 211.

⁴⁷*Ibid.* p. 217.

Les Jullien s'installent sur ses berges et s'intéressent notamment à l'élevage du ver à soie :

« écoutez-moi, chère amie, écoutez : j'ai eu des occupations nouvelles qui ne m'ont pas laissé un moment de loisirs ; j'ai fait une nourriture de vers à soie qui m'a tenue six semaines entières. Je veux vous dire un mot de ce passe-temps qui est tout à la fois intéressant et lucratif »⁴⁸.

Notons qu'une partie de la famille, du côté de Marc-Antoine père, vit à Voiron qui connaît, à la veille de la Révolution, une poussée démographique due à l'essor de l'activité industrielle, en particulier dans le secteur de la toile et de la soie, se plaçant à un rang équivalent à celui de Romans⁴⁹. Attractive, la ville accueille régulièrement le père et les deux fils, en février et mars 1797 pour l'aîné, à l'été 1795 pour le cadet, tandis que Marc-Antoine père s'y trouve à plusieurs reprises au cours de l'année 1792 et de nouveau en 1797⁵⁰.

Enfin, Romans apparaît fréquemment dans les adresses de destination des lettres de Rosalie, accueillant à tour de rôle les membres de la famille, dont Rosalie elle-même en 1800. Le Dauphiné et les propriétés qu'ils y possèdent, apparaissent comme un lieu de retraite privilégié, expliquant en partie les absences de Jullien père à qui leur gestion revient.

B- Une « famille extraordinaire »

1- Une famille acquise aux idées des Lumières

Les Jullien sont ce que nous pourrions appeler, en reprenant à notre compte les mots de Anne Verjus et de Denise Davidson dans *Le Roman conjugal : chroniques de la vie familiale à l'époque de la Révolution et de l'Empire*, une famille extraordinaire⁵¹.

A. Verjus et D. Davidson qualifient en effet les familles dont elles étudient la correspondance, les Vité et les Morand de Jouffrey, de « familles ordinaires », « au sens où nous n'avons affaire ni à de grands ducs, ni à des princesses, ni à des philosophes, ni à des femmes de lettres, ni à des acteurs importants du monde politique » : bref, « des personnes qui sont restées relativement à l'abri de l'ombre de l'histoire ». Nous ne pouvons pas en dire autant de la famille Jullien.

⁴⁸Lettre à Melle Tiberge, 10 juillet 1779, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 38.

⁴⁹René Favier, *Les villes du Dauphiné ...*, op. cit. p. 215.

⁵⁰Voir annexes 4 à 9, p. 28-33.

⁵¹Anne Verjus, Denise Davidson, *Le roman conjugal: Chroniques de la vie familiale à l'époque de la révolution et de l'empire*, Seyssel, Champ Vallon, 2011, Introduction.

Les Jullien sont issus de la bourgeoisie des propriétaires fonciers du côté de Marc-Antoine et de la bourgeoisie marchande et citadine du côté de Rosalie. Marc-Antoine étant également précepteur au château de La Roche-Guyon chez la duchesse d'Enville, la terre n'étant « qu'un placement de sécurité et de prestige », – et les cloisons entre les différentes catégories de bourgeois (marchands, industriels, rentiers, bourgeoisie de robe...) n'étant pas « étanches » –, il se fixe à Paris, sous la protection de l'abbé Mably⁵². Il y célèbre ses deux mariages et y donne naissance à son premier enfant. Les époux Jullien rejoignent ensuite le Dauphiné pour s'établir dans la propriété que possède Marc-Antoine à Pizançon, près de Romans. Ils y vivent tous ensemble jusqu'en 1785.

Les Jullien auraient pu n'être qu'une famille ordinaire, n'étant ni issus de l'aristocratie, et ne rencontrant aucun succès littéraire particulier, bien que Marc-Antoine soit issu de la seconde génération des Lumières. En outre, la correspondance de Rosalie, écrite au cours de ces années d'une vie familiale ordinaire, ne possédait rien d'extraordinaire pour une famille bourgeoise de l'époque, sensible aux idées des Lumières et notamment de Rousseau, dont les parents tentent d'appliquer les préceptes éducatifs à leurs enfants. C'est par exemple la raison pour laquelle ils décident de vivre à la campagne, durant les premières années de la vie de Marc-Antoine fils et d'Auguste, suivant l'idée rousseauiste selon laquelle il est bon d'élever les enfants au plus proche de la nature, ce dont rend compte Rosalie dans une lettre datée du 20 octobre 1791 alors que Marc-Antoine fils remet en cause l'éducation qu'il a reçue :

« D'abord, je suis blessée de l'espèce de censure que vous faites de l'éducation que nous vous avons donnée, et vos citations de Jean-Jacques sont, en vérité, bien peu applicables au sujet, car vous nous avez vus vivre et vous élever de manière que des promenades au palais royal même ne sont pas plus contagieuses pour vous que pour nous. [...] Sais-tu que, depuis les premiers moments de ta naissance, on a cherché les moyens de te rendre aussi sain d'âme que de corps ? Sais-tu que nous avons habité les champs, dans ton enfance, afin d'y fortifier ton corps ? Sais-tu que nous avons abandonné les plus douces jouissances, pour venir avec toi défricher un champ où tu dois seul moissonner ? Sais-tu que les autres parents confient leurs enfants à des inconnus et les envoient, au hasard de la vertu, chercher la science ? Père et mère t'ont suivi pour te mettre à l'abri sous leurs ailes »⁵³.

⁵²Guy Lemarchand, « La France au XVIIIe siècle ... », *op. cit.*.

⁵³Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 octobre 1791, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, Paris, Calmann-Lévy, 1881, pp. 59-61.

Néanmoins, c'est en raison du rôle qu'ils jouent durant la Révolution que l'histoire a pu les retenir. C'est d'ailleurs d'après ce même rôle qu'une partie des lettres de Rosalie a été publiée, au cours du XIX^e siècle, par Édouard Lockroy, en témoigne le titre que celui-ci leur a donné : *Journal d'une Bourgeoise pendant la Révolution*. Marc-Antoine fils, tout comme son descendant, a perçu l'intérêt de tels échanges épistolaires qui, bien que familiaux, rendaient compte du contexte dans lequel une partie d'entre eux ont été rédigés, tandis que Jullien père et fils jouaient un rôle politique certain.

2- Rôle politique des différents membres de la famille

En réalité, les Jullien peuvent être qualifiés de famille extraordinaire en raison de la part qu'ils ont prise aux événements révolutionnaires. Tous les membres de la famille ont eu un rôle à jouer, à commencer par Marc-Antoine père d'abord élu suppléant à la Législative puis représentant de son département, la Drôme, à la Convention en septembre 1792⁵⁴.

Le fils aîné, quant à lui, trop jeune pour être éligible aux assemblées, accepte d'autres missions que lui confie le gouvernement révolutionnaire. Il est dans un premier temps envoyé à Londres où il est censé perfectionner son éducation mais où il se fait l'informateur de grandes figures révolutionnaires tel que Condorcet, son jeune âge lui ouvrant de nombreuses portes⁵⁵. Il est ensuite nommé aide-commissaire des guerres par Servan, un ami de la famille, auprès de l'armée des Pyrénées à l'automne 1792, puis Commissaire des Guerres en janvier 1793, à Toulouse puis à Tarbes⁵⁶. Rappelé en août 1793 à Paris, il devient représentant en mission pour le compte du Comité de Salut public dans les ports du littoral atlantique⁵⁷.

À côté de leurs rôles officiels, Jullien père et fils sont très actifs dans les clubs et les assemblées populaires, notamment au club des Amis de la Constitution de Romans où le fils est même nommé secrétaire alors qu'il n'a que seize ans⁵⁸. À Paris, le père se fait admettre aux Jacobins avant de favoriser la candidature de son fils qui finit par y être admis en devenant le plus jeune membre du club. Là, il intervient régulièrement et dénonce la

⁵⁴Albert Soboul (dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 2005, p. 609.

⁵⁵Pierre Gascar, *L'Ombre ...*, op. cit. Voir chapitre 6, p. 101 et suiv.

⁵⁶Voir annexe 6 p. 30.

⁵⁷Albert Soboul (dir.), *Dictionnaire...*, op. cit., pp. 609-610.

⁵⁸Pierre Gascar, *L'Ombre ...*, op. cit., p. 68.

guerre au côté de Robespierre et face à Brissot. Cet épisode marque sans doute le début de la relation entre les Jullien et l'Incorruptible.

La carrière politique d'Auguste est plus tardive. Étant plus jeune que son frère de quatre ans, lui-même déjà précoce pour le rôle qu'il endosse, on ne le voit intervenir qu'à partir de 1797, alors qu'il s'engage avec Marc-Antoine dans les armées napoléoniennes. Il y est successivement secrétaire du général Dejean, traducteur de journaux dans les bureaux de Bonaparte et administrateur des armées⁵⁹. On sait assez peu de choses sur le cadet des frères Jullien qui semble, de 1797 à 1799, suivre son aîné en Italie puis en Égypte et derechef en Italie⁶⁰. Pour sa part, Marc-Antoine est associé aux proscriptions lors de l'épisode de la Conjuración des Égaux en 1796, avant de passer sous les ordres de Brune en 1797 et de devenir le rédacteur du *Courrier des Armées d'Italie*. Finalement, il est nommé conseiller du général Championnet en 1798, contribue au gouvernement provisoire de la nouvelle République parthénopéenne, mais rompt finalement avec Bonaparte en 1800, indigné des proscriptions anti-jacobines⁶¹.

À partir de là, les deux frères semblent être relégués dans l'administration. L'aîné reçoit la légion d'honneur en 1803 et le cadet obtient un poste de commissaire des guerres en 1804.

Enfin, Rosalie gravite entre son mari et ses fils, prend des nouvelles, en donne, transmet les renseignements qu'elle obtient lors de ses allées et venues dans la capitale, des assemblées aux clubs, glanant en chemin la moindre information sur l'état d'esprit du peuple parisien. Ainsi fait-elle un exposé précis des événements révolutionnaires, sous forme de récits, de résumés parfois très détaillés de ce qui se dit à l'Assemblée, finalement d'interprétations de ce qui se joue en cette période charnière en donnant à lire ses opinions, parfois ses prédictions, grâce aux témoignages recueillis, aux nombreux journaux lus, et surtout, grâce à sa propre expérience de femme vivant sous la Révolution.

La famille Jullien, profondément investie dans le cours de la Révolution, en particulier au niveau politique, ne peut être qualifiée de « famille ordinaire ». Au contraire, les Jullien jouent un rôle indéniable en politique, se font acteurs autant qu'observateurs, pour une correspondance tout aussi extraordinaire.

⁵⁹Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 313.

⁶⁰Voir annexe 7 p. 31 et annexe 9 p. 33.

⁶¹Albert Soboul (dir.), *Dictionnaire...*, op. cit., pp. 609-610.

II- Naissance d'une correspondance familiale

A- Tableau des correspondants

1- Les correspondants secondaires

La correspondance de Rosalie Jullien est une correspondance familiale. Dans l'échantillon de lettres que nous avons étudiées, nous avons pu distinguer quatre correspondants principaux : son mari, Marc-Antoine Jullien père, dit de la Drôme, ses fils, Marc-Antoine Jullien fils, dit de Paris, et Auguste, le fils cadet, ainsi que la sœur de son mari, Virginie Jullien⁶².

Toutefois, neuf autres lettres ont pour destinataires des individus à qui Rosalie n'écrit qu'exceptionnellement, *a priori* en tout cas, notre échantillon ne représentant qu'un tiers de la correspondance conservée de Rosalie : la première lettre de notre échantillon datée du 10 juillet 1779 est adressée à Mlle Tiberge, une amie de la famille Jullien, à qui Rosalie donne des nouvelles, dans le cadre d'une correspondance ordinaire entre deux amies⁶³ ; une autre lettre est adressée à un citoyen dont le nom est illisible, à Valence, le 16 juillet 1793 et dont le sujet porte sur la mort de Marat⁶⁴ ; quatre lettres datées des mois d'août et septembre 1794 semblent quant à elles être adressées à des citoyens bordelais, M. Jay et M. Thomas, ainsi qu'à un citoyen au nom illisible, ayant sans doute connu Marc-Antoine fils quand il était en mission à Bordeaux et à qui elle écrit afin de solliciter leur soutien pour faire libérer son fils emprisonné à la suite du 9 Thermidor⁶⁵ ; une lettre, adressée à un certain M. Gewis, peut-être un ami de son fils, datée du 7 janvier 1795, a également pour sujet l'emprisonnement de Marc-Antoine que sa mère espère bientôt libre⁶⁶ ; une autre lettre datée du 18 août 1795 est adressée à Mme Tallien qui a également connu son fils quand

⁶²Voir annexe 10 p. 34 et annexe 11 p. 35.

⁶³Lettre à Mlle Tiberge, 10 juillet 1779, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 38-39.

⁶⁴Lettre à un citoyen illisible, 16 juillet 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 253.

⁶⁵Lettre à (illisible), 16 août 1794 ; lettre à M. Jay, 29 août 1794 ; lettre à M. Jay, 15 septembre 1794 ; lettre au citoyen Thomas, 15 septembre 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 321-326.

⁶⁶Lettre au citoyen Gewis, 7 janvier 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 327.

celui-ci se trouvait à Bordeaux, et où elle lui demande son aide pour faire valoir son innocence⁶⁷ ; une dernière lettre, enfin, est adressée à Sophie Nioche, devenue Sophie Jullien par son mariage avec le fils aîné, datée du 25 février 1802, rédigée sur le modèle des lettres que Rosalie envoie ordinairement à Marc-Antoine Jullien fils⁶⁸.

Notons que la lettre à Mme Tallien est la seule lettre de Rosalie adressée à un personnage public de la Révolution que nous possédons. Une autre lettre est une lettre ouverte, destinée à un journal patriote romain écrite par Rosalie en 1790⁶⁹.

Ainsi, dix lettres de notre échantillon seulement ne sont pas adressées à un membre de la famille proche de Rosalie.

Près de 284 lettres sont donc directement adressées à un membre de la famille Jullien avec qui Rosalie correspond. Notre échantillon présente bien entendu des limites puisqu'il n'est constitué que d'une partie des lettres que Rosalie a pu écrire au cours de sa vie, sachant qu'elle-même a un père toujours en vie, Philippe Ducrollay, et une sœur Charlotte, à qui elle ne semble pas ou peu écrire cependant⁷⁰. De plus, la famille Jullien est liée à de nombreuses autres personnes, amis ou connaissances, tels la famille Nugues, la famille Nioche ou les Perroud, régulièrement mentionnés. Et si notre échantillon ne comporte aucune lettre à leur attention, cela s'explique aisément par l'état de nos sources : d'une part, le *Journal d'une Bourgeoise* d'Édouard Lockroy résulte des lettres conservées par Marc-Antoine fils, justifiant que la majorité d'entre elles s'adressent seulement à lui, tandis que l'ouvrage d'Annie Duprat présente une sélection effectuée par l'historienne parmi les nombreuses lettres conservées. Peut-être le fonds Nugues des archives communales de Romans-sur-Isère nous aurait-il révélé d'autres échanges entre Rosalie et cette famille dont le fils, Saint-Cyr, était un des amis proches de Marc-Antoine fils⁷¹.

De même, Marc-Antoine père a, outre sa sœur Virginie, une autre sœur, Claire, surnommée Clarisse, à laquelle Rosalie fait parfois allusion dans ses lettres, notamment en mentionnant ses échanges avec elle⁷². De la même manière, il est parfois question d'un oncle Bernard, oncle des enfants qui a peut-être donné son nom au deuxième enfant des Jullien, mort en

⁶⁷Lettre à Mme Tallien, 18 août 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 329-330.

⁶⁸Lettre à Sophie Jullien, 25 février 1802, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 477-478.

⁶⁹Minute calligraphiée d'une lettre ouverte de Rosalie Jullien à un journal patriotique de Romans, 1790, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 60-63.

⁷⁰Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 22.

⁷¹Archives communales de Romans-sur-Isère, Fonds Nugues, 153 S.

⁷²Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 février 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 339.

bas âge⁷³. Il est enfin fait référence à un oncle Henri, sans doute le frère de Marc-Antoine père, dont nous ne savons pour ainsi dire rien⁷⁴. Ainsi, Rosalie ne manque ni de proches ni d'amis à qui écrire et le manque de diversité parmi les correspondants de l'échantillon étudié vient certainement du choix de nos sources.

2- Des correspondants privilégiés : les membres de la famille

Malgré ces biais, nous pouvons toutefois supposer que Rosalie, très proche de son mari et de ses enfants, a consacré une large part de sa correspondance à sa famille immédiate. C'est pourquoi nous avons pu constater une part écrasante de lettres envoyées à Marc-Antoine fils : nous avons dénombré 203 lettres qui lui étaient destinées, représentant 69,1% de la correspondance réservée aux échanges entre la mère et le fils aîné⁷⁵. Cette prédominance s'explique de bien des manières, notamment par la destinée de la correspondance de Rosalie au cours du XIX^e siècle corrigée par Marc-Antoine puis publiée par son descendant. Mais que Rosalie ait autant écrit à son fils aîné ne nous paraît pas si difficile à croire non plus, au vu du grand attachement qui unit la mère et le fils. En outre, dès les dix ans de ce dernier, tous deux se retrouvent fréquemment séparés, parfois pour de longues durées. Mais nous y reviendrons au cours de notre enquête.

Le second correspondant qui apparaît le plus fréquemment dans la correspondance de Rosalie n'est autre que son mari qui compte pour 18% des lettres composant notre échantillon, soit 53 lettres sur 294. D'après les trous évidents dans la chronologie de notre correspondance, il est indéniable qu'il nous manque de nombreuses lettres échangées entre les époux. Nous ne possédons par exemple pas de lettres entre 1785 et 1789, alors que Marc-Antoine se trouvait à Paris et Rosalie à Romans ou à Mantes, et alors même que nous savons qu'elles existent⁷⁶. Il en va de même pour les quatre années sous la Constituante puis la Législative, alors que Marc-Antoine père est retourné vivre dans le Dauphiné, tandis que Rosalie demeure sur Paris : les lettres que nous possédons sont peu nombreuses, ponctuelles, et révèlent des manques évidents. Enfin, les voyages qu'il effectue au cours

⁷³Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 14 septembre 1789, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 50.

⁷⁴Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 6 juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 104 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 24 octobre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 216.

⁷⁵Voir annexe 10 p. 34.

⁷⁶Lindsay Holowach, « L'éveil d'une conscience féminine au cours de la Révolution française : Rosalie Jullien (1785-1792) », dans Mireille Bossis, *Colloque : Archive épistolaire et Histoire*, Paris, Connaissances et Savoirs, 2007, p. 244.

des années 1797 à 1799 n'apparaissent pas dans notre échantillon, si ce n'est au travers de mentions rapides à l'intérieur des missives destinés au fils aîné⁷⁷.

Le troisième correspondant de Rosalie, pour un total de 15 lettres, est sa belle-sœur, Virginie, avec qui elle échange quelques lettres, de façon régulière, la tenant au courant de ce qui se passe où elle est et lui parlant de sa famille, en particulier de ses fils :

« Nous avons reçu des nouvelles de nos enfants, de Pise et de Gènes, du 15 floréal [4 mai]. [...] Comme je vous ai fait partager, par ma dernière, les vives alarmes que nous causait le silence de nos chers enfants, je crois, bonne sœur, du devoir de notre amitié de vous faire partager aujourd'hui le plaisir que nous ont fait leurs lettres. »⁷⁸.

Le dernier correspondant de Rosalie est son fils cadet, Auguste, pour un total de 10 lettres. Cela peut paraître peu, toutefois plusieurs raisons expliquent le manque de lettres échangées entre la mère et le second fils. Tout d'abord, nos sources ne nous permettent pas d'avoir un véritable aperçu du commerce qui s'est établi entre eux : encore une fois, la plupart des lettres dont nous disposons proviennent de la correspondance conservée de Marc-Antoine fils. Il en serait sans doute allé autrement si nous avions pu avoir accès à la correspondance destinée à Auguste. Il nous manque certainement un grand nombre de lettres de ce côté-là. Nous savons par exemple, grâce à une lettre adressée à l'aîné des deux frères, qu'en 1790, Auguste se trouve avec Marc-Antoine fils à Pontoise, chez des amis de la famille. Cependant, puisque Rosalie réclame une lettre de son cadet, nous pouvons déduire qu'Auguste, avant la première lettre que nous possédons et datée de 1795, n'a pas beaucoup écrit à sa mère, en dépit des quelques séparations qu'ils ont connues. Par ailleurs, et d'après ce que nous savons, la première grande séparation entre sa mère et lui n'intervient que tardivement, c'est-à-dire pas avant 1795 *a priori*, au seize ans d'Auguste, alors que Rosalie et Marc-Antoine fils s'écrivent depuis les dix ans de ce dernier. Notons également que les deux frères suivent un temps le même itinéraire, dans les armées républicaines, au cours des années 1798 et 1799, poussant parfois la mère à n'écrire qu'une seule lettre pour deux, comme le 8 juin 1799 :

« Que je suis inquiète et toujours inquiète, chers et tendres amis ; nous n'avons pas de vos nouvelles depuis les lettres de Gènes du 25 floréal [14 mai]. Jugez comme le cœur et

⁷⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 22 octobre 1796, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 338 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 4 avril 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 355.

⁷⁸Lettre à Virginie Jullien, 25 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 437-438.

l'imagination de votre pauvre maman sont à la torture. Votre excellent papa ne partage que trop mes alarmes et, l'un et l'autre, nous ne sommes occupés que de vous. »⁷⁹.

Nous avons ainsi relevé trois lettres adressées à la fois à l'un et à l'autre frère.

Parfois aussi, notre épistolière profite d'une de ses lettres à l'un pour transmettre un message à l'autre, preuve qu'ils sont ensemble et qu'elle n'écrit pas toujours des lettres individuelles, bien que, si elle doit choisir, elle semble préférer s'adresser à son aîné avec qui elle entretient une correspondance depuis bien plus longtemps. Nous supposons qu'échanger avec Marc-Antoine lui est alors plus confortable, plus naturelle, en raison de l'habitude qui s'est peu à peu installée entre eux.

Notons enfin que le commerce avec Auguste peut être parfois plus chaotique, celui-ci faisant preuve d'une un peu moins bonne volonté quand il s'agit d'écrire des lettres et d'entretenir une correspondance, point de départ de plusieurs reproches de la part de sa mère au sujet de ce qu'elle appelle sa « paresse » :

« Voilà une lettre de ton ami Cœssin, à laquelle je me suis fait un devoir de répondre, par respect pour votre jeune amitié. Je lui envoie ton adresse afin que vous entriez en correspondance, si les cœurs qui y sont disposés ne sont pas empêchés par la paresse. C'est une vilaine bête que cette paresse, à laquelle je t'engage de faire bonne guerre »⁸⁰.

Ce même reproche est fait à Marc-Antoine père qui semble faire obstacle à leur commerce par un manque de réponse à ses lettres, alors que pourtant les époux sont séparés depuis de longs mois déjà :

« Heureusement, mon bon ami, j'ai résisté hier fortement à la tentation de vous écrire : je l'aurais fait avec moins de satisfaction qu'aujourd'hui, car je tiens votre bonne petite lettre du cinq. Je l'aurais voulue plus longue, je l'aurais voulu plus tendre et plus aimable, mais je me rappelle nos conventions et je me contente. Mon courage et ma patience se raniment, je connais votre cœur, et le mien interprète tous les sentiments dont votre vilaine paresse empêche le développement. Je vous adore, mon bon ami, et ce sentiment a le feu de la nouveauté avec la solidité de l'ancienneté. Je vous aime absent, indifférent, chaud, froid; peu s'en faut que je ne vous dise comme Hermione... »⁸¹.

⁷⁹Lettre à Auguste et à Marc-Antoine Jullien fils, 8 juin 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 442.

⁸⁰Lettre à Auguste, 8 juillet 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 329

⁸¹Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 10 mai 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 80.

Après avoir fait ce tableau des correspondants principaux de Rosalie, nous pouvons conclure, avec toutes les réserves dues à nos sources, que Rosalie consacre la majorité de ses lettres à correspondre avec ses proches, et plus particulièrement son mari et ses fils.

B- Quelques considérations préalables

1- Destin d'une correspondance familiale

Avant de pénétrer plus avant dans l'étude de nos sources, il nous paraît nécessaire d'entrer dans quelques considérations préalables sur le destin de notre correspondance pour bien en comprendre la nature. Les lettres de Rosalie Jullien ont connu un itinéraire particulier qui explique en partie l'état actuel de la recherche au sujet de cette épistolière, jusqu'à l'édition récente d'une partie d'entre elles par Annie Duprat.

Rosalie a-t-elle jamais la prétention de voir un jour ses écrits publiés ? Difficile à dire, quoique L. Holowach pense que l'idée ne lui était pas étrangère. Un court extrait d'une lettre du 24 juin adressée à son oncle parle d'un « recueil de mes lettres »⁸². Rosalie a également une tendance à la double-énonciation qui renseigne sur sa pleine conscience d'être lue par d'autres que le correspondant unique inscrit en en-tête, pour une lecture collective entre proches et plus particulièrement entre patriotes. A. Duprat, pour sa part, rejoint cette opinion : qualifiée d' « écrivassière », Rosalie écrit de fréquentes et longues lettres, ponctuées de références littéraires ou de preuves de sa grande culture, dans un style travaillé, en particulier quand elle s'adresse à son fils⁸³. Elle a par ailleurs l'habitude de conserver une version des lettres qu'elle envoie, expliquant certains passages qui semblent se répéter d'une lettre à l'autre⁸⁴. Si c'était son intention, son fils, au cours du XIX^e siècle, puis son arrière-petit-fils, ont partiellement accédé à son désir.

Rosalie meurt en 1823, deux ans après son mari tué lors d'une chute au cœur de leur résidence dauphinoise. En 1829, Marc-Antoine fils rassemble les lettres reçues de sa mère dans le but de les compiler puis de les publier. Peut-être à cause du contexte politique et des journées de Juillet, il ne le fait pas, et c'est son petit-fils, l'époux de sa petite-fille, Édouard Lockroy, né Édouard Simon en 1840, journaliste et politique, qui s'en charge un

⁸²Lindsay Holowach, « L'éveil d'une conscience ... », *op. cit.*

⁸³Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, *op. cit.*, p. 22.

⁸⁴*Ibid.*, p. 55, voir note 1 ; Voir les paragraphes identiques des lettres du 1^{er} septembre et 5 octobre 1789.

demi-siècle plus tard⁸⁵. Du moins publie-t-il une partie de cette correspondance comptant 93 lettres et s'arrêtant au début de l'année 1793, d'après le *Cahier vert* reçu en héritage et dans lequel son grand-père avait procédé à des corrections préalables. Lockroy n'ajoute rien, n'enlève rien, et fait paraître le *Journal d'une bourgeoise* sous un titre faussé, puisqu'il n'est pas question d'un journal mais d'une correspondance, avec pour seule contribution personnelle, la rédaction de quelques pages d'avertissement. Le *Journal* ne connaît pas de succès et le *Cahier vert* est transmis à son légataire, Pierre Bourgin en 1913 avec le reste des archives familiales.

Bourgin, quant à lui, fait don d'une large part de ces archives à l'Institut du marxisme-léninisme de Moscou où sont encore conservés aujourd'hui ces documents relatifs à la personne de Marc-Antoine fils que Pierre de Vargas a seulement pu consulter en 1991, quand l'accès aux archives soviétiques fut autorisé⁸⁶. Dans son article pour l'AHRF, P. de Vargas retrace l'itinéraire de ces archives familiales disséminées dans plus de quinze lieux, aux Archives Nationales, – P. Bourgin ayant légué les documents qui lui restait après le don à Moscou, dont les lettres de Rosalie, classées par année par ses petits-enfants –, à Romans, à Grenoble, à Moscou, en Italie, etc.⁸⁷. Le *Cahier vert*, de son côté, est parvenu jusqu'à Pierre Gascar qui s'en est servi pour sa biographie du fils aîné, tandis que les lettres de Rosalie ont été retranscrites par la Société des Amis de Rosalie et Marc-Antoine Jullien sous l'égide de Jean Sauvageon⁸⁸.

Ainsi, deux cartons sur quatre des Archives Nationales renferment les 975 lettres rédigées de la main de notre épistolière, tandis que les deux autres contiennent divers papiers de famille. P. de Vargas souligne qu'on doit cette abondance de documents aux « malles bien fermantes et bien fermées » (P. de Vargas) dans lesquelles Marc-Antoine fils conservait scrupuleusement tous ses papiers et auxquelles sa mère fait référence à quelques reprises dans ses lettres, preuve de l'importance qu'il leur était donnée⁸⁹. Pourtant, jusqu'à très

⁸⁵Il n'existe pas, à notre connaissance, de biographie de ce personnage. Voir Odile Krakovitch pour le portrait qu'elle en fait dans « Un cas de censure familiale : la correspondance revue et corrigée de Rosalie Jullien, 1789-1793 », *Histoire et Archives* n° 9, 2001, pp. 81-123.

⁸⁶Pierre de Vargas, « L'héritage de Marc-Antoine Jullien, de Paris à Moscou », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 301, 1995, pp. 409-431.

⁸⁷A.N., Fonds Jullien de la Drôme et Jullien de Paris (39AP) ; A.C. de Romans-sur-Isère, Fonds de la Société des Amis de Marc-Antoine et Rosalie Jullien, 61 S 8 ;

⁸⁸Voir Postface par Jean Sauvageon, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit.

⁸⁹Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 septembre 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 259 ; ou lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 11 août 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 386.

récemment, les originaux des lettres conservés avec le reste des papiers ne sont pour ainsi dire jamais mentionnés.

Car, en effet, il existe bien des originaux et, *de facto*, des lettres falsifiées.

2- Une correspondance censurée

Tout un destin de censures successives attend la correspondance au cours des siècles suivants. Marc-Antoine fils en est le principal instigateur. Dans son article *Un cas de censure familiale : la correspondance revue et corrigée de Rosalie Jullien (1789-1793)*, Odile Krakovitch a réalisé une étude comparative entre les deux versions principales de la correspondance⁹⁰. Elle a ainsi confronté la version publiée à la fin du XIX^e siècle d'après le *Cahier vert* auquel elle a également eu accès grâce à une copie réalisée par la Société des Amis de Rosalie et Marc-Antoine Jullien, avec les originaux conservés aux Archives nationales.

De là, elle a pu constater la mise en œuvre d'une « tactique censoriale » à l'origine d'une vision biaisée de Rosalie qui apparaît comme « fade et sentencieuse ». Entre ratures, paragraphes et parfois pages entières supprimées, corrections, ajouts et réécritures, le fils aîné déforme les lettres originales dans une tentative d'atténuation, de modération, et finalement d'affadissement, expliquant l'insuccès du *Journal d'une bourgeoise*.

La première censure opérée est celle des noms propres, pour une anonymisation de la correspondance. P. Gascar explique alors son parcours, depuis le legs par testament du *Cahier vert*, considéré comme une « relique [...], [s]'attachant peu [...] aux personnages sans noms et sans visages dont il était question dans ces pages, [s]'irritant des biffures, des rectifications ou plutôt des atténuations apportées par un annotateur inconnu », jusqu'à la découverte d'une lettre qui lui permet de faire le lien avec Édouard Lockroy et, de fil en aiguille, avec les Jullien⁹¹. « Dès lors, la famille Jullien, celle du XVIII^e siècle, m'accueille, non pas comme un intrus, un violeur de secrets, mais comme celui qui allait la rendre au jour,

⁹⁰ Odile Krakovitch, « Un cas de censure familiale : la correspondance revue et corrigée de Rosalie Jullien, 1789-1793 », *Histoire et Archives* n° 9, 2001, pp. 81-123.

⁹¹ Pierre Gascar, *L'Ombre ...*, op. cit., p. 322.

après cette longue période d'obscurité à laquelle elle s'était elle-même, en partie et bien injustement, condamnée »⁹².

La disparition des noms propres est loin d'être la seule atteinte au texte originel. Les silences de nos sources sautent aux yeux et supposent des destructions postérieures, dues soit aux descendants de la famille, soit aux Jullien de la Révolution eux-mêmes : dans la lettre du 11 août 1797, Rosalie semble suggérer ce travail de destruction apparemment déjà enclenché :

« J'aurais préféré à garder ici ta petite malle, et ton papa aussi, cependant nous te l'enverrons mais je crains qu'elle ne te soit un embarras dangereux. Brûle bien des choses et pénètre-toi de cette pensée qu'en révolution ce qui est bon aujourd'hui est mauvais demain et qu'il faut ne pas recueillir si scrupuleusement les jeux de son imagination quand on a autant de facilité et de penchant que toi à tout écrire et à tout conserver »⁹³.

Dangereux, certains documents contenus dans ces malles, si précieuses pour l'historienne, ne peuvent que porter préjudice à un ancien Montagnard robespierriste tout juste sorti de prison, d'où le conseil de brûler ce qui peut l'être.

O. Krakovitch recense en outre plusieurs types de censure subies par le *Cahier vert* soumis à la plume sévère du fils⁹⁴. Tout d'abord, une censure des idées politiques de sa mère qui pourtant en avait beaucoup. À nouveau, le jeu de l'anonymat intervient, oblitérant les noms propres : peut-être voulait-il ainsi protéger les puissants de son temps (1829) ? Ou peut-être ne voulait-il pas faire étalage de l'enthousiasme de ses père et mère qu'il considère après coup comme trop passionnés ?

Les autres types de censure employés sont la censure de « l'alliance du sabre et du goupillon », des idées sur la lutte des classes et des jugements portés contre les hommes de la Révolution⁹⁵. Par là, Marc-Antoine fils censure son enthousiasme et ses « jugements à l'emporte-pièce » (O. Krakovitch) qui pourraient être mal reçus à l'époque de Charles X et de Louis-Philippe. C'est à l'été 1792 que la plupart des modifications semblent être opérées. À partir de cette date, la censure se porte sur d'autres noms encore, en particulier Robespierre et les Montagnards, Pétion et les Girondins. La Fayette possède un système d'anonymisation bien rodé : soit les passages où il est mentionné sont tout bonnement supprimés, soit ils sont réécrits, Marc-Antoine remplaçant, par exemple, dans une lettre de

⁹²*Ibid.*

⁹³Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 11 août 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, *op. cit.*, p. 386.

⁹⁴Odile Krakovitch, « Un cas de censure familiale ... », *op.cit.*, p. 101 et suiv.

⁹⁵« L'alliance du sabre et du goupillon » renvoie à l'alliance qui existe entre l'armée et l'Église.

mai 1792, le qualificatif de « héros » par le simple titre de « général ». Il tente ainsi de modérer l'admiration ou la haine que Rosalie lui porte tour à tour par l'« introduction de formules vagues et passe-partout » (O. Krakovitch).

De même, il censure ses opinions extrémistes et babouvistes. La volonté de Rosalie de comprendre le peuple et sa colère est atténuée et finit par ne plus être perceptible. Ses velléités de vengeance, ses idées sanguinaires et terroristes, « prises de position trop engagées, trop peu féminines », sont étouffées sous l'encre des ratures pour une correspondance plus consensuelle.

Enfin, Marc-Antoine va jusqu'à censurer l'expression de la vie privée et des sentiments : la famille, Auguste, leur petit chien, le temps qu'il fait... Tout cela est jugé comme appartenant au domaine de l'intime et de l'émotion, donc au domaine féminin qui n'a que peu d'intérêt. De fait, les premiers et derniers paragraphes sont souvent tronqués. Le thème de la vie privée est déjà très présent dans nos relevés grâce, sans doute, à la version d' A. Duprat, mais le serait d'autant plus sans cette censure qui bride les lettres provenant du *Cahier vert* et qui constituent une petite partie de notre échantillon⁹⁶.

Par contre, il ne censure pas la morale philosophique et politique et y répond même en commentaires dans les marges du *Cahier*, au détriment des touches d'humour, des moments de bonheur, des références au coût de la vie, etc., qui sont oblitérés, dans une lutte constante, semble-t-il, entre exaspération et élans filiaux teintés d'admiration pour ses analyses et ses prédictions qui font que, sous une partie des ratures, le texte d'origine demeure lisible, comme pour ne pas attenter à son autrice.

Il s'agit donc d'une censure de deux natures, politique et personnelle, et d'un processus également en deux temps : d'abord suppression des passages indésirables avant le travail du copiste employé pour retranscrire, dans le *Cahier vert*, les centaines de lettres accumulées ; puis corrections, ratures et rajouts, avec, finalement, une phase de jugements et de commentaires dans les marges, propres à devenir des notes dans la version éditée, pour une censure privée d'une correspondance longtemps marquée par l'initiative d'un fils encore affecté par le passé trente-sept ans après, ainsi que d'une réelle volonté d'oubli après 1793.

Signalons enfin un dernier type de remaniement subi par nos sources, cette fois beaucoup plus conscient puisque réalisé dans une démarche scientifique qui n'avait pas

⁹⁶Voir annexe 2 Thèmes : vie privée pp. 13-14.

pour but de dénaturer la correspondance originelle : il s'agit des coupes effectuées par A. Duprat pour l'édition de 2016 qui, déjà imposante, ne contient ni la totalité des lettres ni l'intégralité du texte de celles-ci faisant partie du florilège constitué pour la publication. À nouveau, les premiers et derniers paragraphes sont souvent tronqués, ainsi que nombre de passages à l'intérieur même du corps de la lettre.

Les raisons de ces coupures sont nombreuses, la principale, comme le souligne N. Pellegrin, est la conséquence des contraintes éditoriales⁹⁷. Par ailleurs, des choix ont été faits, certains extraits ayant sans doute été jugés plus pertinents que d'autres, tandis que Rosalie ayant eu tendance à se répéter d'une lettre à l'autre, des dispositions ont pu être prises pour pallier une potentielle lourdeur du texte. Malgré tout, nous faisons face à des sources retouchées, retravaillées suivant des attentes diverses que nous avons tenté d'explicitier avant de pénétrer dans le vif du sujet de notre enquête.

III- L'écriture épistolaire, une écriture féminine ?

A- Une affaire de femmes

À partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, les femmes investissent le champ de l'épistolaire pour des échanges qui se multiplient, grâce notamment au développement des liaisons postales au cours des années 1640⁹⁸. Les lettres de Mme de Sévigné à sa fille, partie rejoindre son mari pour s'installer à Grignan en 1671, font partie, à cette époque et encore de nos jours, des plus célèbres correspondances existantes à laquelle Rosalie fait elle-même référence à quelques reprises au sein de sa propre correspondance. Elle écrit par exemple, le 29 septembre 1803, dans une lettre à Marc-Antoine Jullien fils : « Pour Mme de Sévigné, je trouve bien hardi qu'on ait osé en faire un extrait. Il n'y a rien à supprimer de cette charmante femme, il faut l'avoir tout entière. 99 ». ».

⁹⁷Nicole Pellegrin, review de Rosalie Jullien, « *Les affaires d'État sont mes affaires de cœur* ». *Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution, 1775-1810*. Présentées par Annie Duprat, Paris, Belin, 2016. Pour *H-France Review*, vol. 17, octobre 2017, n° 188.

⁹⁸Françoise Simonet-Tenant, *Aperçu historique de l'écriture épistolaire : du social à l'intime*, Armand Colin, « Le français aujourd'hui », 2004/4 n° 147, p. 35 à 42.

⁹⁹Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 29 septembre 1803, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 497.

Les épistolières, au cours du XVIII^e siècle, se multiplient et se révèlent nombreuses à prendre la plume. On peut ainsi citer Julie de Lespinasse, Mme du Deffand ou Mme d'Épinay pour les plus connues¹⁰⁰. Un peu moins connue pour sa part, ses lettres n'ayant été redécouvertes, retranscrites puis rééditées que récemment, Rosalie Jullien fait partie, au côté de Mme Roland, des épistolières incontournables de la fin du XVIII^e siècle et de la période révolutionnaire.

Cette entrée des femmes dans le champ épistolaire se révèle cependant à double tranchant, puisque, comme le souligne Françoise Simonet-Tenant, il existe une ambiguïté de l'écriture épistolaire féminine perçue comme « véritable reconnaissance d'un don féminin ou assignation à résidence des femmes dans ce que beaucoup d'épistoliers eux-mêmes considéraient comme un " en-dessous " de la littérature »¹⁰¹. L'épistolaire devient le lieu où sont reléguées les femmes qui veulent écrire, l'écriture de lettres ne nécessitant pas, d'après un certain nombre de contemporains, de grandes compétences littéraires. C'est ainsi que le genre épistolaire peut devenir une affaire de femmes, un genre féminin que pratiquent les hommes, mais seulement parmi bien d'autres genres littéraires, qui eux leur sont réservés. Christine Planté traduit en effet cette échelle de valeurs entre les différents genres littéraires au bas de laquelle nous retrouvons l'écriture épistolaire :

« C'est bien par rapport à la littérature que l'épistolaire est dit féminin, relativement à d'autres genres qui ne le seraient pas ou le seraient moins. Situé au bas de la hiérarchie, en tout cas à la périphérie de la sphère littéraire, il n'y est admis que de façon problématique, et apparaît un peu comme la littérature de ceux ou de celles qui n'écrivent pas ou ne devraient pas écrire »¹⁰².

Celles qui ne savent pas écrire, pas de la vraie littérature du moins, sont les femmes qui, si elles s'avèrent douées en tant qu'épistolières, ne le sont que vis-à-vis de cette hiérarchie qui fait de l'écriture épistolaire le genre le moins bien considéré de la littérature. Pourtant, il n'est pas qu'une affaire de femmes.

¹⁰⁰Julie de Lespinasse, *Correspondance entre Mademoiselle de Lespinasse et le comte de Guibert*, Paris, Calmann-Lévy, 1906 ; Mme du Deffand, *Correspondance complète de la marquise du Deffand avec ses amis le président Hénault, Montesquieu, d'Alembert, Voltaire, Horace Walpole*, Genève, Slatkine Reprints, 1989 ; Mme d'Épinay, *Mémoires et correspondance de Mme d'Épinay*, Paris, Hachette BnF, 2012.

¹⁰¹Françoise Simonet-Tenant, *Aperçu historique...*, *op. cit.*

¹⁰²Christine Planté (dir.), « Introduction », in *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Champion, 1998, p. 13, (lu dans Brigitte Diaz, *L'Épistolaire au féminin : Correspondances de femmes (XVIIIe-XXe siècle)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2017, p. 214.)

B- Les hommes aussi écrivent des lettres

Si les femmes sont parvenues à se faire une place en tant qu'épistolières au point qu'on puisse qualifier le genre épistolaire de genre féminin par excellence, il serait faux de croire que ces écrits leur soient exclusivement réservés.

D'après les recherches menées par Cécile Dauphin et Danièle Poublan sur les gravures présentes dans les manuels du XIX^e siècle, siècle de diffusion de l'épistolaire dans le domaine de l'écrit, le genre épistolaire n'est pas, en effet, réservé qu'aux femmes, au contraire, bien que le XVIII^e siècle, siècle durant lequel l'écriture épistolaire se tourne vers l'intime, soit déjà passé par là¹⁰³. Cette étude iconographique nous apprend que les hommes ne sont pas en reste quand il s'agit de tenir une correspondance. Proportionnellement, ils apparaissent même plus fréquemment que les femmes, la plume à la main, sur les gravures agrémentant les manuels épistolaires. C. Dauphin et D. Poublan expliquent cette tendance :

« Dans les gravures des manuels, l'épistolaire féminin se construit en opposition presque terme à terme avec les images masculines : les épistoliers sont plus souvent représentés que les épistolières ; alors que chez les femmes la lecture l'emporte sur l'écriture, chez les hommes tous écrivent, aucun ne lit ; l'homme qui écrit a tous les attributs du sérieux tandis que la femme est vouée à la légèreté ; dans le domaine amoureux, c'est l'homme qui déclare sa flamme ou qui accorde la main de sa fille »¹⁰⁴.

En outre, l'activité épistolaire se pratique à deux, impliquant un émetteur et un destinataire qui échangent continuellement de rôle. Ainsi, l'épistolière ne se contente pas d'écrire des lettres, elle en reçoit, et quand elle écrit, le plus souvent elle le fait en réaction à une lettre reçue. Derrière ces lettres reçues, se cachent de fait des correspondantes certes, mais aussi des correspondants. Car si les réseaux féminins existent, les femmes ne se bornent pas à écrire à leurs semblables¹⁰⁵.

C'est ainsi que Julie de Lespinasse correspond avec Guibert, Mme du Deffand avec Voltaire et Montesquieu, tandis que les hommes s'écrivent entre eux, faisant naître des correspondances célèbres.

¹⁰³Cécile Dauphin et Danièle Poublan, « Les stéréotypes de l'épistolière à l'épreuve des gravures (France, XIX^e siècle) », dans Brigitte Diaz, *L'Épistolaire au féminin...*, op. cit., pp. 65-78.

¹⁰⁴*Ibid.*, p. 73.

¹⁰⁵Marie-Claire Hooch-Demarle, « Correspondances féminines au XIX^e siècle. De l'écrit ordinaire au réseau », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 35 | 2012.

Dans le cas qui nous intéresse, notons que Rosalie a pour correspondants privilégiés trois hommes, son mari et ses fils. Ces mêmes hommes lui répondent, lui écrivent de leur propre initiative et, ainsi, font vivre leur commerce. Ainsi peut-on lire, dans une lettre à Marc-Antoine fils en date du 24 février 1794 :

« Voilà, cher enfant, quatre lettres de toi éparses sur ma table, reçues toutes hier et toutes de La Rochelle. Fais-moi le plaisir de me dire si c'est en recevant les miennes que tu te plains de leur rareté car ma marche est régulière. Le n° en tête te met à portée de juger ce qu'il t'en manque et comme j'en fais note ici, je vois que je ne suis pas plus de quatre ou cinq sans t'écrire »¹⁰⁶.

On comprend par cette réponse de Rosalie à son fils que celui-ci, en voyage dans l'ouest pour le compte du Comité de Salut public, déplore la rareté supposée des lettres de sa mère, alors que selon celle-ci, elle lui écrit en moyenne deux fois par semaine. Il apparaît que ses lettres se perdent en route, ralentissant le rythme de leurs échanges, raison à l'origine du mécontentement de Marc-Antoine qui apprécie autant de recevoir des lettres de sa mère que celle-ci apprécie de lui en écrire. Ce reproche du fils prouve bien que le commerce qu'il entretient avec sa mère est important pour lui, qu'il attend invariablement ses lettres et qu'il va même jusqu'à se plaindre auprès de cette dernière s'il n'en reçoit pas pendant une trop longue période.

Ainsi, le genre épistolaire n'est pas qu'une affaire de femmes, bien qu'à partir de la seconde moitié du xvii^e siècle, elles investissent ce champ littéraire qui, avant d'être un genre à proprement parler, est un *medium* de communication qui se répand, jusqu'à devenir le lieu où se développent des échanges aux sujets variés, entre diffusion d'idées et échanges ordinaires sur le cours quotidien de la vie.

IV- La lettre : de l'intime à la diffusion d'idées

Lettre privée et intime, lettre privée mais pouvant être lue à haute voix entre proches, lettre polémique, lettre ouverte... Tous ces types de lettres existent. Toutefois, ils ne répondent pas aux mêmes objectifs et ne sont pas écrits de la même façon. Le style, le ton, le sujet diffèrent selon que la lettre a pour vocation d'être lue par un membre de la famille ou par

¹⁰⁶Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 24 février 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 285-286.

une audience bien plus large, tel que le lectorat d'un journal. Tout dépend l'usage qui est fait de la lettre à un moment donné, du but que l'émetteur lui confère et de son destinataire.

A- Écrire pour quoi ?

1- Théorisation de la lettre

L'écriture épistolaire possède une longue tradition qui témoigne des différentes fonctions qu'a eu à revêtir la lettre au fil des siècles¹⁰⁷. D'abord réservée à des échanges diplomatiques ou religieux avant de devenir vecteur des idées de son temps à la Renaissance, la lettre devient finalement le lieu d'une écriture de soi au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles, alors que la lettre mondaine évolue vers une écriture de l'intime. La lettre s'avère en outre être bien difficile à définir.

Dans son « Aperçu historique de l'écriture épistolaire », Françoise Simonet-Tenant pointe cette difficulté théorique vis-à-vis de cet « objet complexe » qu'est la lettre :

« La lettre, ce petit rectangle de papier si commun et ordinaire, se révèle rebelle à la définition. Aux yeux d'un contemporain, la lettre, quand elle n'est pas message administratif, est volontiers associée à l'expression autobiographique voire intime du locuteur. Cette conception s'impose cependant tardivement dans l'évolution historique de la lettre »¹⁰⁸.

La dimension intime où l'épistolier ou l'épistolière parle de ses sentiments n'est pas une fonction intrinsèque de la lettre. Celle-ci n'est même pas vouée, de façon absolue, à être expédiée, puisque la lettre, en tant que genre littéraire, peut être purement fictive, comme dans les romans épistolaires qui fleurissent au XVIII^e siècle et dont *Julie ou la nouvelle Héloïse* de Rousseau et *Les Liaisons dangereuses* de Laclos sont deux exemples.

¹⁰⁷Françoise Simonet-Tenant, *Aperçu historique...*, op. cit.

¹⁰⁸*Ibid.*

Cependant, bien que fictives, ces lettres conservent l'illusion d'avoir été écrites pour être envoyées : la lettre possède alors ses codes, une mise en page qui lui est propre et qui permet de la différencier d'autres formes d'écrits. Mais elle demeure complexe à théoriser :

« Que serait une définition minimale de la lettre ? Texte pour abolir l'absence et la distance par le canal de l'écriture ? Texte qui se caractérise par une communication différée et par un espace d'échange supposant une double énonciation (que les lettres aient été véritablement expédiées ou non, que l'émetteur et le destinataire soient réels ou fictifs, l'échange entre ces derniers constitue le premier plan de l'énonciation tandis que la totalité de l'échange lue ou reçue par un tiers - le public, vous, moi - en constitue en effet le second) ? »¹⁰⁹.

Françoise Simonet-Tenant propose ainsi quelques pistes pour définir ce qu'est la lettre, sans pour autant parvenir à un résultat qui réussisse à recouvrir tous les avatars que ce type d'écrit peut prendre.

2- La lettre dans la correspondance de Rosalie Jullien

Quelle définition Rosalie donne-t-elle alors à ses lettres ? La correspondance de notre épistolière est bel et bien constituée de lettres destinées à être envoyées puis lues par un destinataire. Il n'est donc pas question ici d'écriture fictive, bien que Rosalie explore parfois des genres et des registres différents à l'intérieur de ses lettres, nous y reviendrons.

À quelques exceptions près, celles-ci sont également toutes destinées à n'être lues que par un correspondant unique, en témoigne notre synthèse des correspondants¹¹⁰. Quatre lettres seulement échappent à cette règle. Il s'agit, d'une part, des trois lettres rédigées à l'attention de ses deux fils, tous deux en voyage auprès des armées d'Italie : cette double destination s'explique peut-être par son incertitude à savoir où leur écrire, d'où l'absence d'adresse, qui la pousse à écrire « de provision », c'est-à-dire d'avance, ne sachant pas où ils se trouvent¹¹¹. Venant d'apprendre que son aîné a une nouvelle fois été emprisonné, premières nouvelles qu'elle reçoit depuis plusieurs semaines, la précipitation la pousse sans doute aussi à n'écrire qu'une seule lettre à ses fils qu'elle espère leur faire parvenir rapidement :

¹⁰⁹*Ibid.*

¹¹⁰Voir annexe 10 p. 34 et annexe 11 p. 35.

¹¹¹Lettre à Auguste et Marc-Antoine Jullien fils, 20 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 429-432 ; Lettre à Auguste et Marc-Antoine Jullien fils, 30 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 440-442 ; Lettre à Auguste et Marc-Antoine Jullien fils, 8 juin 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 442-444.

« Nous avons été vingt-deux jours sans recevoir de vos lettres. Celles de Rome et de Florence ne nous sont pas parvenues, mais je crois avoir reçu tout ce que tu nous as expédié de Naples. Ta dernière lettre de cette belle ville est du 20 germinal [9 avril] et nous annonçait ton arrestation. Enfin, mon ami, nous avons reçu hier ta lettre de Pise du 15 floréal [4 mai], qui nous a rendu la vie, la joie, le sommeil, le repos » (lettre du 20 mai 1799).

Ce cas bien précis est donc motivé par la nécessité d'écrire vite pour être lue tout aussi rapidement.

D'autre part, et dans la période qui nous intéresse tout particulièrement, notre corpus ne comprend qu'une seule lettre qui ne vise pas un destinataire en particulier. Car si les lettres adressées à Marc-Antoine et Auguste demeurent dans le cadre familial, la lettre sous forme de minute calligraphiée datée de 1790 et adressée à un journal patriotique de Romans, sort de la sphère privée¹¹². Il s'agit en effet d'une lettre ouverte, support des opinions de notre épistolière en faveur de la Révolution. Elle est alors vouée à être publiée puis lue par le lectorat du journal romain, bien que Rosalie nie une quelconque volonté d'être publiée : « Ma lettre ne vaut pas la peine d'y être insérée, mais, sur ce, je vous prie, faites un petit article patriotique qui soutienne et encourage les braves citoyens de Romans ». En réalité, Rosalie fait sans doute preuve d'une fausse modestie, comme le suppose L. Parker, car en prétendant ne pas s'attendre à être publiée, sa lettre a plus de chances encore de l'être que si elle en avait explicitement fait le vœu¹¹³.

Ainsi, Rosalie écrit presque exclusivement des lettres privées, vouées à n'être lues que par le correspondant à qui elle s'adresse ou, tout au plus, par quelques personnes de l'entourage, la lettre étant souvent partagée entre proches par une lecture à haute voix. Toutefois, l'épistolière semble s'être également essayée aux lettres ouvertes, support privilégié de la transmission d'idées.

B- La lettre comme vecteur d'idées

La correspondance, échange suivi de lettres, prend au XVIII^e siècle une dimension plus intime et permet aux sentiments, domaine souvent réservé aux femmes, de s'exprimer.

¹¹²Minute calligraphiée d'une lettre ouverte de Rosalie Jullien à un journal patriotique de Romans, 1790, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 60-63.

¹¹³Lindsay A.H. Parker, « Family and feminism in the French Revolution : the case of Rosalie Ducrollay-Jullien », *Journal of women's history*, 24, n°3, fall 2012, pp. 39-61.

S'établissent alors des échanges épistolaires où se développent une sensibilité et une intimité sentimentale et spirituelle qui n'existaient pas jusque-là. La lettre oscille de fait entre l'usage quotidien d'une « écriture "ordinaire" » et une recherche d'un style littéraire, « car dans la lettre, l'invention de soi passe par l'invention d'un style. »¹¹⁴. La lettre en tant qu'écriture de l'intime n'en est pas moins un genre littéraire qui demande à l'épistolier de se forger un style, d'acquérir des compétences pour communiquer des faits quotidiens en même temps que des idées politiques, résultat de ses années d'évolution jusqu'au siècle des Lumières, « siècle des correspondances » (F. Simonet-Tenant). Tout comme les correspondants peuvent être nombreux, les sujets abordés se révèlent divers et demandent à l'émetteur de savoir écrire autant sur des banalités que sur l'actualité, tout en étant capable d'exposer ses opinions.

Rappelons que « la lettre, ce peut être la lettre privée voire la lettre intime qui cultive l'implicite ou, tout au contraire, la lettre polémique soutenue, moyen simple de porter le débat devant le public. Le maquis même des lettres privées est si touffu que nombreux ont été les théoriciens du style épistolaire à établir leur classification »¹¹⁵.

F. Simonet-Tenant distingue alors la lettre privée, voire intime, dans laquelle s'expriment les sentiments, les faits et questions privés qui ne regardent que le destinataire, de la lettre polémique, support d'idées propres à faire naître un débat sur la scène publique. Elle note néanmoins que les lettres privées ne se fondent pas sur un modèle unique et qu'il en existe de plusieurs types.

En ce qui concerne la correspondance de Rosalie Jullien, nous émettons l'hypothèse qu'il existe également des lettres hybrides, entre lettre privée et lettre polémique.

Si les lettres de Rosalie n'admettent, le plus souvent, qu'un seul destinataire, avec qui elle échange sur des sujets privés, une majorité d'entre elles sont en même temps le support d'idées, d'opinions, de réflexions qui dépassent la sphère privée.

La lettre, chez Rosalie, devient le lieu de discussions, parfois de débat, pour des sujets relevant des affaires publiques, et plus particulièrement du domaine politique. Elle n'hésite pas à donner son opinion, comme nous le verrons à de multiples reprises, ou à demander celle de ses correspondants, tel le 2 août 1791, quand, dans une lettre à son fils, elle demande l'avis de son mari sur la fin de l'Assemblée et le schisme politique :

¹¹⁴Brigitte Diaz, *L'Épistolaire au féminin...*, op. cit., avant-propos.

¹¹⁵Françoise Simonet-Tenant, *Aperçu historique...*, op. cit.

« Je ne veux plus parler politique ; avant de la quitter, dis-moi donc ce qu'ont fait les amis de la Constitution de Romans. La bannière des Feuillants en réunira un grand nombre, si l'on n'éteint pas promptement ce schisme politique. Je voudrais, pour tout au monde, entendre les oracles de mon Apollon [son mari] sur tout ceci ; dis-moi et recueille ses moindres mots »¹¹⁶.

Bien qu'elle semble avoir son avis sur la question, elle n'hésite pas à demander à Marc-Antoine père ce qu'il en pense, pour favoriser des échanges nourris par les débats qui agitent l'opinion de cette époque.

Se côtoient alors considérations d'ordre privé et réflexions politiques, souvent dans une seule et même lettre¹¹⁷ : si les thèmes présents dans ses lettres sont nombreux (un peu plus d'une quinzaine) et se révèlent très différents, de la santé à la morale politique, en passant par l'éducation et la guerre, ils ont surtout tendance à cohabiter, n'étant parfois séparés les uns des autres que par un saut de paragraphe ou par un simple changement de phrase. Ainsi, l'écriture épistolaire, en tant qu'écriture de soi, n'empêche-t-elle pas la transmission d'idées, et ce même dans une correspondance familiale, à l'image de la correspondance de Rosalie Jullien.

La correspondance de Rosalie Jullien est donc une correspondance familiale qui, comme nous l'avons rapidement vu et comme nous le verrons plus en détail, tend à maintenir le lien entre les différents membres de la famille alors que rares sont les moments, pendant la Révolution du moins, où toute la famille est réunie. Les lettres que Rosalie écrit sont principalement des lettres privées, en-dehors de la lettre ouverte envoyée au journal patriotique romain de 1790, ainsi que les lettres visant à prouver l'innocence de son fils alors que celui-ci est emprisonné. Les destinataires sont tous de la famille qui, si certaines sont lues en commun avec d'autres proches ou des amis, n'ont pas vocation à être rendues largement publiques. Pas immédiatement, tout au moins.

De l'intime au public, de l'écriture de soi à l'écriture d'un quotidien rythmé par la Révolution, la correspondance de notre épistolière se construit et s'affirme de 1775 à 1792. Mais si la première lettre connue date de 1775, c'est en 1785 qu'elle connaît un tournant majeur pour l'avenir de ses échanges.

¹¹⁶Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 2 août 1791, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ..., op. cit.*, p. 64-65.

¹¹⁷Voir annexe 2 pp. 9-26.

Chapitre 2 : Premières séparations et écriture de soi

Écrire sur soi n'est pas un exercice facile. L'écriture épistolaire « c'est aussi une scène, un “ théâtre intime ” (Jürgen Siess) où l'on s'expose devant le regard de l'autre, convoqué tout exprès pour assister à ce spectacle. [...] C'est là un paradoxe de la correspondance, où l'on s'adresse à l'autre pour se trouver soi-même »¹¹⁸. Il s'agit d'un apprentissage qui se fait au fil des lettres et que les premières séparations qui interviennent dans la famille Jullien favorisent. Rosalie se fait guide et conseillère pour ses enfants qu'elle initie aux enjeux du commerce épistolaire. Pourtant, l'écriture n'est pas une donnée stable : elle évolue avec celui qui tient la plume, lui-même influencé par les changements qu'il rencontre dans sa vie. C'est pourquoi, bien qu'expérimentée, l'écriture de notre épistolière s'étoffe au contact de la Révolution qui marque à la fois un tournant aussi bien dans la vie de la famille que dans les échanges entre ses membres.

I- Une famille divisée

A- S'écrire pour déjouer l'absence

¹¹⁸Brigitte Diaz, *L'Épistolaire au féminin...*, op. cit., p. 9.

La correspondance de Rosalie Jullien telle que nous la connaissons, c'est-à-dire aussi abondante à l'égard de son mari et, surtout, de son fils aîné, prend ses origines lors de l'année 1785 qui marque un tournant pour les Jullien. En effet, cette année-là, la famille connaît une séparation, la première d'une longue liste, justifiant la nécessité de s'écrire.

En 1785, les Jullien se divisent une première fois pour une durée de deux ans¹¹⁹. Le père suit Marc-Antoine fils à Paris afin que celui-ci puisse poursuivre son éducation au collège de Navarre, où Bernard, le frère de Marc-Antoine père, est professeur, puis au collège de Montaigu, après avoir connu une mauvaise expérience auprès des Jésuites de Lyon¹²⁰. Là, Jullien père et fils s'installent, dans un premier temps, dans un appartement du quartier des Écoles, avant de déménager rue Saint-Jacques où le reste de la famille les rejoint définitivement en 1787 et où ils demeurent durant la Révolution.

Quant à Rosalie, elle reste vivre à Pizançon avec Auguste encore trop jeune pour intégrer un collège parisien. Elle prend alors en charge son éducation, lui faisant tenir un journal et lire ceux écrits par Marc-Antoine avant lui¹²¹.

De cette séparation de deux ans naissent les premiers échanges entre Rosalie et son fils aîné ainsi qu'avec son mari.

Les premières lettres écrites par Rosalie après leur séparation datent des 20 et 29 septembre 1785 et introduisent la plupart des thèmes récurrents de la correspondance qui s'ouvre¹²². Entre joie et tristesse, Rosalie évoque tour à tour son éducation, qu'elle l'encourage à prendre au sérieux, sa morale qu'elle se fait un devoir de développer et d'entretenir, à l'instar de sa foi qu'elle espère prompte en lui rappelant « tout ce qu'[il doit] à l'Être suprême, pour [lui] avoir donné l'existence, pour [lui] avoir donné de bons parents, pour [l']avoir déjà comblé de faveur »¹²³. Elle met également l'accent sur la douleur de la séparation qui l'empêche de poursuivre ses lectures habituelles et ainsi sur l'importance du commerce qui se met en place entre eux et dont le but est de la tranquilliser :

« Mille grâces, mon bon Jules, de ta charmante petite lettre et de tous les détails de votre voyage. J'avais besoin de cela pour dormir des deux yeux. Imagine-toi, mon petit, que l'ennui m'a chassée de ma retraite, et que je suis venue tout exprès à la ville hier, pour être plus à

¹¹⁹Annie Duprat, *Dictionnaire SIEFAR : Rosalie Ducrollay*, 2018 [en ligne].

¹²⁰Pierre Gascar, *L'Ombre de Robespierre*, Paris, Gallimard, 1979, p. 22 et suiv. ; On peut se référer à Dominique Julia, *Les Collèges français, 16e-18e siècles*, Paris, IRNP, 1984.

¹²¹Pierre Gascar, *L'Ombre...*, *op. cit.*, p. 30.

¹²²Voir annexe 12 pp. 36-40 et annexe 13 pp. 41-45.

¹²³Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 29 septembre 1785, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, Paris, Calmann-Lévy, 1881, p. 5.

portée de recevoir ta lettre. [...] Car rien n'est intéressant pour moi, depuis votre départ. Je vais, je viens, avec une distraction ennuyée. Plus d'études ; des lectures peu suivies »¹²⁴.

Dans sa lettre d'octobre 1785, elle ajoute d'ailleurs que, désormais, sa santé dépendra des lettres qu'ils échangeront, un thème qui se révèle de plus en plus récurrent au fil des années passées à correspondre, alors que son fils s'absente de plus en plus longtemps et de plus en plus fréquemment :

« Tu m'as fait éprouver un grand chagrin, en me privant d'une lettre, hier. Souviens-toi, mon bon enfant, de la sensibilité de ta mère et épargne-lui les peines qu'il t'est possible de lui épargner. Il en est d'autres, dont il n'est ni en ton pouvoir ni au sien de la dispenser. Les tourments de l'absence sont assez durs, pour ne pas y ajouter ceux du silence. Si je continue à être accablée, comme je le suis, de votre absence, je ne sais pas ce que je deviendrai. Écris-moi, mon bon ami ; écris-moi souvent. Ma santé et mon repos dépendent de ton exactitude »¹²⁵.

Il s'agit de sa santé physique certes, Rosalie étant régulièrement sujette à des fièvres et à de l'agitation quand elle ne reçoit pas de nouvelles de son fils aîné, mais surtout, de la santé de son esprit et de son cœur, aisément tourmentés par ses silences.

En réalité, en dépit des nombreuses lettres échangées et de l'affection qui semble exister entre le fils et la mère, ainsi que de ses demandes répétées pour avoir plus de nouvelles de sa part, leur échange est ponctué de silences de son côté à lui, qu'on devine au travers des lettres de Rosalie où perce l'inquiétude et la frustration.

Toutefois, ces silences qu'elle déplore et pour lesquels elle forme des reproches paraissent davantage être dus à son mari, expliquant peut-être en partie des échanges moins abondants qu'avec Marc-Antoine fils. Déjà en 1785, alors que le père et le fils ne sont partis que depuis quelques jours, Rosalie est frustrée par les lettres courtes, presque de simples mots, que lui adresse son époux. Elle doit alors user de stratagèmes pour l'obliger à lui écrire :

« Je te prie, mon bon Jules, de faire tes lettres de manière que ton papa n'y puisse pas mettre un mot. Quand il se verra contraint à prendre une nouvelle feuille de papier, il la remplira, j'en suis sûre ; et toi, mon bon ami, remplis complètement les tiennes »¹²⁶.

¹²⁴Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 septembre 1785, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 1.

¹²⁵Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, octobre 1785, dans Pierre Gascar, *L'Ombre...*, op. cit., p. 36.

¹²⁶Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 septembre 1785, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 3.

On entrevoit également des préoccupations familiales, peut-être un éloignement des époux Jullien, une indifférence du mari envers sa femme, introduisant le grand thème de la vie privée, premier pilier de la correspondance de Rosalie Jullien.

B- Recréer l'intimité familiale

1- Avec le fils

Ces premières lettres nous dévoilent d'autres pans de la vie privée des Jullien, propres

à retisser le lien qui unit la mère et le fils à travers l'écriture épistolaire. Il s'agit d'en apprivoiser les codes afin de faire perdurer les liens familiaux malgré la distance.

Cette proximité passe notamment par le ton de ces premiers échanges qui recrée l'espace intime à l'intérieur des quelques pages que contiennent les lettres de Rosalie. Celle-ci n'hésite pas à utiliser le surnom donné à Marc-Antoine, qu'on appelle Jules, en référence à son patronyme, autant par affection que pour le différencier de son père. Souvent, le surnom ne vient pas seul et est accompagné de qualificatifs tendres tels que « mon bon Jules » ou bien « mon cher Jules », à côté des autres expressions affectueuses qu'elle utilise telles que « mon bon ami » ou « mon cher enfant ».

Mais l'on comprend qu'au-delà de l'affection contenue dans le surnom, Jules est en réalité le nom utilisé habituellement pour parler de l'aîné des enfants Jullien, Rosalie s'en servant pour le nommer dans les échanges qu'elle a avec son mari ou avec ses amis. Dans une lettre de 1780 adressée à Mlle Tiberge, une amie de Rosalie, celle-ci écrit : « Ses petites idées sont bornées et sans suite, mais voilà tout ce qu'on a à l'âge de votre serviteur Jules »¹²⁷. Marc-Antoine fils lui-même utilise ce surnom pour signer cette même lettre : « Je suis ma bonne amie votre serviteur. Jules Jullien, adieu ma bonne amie je vous aime beaucoup »¹²⁸.

L'intimité de la vie familiale est également recréée grâce au tutoiement dont use Rosalie pour s'adresser à son fils et qu'elle conserve tout au long de la correspondance, hormis quand elle est contrariée et qu'elle souhaite lui faire des reproches. C'est ce qui se produit par exemple le 20 octobre 1791, quand Jules, resté seul dans le Dauphiné auprès d'une de

¹²⁷Lettre à Mlle Tiberge, 1780, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ..., op. cit.*, p. 21.

¹²⁸*Ibid.*

ses tantes, annonce à ses parents, par lettre, qu'il ne veut pas retourner étudier à Paris. Il considère la campagne comme plus propice à parfaire son éducation, puisqu'il envisage une carrière politique ou de littérateur, ce qui n'est pas du tout du goût des époux Jullien, surtout qu'en voulant défendre son point de vue, Marc-Antoine critique l'éducation reçue dans son enfance.

Nous possédons à la fois les réponses de Marc-Antoine père et de Rosalie. Le premier, tout en refusant le projet de son fils, essaie de trouver un terrain d'entente en lui proposant une éducation à domicile ou alors à l'étranger, tandis que Rosalie se fait plus dure, sans doute parce qu'elle est plus profondément touchée par les critiques de son enfant envers la manière dont elle l'a élevé¹²⁹. Nous pouvons en outre noter le changement de ton qui s'opère grâce à deux lettres datées du 20 octobre, l'une écrite avant la réception de la fameuse lettre qui met le feu aux poudres, et l'autre, écrite en réaction au projet décrit par Marc-Antoine dans la lettre que ses parents viennent de recevoir : Rosalie qui, dans sa première lettre, usait du tutoiement, passe brusquement au vouvoiement :

« Examinez-vous sérieusement, mon fils, et soyez de bonne foi avec vous-même. Peut-être que les trois mois que vous avez passés à Romans ont porté plus de préjudice à votre être moral, que les six années que vous avez employées, dans la capitale, à des exercices que vous regardez, dans votre sagesse, comme futiles. Et, dans cette sagesse insensé, vous rétorquez contre votre père un argument de Rousseau : "Un sage gouverneur doit commencer à soigner le physique," etc. Est-ce un reproche ? Est-ce une leçon ? Pauvre jeune homme ! »¹³⁰.

Le ton est acide, Rosalie est blessée et elle traduit son sentiment de trahison en mots, tout comme son fils a choisi de passer par l'écrit pour faire part de son projet d'émancipation à ses parents dont il craint certainement la réaction. Dans sa biographie de Marc-Antoine fils, Pierre Gascar écrit d'ailleurs que « tout se règle la plume à la main, dans la famille »¹³¹.

2- Avec le père

Quant à Marc-Antoine père, Rosalie se cantonne en général au vouvoiement. Les exceptions sont peu nombreuses, si ce n'est quand elle cherche à initier un rapprochement

¹²⁹ Lettre de Marc-Antoine Jullien père à Marc-Antoine Jullien fils, 20 octobre 1791, dans Pierre Gascar, *L'Ombre...*, op. cit., pp. 78-79 ; Lettre de Rosalie Jullien à Marc-Antoine Jullien fils, 20 octobre 1791, dans Pierre Gascar, *L'Ombre...*, op. cit., pp. 79-80.

¹³⁰ Lettre de Rosalie Jullien à Marc-Antoine Jullien fils, 20 octobre 1791, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 60-61.

¹³¹ Pierre Gascar, *L'Ombre...*, op. cit., p. 77.

parce que ses absences lui pèsent, surtout en temps de Révolution. C'est notamment le cas quand, le 19 juin 1792, elle lui écrit sentir que quelque chose se prépare pour le lendemain et qu'elle aimerait l'avoir auprès d'elle pour mieux comprendre ce qui s'annonce :

« Mon bon ami, que n'es-tu ici, je verrais par tes yeux, car je me tiendrais volontiers dans ma case ; mais l'envie de voir pour te rendre compte, et cet amour du peuple, fondé sur la véritable amour de la justice et de l'humanité, me donnent des sollicitudes pour lui si impérieuses et si fortes que je ne peux rester dans l'inaction, quand je le sens en danger »¹³².

Elle semble en outre justifier son attitude si enthousiaste, que son mari a tendance à réprover, par son absence. Car, s'il était là, elle s'en tiendrait à son rôle, à comprendre celui d'épouse et de mère vouée à demeurer dans l'espace privé que le tutoiement, intime, tend à reproduire.

Elle n'est néanmoins pas avare en mots tendres à l'égard de ce mari bien trop souvent absent à son goût :

« Faites encore des réflexions mon bien aimé. Je vous adore. Je ne veux que ce que vous voulez. Je n'estime la vie que pour vous aimer; j'ai une sensibilité tendre dont vous êtes le centre mais qui s'étend sur tout ce qui souffre »¹³³.

Par cette différence de ton, Rosalie construit une frontière entre le privé et le public à l'intérieur de ses lettres, recréant, comme pour Marc-Antoine fils, un espace intime, qui, dans l'espace restreint de la lettre, se matérialise sous forme de paragraphes distincts du reste de la missive : puisque la communication est gênée par la distance et par la brièveté que lui impose le format, Rosalie doit recourir à des stratagèmes littéraires ou typographiques, comme un changement de ton ou un saut de ligne, pour faire de sa correspondance le lieu où peut s'établir une nouvelle forme de proximité, à un moment où la famille est pour la première fois divisée.

II- Les prémices d'une correspondance abondante

A- Apprendre à écrire sur soi

¹³² Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 19 juin 1792, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 141.

¹³³ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 1er septembre 1789, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 49.

La première séparation, en plus de jeter les bases d'une correspondance qui s'échelonne sur près de vingt-cinq ans, notamment entre la mère et le fils aîné, marque le début d'une correspondance abondante que Rosalie appelle de ses vœux.

Il apparaît tout d'abord qu'entretenir un commerce épistolaire est fondamental pour celle-ci. Ainsi fait-elle de l'exercice de l'écriture de soi un fondement de l'éducation qu'elle prodigue à ses enfants, les poussant à tenir des journaux intimes durant leur enfance afin, sans doute, de les préparer à tenir, plus tard, des correspondances, avec les membres de la famille et avec leurs amis. En 1795, dans une lettre à Auguste, Rosalie, qui reproche à son plus jeune fils sa paresse quand il s'agit d'écrire, explique en effet, dans un retour réflexif sur son écriture et notamment sur celle des dix dernières années, les avantages qu'elle tire du commerce épistolaire :

« Dès les premières lignes, on voit que tu as envie de finir et la paresse étouffe, chez toi, ce plaisir de sentiment qui nous fait trouver des charmes dans le commerce de nos amis éloignés. Que de choses à leur dire, que de détails à leur faire ! En leur retraçant nos plaisirs, nous les leur faisons partager et nous en doublons les jouissances »¹³⁴.

À ses yeux, écrire est un bienfait autant qu'un plaisir, surtout quand il s'agit d'écrire à des proches pour leur partager son quotidien. Aussi ne comprend-t-elle pas la réticence d'Auguste à l'encontre de cet exercice, tout particulièrement quand son devoir, puisque écrire régulièrement et longuement à sa famille ou à ses amis est, pour Rosalie, un devoir, devrait le pousser à écrire à son frère, emprisonné depuis près d'un an :

« Pas une lettre pour ton frère depuis trois mois, quand tu sais qu'un de mes vifs désirs aurait été que tu lui donnasses des témoignages d'amitié. Pauvre malheureux, captif et malade ! Une longue lettre d'Auguste lui aurait fait plaisir. Un frère est un ami que donne la nature. Mon fils, ce ne sont pas ici seulement de simples omissions : c'est manquer à ses devoirs »¹³⁵.

Le reproche est palpable et la contrariété évidente. Alors, pour pallier ce peu de goût pour une activité qui lui donne, à elle, tant de plaisir, elle abreuve ses enfants de conseils pour un commerce épistolaire réussi.

B- Conseils d'une mère pour une correspondance réussie

¹³⁴ Lettre à Auguste Jullien, 25 août 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 331.

¹³⁵ *Ibid.*

Un bienfait, un plaisir, un devoir : toutes ces raisons font que Rosalie encourage ses enfants à rédiger leurs premières lettres très jeunes. Nous avons déjà mentionné la lettre à Mlle Tiberge que Marc-Antoine fils écrit en 1780, mais insistons maintenant sur le fait qu'il n'a alors que cinq ans, ce dont rend compte son style enfantin et quelque peu brouillon :

« Ma bonne amie Tiberge, je vous prie de venir nous voir. Nous sommes à la campagne dans un endroit charmant, nous y avons des prairies superbes, nous y avons de toutes sortes de fruits qui sont excellents, mon petit frère est très joli, il sait jouer à cache-cache, ma mère se cache et il la trouve tout de suite »¹³⁶.

En 1785, quand s'ouvre la correspondance entre le fils et la mère, Marc-Antoine n'a que dix ans et pourtant il se met à écrire régulièrement pour maintenir le lien avec la partie de la famille demeurée dans le Dauphiné. Notons en outre qu'il développe un goût pour l'écriture journalistique très tôt, goût que sa mère partage sans aucun doute¹³⁷.

De la même manière et comme il est coutume de le faire à cette époque, Rosalie fait la lecture des lettres de son fils au reste de la famille :

« Tes tantes et ton oncle se sont rassemblés à l'heure du courrier, et je leur ai communiqué ce que tu m'écris, avec des larmes de joie et d'attendrissement. J'ai, sur-le-champ, envoyé chez nos amis Miques, pour leur apprendre votre bonne arrivée et la bonne arrivée de ta lettre »¹³⁸.

Elle transforme ainsi la réception de ses lettres en un exercice de lecture pour Auguste qui apprend par là à attendre les lettres de son frère, peut-être dans le but d'ouvrir la voie à un futur commerce entre ses deux enfants : « Il a lu aujourd'hui ta lettre, et il s'y est vu nommé avec plaisir. Mon Dieu, ne l'oublie jamais ! Il croit que tu ne l'aimes pas, quand tu ne mets pas son nom en toutes lettres »¹³⁹. Ainsi essaie-t-elle d'exciter l'intérêt de ses fils pour les échanges qu'ils auront à entretenir et notamment celui qu'ils auront avec elle.

En réalité, Rosalie joue son rôle de mère. Brigitte Diaz souligne en effet que « c'est la mère, dans la famille, qui tient la plume de la correspondance privée, familiale et amicale.

¹³⁶ Lettre à Mlle Tiberge, 1780, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 20.

¹³⁷ Pierre de Vargas, « L'héritage de Marc-Antoine Jullien, de Paris à Moscou », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 301, 1995, voir le *Discours au roi* (1788), p. 416-417.

¹³⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 septembre 1785, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 2.

¹³⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 septembre 1785, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 3.

C'est elle aussi qui initie les enfants au courrier », tandis qu'elle peut suppléer à leur mari pour tenir les comptes ou tenir les registres familiaux en cas de nécessité¹⁴⁰.

Elle doit alors se faire préceptrice et guide pour ses fils qui échangent en tout premier lieu avec elle.

Quelques conseils émaillent alors leurs échanges, comme dans cette lettre du 8 novembre 1785 dans laquelle Rosalie fait des recommandations à son aîné pour la tenue de sa correspondance : « écris à ta chère Clarisse. Elle brûle d'impatience de recevoir une épître de son neveu. Écris à madame Nuquet, et je te pardonnerai une petite lacune dans notre commerce, en faveur de ces chères personnes »¹⁴¹.

Marc-Antoine étant trop jeune, et donc débutant dans l'art de correspondre, sa mère le conseille, le guide dans le choix de ses correspondants et dans la fréquence à laquelle écrire à chacun d'entre eux.

Ce faisant, elle espère lui apprendre ce qu'elle-même sait très bien faire, écrire des lettres, faculté qu'elle ne fait que prouver au cours des années révolutionnaires. Car du privé au public, elle se fait chroniqueuse de son temps, pour une correspondance qui change progressivement de but.

III- De l'écriture du quotidien à la chronique de son temps

A- Écrire son quotidien (1785-1789)

En décembre 1785, Rosalie annonce, dans une lettre, son arrivée à Paris. Elle passe ensuite beaucoup de temps à Mantes, auprès de son oncle, où, d'après A. Duprat, elle s'occupe d'affaires immobilières¹⁴². Nous n'avons pas eu directement accès à ces lettres des années pré-révolutionnaires mais nous savons qu'elles existent, à la différence des années 1777, 1778 et jusqu'en mars 1779 pour lesquelles notre épistolière se fait silencieuse. Nous pensons, comme le suggère Annie Duprat, que les lettres écrites au cours de ces deux années ont été perdues ou détruites, la majorité des lettres qui nous sont

¹⁴⁰ Brigitte Diaz, *L'Épistolaire au féminin...*, op. cit., p. 238 ; Isabelle Luciani, « De l'espace domestique au récit de soi ? Écrits féminins du for privé », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 35 | 2012.

¹⁴¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 8 novembre 1785, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 11.

¹⁴² Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 31.

parvenues étant adressées à son fils aîné qui, à cette époque, vivait avec elle à Pizançon. Ce qui n'est plus le cas à partir de 1785, et ce de façon régulière à partir de ce moment.

Cependant, dans un premier temps, Rosalie rejoint, avec Auguste, son mari et leur aîné à Paris où la famille s'installe pour une longue période dans un appartement de la rue Saint-Jacques, sur la montagne Sainte-Genève¹⁴³. Elle est accompagnée de la fidèle Marion, leur domestique depuis déjà de nombreuses années, puisque Rosalie la mentionne dès ses premières lettres¹⁴⁴. Elle traverse la Révolution au côté des Jullien.

Les lettres rédigées avant 1789 rendent compte des préoccupations de la vie privée de la famille. Déjà, en 1785, le ton et le style employés par Rosalie sont ceux de la vie quotidienne : les sujets, les questions, les nouvelles s'enchaînent, presque de façon décousue, comme si l'épistolière écrivait au fil de la pensée, style qu'elle nomme elle-même « *currente calamo* » (au fil de la plume), ou comme si la lettre était écrite bout par bout, petit à petit, au fur et à mesure que les interrogations se posent ou que des événements se produisent¹⁴⁵.

Les deux hypothèses sont sans doute vraies : nous évoquerons d'abord la première, davantage propre à la période pré-révolutionnaire.

Rosalie prend des nouvelles, en donne, rend compte des petits riens de la vie de tous les jours, se pose des questions qu'elle retranscrit sur papier, faisant que parfois, ses lettres traitent de thèmes variés, qui n'ont en commun que l'esprit qui les convoque¹⁴⁶.

Ainsi Rosalie évoque-t-elle successivement, dans sa lettre du 29 septembre 1785, la peine que lui cause la séparation d'avec son fils, l'importance de son éducation qui leur a demandé tant de sacrifices et au sujet de laquelle elle lui donne nombre de conseils, la nécessité d'être bon et vertueux auprès de son père et de ses camarades ; ceci tout en étant reconnaissant envers l'Être suprême pour tout ce qu'il lui a donné jusqu'à présent, avant de poursuivre avec les nouvelles de Romans, les vendanges qui ont eu lieu, les destructions à déplorer après les orages des derniers jours ; enfin, la petite fête qui a suivi et durant laquelle tous leurs amis ont bu à la santé de « M. Jules », prétexte pour une nouvelle leçon de morale sur l'importance d'être vertueux pour mériter un tel honneur¹⁴⁷.

Le quotidien semble alors surgir puis s'estomper pour réapparaître l'instant suivant, phrase après phrase, sous forme de bribes que l'émetteur donne à voir, à entendre ou à sentir à

¹⁴³ Pierre Gascar, *L'Ombre...*, *op. cit.*, p. 30.

¹⁴⁴ Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, voir note 1 p. 47.

¹⁴⁵ Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, p. 69.

¹⁴⁶ Voir annexe 2 pp. 9-26.

¹⁴⁷ Voir annexe 13 pp. 41-45.

son destinataire. Rosalie elle-même sollicite une telle abondance de détails de la part de son fils en lui demandant expressément :

« et toi, mon bon ami, remplis complètement les tiennes [ses lettres]. Tous les nouveaux objets qui frappent tes yeux doivent fournir des matériaux à ta plume. Parle-moi beaucoup de tes jeunes amis. Fais des portraits, entretiens-moi de leurs caractères, de leur esprit, de vos jeux, de vos conversations et, bientôt, de vos occupations »¹⁴⁸.

Pour elle, il s'agit, comme elle le dit dans sa lettre suivante, dans laquelle elle lui montre l'exemple, de « satisfaire [sa] curiosité »¹⁴⁹. La raison de cette curiosité est pour sa part toute simple : l'absence de l'autre demande à être comblée, les petits riens de la vie remplissant le vide de la séparation et apaisant la douleur d'être loin l'un de l'autre. Ainsi écrit-elle : « Mille grâces, mon bon Jules, de ta charmante petite lettre et de tous les détails de votre voyage. J'avais besoin de cela pour dormir des deux yeux »¹⁵⁰.

L'écriture du quotidien, fait pour rassurer en donnant l'illusion de la proximité autant que pour informer, doit cependant s'adapter quand celui-ci est bouleversé en 1789 par les événements révolutionnaires qui guident désormais la plume de notre épistolière.

B- Le tournant de la Révolution sous la plume de l'épistolière **(1789- 1792)**

1- L'entrée en Révolution

En 1789, Rosalie et ses fils vivent à Paris. Marc-Antoine Jullien père, quant à lui, fait des allers-retours réguliers, souvent accompagné de son aîné, entre la capitale et le Dauphiné où il demeure la majorité du temps¹⁵¹. C'est donc principalement à lui que notre épistolière écrit en ce début de Révolution, ainsi qu'à Marc-Antoine fils, bien que nous ne possédions que peu de lettres avant 1792.

¹⁴⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 septembre 1785, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 3-4.

¹⁴⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 29 septembre 1785, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 6.

¹⁵⁰ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 septembre 1785, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 1.

¹⁵¹ Voir annexe 4 p. 28.

C'est au cours de l'année 1792 que nous pouvons observer un échange régulier, presque journalier, entre, d'un côté, les deux époux, et, de l'autre, la mère et le fils. Deux raisons expliquent sans aucun doute ce changement de rythme : tout d'abord, Marc-Antoine fils, âgé de quatorze à seize ans, demeure la plupart du temps auprès de sa mère, ou, tout au moins, près de Paris, souvent à Pontoise, chez les Perroud, des amis des Jullien, et avec la fille desquels le jeune homme semble s'être lié¹⁵². *A priori*, durant les années 1790 et 1791, il échange davantage avec son père, avec qui il parle de l'actualité, qu'avec sa mère¹⁵³. Nous pouvons alors supposer que leurs échanges n'ont pas été nombreux, d'une part, et que, d'autre part, en raison de leur peu d'intérêt, du moins du point de vue politique, – la seule lettre que nous ayons, datée de Pâques 1790, ne traitant que de sujets banals –, Marc-Antoine ait préféré ne pas les conserver dans la partie de la correspondance qu'il prévoyait de publier. À moins, bien sûr, que nos sources ne nous aient pas donné accès à leurs échanges alors qu'ils existent effectivement.

La seconde raison, qui rejoint en partie la première, est qu'à partir de 1792, les événements s'accroissent, alors que la France entre en guerre, que l'autorité du roi est de plus en plus remise en question et qu'ont lieu des événements clés de la Révolution, telle que les journées révolutionnaires du 20 juin et du 10 août. Dans le même temps, Marc-Antoine fils est absent durant de long mois, d'abord à l'été 1791 alors qu'il accompagne son père en Dauphiné, puis de mai à septembre 1792, alors qu'il se trouve à Londres pour parfaire son éducation, mais surtout pour être un informateur pour le compte des Français sur l'état d'esprit anglais vis-à-vis de la Révolution¹⁵⁴.

De son côté, Marc-Antoine père est également retourné dans le Dauphiné et Rosalie, à partir d'avril et mai 1792, commence à écrire quasi quotidiennement, soit à l'un, soit à l'autre, soit aux deux, répétant souvent les mêmes informations d'une lettre à l'autre, et relatant à ses deux correspondants les mêmes événements. Le 20 juin, le baiser Lamourette ou le 10 août sont en doublon, parfois en triple exemplaire pour le 10 août puisqu'à son mari et à son fils, s'ajoute sa belle-sœur Virginie, et quoique Rosalie se restreigne dans ses lettres à Marc-Antoine fils de peur qu'elles soient perdues ou interceptées en chemin. Notons tout de même le quasi-copier/coller des lettres des 7 et 10 juillet 1792. Ainsi dans la lettre du 7 juillet adressée à son mari peut-on lire :

¹⁵² Pierre Gascar, *L'Ombre...*, *op. cit.*, p. 55.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 61.

¹⁵⁴ Voir annexe 6 p. 29 ; Pierre Gascar, *L'Ombre...*, *op. cit.*, p. 101 et suiv.

« Jamais spectacle ne fut plus beau, plus majestueux, plus étonnant, plus entraînant. [...] Ils avaient tous leurs chapeaux qu'ils élevaient et faisaient jouer en l'air, en signe d'approbation. Les tribunes trépignaient, les voûtes retentissaient de joie, d'applaudissements »¹⁵⁵.

Et dans celle du 10 juillet au fils, nous pouvons lire :

« Tous à la fois se sont levés le bras en l'air, les chapeaux tournoyants, les tribunes trépignant de joie, les bravos et les applaudissements faisaient, pour ainsi dire, tressaillir d'allégresse les voûtes mêmes du Sénat. Jamais, jamais, mon fils, l'œil humain n'a rien vu de plus beau que cette réunion »¹⁵⁶.

L'écriture rapprochée de lettres expliquent de telles similitudes et illustrent l'accélération des événements qui ont lieu à l'été 1792.

2- Une accélération du quotidien

« Le cours des évènements est si rapide, si étonnant, si bizarre que l'esprit s'y perd »¹⁵⁷. L'année 1792 marque un tournant dans l'écriture épistolaire de Rosalie qui réinvente une écriture du quotidien soumise autant aux vicissitudes de l'époque qu'à l'absence prolongée du père et du fils, loin de Paris. Rosalie se fait alors un devoir de leur retranscrire ce qui s'y passe, un rôle qui pousse l'épistolière, consciemment ou inconsciemment, à modifier sa manière d'écrire ses lettres.

Celles-ci semblent s'allonger afin de rendre compte de l'effervescence de la capitale, et en particulier de la politique qui commence à prendre le pas sur tous les autres thèmes abordés par l'épistolière¹⁵⁸. En outre, si d'autres thèmes que les affaires publiques et la politique demeurent, bien souvent ceux-ci finissent par se confondre et par les faire évoluer, de sorte que la morale, jusque-là dévolue à l'éducation des enfants devient morale politique, tandis que d'autres thèmes de la vie privée, telles que l'éducation ou la vie familiale, sont remplacés par celui des journaux qui éclipsent, pour un temps, les autres lectures de Rosalie, ou par les préoccupations politiques, qui apparaissent désormais à chaque lettre ou presque.

¹⁵⁵ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 7 juillet 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 136.

¹⁵⁶ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 10 juillet 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 141.

¹⁵⁷ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 19 juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 110.

¹⁵⁸ Voir annexe 2 Thèmes : politique pp. 10-11.

La manière d'écrire le quotidien révolutionnaire se transforme de fait afin de prendre en charge ces nouvelles problématiques. La longueur des lettres s'explique par un style qui, de décousu, devient narratif, pour relater ce que Rosalie voit et entend, de même que pour développer ses réflexions sur les questions politiques qui lui tiennent maintenant à cœur. Les tournures employées évoluent au profit de tournures plus impersonnelles, propres à la narration : le « on » prend alors régulièrement le relais du « je » intime, notamment lorsque Rosalie raconte ce qui s'est passé à l'Assemblée ou quand elle décrit les fêtes révolutionnaires auxquelles elle assiste, avec un enthousiasme évident. Ainsi en est-il le 16 avril 1792 alors que l'épistolière décrit la fête en l'honneur du régiment des Suisses de Château-vieux :

« Toutes les croisées de tous les boulevards étaient remplies. L'affluence du monde, dans tout le cours de cette longue promenade, était telle qu'on s'imaginait que jamais le cortège n'y pourrait passer. Depuis la barrière du trône jusqu'au Champ-de-Mars, c'était le même spectacle. Rien de plus imposant que le calme et la sérénité qui brillaient sur tous les fronts »¹⁵⁹.

Et ainsi en est-il également le 6 septembre 1792, alors que les massacres de septembre viennent d'avoir lieu et que Rosalie court Paris pour en apprendre plus :

« le calme et l'agitation font un si beau contraste qu'on voudrait toujours être dans les places publiques pour l'admirer. “ Camarades ”, “ frères ”, on n'entend plus que ces douces expressions, et la bienfaisante égalité rapproche et ouvre tous les cœurs »¹⁶⁰.

Outre cette transfiguration des pronoms, ceux-ci s'effacent parfois complètement pour laisser la place à un récit où perce souvent le registre lyrique, notre épistolière se faisant spectatrice d'événements majeurs dont elle perçoit déjà l'importance. Le 7 juillet 1792, dans une lettre à son mari, Rosalie fait le récit de l'épisode du baiser Lamourette qui voit s'entrembrasser les députés de la Législative en signe d'union. Elle écrit :

« L'ivresse avait saisi toutes les têtes. Les Noirs s'avancent. Il se fait un mouvement tumultueux, les sept cents représentants s'agitent, se pressent, changent de place et, en un moment, se serrent, s'accolent, s'embrassent. Enfin, les Jaucourt, Chéron, Dumolard, Dumas volent à la Montagne. Les flots de la tempête s'apaisent. Tous sont changés et la sainte fraternité semble les unir et les transporter tous »¹⁶¹.

¹⁵⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 16 avril 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 70.

¹⁶⁰ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 6 septembre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 204.

¹⁶¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 7 juillet 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 136-137.

Par ailleurs, les récits et autres comptes rendus détaillés, parfois dramatisés, ne sont pas les seuls témoignages du quotidien de Rosalie sous la Révolution. Il arrive que celui-ci interfère directement avec l'exercice épistolaire. D. Pouban souligne en effet que, parfois, « le quotidien fait irruption », de sorte que la lettre doit être interrompue pour un temps pour être reprise plus tard, ou qu'elle s'achève brutalement par manque de temps¹⁶².

Rosalie, pour sa part, n'hésite pas à faire clairement apparaître le passage du temps quand elle écrit à son mari ou à son fils. C'est ainsi que des indications temporelles ponctuent régulièrement ses lettres, montrant qu'elle s'est arrêtée d'écrire avant de reprendre, plusieurs heures plus tard ou le lendemain, soit pour poursuivre son exposé des événements qui se sont produits dans l'intervalle, soit pour conclure, dans le but de faire partir son courrier au prochain passage de la poste. On peut alors lire, le 29 août 1792, l'indication : « À 2 heures après minuit »¹⁶³. Un groupe de sans-culottes vient en effet de frapper chez elle pour lui réclamer les armes que le foyer pourrait posséder dans le cadre de la réquisition qui s'effectue en cette fin d'été.

D'autres fois encore, l'épistolière est prise par le temps et le dit à son interlocuteur : « Adieu tendre ami, adieu cher époux, je n'ai pas le temps de relire ma lettre. Je vous embrasse et mon Auguste » et « Adieu, l'heure de la poste me commande »¹⁶⁴. La lettre se fait reflet du temps qui passe. Quand il manque, elle s'interrompt brusquement. Quand il s'étire, elle en fait autant. Enfin, quand les événements font irruption au cœur de la vie de tous les jours, elle se fait témoin d'une époque qui s'écrit au fil de la plume.

La correspondance de Rosalie Jullien est tout d'abord celle d'une mère et d'une épouse appartenant à la bourgeoisie dauphinoise de la fin du XVIII^e siècle qui, séparée d'une partie de sa famille, cherche à entretenir un lien privilégié, nous l'avons vu, avec son fils et son mari partis à Paris. Elle initie en outre ce dernier aux enjeux de l'écriture épistolaire, bâtissant un commerce privilégié entre les différents membres de la famille, pour des échanges abondants où la question du style domine. Réunis puis séparés au cours des

¹⁶² Danièle Pouban, « Écriture et rôle social. La place des femmes dans une correspondance familiale au XIX^e siècle », in *L'épistolaire, un genre féminin ?*, Christine Planté (éd.), Paris, Champion, 1998, p. 211 (lu dans Brigitte Diaz, *L'Épistolaire au féminin...*, op. cit., p. 241).

¹⁶³ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 29 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 190.

¹⁶⁴ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 27 août 1789, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 47 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 5 juillet 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 135.

premiers mois de la Révolution, l'épistolière poursuit ses comptes rendus de la vie quotidienne qui se transforment au fil des événements révolutionnaires.

Ainsi, que ce soit par ses récits ou par une intervention presque palpable de la vie de tous les jours, Rosalie ouvre une fenêtre sur son quotidien grâce à l'emploi renouvelé qu'elle fait de sa correspondance. Celle-ci se transforme, en même temps que notre épistolière s'adapte aux bouleversements de la Révolution auxquels elle prend part de bon gré, ce dont témoigne une correspondance devenue essentielle pour une écriture qui cherche à retenir le cours du temps autant qu'elle s'y soumet.

La correspondance de Rosalie Jullien est, dans la forme que nous lui connaissons, une correspondance familiale. Son mari et son fils aîné y tiennent la place principale alors qu'elle recrée l'intimité bousculée par la distance à l'intérieur de ses lettres. Un commerce entre les différents membres de la famille peut alors voir le jour.

L'écriture épistolaire devient écriture du quotidien, entre affaires privées et témoignage du temps qui passe au sein d'une famille bourgeoise du Dauphiné, et notamment au tournant de l'année 1785 qui voit les Jullien être séparés pendant plusieurs mois. Toutefois, en même temps que leur quotidien se modifie, à l'image de celui de nombreux Français au cours de l'année 1789, leurs échanges évoluent également : l'écriture épistolaire se fait le *medium* de transmission d'idées autant que de nouvelles qui n'ont plus seulement trait à la sphère privée. Sous la plume de notre épistolière, la lettre revêt une nouvelle dimension, dans une exploration de son style, entre affaires familiales et préoccupations publiques.

PARTIE II

-

QUAND LES AFFAIRES D'ÉTAT DEVIENNENT

DES AFFAIRES DE CŒUR

(1792-1794)

L'année 1792 marque un point de basculement entre deux moments majeurs de la période révolutionnaire en France, à la fin du XVIII^e siècle. Commencée en 1789, la Révolution française a connu une première période caractérisée par une effervescence politique qui a mené à réviser le statut de la monarchie en place et à la tête de laquelle se trouvait, au moment des événements révolutionnaires, Louis XVI. Celui-ci devient alors roi des Français et non plus roi de France, pour une monarchie non plus absolue, à l'image de la monarchie de droit divin, mais une monarchie constitutionnelle, imitant l'exemple anglais. En 1792 cependant, les Français connaissent une perte de confiance en Louis XVI, motivée par la fuite à Varennes les 20 et 21 juin 1791 et par l'usage abusif du droit de veto, le plaçant comme un opposant à la Révolution pourtant vue comme nécessaire et vertueuse par un grand nombre de Français¹⁶⁵. La situation inquiétante aux frontières depuis la déclaration de guerre du 20 avril 1792, ainsi que l'apparition de soupçons quant à un complot fomenté par Louis XVI avec l'étranger, provoquent des réactions violentes et décisives de la part du Peuple les 20 juin et 10 août 1792, conduisant, le 21 septembre, à l'abolition de la royauté, alors que l'Assemblée législative laisse la place à la Convention nationale. S'ouvre alors la Première République¹⁶⁶.

¹⁶⁵Mona Ozouf, *Varennes, La mort de la royauté (21 juin 1791)*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2011.

¹⁶⁶Christine Le Bozec, *La Première République 1792-1799*, Paris, Perrin, 2014.

Chapitre 3 : Vivre à l'heure de la Révolution

Si tous les grands événements de la période ne s'esquissent pas sous la plume de l'épistolière, à l'image du 14 juillet 1789 ou du 17 juillet 1791, pour lesquels nous faisons face à des silences de la part de nos sources, Rosalie rend compte de la vie qu'elle mène à Paris au rythme des débats de l'Assemblée et des journées révolutionnaires. Par son rôle de témoin, sa correspondance d'abord familiale se fait chronique de son temps dans laquelle se mêlent nouvelles glanées au fil de ses lectures de la presse ou de ses allées et venues dans la capitale, récits presque minute par minute de séances de l'Assemblée ou de fêtes auxquelles elle assiste avec empressement, et émotions que trahit un style sans cesse renouvelé.

Entre témoignage d'une époque et vécu personnel, la correspondance de Rosalie Jullien fait se rencontrer privé et public dans le cadre d'une correspondance familiale, certes, mais qui s'enracine au sein d'une famille profondément révolutionnaire.

I- Engagement de Rosalie, témoin oculaire et auriculaire

A- Vivre la Révolution : voir, entendre, ressentir

1- La vie parisienne

Jullien père et fils, acteurs de premier plan de l'association des Amis de la Constitution de Romans jusqu'en 1791, intègrent, le père d'abord, le fils ensuite, le club des Jacobins de la capitale¹⁶⁷. En effet, malgré leurs voyages répétés, et même si à partir de la fin d'été 1792 Marc-Antoine père cesse, pour un temps, ses allers et retours de Paris au Dauphiné, les Jullien résident désormais à Paris où ils vivent la Révolution jour après jour¹⁶⁸. Car si le père ne semble plus, à partir de septembre 1792, quitter Paris avant 1797, Marc-Antoine fils y

¹⁶⁷Pierre Gascar, *L'Ombre de Robespierre*, Paris, Gallimard, 1979, p. 70.

¹⁶⁸Voir annexe 4 p. 28 et annexe 5 p. 29.

retourne régulièrement entre ses différents voyages, tous pour le compte de la Révolution, et Auguste comme Rosalie ne délaissent pour ainsi dire jamais la capitale¹⁶⁹. Leur vie parisienne transparaît par conséquent au travers des lettres de Rosalie qui s'emploie à retranscrire l'atmosphère de la capitale en même temps qu'elle donne des nouvelles, dans une confusion de plus en plus évidente de la sphère privée et de la sphère publique.

En 1789, après un séjour à Versailles et un court retour en Dauphiné, Rosalie s'installe définitivement à Paris¹⁷⁰. Auguste est alors successivement scolarisé dans deux collèges parisiens, comme l'avait été son aîné avant lui, à Louis le Grand et à Navarre. En témoigne le récit de la remise de prix que fait Rosalie à son aîné absent :

« La distribution a été bruyante ; les sifflets de Louis le Grand ont eu de la besogne, car Navarre a fait chœur. [...] Quand est venu le tour de ton frère : premier prix en thème. Sa petite taille qui contraste toujours avec les hauts faits lui vaut une distinction d'applaudissements qui m'a étourdi. Les Louis le Grand ont crié à tue-tête : " Il a eu deux prix chez nous l'an passé ; c'est Jullien, c'est Jullien ", et point de sifflets »¹⁷¹.

Marc-Antoine, qui a refusé de poursuivre ses études à Paris, provoquant un important désaccord avec ses parents, dont rendent compte les échanges de l'automne 1791, part à Londres en mai 1792, officiellement pour poursuivre son éducation, mais où il se fait l'informateur de figures telles que Condorcet, grâce aux informations qu'il récolte sur l'état d'esprit anglais à l'égard de la Révolution¹⁷². Un réseau se tisse alors entre les Jullien et de nombreux personnages politiques dont les noms émaillent progressivement leurs échanges. Ainsi Rosalie peut-elle écrire, à propos des lettres de recommandations rédigées à l'attention de connaissances londoniennes auxquelles Marc-Antoine fils doit se présenter lors de son voyage :

« Pour notre fils aîné, il vole de ses propres ailes et plane assez joliment. Il a reçu des lettres de MM. Pétion, Dumouriez, Condorcet, Sillery, qui renferment des épîtres de recommandations pour Londres. M. Dumouriez, dans deux lettres obligeantes, l'assure que s'il reste dans le ministère, il aura une place de secrétaire de légation, qu'il lui aurait sûrement

¹⁶⁹Voir annexe 6 p. 30, annexe 7 p. 31, annexe 8 p. 32 et annexe 9 p. 33.

¹⁷⁰Voir l'en-tête des lettres de la fin d'été et du début d'automne 1789 dans Annie Duprat, *Les affaires d'État sont mes affaires de cœur : Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution 1775-1810*, Paris, Belin, 2016 ; ainsi que la lettre du 6 septembre 1789 dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, Paris, Calmann-Lévy, 1881.

¹⁷¹Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 4 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ..., op. cit.*, p. 152.

¹⁷²Pierre Gascar, *L'Ombre..., op. cit.*, p. 101 et suiv.

donnée s'il se fut adressé à lui, six semaines plus tôt. Une vingtaine de députés l'ont recommandé et s'empressent de lui procurer des connaissances à Londres »¹⁷³.

Le 22 août 1792, elle fait également le résumé de sa rencontre avec Joseph Servan, ministre de la guerre et ami d'enfance de Jullien père, qui a pris des nouvelles de Marc-Antoine fils, réaffirmant par là leurs relations avec des individus haut placés¹⁷⁴ :

« M. Servan [...] m'a demandé avec le plus vif intérêt où était M. Jullien, ce que faisait M. Jullien, je l'ai satisfait et je lui ai dit que Jules était en Angleterre disposé à faire tout ce qu'un jeune homme intelligent et ardent pourrait pour la bonne cause. Il m'a prié de le rappeler à son souvenir »¹⁷⁵.

Les Jullien s'insèrent par là dans la vie politique de Paris, centre névralgique de la Révolution.

Mais la vie politique n'est pas circonscrite aux assemblées et aux clubs où, en tant qu'adhérent des Jacobins et député à la Convention, Jullien père à ses entrées, de même que sa femme et ses enfants. Celle-ci ne l'a d'ailleurs pas attendu pour s'y rendre, du moins à l'Assemblée nationale ainsi qu'aux assemblées sectionnaires. Elle peut ainsi déclarer, sûre d'elle : « j'ai été aujourd'hui à l'Assemblée nationale pour y recevoir des billets que m'avait promis M. Duvergier. Il m'en a donné cinq pour moi et Auguste. Je n'en ai que faire, je suis toujours bien reçue quand je n'y vais pas trop tard »¹⁷⁶.

De même peut-on lire, alors que Marc-Antoine père se trouve toujours à Voiron, dans le Dauphiné : « Nous avons été, à 7 heures du soir, nous fourrer dans les tribunes de notre section à Navarre »¹⁷⁷. Autrement dit, Rosalie, le plus souvent accompagnée d'Auguste, fréquente les assemblées bien avant l'élection de son époux à la Convention et son arrivée à Paris, à l'image d'une partie de la population parisienne qui a gagné, avec la Révolution, un poids en politique, et qui en joue¹⁷⁸.

¹⁷³Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 10 mai 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 80.

¹⁷⁴Pierre Gascar, *L'Ombre...*, op. cit., p. 154-155.

¹⁷⁵Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 22 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 182-183.

¹⁷⁶Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 28 mai 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 91.

¹⁷⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 24 juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 123.

¹⁷⁸Michelle Zancarini-Fournel, *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, Zones, 2016 ; Et pour les femmes, voir Dominique Godineau, *Les femmes dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2015, partie 3.

2- Considérations de la vie quotidienne

Rosalie, bien avant son mari et ses fils, est celle qui, de la famille, connaît le mieux la vie de la capitale. Cette familiarité passe, d'une part, par des considérations ordinaires et prosaïques telle l'évolution du prix des denrées dont elle mentionne l'inflation à quelques reprises¹⁷⁹. Déjà le 27 août 1789, elle assure que « la disette de pain qui continue à Paris, est un second fléau non moins à craindre », le premier étant le mécontentement qui entoure l'abolition de la dîme et le débat sur la tolérance religieuse¹⁸⁰. À nouveau, le 23 mai 1792, elle se plaint de la cherté qui, si en 1789 pouvait s'apparenter à un constat résigné, sonne davantage comme la dénonciation d'un complot aristocrate et contre-révolutionnaire : « Les vivres doublent de prix. On emploie tous les moyens pour exténuer et fatiguer le peuple »¹⁸¹. C'est également dans cette optique patriotique que, trois mois plus tard, elle se réjouit de la prospérité de la capitale, après le 10 août :

« Ma foi, nous sommes calmes depuis le dix comme si de rien n'était. Les interrègnes sont les moments de repos: ici, le commerce est brillant, les étrangers abondent à Paris, personne n'en sort de manière que la population y est plus nombreuse que jamais »¹⁸².

Ces considérations de la vie quotidienne portent également sur l'éducation, puisque Auguste, durant les premières années de la Révolution, reste scolarisé. En tant que mère, c'est-à-dire celle à qui revient l'éducation des enfants, Rosalie rend compte de ses préoccupations éducatives à un moment où la question de l'instruction publique est débattue à l'Assemblée¹⁸³. C'est par exemple le cas quand, le 20 avril 1792, Rosalie annonce à son mari qu'elle n'est pas allée à l'Assemblée aujourd'hui pour entendre le discours du roi sur la guerre parce qu'elle attendait une lettre de lui et parce qu'elle s'est employée à faire travailler Auguste selon une nouvelle méthode dont nous ne savons rien¹⁸⁴.

En outre, la sphère publique rencontre parfois la sphère privée alors que les événements qui secouent Paris empêchent les élèves de la capitale de passer leurs examens, après le

¹⁷⁹Steven Kaplan, *Les ventres de Paris. Pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1988.

¹⁸⁰Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 27 août 1789, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 45.

¹⁸¹Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 23 mai 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 91.

¹⁸²Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 21 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 180.

¹⁸³Christine Le Bozec, *La Première République...*, op. cit., (12- Une mission républicaine : l'enseignement).

¹⁸⁴Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 20 avril 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 74.

20 juin 1792 : « Le tambour bat partout. Le bataillon de Sainte-Geneviève est déjà sur pied. J'ai traversé la place pour aller voir, avec Auguste, au Collège, point de composition »¹⁸⁵. Cette rencontre s'explique par l'ampleur du bouleversement révolutionnaire qui pénètre tous les domaines de la société et qui, lors des événements majeurs telles que les journées révolutionnaires, influencent la vie parisienne à grande échelle. Le 20 juin, une manifestation du peuple parisien force les portes de l'Assemblée tandis que les sans-culottes prennent le roi à partie afin que celui-ci rappelle le ministère Roland et reviennent sur les vetos qu'il a opposés aux décrets contre les prêtres réfractaires. Ce qu'il refuse de faire, provoquant le mécontentement du peuple de la capitale les jours qui suivent et dont rend compte Rosalie dont le quotidien est bouleversé.

Mais là où Rosalie s'inscrit véritablement dans la vie de la capitale, c'est quand elle fait apparaître le peuple dans ses lettres. D'après l'échantillon qu'elle a étudié, Lindsay Holowach arrive au résultat de 108 mentions de ce « peuple » que Rosalie fait vivre, réagir, s'insurger, mais qu'elle dépeint avant tout comme « vertueux »¹⁸⁶. En effet, dans sa vision d'une Révolution morale, Rosalie confère une grande place à la vertu, idéal moral par excellence qu'elle encourage ses enfants à atteindre et dont elle les qualifie, ainsi que son mari, presque à chaque lettre, et plus particulièrement dans les moments de tendresse. « Pour elle, la vertu signifie la réserve, la compassion et la persévérance » (L. Holowach), qualités qu'elle applique certes à sa famille, mais aussi au peuple patriote et premier organe révolutionnaire. L. Holowach note ainsi que « dans chaque cas, sans exception, elle en parle de façon positive ».

Le peuple, sous sa plume, est le plus souvent un groupe indistinct et unique, symbole d'une volonté générale œuvrant en vue du bien commun rousseauiste. Rares sont les moments où Rosalie décompose cette entité qui, vertueuse par essence, veut forcément le bien. Ainsi écrit-elle : « Le peuple est là et l'Assemblée a peur : nous sommes sauvés »¹⁸⁷. Le peuple est d'ailleurs forcément révolutionnaire, les opposants à la Révolution adoptant d'autres noms tirés du langage politique de l'époque, tels que « aristocrates », « feuillants » ou « Noirs ». Le peuple est loué et béni par Rosalie qui, preuve s'il en faut de son implication et de son intérêt politique en faveur de la Révolution, s'inclut dans cette foule patriote qu'elle ne

¹⁸⁵Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 24 juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 121.

¹⁸⁶Lindsay Holowach, « L'éveil d'une conscience féminine au cours de la Révolution française : Rosalie Jullien (1785-1792) », dans Mireille Bossis, *Colloque : Archive épistolaire et Histoire*, Paris, Connaissances et Savoirs, 2007.

¹⁸⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 28 mai 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 94.

méprise pas comme le font les aristocrates et les trop modérés de l'Assemblée : « Ce qu'il y a de bon, c'est que nous autres patriotes, nous ne perdons jamais le courage et l'espérance »¹⁸⁸. Plus tard, elle écrit même : « ma santé ne me permet pas encore d'aller me fourrer avec la commune des fidèles, place que j'aime pourtant mieux que l'autre parce que j'y étudiais mieux l'opinion publique et que je me trouvais parmi mes vrais amis, les sans-culottes »¹⁸⁹.

En fine connaisseuse, elle donne presque à chaque lettre des nouvelles de l'état d'esprit de la ville : « Paris est calme; j'ai passé l'après-midi au Jardin du roi où il y avait foule et dans l'attitude de la parfaite tranquillité »¹⁹⁰ ; ou encore « Paris a été calme et brillant aujourd'hui, comme si de rien n'était »¹⁹¹.

Ainsi Rosalie fait-elle un tableau de la vie de la ville qui devient la sienne à partir de 1789. Ville au cœur de la Révolution, Paris apparaît progressivement comme un terrain d'investigation pour l'épistolière.

3- Témoin oculaire et auriculaire

Paris, où Rosalie a vécu plusieurs années avant 1789, où elle a par ailleurs donné naissance à son premier enfant avant de s'y marier en 1777, est proche de Pontoise d'où elle est originaire. Sa connaissance de la ville apparaît évidente à travers les itinéraires qu'elle brosse dans ses lettres, courant de son appartement de la rue Saint-Jacques à l'Assemblée, en passant par le domicile d'amis de la famille autant que par les assemblées de la section du Panthéon Français, parfois dans la même journée : « J'ai couru aussi tout l'après-midi avec Auguste mais nous avons borné nos courses à la mairie et au palais »¹⁹² ; « J'ai été à la Commune, à l'Assemblée nationale, aux prisons vides, au Palais »¹⁹³. Rosalie fait montre d'« une fièvre de déplacements » (A. Duprat) commune à toute la famille Jullien, bien qu'à la différence de son mari et de ses fils, Rosalie se cantonne presque exclusivement à des déplacements parisiens.

Dans les deux cas, son incapacité à rester en place est motivée par la fébrilité qui anime Paris en ce 10 août 1792, jour de la chute de la royauté, tandis que le second exemple

¹⁸⁸Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 29 août 1792, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 270.

¹⁸⁹Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 30 septembre 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 261.

¹⁹⁰Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 15 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 176.

¹⁹¹Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 8 juillet 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 139.

¹⁹²Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 10 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 169.

¹⁹³Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 6 septembre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 204.

prend place à la suite des massacres de septembre qui ont eu lieu du 2 au 5 septembre 1792 dans les prisons parisiennes.

Il s'agit en réalité pour Rosalie, comme pour beaucoup d'habitants de la capitale, d'en apprendre plus sur ce qui se passe près de chez eux. Toutefois, au-delà de la simple curiosité, Rosalie se fait témoin des événements qui secouent la capitale pour ensuite en rendre compte à ses proches, dans sa correspondance. Plus qu'une simple spectatrice, position passive, presque indifférente, nous qualifierons Rosalie de témoin, afin d'insister sur le rôle clé de garant de la réalité des faits et dont elle est prête à attester, autant pour ses correspondants que pour les historien-nes qui la lisent. Sa soif d'informations, portée par le rôle d'informatrice qu'elle se donne en tant qu'intermédiaire entre la vie publique (et surtout politique) de la France et ceux qui sont loin, dans des provinces dont elle déplore la désinformation : « Le peuple de Paris sait qu'il faut respecter le caractère sacré des députés, et les mauvais font ce qu'ils peuvent pour se faire insulter, afin de pouvoir tonner dans les provinces et faire croire à ceux qui sont loin de la scène que les acteurs ne sont pas libres »¹⁹⁴.

Plus que témoin, Rosalie se fait « journaliste familial » (L. Holowach), « sorte d'*Argus* [...] elle veut tout savoir, tout comprendre, tout raconter » (A. Duprat), tandis qu'elle considère Paris comme le meilleur endroit pour observer les « coulisses » du « théâtre » révolutionnaire, expliquant :

« J'ai à vous dire que les gens de province voient la Révolution comme ceux qui sont placés à l'Opéra dans les loges vis-à-vis le théâtre. L'illusion est parfaite. Nous autres Parisiens, nous sommes placés de manière à découvrir ce qui se passe dans les coulisses. Nous voyons les acteurs changer d'habits et de rôles; nous voyons les cordes qui montent la divinité dans l'Olympe; le Savoyard tournant les rouleaux de papier argenté qui font l'onde claire »¹⁹⁵.

Ces lettres s'allongent, se multiplient¹⁹⁶. Mais surtout, elles s'émaillent d'indicateurs de perception, autant visuels qu'auditifs, propres à transmettre ce que l'épistolière voit, entend, parfois ressent et comprend de l'environnement dans lequel elle évolue. Les verbes mettent alors la vue et l'ouïe au premier plan : « J'ai vu deux ou trois cent mille âmes remplir les Tuileries, les cours du château, les environs de l'Assemblée, et il n'y a pas eu un pied de foulé »¹⁹⁷ ; « J'ai entendu,

¹⁹⁴Lettre à Virginie Jullien, 14 avril 1790, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 59.

¹⁹⁵Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 11 août 1791, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., pp. 32-33.

¹⁹⁶Voir annexe 14 p. 46 et annexe 15 p. 47.

¹⁹⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 30 avril 1792, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 78.

lundi, la plus superbe musique militaire faire retentir, dans le vaste contour de la salle du Sénat, l'air prophétique " ça ira " et les troupes de ligne, mêlées aux citoyens, aux gardes nationaux, ont répété la scène que je vous ai décrite dans ma précédente lettre »¹⁹⁸.

Souvent, les deux sens se superposent dans une accumulation, voire dans une gradation d'images et de sons, pour une description plus complète peut-être, plus saisissante sans aucun doute : « j'ai vu vingt scènes touchantes, j'en ai vu de grandes, j'en ai entendu d'héroïques, mon cher Jules, j'ai bien versé des larmes depuis vingt-quatre heures »¹⁹⁹.

Parfois même, l'épistolière insiste en usant de répétitions de mêmes indicateurs, poussée par une frénésie qui se traduit par des phrases courtes, des verbes sans complément, qui plutôt qu'un manque, témoignent d'un trop-plein. Car particulièrement au cours de l'année 1792, Rosalie assiste à tout ce dont elle a la possibilité d'être témoin, résultat de ses courses effrénées à travers la capitale qui, si elles sont motivées par un désir journalistique de tout chroniquer dans ses lettres, se traduit par une incapacité à retranscrire en mots l'ampleur de ce qui s'offre à elle : « J'ai tout vu, tout entendu »²⁰⁰ ; « J'ai vu et entendu »²⁰¹. Est-ce pour justifier de sa fiabilité qu'elle déclare, le 1er juin 1792 : « je l'ai entendu de mes deux oreilles et vu de mes deux yeux »²⁰² ? Ou est-ce encore un moyen de rendre crédible l'impensable, alors que, loin de Paris, ses correspondants ne peuvent se fier qu'à elle et à son jugement ?

À d'autres moments, elle ne peut pas tout dire, par pudeur patriotique, et suggère par son silence la violence des mots qu'elle tait, à un moment où le débat, mis en avant sur la scène publique, est une lutte acharnée de discours interposés et d'idées qu'on s'autorise désormais à prononcer, en faveur ou à l'encontre de la Révolution : « Ils ont dit que, dans l'antichambre de la reine, l'échec de Mons avait été regardé comme un succès glorieux... Ma plume se refuse à écrire ce que j'ai entendu »²⁰³.

4- Un carrefour de l'information

¹⁹⁸Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 6 juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 104.

¹⁹⁹Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 10 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 174.

²⁰⁰Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 1er juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 98.

²⁰¹Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 10 juillet 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 141.

²⁰²Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 1er juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 100.

²⁰³Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 30 avril 1792, dans Pierre Gascar, *L'Ombre...*, op. cit., p. 97.

Malgré tout, et en dépit de ses courses répétées, Rosalie ne peut pas tout voir, tout entendre. Elle doit alors se fier à d'autres témoins, telle sa servante, Marion, qui, comme sa maîtresse, est infatigable et récolte des renseignements qu'elle partage ensuite avec cette dernière :

« je vais à la tribune de M. Uri et m'y voilà entre Mlle Canot et Julliot, Auguste à mes côtés. La pauvre Marion, dehors, qui est restée aux Tuileries jusqu'à sept heures. Ainsi vous saurez ce qui s'est passé de tous les côtés car Marion a l'œil et l'oreille d'un observateur philosophe »²⁰⁴.

D'autres fois encore, elle doit uniquement se fier aux rumeurs et aux on-dits. Ses ressources, pourtant nombreuses, ont en effet leurs limites. Ainsi écrit-elle : « M. Uri m'a dit que beaucoup de Jacobins avaient été maltraités, hier au soir, aux Tuileries »²⁰⁵ ; ou, et de façon plus approximative encore : « On dit que le brave Pétion s'est transporté au château, qu'il a engagé le peuple à se retirer et qu'il a répondu sur sa tête du succès des événements »²⁰⁶.

Cette incapacité à savoir avec certitude signifiant qu'elle ne peut donner d'informations sûres à ses correspondants finit même par l'agacer. Car s'il lui arrive de se satisfaire des renseignements qu'elle obtient d'amis ou d'informateurs en qui elle place son crédit, elle sait qu'on ne peut faire entièrement confiance aux rumeurs, et elle le signale dès le début de sa correspondance révolutionnaire : « On dit que M. Bailly a donné sa démission, on dit, on dit, et que ne dit-on pas ? »²⁰⁷.

Par là, « elle ne cessera d'observer et de commenter le spectacle parlementaire, avec ses allers et venues, le bruit, les cris, venus surtout " du côté droit " »²⁰⁸.

Le meilleur exemple de ce rôle, presque de ce devoir, de témoigner de la vie publique de la capitale, est certainement la lettre adressée à son mari et datée du 24 juin 1792²⁰⁹. Rosalie, emportée par l'effervescence qui suit la journée du 20 juin marquée par le refus de Louis XVI de coopérer, emploie tous les stratagèmes évoqués pour broser un tableau du bouillonnement dans lequel la ville vit.

²⁰⁴Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 19 juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 113.

²⁰⁵Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 23 mai 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 91.

²⁰⁶Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 20 juin ? 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 118.

²⁰⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 5 octobre 1789, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 52.

²⁰⁸Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 209.

²⁰⁹Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 24 juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 119-124 ; voir annexe 16 p. 48-54.

Nous souhaitons donc nous y arrêter un instant, parce qu'au-delà de synthétiser tous les moyens développés par Rosalie pour se faire journaliste familiale, cette lettre rend bien compte de l'effervescence, et de fait du style fiévreux, de l'épistolière à l'été 1792. Notons que tous les moyens sont mis en œuvre pour en apprendre plus, puisque, d'une part, Rosalie se lance dans une de ses courses parisiennes dont elle fait état : « Ce matin, j'ai été sur la place du Panthéon où étaient trois bataillons avec leur canon, mèche allumée »²¹⁰. S'ensuit le récit de ce qu'elle a observé, retranscrivant notamment les propos de femmes du peuple qui se trouvaient à proximité tout en n'hésitant pas à adopter le parler populaire pour désigner ces « " plats à barbe " (...) [qui] ont croqué le marmot jusqu'à une heure »²¹¹. Il en résulte qu'elle a « vu et entendu tout cela avec joie »²¹².

À ce témoignage de première main s'ajoutent les renseignements récoltés auprès de connaissances ou d'amis : « J'ai appris, par une dame amie de M. Pétion depuis vingt ans, des détails intéressants sur ses communications avec le pouvoir exécutif » et « J'ai envoyé, ce matin, chercher Mlle Chrétien que je n'avais pas vue depuis un mois et bien m'en a pris. Elle m'a assuré que (...) », etc.²¹³. Enfin, elle complète ce qu'elle a appris par ses propres moyens, par sa lecture quotidienne de la presse, sur laquelle nous reviendrons plus longuement : « Je ne puis pas résister à vous envoyer le journal du soir, tant j'ai eu de plaisir à lire tout ce qu'il y a d'intéressant »²¹⁴. De fait, Rosalie se fait informatrice consciencieuse, qui fait de Paris un terrain d'investigation, même si elle se contente parfois de renseignements de seconde main ou de sources peu fiables. Elle ne se satisfait toutefois pas toujours de ce rôle passif d'observatrice et ne résiste pas à se mettre elle-même en scène.

B- Du témoin à l'actrice

1- Se mettre en scène

Rosalie n'est pas seulement un témoin et une chroniqueuse chevronnée. Elle n'intervient certes pas directement en politique ni ne participe aux grands moments de la Révolution, cependant elle se révèle indéniablement concernée par ce qui se passe à Paris. Elle ne

²¹⁰Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 24 juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 119-124.

²¹¹*Ibid.*

²¹²*Ibid.*

²¹³*Ibid.*

²¹⁴*Ibid.*

peut s'empêcher de réagir et de retranscrire ses réactions dans ses lettres. Par là, elle se met en scène pour ses correspondants.

Car, si notre épistolière consacre une large part de sa correspondance, à partir de 1789, à une écriture presque journalistique, elle ne peut, dans une correspondance familiale propre à maintenir le lien avec ses proches absents, faire l'économie de parler d'elle.

« Souvent le destinataire y parle essentiellement de lui, la lettre est un discours sur soi que l'on a pu comparer à l'autobiographie ou au journal personnel. Et cela ne tient pas à l'idiosyncrasie de tel ou tel épistolier, mais à la structure même du discours épistolaire : pourquoi écrirais-je sinon pour donner de mes nouvelles, ou des nouvelles du monde dans lequel je vis, à quelqu'un ? »²¹⁵.

C'est pourquoi, au-delà des formules habituelles de l'exorde et de la conclusion, souvent non retranscrites, et des quelques paragraphes égrenés par-ci par-là distillant des nouvelles plus privées, en partie coupées, semble-t-il, des scènes ou anecdotes sont dispersées au gré des missives. Nous avons dénombré une quinzaine de lettres contenant de telles anecdotes, une lettre pouvant rassembler plusieurs récits de ce genre²¹⁶. Remarquons malgré tout qu'une partie d'entre elles ne concernent pas Rosalie mais plutôt des histoires que celle-ci a entendu et qu'elle recopie pour ses correspondants.

Elle apparaît néanmoins dans certaines d'entre elles en tant que protagoniste. C'est par exemple le cas dans sa lettre du 10 juillet 1792 lorsque, après la mention d'une visite d'église, elle est bousculée par un homme qui se révèle par la suite bon patriote : « Un homme du peuple me poussa par mégarde et m'en fit de si honnêtes excuses qu'il fit deux cents pas avec moi pour m'en demander pardon »²¹⁷. Constatons toutefois que, soit que les scènes de la vie privée ont été coupées, soit que Rosalie s'efface au profit de la vie publique, de tels moments sont rares avant le tournant du XIX^e siècle dans sa correspondance. Il est vrai que Rosalie a tendance à rapporter chaque expérience vécue au sentiment révolutionnaire, laissant peu de place à des moments hors du cadre politique.

Nous avons également dénombré 26 lettres relatant des fêtes, seuls vrais moments de distraction qu'elle rapporte en-dehors de ses dîners patriotiques sur lesquels nous reviendrons²¹⁸. Ces fêtes, révolutionnaires, auxquelles Rosalie assiste la mettent à nouveau

²¹⁵Brigitte Diaz, *L'Épistolaire au féminin : Correspondances de femmes (XVIIIe-XXe siècle)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2017, p. 92.

²¹⁶Voir annexe 2 Thèmes : anecdotes p. 9.

²¹⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 10 juillet 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ..., op. cit.*, p. 144.

²¹⁸Voir annexe 2 Thèmes : fêtes p. 25.

indirectement en scène. Elle a beau y assister, elle n'y participe pas. Témoin infatigable, elle apparaît assez peu dans l'action, à l'exception de l'acte d'écrire, fréquemment suggéré, dans une réaffirmation de son rôle d'intermédiaire, chroniqueuse et journaliste familiale. Soit le processus d'écriture apparaît-il clairement : « C'est dans une espèce d'ivresse de plaisir que je vous écris, mon bon ami »²¹⁹ ; soit de façon plus subtile, ses adieux brouillons témoignant de ses difficultés à délaisser la plume :

« Adieu, cher ami, la bonne amie Tiberge, la citoyenne Bourru entourent mon lit, empressées de savoir les grandes nouvelles d'hier. Oh ! Si tous les départements avaient été témoins des héroïques efforts de la Montagne et des Parisiens, ils verraient que nous méritons bien, tous les jours, de la patrie, pour le plus pur dévouement à la chose publique qui serait déjà perdue par le côté Dumouriez qui, tous les jours, s'occupe à comploter notre ruine. Adieu, cher enfant, mille baisers. J'ai le cœur content parce que les tigres qui voulaient du sang et la guerre civile à Paris ont les griffes coupées, d'hier au soir. Il faut du temps pour qu'elles repoussent. Adieu, Adieu »²²⁰.

2- Mettre en scène le trouble

En réalité, les moments où elle se met en scène sont des moments de grands troubles. « L'écriture est souvent une activité nocturne, signe du trouble intérieur et de l'accélération du temps. L'hypotypose est alors la figure privilégiée de l'autoportrait »²²¹. Rosalie ne se met pas en scène parce qu'elle préfère mettre en scène. Au moment des événements majeurs, qu'elle relate avec force détails, comme nous avons pu nous en rendre compte, les bouleversements sont tellement grands et son implication si importante qu'elle ne peut faire autrement que réagir face aux troubles intérieurs, émotionnels, qui la submergent. Elle se met alors en scène, théâtralement. L'hypotypose vient souligner l'ampleur du trouble qui l'habite, lorsque les émotions deviennent trop fortes pour être contenues à l'intérieur d'elle ou derrière de simples mots. L'image prend alors le relais pour montrer ce qui ne peut être dit, dans une maîtrise littéraire manifeste contrastant avec l'urgence suggérée. Le 5 octobre 1789, par exemple, Rosalie écrit à son mari pour l'informer de l'agitation qui règne dans la capitale où les femmes, mécontentes de la disette qui ne semble pas vouloir prendre fin, marchent sur Versailles pour ramener le roi et sa famille à Paris. Il est minuit quand elle

²¹⁹Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 16 avril 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 69.

²²⁰Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 28 mai 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 240.

²²¹Brigitte Diaz, *L'Épistolaire...*, op. cit., p. 33.

prend la plume, inquiète mais reconnaissante que Marc-Antoine père ait repoussé son retour à Paris. Le ton, lyrique, le champ lexical des émotions, allant de la peur de ce qui est en train de se produire au soulagement de le savoir loin, en passant par la tendresse et l'amour qu'elle lui porte, se couplent à un style parfaitement contrôlé, à l'anaphore, à l'exagération et à la mise en scène pieuse :

« C'est à genoux, mon bon ami, que je vous écris pour rendre à la Providence un million d'actions de grâce de ce qu'elle vous a retenu jusqu'à ce moment dans le Dauphiné. C'est à genoux que je vous prie de ne pas quitter cette province et de retourner à Romans où j'irai vous joindre au plus tôt »²²².

De même le 2 septembre 1792, au premier jour des massacres de septembre qui terrifient puis réjouissent notre épistolière. À nouveau, le ton est lyrique, presque tragique, dans l'exagération et la gradation, et si Rosalie n'est plus à genoux, elle est sanglotante, serrée dans les bras de son mari, tout à la fois émerveillée et dépassée par les événements :

« Quand on veut la fin, il faut vouloir les moyens. Point d'Humanité barbare. Le peuple est levé, le peuple, terrible dans sa fureur, venge dans sa justice les crimes de trois ans des plus lâches trahisons. Oh mon ami, mon ami, je me réfugie dans vos bras pour verser un torrent de larmes. Mais je vous crie avant tout: la France est sauvée ! »²²³.

Les images sont puissantes, presque autant que les rugissements du peuple en colère réduisant au silence les prisonniers tenus pour responsables de la situation militaire et diplomatique instable de la France, que les cris de triomphe de Rosalie.

Aucun doute : quoiqu'endossant le rôle d'une chroniqueuse au jour le jour, propre à capturer sur le vif des moments de la vie parisienne et révolutionnaire, Rosalie possède un goût littéraire évident, un attrait pour la mise en scène qui, par les mots d'une simple lettre, brosse des tableaux vivants, lesquels contredisent cependant parfois la spontanéité de l'écriture épistolaire.

C- Les journaux, une mine d'informations

²²²Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 5 octobre 1789, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 51.

²²³Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 2 septembre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 196.

1- De l'importance des journaux

À ses investigations personnelles s'ajoutent la lecture de la presse révolutionnaire qui fleurit à cette période²²⁴. Rosalie est de toute évidence une lectrice chevronnée, en témoignent la mention de ses séances de lectures tout au long de sa correspondance, son éducation poussée et les nombreuses citations qui parsèment ses missives²²⁵. Si La Fontaine et Racine semblent faire partie de ses auteurs de prédilection, sa culture littéraire s'étend, bien entendu, à Rousseau et à Mme de Sévigné, mais aussi à Milton et aux auteurs antiques. Ces lectures, et notamment les morales de La Fontaine, enrichissent ses propres enseignements à l'intention de ses fils.

Les journaux, quant à eux, nourrissent la majorité de ses lettres puisque c'est grâce à eux qu'elle complète les informations récoltées par ses soins. Qu'elles soient politiques, militaires, diplomatiques, économiques, et même religieuses, Rosalie s'intéresse à tout, lit sur tous les sujets et transmet tous types de renseignements.

« Grande lectrice, passionnée par l'actualité, Rosalie Jullien mentionne souvent des noms de journalistes comme Gorsas, Panis, Robert, Brissot, Buzot, Guadet, Desmoulins, Marat, Robespierre, etc. » au point qu'elle assure qu'elle « [lit] toujours une demi-douzaine de journaux, [et que] c'est [son] pain quotidien »²²⁶. Elle consulte d'ailleurs volontiers la presse étrangère quand Marc-Antoine fils est en voyage, et en particulier quand il se trouve à Londres : « Je lis avec attention tout ce qui concerne l'Angleterre, je suis à moitié Anglaise »²²⁷.

C'est ainsi qu' A. Duprat fait état d'un grand nombre de journaux, faisant de Rosalie une informatrice de premier choix dont les lectures variées favorisent une compréhension approfondie de son environnement politique. Bien sûr, ses correspondants lisent sans doute les journaux aussi et apprennent de fait les mêmes nouvelles qu'elle. Néanmoins, Rosalie compile et résume un nombre impressionnant de renseignements du fait du nombre de journaux qu'elle consulte, faisant de sa correspondance une source d'informations riche qui se veut fiable. En quelques phrases, le 20 avril 1792, elle fait le point sur l'actualité à l'étranger :

²²⁴Voir annexe 2 Thèmes : journaux p. 20-21.

²²⁵Voir annexe 2 Thèmes : lectures p. 24 et références littéraires p. 26.

²²⁶Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 208 ; *Ibid.*, p. 78.

²²⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 1er juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 101.

« Je vois pourtant, de l'œil, *le Moniteur* du jour qui annonce que l'on écrit de Francfort, du 14, que la maison de La Neuville reçoit, à l'instant, la nouvelle que l'impératrice de Russie est arrêtée et enfermée ; le roi de Suède est bien mort. L'électeur de Mayence est fort malade »²²⁸.

Le 19 juin, elle propose à son mari une synthèse de la situation politique qui résume assez fidèlement l'état d'esprit précédant le 20 juin :

« On plante l'arbre de la liberté à chaque porte des corps de garde avec une joie et un patriotisme qui raniment tous les feux civiques. [...] Le ministère a changé deux fois depuis M. Servan. Le département a réfuté la superbe lettre de Roland. La Fayette en adresse une à l'Assemblée qu'on ne croit pas de lui tant elle est despote. [...] On craint le royal *veto* sur les décrets de la fédération et de la féodalité. L'état-major est dénoncé par des sections qui ont demandé, vu le danger public, leur permanence »²²⁹.

Bien entendu, pour en savoir autant, ses seules investigations ne suffisent pas et la presse prend le relais pour compléter ses lacunes.

À la presse écrite, s'ajoutent les crieurs publics qui, notamment la nuit, lui fournissent les dernières nouvelles :

« Il est minuit et le tambour m'a fait relever. C'est un décret de l'Assemblée nationale en quinze ou vingt articles que l'on proclame dans les rues. Il a été lu à la porte de la place, rue Saint-Jacques; je n'en ai entendu que des mots, mais aux vifs applaudissements je juge de sa bonté »²³⁰.

Elle semble malgré tout préférer le format écrit au crieurs qui « étourdissent » qu'elle n'hésite pourtant pas à critiquer²³¹.

2- Une lectrice critique de la presse

Les journaux, qui tiennent une grande place dans son quotidien, deviennent eux-mêmes un thème récurrent de sa correspondance. Au-delà de la source de renseignements qu'ils représentent, ils sont critiquables et Rosalie ne se prive pas de pointer leur partialité ou leurs imperfections, ce que lui permet de démontrer sa connaissance poussée de la presse. Elle

²²⁸Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 20 avril 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 75.

²²⁹Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 19 juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 110.

²³⁰Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 10 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 170.

²³¹Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 8 juillet 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 140.

distingue les « bons journaux », « journaux patriotes », des « mauvais »²³². Annie Duprat a recherché, pour l'édition de 2016 de la correspondance de notre épistolière, tous les titres des journaux mentionnés par Rosalie et en a conclu, pour la période directoriale, que « le ton de la plupart de ces périodiques [*Le Courier* [sic] *républicain*, *Le Messenger du soir* ou *Gazette générale de l'Europe*, *Le Gardien de la Constitution*] est d'un républicanisme modéré »²³³. Néanmoins, pour la période précédente, parmi tous les journaux que Rosalie lit, se trouvent des périodiques moins consensuels, comme ceux de Marat ou de Robespierre²³⁴. Elle lit cependant des journaux divers, dont certains avec lesquels elle n'adhère pas, d'où les nombreux reproches qu'elle formule à l'encontre des « menteurs journalistes »²³⁵. Le champ lexical du mensonge accompagne donc très souvent le thème de la presse jugée partielle et source d'une incompréhension entre Paris et les provinces qui, loin de la capitale, doivent se fier aux journaux pour savoir ce qui s'y passe. Après le 20 juin, ceux-ci ont tendance à donner une vision déformée, alarmiste, de la situation de la France et de la Révolution. À Jules, à Londres, Rosalie assure au contraire : « Nous sommes fort tranquilles à Paris ; n'ajoute foi à aucune mauvaise nouvelle politique, que je ne te la donne. Je ne mens pas comme une gazette, et je ne vois pas en noir, comme les peureux »²³⁶. Ainsi, si elle-même s'appuie sur la presse qu'elle lit quotidiennement, Rosalie garde une distance avec ce qu'elle y voit. Elle traque même les faussetés et les imprécisions qu'elle pointe dans ses lettres. Elle se fait en particulier critique quant au nouveau journal de Robespierre qui paraît de 1792 à 1793. En grande lectrice et épistolière éduquée de surcroît, elle souligne le style « en général lâche et négligé » des premiers numéros, bien qu'elle en apprécie le contenu caractéristique d'une « âme véritablement grande et pure »²³⁷. À ce journal « lâche, traînant et incorrect », elle oppose l'« antique simplicité si admirée et si admirable » de Pétion dans *Règle générale de ma conduite*²³⁸.

²³²Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 15 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 176 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 19 mai 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 88.

²³³Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 316. Voir note 1 pour plus de précisions sur les différents titres.

²³⁴Marat, *L'Ami du peuple*, 1789-1792 ; Robespierre, *Lettres de Maximilien Robespierre, de la Convention nationale, à ses commettants*, septembre 1792- mars 1793.

²³⁵Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 2 juin 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 242.

²³⁶Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 23 juin 1792, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 146-147.

²³⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 14 juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 105.

²³⁸Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 26 juillet 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 149 ; Jérôme Pétion dans *Règle générale de ma conduite*, Paris, De l'Imprimerie de la municipalité, 1792 (BnF).

Grâce à cet œil alerte, comparant renseignements et style, joint à son assiduité à lire la presse, elle réaffirme sa position de témoin aux premières loges de ce qui a lieu à Paris, bien que, comme les journaux, elle demeure partielle dans ses jugements ainsi que dans ses interprétations de la situation.

II- Engagement et émotions

A- L'enthousiasme révolutionnaire

Dans notre correspondance se développe un riche champ lexical autour des émotions et de la sensibilité²³⁹. De la joie à la tristesse, de l'émerveillement à la peur, Rosalie Jullien n'hésite pas à dire ce qu'elle ressent, agrémentant ses demi-journées à l'Assemblée et ses récits des fêtes révolutionnaires de son propre vécu, entre engagement et émotions.

Dans son étude *Genre et émotion dans la correspondance de Rosalie Jullien*, C. Fayolle envisage le rapport entre sensibilité et expérience révolutionnaire dans le cas de Rosalie²⁴⁰. Elle met plus particulièrement en lumière l'enthousiasme révolutionnaire, trait d'union entre émotions populaires et vie politique, qui tient une grande place dans la vie, et donc dans les lettres, de notre épistolière, au moins jusqu'en 1793, date à laquelle s'arrête la correspondance publiée par E. Lockroy. Il est cependant vrai que la passion révolutionnaire se fait plus timorée à partir de 1794 et d'autant plus après le 9 Thermidor et le retour à une Révolution plus « modérée » où les grandes effusions des premières années n'ont plus autant leur place.

Ainsi, C. Fayolle note une première phase d'enthousiasme vis-à-vis des séances de l'Assemblée, des rassemblements populaires et des fêtes civiques durant l'année 1791. Elle constate ensuite une volonté de « circonscrire », de modérer, ce que Rosalie considère comme un « excès de sensibilité ». Mais, bien vite, elle développe une véritable passion

²³⁹Sophie Wahnich, *Les Émotions, la Révolution française et le présent. Exercices pratiques de conscience historique*, Paris, CNRS Éditions, 2009 ; Arlette Farge, *Effusions et tourments, le récit des corps: Histoire du peuple au XVIIIe siècle*, Paris, Odile Jacob, 2007.

²⁴⁰Caroline Fayolle, « Une révolution intime. Genre et émotion dans la correspondance de Rosalie Jullien de la Drôme », dans Anne-Claude Ambroise-Rendu, Anne-Emmanuelle Demartini, Hélène Eck, Nicole Edelman (dir.), *Émotions contemporaines, XIXe-XXIe siècles*, Paris, Armand Colin, 2014, pp. 221-232.

pour la politique et les débats publics, comme la guerre ou le divorce, que, l'un comme l'autre, elle ne soutient pas particulièrement, ravivant l'enthousiasme difficilement étouffé²⁴¹. Il devient alors aisé de repérer les marques de cet enthousiasme, que ce soit par les longues descriptions détaillées qu'elle fait des événements auxquels elle assiste, ou par le ton élogieux dont elle use. Nous pouvons prendre l'exemple de la fête en l'honneur du régiment de Château-vieux du 16 avril 1792 : entre les énoncés totalisants (« Toutes les croisées de tous les boulevards étaient remplies ») couplés aux formulations superlatives (« Rien de plus imposant que le calme et la sérénité qui brillaient sur tous les fronts »), les énumérations (« Les Tables de la Loi, portées par des hommes robustes, suivaient les premiers groupes [...]; ensuite, les portraits des grands hommes, [...] puis l'arche dans lequel était porté le livre de notre " Sainte Constitution ", puis un sarcophage lugubre environné de cyprès [...] ») et les formules laudatives, agrémentées d'intensifs et d'exclamations (« Elle [la fête] a été plus d'une heure à passer, fournissant les spectacles les plus variés et les plus pittoresques et des applaudissements et tous les cris consacrés à la Liberté si unanimement répétés avec un enthousiasme si touchant qu'il n'y a pas de concert et de musique dans le paradis qui soient plus d'accord ! »)... L'enthousiasme est évident et traduit, en fait d'émotions, une grande implication politique²⁴².

B- La politique des émotions

L'enthousiasme n'est pas la seule émotion exprimée par la plume de notre épistolière. En tant qu'écriture de soi, la correspondance laisse en réalité transparaître l'impression d'une profonde sensibilité qui s'explique par l'identité des correspondants. Car en tant que mère et épouse souvent séparée des membres de sa famille, Rosalie fait de ses lettres, comme nous l'avons vu, un espace d'épanchement qui, par les mots, mais aussi par la régularité de l'écriture et la longueur des missives, transmet la douleur de l'absence appelée « double somme de sollicitudes »²⁴³. L'année 1792, qui a été la source de la majorité de nos derniers exemples, semble inépuisable en termes d'échanges. En ne disposant que de la partie active et conservée de la correspondance, nous parvenons quand même à un total de 59 lettres s'étalant d'avril à décembre, avec une majorité prenant place entre mai et

²⁴¹Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 20 avril 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 74-75 ;

Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 30 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 195.

²⁴²Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 16 avril 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 69-73.

²⁴³Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 1er juin 1792, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 104.

septembre²⁴⁴. D'abord séparée de son mari retourné en Dauphiné, puis de son fils aîné, parti pour Londres en mai, Rosalie fait de son mieux pour maintenir le lien par un envoi de lettres régulier, *a minima* deux fois par semaine, pour un total de 32 lettres adressées à Marc-Antoine père et 26 lettres adressées à Marc-Antoine fils, auxquelles s'ajoute une lettre destinée à Virginie Jullien.

Mais au-delà de cette douleur de l'absence ou de la joie de recevoir des nouvelles, la majorité des émotions ressenties sont en fait dictées par la situation politique et la vie publique, pour une politique des émotions. La politique modèle en effet des émotions qui, à l'instar de ses témoignages oculaires et auditifs, viennent compléter ses récits et ses descriptions.

Ainsi, Rosalie n'est pas un témoin passif, qui note et retranscrit avec indifférence ce à quoi elle assiste, ce qu'elle entend dire ou ce qu'elle lit. Elle ressent et donne du crédit à sa sensibilité. En bonne conteuse, elle cherche par le biais des émotions à rendre compte d'une intensité que les autres sens sont incapables de retranscrire.

Elle se fait alors sujet sensible, qui s'exalte, pleure ou s'emporte, comme le 10 août 1792 où la violence des événements lui fait « vers[er] des larmes depuis vingt-quatre heures »²⁴⁵ ; ou bien, un mois auparavant, lors du baiser Lamourette qui lui fait ressentir des émotions contraires : « Je pleurais de rage et j'étais transportée d'admiration »²⁴⁶.

Ces réactions tangibles puisque physiques, de larmes versées à l'entente d'une nouvelle ou d'admiration subite face à une scène touchante, sont seulement la partie émergée du poids émotionnel que possède la politique sur la vie de Rosalie. Son état d'esprit, plus subtil et insidieux en même temps que plus persistant, évolue au gré des vicissitudes de l'époque. Dans sa lettre à son fils du 18 juillet 1792, elle apparaît successivement frustrée et agacée du modérantisme feuillant, méfiante quant au général Luckner et finalement démoralisée face au tour que prend l'Assemblée dont les guerres intestines menacent davantage la France que les ennemis extérieurs :

« Je ne suis pas contente de la tournure que prennent les affaires. [...] C'en est fait pour moi, mon cœur qui est en effet le guide de mon jugement me dévoile Luckner. C'est un véritable ami des despotes et un dangereux ennemi de la Liberté. [...] Mon bien bon ami, je voudrais parler de la pluie et du beau temps plutôt que des affaires politiques tant je les vois en noir »²⁴⁷.

²⁴⁴Voir annexe 15 p. 47.

²⁴⁵Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 10 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 174.

²⁴⁶Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 10 juillet 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 142.

²⁴⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 18 juillet 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 146-147.

Parfois, l'état d'esprit négatif prend tellement de place, la frustration est tellement grande, la colère si profonde, que l'émotion déborde, si ce n'est physiquement, du moins sous sa plume. La lettre devient un exutoire où les émotions refoulées en raison de leur violence mais aussi du statut de femme de l'épistolière, sur lequel nous reviendrons, s'expriment, l'espace restreint de la lettre, à l'abri des regards, servant l'extériorisation d'une trop forte sensibilité. Elle écrit :

« On assure que La Fayette dit, dans une lettre insérée dans le journal du soir, qu'il va interposer ses bons services vis-à-vis du soldat, pour lui faire recevoir sans commotion la grande nouvelle ; et moi je vous assure que, si mon âme avait pu être dans le corps d'un des augustes envoyés, j'aurais intrépidement saisi le général en chef au collet, et je l'aurais préalablement fait enfermer. Le ménagement et les demi-mesures, aussi fatales à nos ennemis qu'à nous-mêmes, me font trembler. C'est aujourd'hui qu'il faut être barbare par humanité, et couper un membre pour sauver le corps. Tout cela est effrayant »²⁴⁸.

Ces propos contrastent avec la plupart de ses lettres qui, sans être modérées au sens de l'époque, ne font que rarement étalage de violence. En vérité, Rosalie s'y laisse aller parce la situation dépeinte est purement imaginaire, parce qu'elle n'est ni dans la situation décrite, ni un homme, la transplantation de l'âme dans un autre corps que le sien traduisant l'incapacité dans laquelle elle se trouve d'agir de la sorte dans la condition qui est la sienne.

Enfin, les émotions, bien souvent contenues, s'expriment par d'autres moyens, au point d'influer sur la santé mise à rude épreuve²⁴⁹. Il n'est pas rare et même fréquent que Rosalie parle de sa santé rendue mauvaise par toute l'agitation qui l'environne et qui, insidieusement, finit par l'animer également :

« l'envie de voir pour te rendre compte, et cet amour du peuple, fondé sur le véritable amour de la justice et de l'humanité, me donnent des sollicitudes pour lui si impérieuses et si fortes que je ne peux rester dans l'inaction, quand je le sens en danger. La curiosité est toute dans mon cœur : hier, j'ai eu un accès, de fièvre chaude, parce que je voyais un moment d'incertitude sur son sort »²⁵⁰.

²⁴⁸Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 15 août 1792, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 236.

²⁴⁹Voir annexe 2 Thèmes : santé pp. 16 et 17.

²⁵⁰Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 19 juin 1792, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 141.

De même, peut-on lire le 2 septembre : « J'ai l'âme si préoccupée qu'il me sera impossible de trouver le sommeil, et j'ai un mal de tête si affreux que je ne pourrai pas continuer d'écrire »²⁵¹.

Il est intéressant de noter que ces accès de fièvre et de migraine se produisent tous deux au moment d'événements majeurs que sont le 20 juin et les massacres de septembre. L'agitation y est à son apogée, on dort mal et on s'emporte beaucoup : « J'ai pourtant souffert mille morts depuis huit jours, je n'ai ni mangé ni dormi comme il faut », bien qu'elle conclue qu'elle se porte assez bien²⁵².

L'empire des émotions et leur influence ne signifient pourtant pas une absence de raison.

C- Penser, rêver, ressentir : quand les émotions rencontrent la raison

1- Émotions et raison

Dans sa lettre du 1er juin 1792 à Marc-Antoine fils, Rosalie commence par raconter un rêve qu'elle a fait et dans lequel celui-ci tombait dans un abîme où elle s'efforçait de l'en tirer²⁵³. Elle l'enjoint tout d'abord à faire attention par peur que son cauchemar soit prémonitoire et le supplie d'être prudent là où il se trouve, l'Angleterre se révélant plutôt hostile à la Révolution. Puis elle rationalise ses craintes puisqu'elle sait qu'il n'en est rien, que c'est en réalité sa sollicitude de mère séparée de son fils encore jeune qui s'exprime. Encore une fois, le style est révélateur de l'état d'esprit de l'épistolière car, bien qu'inquiète, puisque ce récit onirique ouvre *a priori* la lettre, l'écriture n'est ni brouillonne ni empressée, bien au contraire. Les phrases sont construites, poétiques ; le récit ordonné. La conclusion, en forme de morale, est quant à elle faite d'un faux alexandrin où domine les nasales oniriques, preuve d'un effort littéraire évident qui contraste avec l'effroi dépeint : « Mon ange, un songe n'est souvent qu'un mensonge ». Raison et émotions ne s'annulent pas dans la correspondance de Rosalie Jullien.

C. Fayolle s'appuie sur Mary Wollstonecraft pour parler du rapport entre raison et émotions chez notre épistolière²⁵⁴. L'émotion, moteur de la pensée, pousse à agir. Dans le cadre de

²⁵¹Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 2 septembre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, *op. cit.*, p. 198.

²⁵²Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 6 septembre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, *op. cit.*, pp. 204-205.

²⁵³Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 1er juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, *op. cit.*, pp. 97- 102 ; voir annexe 17 pp. 55-62.

²⁵⁴Caroline Fayolle, « Une révolution intime... », *op. cit.*

la Révolution française, ce sont « les espoirs de liberté et d'égalité engendrés par cet événement » qui motivent à penser le changement et la façon de le faire naître.

La raison n'est donc pas absente de notre correspondance et, comme pour le songe inquiétant, qui, dans un premier temps, terrifie, avant d'être rationalisé pour donner lieu aux conseils avisés d'une mère à un jeune homme encore inexpérimenté et naïf, l'émotion nourrit bien souvent la raison tandis que la raison sans émotion est froide et détachée des bouleversements à l'œuvre.

Rosalie fait appel à des raisonnements qui se veulent logiques pour éclairer sa compréhension des événements révolutionnaires : « ce qu'il y a de démontré pour moi, comme deux et deux font quatre, c'est que l'histoire de Carra, Martin, Basire et Chabot a déjoué un complot barbare tout près de son exécution et qui aurait coûté la liberté et la vie à la fleur de nos patriotes »²⁵⁵. Elle cherche à donner du sens grâce à une argumentation mathématique qui, en plus de la convaincre elle, doit convaincre son interlocuteur. En outre, il s'agit d'un besoin car l'émotion, indomptable, a tendance à effrayer, en particulier dans les moments de crise. C'est ainsi que, bien plus tard, en 1800, elle explique, comme pour justifier cette quête de rationalité qui l'a conduite ces dernières années : « On parle, on parle et puis l'on ne sait rien de sûr comme deux et deux font quatre. C'est la certitude de quelque chose que je voudrais avoir, pour penser et discourir »²⁵⁶. Cette nécessité de certitude explique ou s'explique par son rôle de témoin et d'intermédiaire qui la pousse à recouper les nouvelles pour arriver à des informations sûres. Il lui arrive également d'user de cette pensée mathématique en morale dont elle se fait une science qu'elle développe presque à chaque lettre, son La Fontaine toujours dans un coin de l'esprit, pour un calcul géométrique de la vertu :

« La vertu se cache sous le chaume, et le vice habite souvent les palais. Or, il y a dans ce bas monde cent chaumières contre un palais ; ce qui fait cent contre un entre la vertu et le vice. Faites un calcul géométrique et un résumé philosophique sur ceci, et vous verrez, mon enfant, que nous, qui évaluons chaque individu au même taux, et qui l'estimons par sa valeur intrinsèque, nous allons juger, en jetant les yeux sur nos vastes campagnes, qu'il y a, en effet, plus de vertus que de vices ici-bas »²⁵⁷.

²⁵⁵Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 23 mai 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 89.

²⁵⁶Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 1er décembre 1800, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 457

²⁵⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 18 juillet 1792, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., pp. 192-193.

Entre discours moralisant et raisonnement sophistique, Rosalie se fait professeur pour son fils dont l'éducation n'est pas encore achevée.

Que ses raisonnements soient avérés ou non, du moins Rosalie ne se satisfait-elle pas du seul concours de sa sensibilité pour juger du monde politique qui l'entoure ou de l'univers moral qui l'habite.

2- Une épistolière clairvoyante

Finalement, le meilleur exemple de sa rationalisation des événements est certainement sa clairvoyance. Cette prescience qu'elle présente parfois comme un don, qu'elle rapproche plaisamment du « démon secret » socratique, lui permet de faire des prédictions qui se révèlent régulièrement exactes grâce à une capacité d'observation exercée au prisme des journaux lus, des témoignages récoltés et des discussions menées autant avec des connaissances parisiennes qu'avec ses correspondants²⁵⁸. Elle déclare en effet, à propos de son mari, au tout début de la Révolution : « Vous m'avez appris à voir un peu de loin et j'aperçois deux partis, l'un fort par la puissance et l'autre puissant par la force, qui sont aux prises par l'intrigue et les voies souterraines »²⁵⁹. Elle semble ainsi devoir sa compréhension des intrigues politiques à son mari, alors qu'ici, les premières dissensions qui agitent l'Assemblée l'effraient et qu'elle pense retourner en Dauphiné par peur que du sang soit versé.

Elle exploite par la suite cette capacité avec plus d'acuité encore et s'amuse même de ses prédictions qu'elle qualifie de « fantaisie » ou de « jugement à moi »²⁶⁰. Ce n'est pas pour autant qu'elle leur accorde moins de crédit puisqu'elle parvient à des conclusions qui l'a convainquent sur le compte des tout nouveaux conventionnels :

« Pour moi qui crois que le tact et la finesse de mon sexe, joints à mes quatre années d'observation ont mis dans ma main la pierre de touche du patriotisme, j'y ai bien frotté Brissot, Buzot, Guadet, etc. Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé ? Je trouve que Robespierre, Panis, Robert, Marat même, passent à l'épreuve en laissant les marques de l'or le plus fin, en dépit de tous les détracteurs. Voilà mon idée, c'est que les uns veulent une République pour eux et pour les riches, et les autres la veulent toute populaire et toute pour les pauvres, et c'est avec les passions humaines ce qui divise si scandaleusement notre Sénat »²⁶¹.

²⁵⁸Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 29 mars 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 352.

²⁵⁹Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 1er septembre 1789, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 47.

²⁶⁰Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 24 octobre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 217.

²⁶¹*Ibid.*, pp. 216-217.

Si le test de l'or révèle avant tout ses accointances jacobines face au groupe des Girondins réticents, il démontre malgré tout une compréhension des forces en présence et de la précarité dans laquelle elle place l'Assemblée écartelée entre ces différents groupes politiques, présage des journées de mai-juin 1793.

Avant cela, le 8 août 1792, Rosalie résume et examine la situation de Paris :

« L'Assemblée nationale me semble trop faible pour seconder le vœu du peuple, et le peuple me semble trop fort pour se laisser dompter par elle. De ce conflit, de cette lutte, doit résulter un événement fameux dans l'univers, la liberté ou l'esclavage de vingt-cinq millions d'hommes. Ma brûlante sensibilité, et ma bouillante activité m'ont porté souvent à l'Assemblée nationale, aux Jacobins, dans les promenades publiques où tout retentit des affaires présentes. Il me semble avoir fait dans ces endroits de si justes observations que je vois et prévois l'avenir avec une prescience que je crois prophétique. Le parti patriotique l'emportera, mais il est impossible que ses lauriers ne soient ensanglantés sous bien peu de temps. La déchéance du roi, demandée par la majorité et rejetée par la minorité qui domine l'Assemblée, occasionnera le choc affreux qui se prépare. Le Sénat n'aura pas l'audace de la prononcer, et le peuple n'aura pas la lâcheté de souffrir le mépris qu'on fait de l'opinion publique. Les armées, dans les mains des traîtres font l'espoir cet orgueil de nos ennemis, et c'est de là d'où viendra notre salut. Les soldats de la Liberté ne peuvent plus être les vengeurs des despotes »²⁶².

47 sections sur 48 réclament la déchéance du roi, soutenues par la partie montagnarde de l'Assemblée. Les Girondins qui, à l'instar de la Commission des vingt-et-un comprenant certains de leurs membres, tels que Vergniaud, Guadet ou Condorcet, freinent des quatre fers. Comme le soupçonne Rosalie, ces derniers jouent de la réticence d'une partie de l'Assemblée à voter la déchéance en proposant, par la voix de Gensonné, la suspension du roi, dans une forme de compromis (ou d'un manque d' « audace ») qui ne satisfait pas le Peuple, la « majorité », qui, à la fin de l'ultimatum posé le 4 août précédent, fait sonner le tocsin le 9 août à minuit, prémices de la journée du 10.

Autrement dit, si l'on ne peut pas dire que Rosalie fasse réellement preuve de prescience, puisque les premiers décrets des sections en faveur de la déchéance du roi ont été publiés fin juillet suivis, le 4 août, d'un ultimatum qui annonce une date précise aux événements du 10 août, du moins sait-elle emboîter les diverses pièces du puzzle dans lequel elle semble voir clair. Elle ne peut, bien entendu, deviner à partir de rien et doit forcément se fier aux éléments qu'elle rassemble pour en tirer les conclusions les plus plausibles et les plus

²⁶²Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 8 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 161-162.

probables. Son don de prescience est donc un peu exagéré. Toutefois, elle s'avère à nouveau être « bonne observatrice et fine politique » (A. Duprat), ce qui, au fur et à mesure de la réussite de ses prédictions, la conforte dans sa capacité à pressentir l'avenir.

Pressentir est en outre le bon terme puisque Rosalie s'appuie certes sur ses observations dont elle fait ici part à son fils, mais elle se targue surtout d'une intuition, une « sensibilité », qui lui fait apercevoir le tour que pourrait prendre les événements. Elle attribue ceci au « tact et la finesse de [son] sexe », raison et émotions se rencontrant une nouvelle fois, la sensibilité venant consolider le raisonnement logique premier.

L'été 1792 fait état du quotidien d'une femme profondément impliquée dans la vie parisienne de son temps. Moins actrice que témoin, Rosalie n'en est pas moins active, allant à la rencontre de l'information par le biais de divers stratagèmes qu'elle imagine pour se faire intermédiaire de premier plan pour le compte de ses correspondants trop loin du théâtre de la capitale où se trouve, d'après elle, le cœur de la Révolution. De ses sorties à ses lectures, en passant par ses fréquentations, tout concourt à faire de ce témoignage partial d'une époque, un tableau riche et original de l'engagement qui s'y esquisse à grands coups de plume.

Nous faisons alors face à l'exposé d'un vécu qui, bien que faisant la part belle aux émotions, n'exclut pas la raison, pour une compréhension aiguë des enjeux de la Révolution. Rêves, sentiments, intuitions et calculs presque mathématiques, relevant davantage de la logique que de la prescience, se côtoient et se complètent alors que la limite entre privé et public s'estompe sous les traits d'encre d'une épistolière qui en redessine les contours en même temps que sa main d'« écrivassière » trace les mots sur le papier. D'un style habile et assuré, son engagement s'exprime à chaque lettre envoyée, vers un patriotisme sans cesse réaffirmé.

Chapitre 4 : Quand privé et public se rencontrent sous la plume de l'épistolière

Avec l'élection d'une Convention nationale et la mise en place d'une Première République, c'est la Révolution qui semble s'accélérer²⁶³. De 1792 à 1794, la France entre dans une forme de radicalisation de la pensée révolutionnaire où s'affrontent différents courants de pensée qui divisent notamment l'Assemblée, entre Montagnards et Girondins, puis entre Indulgents et Enragés. Des questions majeures sont discutées, tels que la liberté de culte, l'instruction publique et le maximum. Religion, éducation et économie sont autant de domaines qui font l'objet d'importants changements, avec notamment la création d'un culte de l'Être Suprême, de nouvelles écoles telle que Polytechnique et la reconnaissance du droit à l'insurrection face à un gouvernement qui ne respecterait pas les droits du peuple, à l'instar du droit à l'existence, au travail et à l'instruction.

En raison de la guerre civile en Vendée qui embrase la France à partir de mars 1793 et des luttes intestines qui déchirent la sphère publique, portant sur le devant de la scène politique des individus comme Marat, Danton, Robespierre ou Brissot, cette période est perçue comme un moment d'une violence accrue²⁶⁴. Plus encore, le moment terroriste, appelée « Terreur » *a posteriori*, fait état d'un moment de tension exacerbée alors que les combats font rage aux frontières et dans l'Ouest, que prend place une lutte acharnée et le plus souvent mortelle entre factions et que les exécutions semblent s'accélérer, tandis que la limite entre révolutionnaire et contre-révolutionnaire se brouille avec la loi des suspects de juin 1794²⁶⁵. Ce flou inquiète, pousse à l'exagération du patriotisme qui doit être quotidiennement démontré dans la sphère publique.

Mais quand le quotidien s'élabore à l'extérieur de son domicile, dans la rue, dans les cours, sur les places ou dans les assemblées, il devient difficile de faire une distinction claire entre sphère privée et sphère publique, et donc de faire en sorte que la politique ne s'immisce pas dans la vie privée²⁶⁶. C'est ainsi que toutes les couches de la population sont touchées par le politique, entre insurrections populaires pour faire entendre la voix du peuple en colère face à une augmentation du prix du pain et exhibition de la cocarde tricolore sur les

²⁶³Christine Le Bozec, *La Première République...*, *op. cit.*, voir introduction.

²⁶⁴ Jean-Clément Martin, *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Seuil, 2006.

²⁶⁵Timothy Tackett, *Anatomie de la Terreur - Le processus révolutionnaire (1787-1793)*, Paris, Points, 2020.

²⁶⁶ Arlette Farge, *Vivre dans la rue à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1992.

vêtements. Dans ces manifestations de patriotisme, les femmes ne sont donc pas en reste et jouent même un rôle de premier plan dans la transmission du sentiment patriotique²⁶⁷.

Témoin et émotionnellement engagée dans la Révolution, Rosalie ne joue pas uniquement un rôle extérieur de chroniqueuse de la vie parisienne de cette période. Elle s'implique politiquement, dans la mesure où son genre le lui permet, dans un contexte particulièrement misogyne. Elle trouve néanmoins des moyens d'intervenir en politique, si ce n'est dans la sphère publique, du moins dans le cercle restreint de sa famille directement engagée, en tant que conventionnel, député de la Drôme, en ce qui concerne son mari, ou, en tant qu'aide-commissaire puis commissaire des Guerres aux armées des Pyrénées de l'automne 1792 à septembre 1793, en ce qui concerne son fils aîné. Ce dernier devient ensuite représentant en mission en tant qu'agent du Comité de Salut public à partir de septembre 1793 sur le littoral atlantique.

Mère et épouse, Rosalie se fait aussi militante, à son échelle tout au moins, et conseillère, pour une correspondance familiale dans laquelle la politique tient la place centrale.

I- Être femme et révolutionnaire

A- Une citoyenneté au féminin

Dans son introduction aux *Citoyennes tricoteuses*, Dominique Godineau remarque :

« Devenues des objets dignes d'intérêt historique, elles n'accèdent pourtant pas au statut de sujets actifs de l'histoire révolutionnaire : leurs interventions paraissent avoir surtout d'intérêt pour l'histoire des femmes, et non pour celle de la Révolution. Comme si les femmes construisaient leur histoire à côté de la " grande histoire " qui resterait masculine, et dont elles seraient " seulement " les éternelles victimes. Pourtant la rencontre entre histoire des femmes et histoire de la Révolution est possible »²⁶⁸.

²⁶⁷ Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses : Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Aix-en-Provence, Aléa, 1988 ; Dominique Godineau, *Les femmes dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2015.

²⁶⁸ Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses...*, op. cit., pp. 12-13.

En effet, D. Godineau note que les femmes, en-dehors de quelques grandes figures, telles qu'Olympe de Gouges ou Théroigne de Méricourt, ne sont presque jamais évoquées quand on fait l'histoire de la Révolution française. Elle qualifie leurs rares apparitions de « parenthèses » puisque rarement plus d'un chapitre leur est consacré dans les livres d'histoire. En tout cas, jusqu'à récemment. C'est pourquoi, Dominique Godineau publie, en 1988, un ouvrage entièrement dédié aux femmes du peuple à Paris pendant la Révolution afin de combler le vide historiographique qui entoure les femmes de cette époque depuis deux siècles.

À la croisée de plusieurs champs historiographiques, étudier les femmes dans la Révolution demande donc de convoquer l'histoire de la Révolution et l'histoire du genre. Ce dernier champ d'études est en outre très récent, n'étant arrivé en France qu'au cours des années 1970 et 1980, c'est-à-dire plus tardivement que dans les pays anglophones où la *Herstory* était déjà étudiée depuis plusieurs années. Absentes de la sphère politique traditionnelle, en particulier des assemblées, les femmes ne sont pourtant pas exclues du corps social français. Profondément « machiste » (J.-Cl. Martin) dès ses origines, la Révolution et, pendant longtemps, son histoire, n'a pas su ou n'a pas voulu intégrer les femmes comme des individus pouvant avoir un rôle à jouer, une voix à faire entendre, des opinions à défendre... Bref, des droits à revendiquer. En témoigne la question d'une citoyenneté au féminin.

La question de la citoyenneté est une des questions majeures de la Révolution. Elle se pose cependant un peu différemment pour les femmes puisque on peut lire dans *l'Encyclopédie* dans l'article « citoyen » rédigé par Diderot : « on n'accorde ce titre aux femmes, aux jeunes enfants, aux serviteurs que comme à des membres de la famille d'un *citoyen* proprement dit ; mais ils ne sont pas vraiment *citoyens* »²⁶⁹. « Citoyen » apparaît comme un terme uniquement masculin. Être citoyenne ne va pas de soi.

M. Perrot s'est alors intéressée à l'histoire de la citoyenneté au féminin en France. Pour la période révolutionnaire, elle remarque :

²⁶⁹ Denis Diderot, « citoyen » (Vol. III p. 488b, 1753), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1772.

« La manière dont s'est opérée " la rupture politique " entre Ancien Régime et modernité est également éclairante. Elle a contribué à sacraliser le pouvoir politique. Le Citoyen se substitue au Roi, décapité. Il reçoit par ce sacrifice le baptême du sang. Ce processus victimaire et dramatique interdit toute banalisation et place la politique sur l'autel des grands rites. Le Citoyen revêt du monarque immolé les attributs et la majesté. Objet d'une conquête, le pouvoir politique a quelque chose du sanctuaire et du château-fort, comme, plus tard, l'Elysée sera un palais. Un tel transfert de sacralité ne peut s'opérer qu'au bénéfice du mâle, seul digne du " Sacre du Citoyen " »²⁷⁰.

Le transfert du pouvoir politique n'implique donc pas les femmes. Du roi, un homme, le pouvoir politique, exécutif, législatif et judiciaire, appartient désormais à d'autres hommes, plus nombreux certes, mais uniquement à des hommes malgré tout.

En effet, à un moment où l'on souhaite répartir le pouvoir politique depuis trop longtemps détenu par un seul individu, il apparaît comme impensable d'inclure les femmes dans ce nouvel équilibre. Car, au-delà de la distinction première qui oppose une sphère publique masculine à une sphère privée féminine, intervient également l'idée que les femmes sont trop instables pour en être détentrices.

L'explication tient à nouveau au contexte dans lequel la question d'une citoyenneté au féminin se pose, celui d'une pensée scientifique et intellectuelle peu favorable aux femmes :

« Thomas Laqueur a montré comment, au 18ème siècle, le développement des sciences naturelles et médicales a sexualisé les genres, pensés depuis la Renaissance de manière plus abstraite et ontologique. Dans ce schéma, les femmes sont plus que jamais assignées à leur corps, ancrées dans une féminité contraignante. Vouées à la reproduction, elles sont l'utérus vacant qui reçoit la semence. L'excès de leur sang les rend malades, voire hystériques »²⁷¹.

Le genre, perçu par le prisme du sexe, fait de la femme un être soumis à son corps. La raison est absente de cette analyse et les femmes, « hystériques », mises à l'écart de la pensée politique.

²⁷⁰ Michelle Perrot, *Les femmes et la citoyenneté en France. Histoire d'une exclusion*, Paris, L'Harmattan, 1997.

²⁷¹ *Ibid.*

Ainsi, la place des femmes est pensée et entérinée par des cadres de pensée que la Révolution ne remet pas en cause. Au contraire, elle s'en est servie pour justifier des modèles qu'elle ne souhaite pas bouleverser. Les femmes n'ont donc pas d'identité politique, seulement sociale, étant citoyennes en tant que femmes de citoyens. Pourtant, il demeure possible d'étudier leur voix.

B- Se faire entendre

Il est difficile d'imaginer que les bouleversements provoqués par les changements majeurs initiés par la période révolutionnaire n'ont pas touché et / ou fait réagir la part féminine de la population. C'est même tout le contraire.

N'étant pas admises lors des élections et votes, les femmes apprennent, durant la Révolution, à faire entendre leurs voix autrement. Les masses populaires sont par essence anonymes et anonymisantes. Difficile d'y distinguer des individus, alors que l'historiographie de la Révolution a pu avoir tendance à mettre en avant des individus, figures de proue de courants de pensée : Brissot pour les Girondins, Robespierre pour les Montagnards, Hébert pour les Enragés, Danton et Desmoulins pour les Indulgents. Il s'agit de figures politisées, connues pour leur implication dans la vie publique. Les femmes n'y ayant pas accès sont alors bien souvent absentes de l'étude de la période révolutionnaire.

Elles sont pourtant bien présentes et parfois bien plus politisées qu'on a eu tendance à le penser²⁷². Sauf qu'en général, on ne les voit pas s'illustrer individuellement sur la scène publique. En réalité, on les retrouve, nombreuses, parfois même en premières lignes, mais dans les masses d'un peuple vivant sous la Révolution.

La participation des femmes au quotidien révolutionnaire passe par exemple par le fait de se vêtir d'une autre manière, reflet des événements et des opinions : jupons et casaquins rayés « aux trois couleurs nationales » ou bonnets « à la Nation ». Par ailleurs, « Les militantes affichent leurs opinions en portant au col un médaillon représentant Marat, Robespierre ou un bonnet de la Liberté. Des cheveux coupés court, "à la jacobine", peuvent signaler un choix politique ; cocardes et rubans tricolores sont aussi des signes d'attachement révolutionnaire »²⁷³. D'autres s'habillent « en amazone », c'est-à-dire avec

²⁷² Dominique Godineau, *Les femmes...*, *op. cit.*, voir partie III.

²⁷³ Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses...*, *op. cit.*, p. 22 ; Jean-Clément Martin, *La Révolte brisée: femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 22-25.

des habits masculins, soit pour des raisons politiques, soit pour le côté pratique d'un tel accoutrement.

En 1793, en outre, quand se pose la question du port obligatoire de la cocarde, une partie de la population féminine, non concernée par cette obligation, demande expressément à pouvoir arborer les trois couleurs nationales, les vêtements devenant un moyen d'exprimer au quotidien ses opinions²⁷⁴.

Un autre biais de la politisation massive des femmes est le métier qu'elles exercent²⁷⁵. D'une part, les colporteuses et vendeuses de journaux qui crient les titres dans les rues sont nécessairement au fait des débats politiques. Par ailleurs, leurs opinions s'expriment par le choix des journaux qu'elles vendent et ainsi qu'elles soutiennent.

D'autres corps de métier sont directement influencés par les décisions du gouvernement. Les questions de l'assignat, du maximum ou des accapareurs ont été récurrentes, affectant la vie de nombreuses femmes dont les Dames de la Halle grandement touchées par la question du maximum notamment, soit que les vendeurs de gros ne veulent pas leur vendre leurs produits, soit qu'elles-mêmes sont obligées de revendre les produits achetés au-dessus du maximum pour pouvoir vivre.

À la fin de la journée de travail, les femmes s'intéressent aux nouvelles politiques du jour. Il est commun d'en voir assises dans les cours ou debout sur le seuil des maisons, discutant avec leur voisin ou lisant le journal à voix haute. D'autres encore se retrouvent dans les cabarets où elles s'informent et débattent de ce qui s'est passé à l'Assemblée. À nouveau, le quotidien est affecté par la politique et les femmes ne font pas exception, incapables de ne pas s'intéresser aux questions qui les concernent directement.

C'est pourquoi, politisées, les femmes se sentent légitimes à agir en politique. Exclues des moyens d'expression traditionnels, elles ne sont pourtant pas absentes de la sphère politique où elles interviennent verbalement, du haut des tribunes, ou se taisant, leur simple présence représentant un acte politique manifeste :

« Leur présence massive reflète aussi leur volonté de s'immiscer dans la sphère politique, concrètement et symboliquement. Car, dans la mentalité populaire, prendre place dans une tribune publique n'est pas acte passif, mais moyen d'exercer un des

²⁷⁴Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses...*, op. cit., pp. 163-166.

²⁷⁵*Ibid.*, pp. 65-105.

droits du peuple souverain : le contrôle des élus. Ainsi, celles qui s'y pressent montrent qu'elles sont des citoyennes exerçant la souveraineté, même si elles n'en possèdent pas les attributs »²⁷⁶.

De spectatrices plus ou moins passives, elles se font actrices lorsqu'elles sont membres de clubs mixtes ou entièrement féminins. On peut citer la Société fraternelle des patriotes de l'un et l'autre sexe (1790), un club mixte qui offre aux femmes la possibilité d'accéder à des postes de secrétaires, ainsi que la Société des Républicaines Révolutionnaires (1793), club non-mixte qui accueille des figures telles que Claire Lacombe et Pauline Léon, lesquelles ont notamment milité pour le droit à porter les armes ou pour la création d'une Garde nationale féminine²⁷⁷.

Des actions féminines sont également menées. En mai 1793, le blocus des tribunes de l'Assemblée par les femmes en est un exemple. Cet épisode est en outre rapporté par Rosalie Jullien dans sa lettre du 14 mai 1793 :

« Ces femmes n'étaient pas de ce qu'on appelle la lie du peuple, c'était comme moi, pour la mise et pour le ton, la hardiesse républicaine qui soutient la vérité. J'avais deux billets qu'elles n'ont pas voulu me prendre, entrant en explication loyale avec moi et je leur ai répondu par l'expérience que j'avais fait moi-même de l'abus du privilège qui m'avait placé la veille au milieu de ces aristocrates »²⁷⁸.

De la manière dont on se vêt à une intervention forte dans l'espace public, les femmes imaginent d'autres moyens pour se faire entendre. Incontestablement politisées, elles s'informent, discutent, débattent, et surtout, agissent. Aux clubs accueillant des femmes, dédaignés puis fermés à l'automne 1793, et aux actions politiques qui ne permettent pas toujours de véritables décisions de la part du gouvernement, la violence se substitue parfois, quand la situation l'exige.

²⁷⁶Dominique Godineau, *Les femmes...*, op. cit., partie III, chapitre 9.

²⁷⁷Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses...*, op. cit., pp. 151-160.

²⁷⁸Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 14 mai 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 232.

C- La violence féminine

Faisant partie d'un peuple en Révolution où elles ont une place indéniable, les femmes ne sont pas étrangères aux insurrections et autres mouvements populaires. Cependant, la question de la violence au féminin ne se pose pas dans les mêmes termes que la violence ordinaire ou masculine.

Les femmes ne sont pas étrangères à la violence qui s'exerce tout au long de la période révolutionnaire durant laquelle espoirs d'avenir et passions s'expriment²⁷⁹. Dominique Godineau, dans son introduction aux *Citoyennes tricoteuses*, écrit :

« violence du langage, violence des gestes, violence des sentiments où enthousiasme et haine, vindicte et désintéressement se côtoient. C'est de révolution dont il est question, d'un moment fort où affects et comportements sont exacerbés, poussés à leur paroxysme. »²⁸⁰.

Il existe deux types de violence féminine qu'il faut toutefois distinguer : une violence dite acceptable et une violence considérée comme illégitime.

La violence acceptable, dans un premier temps, est la violence qui s'exprime lors des insurrections frumentaires. Les femmes, à qui sont confiés l'économie du foyer et le soin de nourrir leur famille, sont les premières à être affectées par les questions économiques et en particulier par l'augmentation du prix du pain qui fluctue énormément. Denrée de base de l'alimentation des classes populaires, il est un bon indicateur pour comprendre les moments d'insurrections et de violence populaire²⁸¹. Et les femmes, sur qui repose la charge d'aller acheter le pain directement chez les boulangers de la capitale, y sont très sensibles. Quand la farine manque à cause des accapareurs qui empêchent le ravitaillement ou quand le prix de la livre de pain connaît une forte hausse, elles sont les premières à réagir.

L'exemple le plus connu est sans doute la marche sur Versailles des 5 et 6 octobre 1789, appelé « marche des femmes ». Celles-ci réclament du pain et le retour du roi et de la famille royale à Paris, là où le peuple pourra les surveiller, retour qu'elles obtiennent. Le cortège

²⁷⁹Jean-Clément Martin, *Violence et Révolution...*, op. cit., chapitre 2, « Octobre : face à la violence ».

²⁸⁰ Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses...*, op. cit., p. 13.

²⁸¹Jean Nicolas, *La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789)*, Paris, Gallimard, 2008.

est donc majoritairement féminin et tend à illustrer une violence acceptable des femmes, à l'image des multiples insurrections frumentaires caractéristiques du XVIII^e siècle puisqu'elle s'exerce dans un domaine qui leur est propre : la sphère privée et l'économie familiale.

Un certain nombre de femmes sont par ailleurs toujours présentes à chaque insurrection. Lors du 14 juillet 1789, jour de la prise de la Bastille, plusieurs femmes se trouvent parmi la foule qui envahit la prison, dont Pauline Léon, et certaines font même partie des Vainqueurs de la Bastille, à l'instar de Marie Charpentier et Théroigne de Méricourt.

Mais il existe surtout une violence féminine illégitime. Le nom de « tricoteuse » n'est pas choisi par hasard. Peu utilisé durant la Révolution, parce qu'on a pu lui préférer « furies de guillotine » pour qualifier ces femmes acharnées, souvent connues pour leur soutien à Robespierre, c'est cependant lui qui a été retenu par les historien-nes. Le terme tricoteuse, quant à lui, contient toute l'ambiguïté de ces femmes qui tricotent dans les tribunes ou face à la guillotine, autrement dit qui exécutent des tâches relevant de la sphère privée, à laquelle elles appartiennent, dans l'espace public, normalement réservé aux hommes. D. Godineau le traduit en ces termes :

« Douces, et donc féminines, les femmes ne peuvent l'être que chez elles ; passé le seuil de leur maison, elles deviennent féroces. Ayant quitté le privé, il n'y a pourtant pas de place pour elles dans le public puisqu'elles y sont encore désignées par une fonction domestique : elles pénètrent alors dans un ailleurs où rien n'est défini, où le fantasme l'emporte »²⁸².

Ainsi, les aiguilles des tricoteuses deviennent des armes potentielles, ou bien un extérieur doux et avenant derrière lequel elles se cachent pour mieux dissimuler leur soif de sang. Les tricoteuses sont vues comme des dissimulatrices, et donc des femmes dangereuses, renvoyant à la vision traditionnelle de la tentatrice²⁸³. Mais par-dessus tout, elles sont perçues comme des femmes déviantes qui délaissent leur foyer, leurs enfants et leur mari pour occuper une place qui ne leur appartient pas dans la sphère publique.

Notons pour finir que cette violence féminine s'exerce autant du côté révolutionnaire que contre-révolutionnaire. La contre-révolution, royaliste et catholique, a souvent été plus

²⁸²Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses...*, *op. cit.*, p. 14.

²⁸³Dominique Godineau, *Les femmes...*, *op. cit.*, partie 1, chapitre 1.

volontiers associée aux femmes. Fanatiques et bigotes, elles auraient un lien privilégié à la religion et à l'Église, et ainsi à la contre-révolution face à l'athéisme révolutionnaire²⁸⁴.

Toutefois, cette croyance est progressivement remise en question, même si de nombreuses femmes s'illustrent en effet dans le camp des contre-révolutionnaires²⁸⁵. Défendant puis cachant les prêtres réfractaires, elles chassent, parfois brutalement les prêtres assermentés. De même, elles accompagnent souvent leur mari, leur père ou leur frère qui s'enrôlent dans les armées vendéennes²⁸⁶. Vivandières, elles se mettent au service des soldats.

D'autres enfin, témoignent à nouveau d'une forte politisation, même du côté de la contre-révolution, puisqu'elles font état d'opinions que les accointances politiques ou religieuses de leurs maris et fils n'influencent pas, pour une indépendance des femmes face à la politique :

« Il n'est pas rare de voir le mari et quelques fils, plutôt voltairiens avant 1789, prendre parti pour la Révolution et assister aux messes du prêtre jureur, tandis que femme et filles militent ardemment pour le prêtre concurrent, officiant tôt le matin ou dans des chapelles privées »²⁸⁷.

La violence féminine, légitime ou illégitime, révolutionnaire ou contre-révolutionnaire, devient un moyen d'expression à un moment où la voix des femmes a tendance à être noyée par celle des hommes. Ces actions collectives laissent peu de place à l'individu particulier : qu'en est-il alors de Rosalie Jullien ?

²⁸⁴ Jean-Clément Martin, *La Révolte brisée...*, op. cit., chapitre 2, pp. 107-110 ; chapitre 3, pp. 123-128.

²⁸⁵ Solenn MABO, « Des Bretonnes en résistance : genre, religion et contestation politique », *La Révolution française*, 18 | 2020.

²⁸⁶ Pour des exemples de femmes aux armées : Madame la marquise de Bonchamps, *Mémoires de madame la marquise de Bonchamps sur la Vendée*, Paris, Éd. Baudouin frères, coll. « Collection des mémoires relatifs à la Révolution française », 1823 ; Madame la marquise de La Rochejaquelein, *Mémoires de Madame la marquise de La Rochejaquelein / éd. originale publiée sur son manuscrit autographe par son petit-fils* [J.-G. Du Vergier, Mis de La Rochejaquelein], Paris, 1889. [Livre réédité au Mercure de France] ; Dominique Godineau, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 20 | 2004.

²⁸⁷ Jean-Clément Martin, *La Révolte brisée...*, op. cit., p. 108.

II- Rosalie Jullien : femme et révolutionnaire

A- Un militantisme original

1- Interventions conditionnées

Le grand intérêt de Rosalie pour la politique contraste avec son absence d'action concrète. Elle a beau faire l'éloge du peuple, parfois en colère, toujours vertueux, jusqu'à s'inclure dans cette entité en quête de justice, elle ne prend jamais directement part à ses luttes : elle n'est jamais présente lors des journées révolutionnaires, ne participe jamais aux insurrections ni ne fait partie d'un club²⁸⁸. En fait, ses actions politiques semblent se réduire à des confrontations limitées avec des individus rencontrés dans les tribunes de l'Assemblée, comme le 14 mai 1793 où elle a une « prise sérieuse quoique modérée avec un voisin administrateur du département de la Meurthe » car « il soutenait jusqu'aux La Fayette et Dumouriez. Assurant que la postérité jugerait mieux que nous de leur trahison, je lui ai fait honte de son incivisme et mon franc-parler de femme l'a réduit au silence »²⁸⁹.

Rosalie est certes presque quotidiennement à l'Assemblée jusqu'à l'automne 1792, – puis moins fréquemment à partir de 1793 –, preuve de son goût pour la politique. Cependant, elle y demeure spectatrice, n'intervenant jamais comme certaines de ses voisines qui n'hésitent pas à se faire entendre à force de cris.

En réalité, si la politique et les affaires publiques tiennent une si grande place dans sa vie, c'est qu'elle ouvre sa porte à la vie publique plus qu'elle ne sort dans la rue pour manifester son opinion. La vie politique vient à la rencontre de la vie privée mais l'inverse n'est pas toujours vrai, dans le cas de Rosalie. Car en soutenant le peuple, elle n'en fait pas partie, du moins elle ne fait pas partie du peuple dans son acception sociale, lequel renvoie aux couches les moins aisées de la population.

En tant que bourgeoise et propriétaire foncière, Rosalie n'utilise pas des mêmes moyens d'intervention en politique. En effet, le statut social conditionne les moyens que l'on peut déployer pour faire entendre ses opinions. Dominique Godineau écrit à ce sujet :

²⁸⁸ Dominique Godineau, *Les femmes...*, op. cit., partie 3, chapitre 9.

²⁸⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 14 mai 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 231.

« L'origine sociale pèse aussi sur les formes d'engagement, non seulement parce qu'une noble sera plus facilement contre que pour la Révolution, mais aussi parce que, quelles que soient leurs opinions, les femmes des milieux aisés interviennent moins ouvertement dans l'espace public, surtout entre 1792 et 1795 quand le peuple y prend place. Elles peuvent recevoir des députés, écrire dans les journaux, discuter politique avec leurs proches, envoyer des pétitions individuelles à l'Assemblée, faire des dons, mais sont moins nombreuses que les femmes du peuple à donner leur avis dans la rue, se presser dans les tribunes des assemblées populaires ou manifester »²⁹⁰.

Dans cette mise en retrait de la vie publique, Rosalie a l'habitude d'intervenir indirectement et peut donc craindre les actions directes et les accès de violence, bien qu'elle finisse par les approuver, après une rationalisation nécessaire de l'émotion première. Les massacres de septembre nous en fournissent un excellent exemple puisque, d'horriée le 3 septembre (« Vous le dirai-je, mon âme est troublée et profondément sensible à la nouveauté d'un si terrible spectacle »), Rosalie apparaît rassérénée le 6 (« Si je voulais calculer les bienfaits que nous valent ces cruautés sur les preuves qu'il me fournit, je vous dirais qu'il y a différence d'un à mille sur les victimes et dans le choix : celle d'un individu condamné à la corde pour assassinat, faux assignats etc., ou Pétion, Robespierre, Dubois de Crancé, vous, moi, nos enfants, et tous ceux qui ont professé les saines maximes de la justice, de la philosophie et de l'Humanité »)²⁹¹.

La violence n'est pas un moyen d'action dont elle use, parce que, d'une part, elle n'y est pas contrainte par la nécessité et la faim, et parce que, d'autre part, son éducation, sa classe ne la lui ont pas apprise comme moyen de réaction : là où elle écrit à des journaux, d'autres, souvent analphabètes, font entendre leur voix dans les rues²⁹². Rosalie a en général une réaction en deux temps qui la pousse à craindre la colère du peuple avant de la comprendre, à un moment où la Constitution de 1793 fait de l'insurrection un droit fondamental du peuple face à un gouvernement corrompu.

²⁹⁰ Dominique Godineau, *Les femmes...*, op. cit., partie 3, chapitre 9.

²⁹¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 3 septembre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 200 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 6 septembre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 204.

²⁹² Minute calligraphiée d'une lettre ouverte de Rosalie Jullien à un journal patriotique de Romans, 1790, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 60-63.

2- Briser les limites entre privé et public

Le 27 août 1789, Rosalie déclare : « aussi, mon ami, j'entre sans préambule dans la politique »²⁹³. Le 10 mai 1792, elle réitère : « Me voilà entrée dans la politique sans y penser »²⁹⁴. Qu'il s'agisse d'un constat concernant le cours que prend la lettre qu'elle rédige ou le vif intérêt qui, d'un côté, annonce le début de la période révolutionnaire et, d'un autre côté, les prémices de l'été 1792, le parallèle est intéressant.

Dans l'un et l'autre cas, l'épistolière est sujet de l'action, soit qu'elle « entre », soit qu'elle soit déjà « entrée ». Par ses courses dans Paris, par les séances de l'Assemblée auxquelles elle assiste, par les journaux qu'elle lit, elle investit l'espace public et, de fait, la vie politique. Sortant de chez elle, allant à la rencontre des nouvelles, elle pénètre un espace politisé qui jusque-là n'était pas accessible aux femmes. Elle y amène également son plus jeune fils et sa servante, y retrouve son aîné et son mari, pour une rencontre du privé et du public.

Mais en vérité, le public investit bien plus volontiers le privé. Le sens s'inverse, puisqu'en raison de son statut de bourgeoise, de mère de famille d'une quarantaine d'années toujours en charge de son foyer, Rosalie n'est ni une sans-culotte ni une tricoteuse²⁹⁵. L'inversion est visible dans le texte lui-même. Pour cela, citons la formule bien connue : « Les affaires d'État sont mes affaires de cœur. Je ne pense, je ne rêve, je ne sens que cela, mon enfant »²⁹⁶. Ce sont désormais les affaires d'État, autrement dit les affaires politiques, qui s'invitent dans la vie privée. Le déterminant devient possessif et là où le « je » pénétrait la sphère publique, c'est désormais le général qui devient particulier, dans une structure en chiasme interne à la correspondance.

Là où, en mai, l'entrée en politique se faisait « sans y penser », en août, les affaires d'État occupent chaque réflexion. L'émotion, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, s'insinue dans le champ politique jusqu'à influencer l'état d'esprit de l'épistolière, car le « cœur », siège des émotions, est l'espace intime par excellence. Enfin, le rêve, dont on a un exemple dans la lettre déjà mentionnée du 1er juin 1792 à son fils, autre espace intime,

²⁹³ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 27 août 1789, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 45.

²⁹⁴ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 10 mai 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 80-81.

²⁹⁵ Dominique Godineau, *Citoyennes tricoteuses...*, op. cit., p. 131.

²⁹⁶ Lettre à Virginie Jullien, 9 août 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 165.

renseigne sur la place que prend la politique, et notamment les dangers de la politique qui font craindre pour la vie de Marc-Antoine fils, dans la vie privée de Rosalie²⁹⁷.

Car, en-dehors de ses sorties quotidiennes, Rosalie fait physiquement pénétrer les affaires publiques dans son foyer. Comme le remarque L. Holowach dans son étude *L'Éveil d'une conscience féminine au cours de la Révolution française*, un des moyens qu'emploie Rosalie pour introduire le public dans la sphère privée, est les dîners qu'elle donne ou auxquels elle participe²⁹⁸. Si avant 1793, on note quelques mentions de dîners, souvent avec des proches, notamment le dîner avec des amis « aristocrates » du 6 juin 1792, la majorité des dîners mentionnés dans notre échantillon se concentre au cours des années 1793 et 1794, et ont pour convives de grandes figures politiques²⁹⁹. La famille Jullien, à l'exception de Marc-Antoine fils parti aux armées, reçoit Robespierre, son frère Augustin, et sa sœur Charlotte, en février 1793³⁰⁰. À son tour, Robespierre reçoit les Jullien à dîner, chez les Duplay où il vit, en janvier 1794³⁰¹.

Barère est un autre des habitués de la table des Jullien et, *a priori*, un ami de la famille puisqu'on retrouve son nom à plusieurs reprises au fil des lettres³⁰².

Rosalie discute aussi beaucoup avec ses voisins qu'elle rencontre chez elle, sur le palier, et avec qui elle parle politique : « Mon petit voisin qui vient de courir Paris (et il est actuellement 6 heures) m'a dit par la fenêtre que le Châtelet était environné d'un peuple immense et qu'il y avait beaucoup de troupes nationales qui en défendaient l'accès à ceux qui veulent pénétrer jusqu'à la porte »³⁰³. De même, elle prend des nouvelles par les maçons qui viennent travailler chez elle : « J'ai mes maçons qui me donnent, tous les matins, le bulletin de la nuit, et il y en a un qui a tout suivi, sans opérer, car il est plein d'Humanité et de bon sens »³⁰⁴. Toutefois, à l'exception de ses fréquentations féminines, la majorité de ses accès à la sphère publique sont favorisés,

²⁹⁷ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 1er juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 97-102 ; voir annexe 17 pp. 55-62.

²⁹⁸ Lindsay Holowach, « L'éveil d'une conscience féminine au cours de la Révolution française : Rosalie Jullien (1785-1792) », dans Mireille Bossis, *Colloque : Archive épistolaire et Histoire*, Paris, Connaissances et Savoirs, 2007, pp. 243-254.

²⁹⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 6 juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 102-104.

³⁰⁰ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 10 février 1793, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., pp. 343-346.

³⁰¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 6 janvier 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 280-281.

³⁰² Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 19 mai 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 233-235 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 juin 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 246.

³⁰³ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 17 septembre 1790, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 63-64.

³⁰⁴ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 6 septembre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 204.

à partir de l'automne 1792, par Marc-Antoine père qui, élu à la Convention, est de retour à Paris³⁰⁵.

B- Un intérêt bridé

1- Mère et épouse avant tout ?

Dans son analyse du rapport entre émotions et genre déjà évoqué, C. Fayolle remarque, après la phase d'enthousiasme, une phase où cet « excès de sensibilité » tend à être étouffé³⁰⁶. Ce changement se produit durant les derniers mois de l'année 1791 pour lesquels nous ne possédons que peu de lettres dans notre échantillon. Il est toutefois possible de noter une modification du ton des lettres. Car là où l'enthousiasme dominait, se traduisant par les descriptions presque lyriques des séances de l'Assemblée et des fêtes révolutionnaires, le statut de femme de Rosalie reprend le pas, pour une réflexion sur l'équilibre entre privé et public dans sa correspondance.

La femme, en particulier la mère et l'épouse, est en charge de l'éducation des enfants et de la gestion du foyer. Dans la division sexuée des rôles, elle appartient à la sphère privée. Si elle la quitte pour pénétrer la sphère publique, un déséquilibre apparaît, insupportable pour beaucoup d'hommes et de femmes de l'époque, la Révolution demeurant très misogyne³⁰⁷. Les Jullien, et en particulier Marc-Antoine père, n'y font pas exception. Rosalie elle-même, peut-être à la suite d'une remarque de son mari, déclare le 14 août 1791 : « je ne lis presque plus, je me paralyse, ou plutôt je me rends à ma véritable et naturelle destination, aux soins de l'éducation de mon cher Auguste et à mes fuseaux »³⁰⁸. Elle a « bien conscience que cet enthousiasme pour la Révolution est contraire à l'idéal domestique de la féminité bourgeoise », d'où l'emploi de l'adjectif « naturel »³⁰⁹. Cependant elle le vit comme une paralysie et, bien vite, la troisième phase s'enclenche, celle d'un regain d'intérêt pour la Révolution, d'une « passion » révolutionnaire.

³⁰⁵ Voir annexe 4 p. 28 et annexe 5 p. 29.

³⁰⁶ Caroline Fayolle, « Une révolution intime..., *op. cit.*

³⁰⁷ Voir le discours de Chaumette, procureur de la Commune insurrectionnelle de Paris : « Rappelez-vous cette virago, cette femme-homme, l'impudente Olympe de Gouges qui abandonna tous les soins du ménage voulut politiquer [...]. Cet oubli des vertus de son sexe l'a conduite à l'échafaud », novembre 1793, au club des Jacobins.

³⁰⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 14 août 1791, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise..., op. cit.*, p. 35.

³⁰⁹ Caroline Fayolle, « Une révolution intime..., *op. cit.*, p. 225.

L'hypothèse de l'intervention du mari semble en outre se confirmer au cours de l'année 1792. De toute évidence, Rosalie répond à Marc-Antoine quand elle écrit, le 23 juillet 1792 :

« Vous ne voulez donc pas que je vous parle politique ! C'est en vérité une grande contradiction, car je ne m'occupe pas d'autre chose ; l'intérêt public devient si personnel qu'on ne peut s'empêcher de l'avoir à cœur, comme ce à quoi tiennent notre fortune et notre vie. (...) Mais puisque vous ne voulez voir ce qui se passe que dans les journaux, je bats en retraite et vais tâcher de vous entretenir de la pluie et du beau temps... »³¹⁰.

Comme le montre les lettres rédigées entre la fin d'année 1791 et juillet 1792, la passion révolutionnaire est réapparue, – si jamais elle avait véritablement disparu un jour –. Sauf que cette fois, Marc-Antoine semble réellement s'en plaindre.

On pourrait y voir une volonté d'émancipation de la sphère privée et de son rôle « naturel » de femme. Pourtant, la révolte n'est pas si révolutionnaire : Rosalie ne plaide pas tout à fait pour le droit à pénétrer la sphère publique mais défend son droit à s'intéresser à la politique, puisque la politique a elle-même fini par pénétrer la sphère privée. La tournure employée n'est pas anodine : « l'intérêt public devient si personnel qu'on ne peut s'empêcher de l'avoir à cœur ». Il n'est plus question, comme nous l'avons déjà mentionné, d'entrer dans la sphère publique mais d'accueillir le public dans la sphère privée dont le « cœur » est le meilleur représentant.

2- Le retour du mari : un nouvel obstacle

En septembre 1792, les échanges avec Marc-Antoine père et fils cessent. Tous deux sont de retour à Paris, Marc-Antoine père de façon permanente pour siéger à la Convention. Le commerce avec le fils reprend quant à lui en octobre alors que celui s'en va rejoindre Joseph Servan aux armées des Pyrénées en tant qu'aide-commissaire des guerres.

Au cours des premiers échanges entre sa mère et lui, un changement se dessine, amorcé par une phrase de Rosalie qui écrit à son fils : « Je n'ai pas été à l'Assemblée depuis ton départ, ton papa, que j'ai vu tous les soirs, en paraît moins mécontent »³¹¹. Cette fois, les réticences du mari son clairement énoncées, et si, jusqu'à présent, son absence laissait Rosalie libre de

³¹⁰ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 23 juillet 1792, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., pp. 194-195.

³¹¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 17 octobre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 215.

ses mouvements, son retour l'oblige à réfréner son goût pour la politique qui demeure moins puissant dans son esprit de femme consciente de la place qui lui revient dans l'organisation sociale.

En vérité, si Marc-Antoine père restreint ses apparitions à l'Assemblée, il ne les fait pas tout à fait cesser. En outre, il n'étouffe pas son intérêt pour les affaires politiques qui, ne s'exprimant plus dans la sphère publique, ne s'invitent pas moins dans la vie de famille du foyer de la rue Saint-Jacques. La lecture de la presse demeure une activité quotidienne pour Rosalie qui, incapable de continuer son rôle d'informatrice privilégiée, ne demeure pas moins passionnée de politique et des nouvelles qu'elle lit assidûment dans les journaux :

« Camille Desmoulins, que j'ai expédié hier à ton oncle Henri, ainsi que les autres journaux que tu rencontreras sur ton chemin, te donneront les détails que tu me demandes sur la Convention nationale. J'en suis incapable, je n'y suis pas allée deux fois depuis ton absence ; et j'ai engagé la citoyenne Lavit, qui est plus habile que moi à remplir la tâche qu'elle s'était imposée, de t'instruire de tout »³¹².

Écartée de la sphère publique, elle ne la déserte pourtant pas complètement. Comportement récurrent chez elle, elle se met à vivre à travers ses proches masculins, ce qu'elle-même, qui ne quitte pas Paris et de moins en moins son appartement, ne peut vivre. En cet automne 1792 où elle ne se rend presque plus à l'Assemblée, elle vit les séances à travers son mari. Elle s'insurge par exemple du refus qui lui a été fait de monter à la tribune : « Je te dis cela en passant, afin que tu juges des difficultés qu'on a dans la pénible fonction de législateur »³¹³. Très concernée, elle semble compatir par la formulation généralisante. Elle n'hésite pas, d'ailleurs, à louer les qualités de législateur de son mari qui « occupe en philosophe sa place de législateur »³¹⁴. Est-ce un moyen de détourner son amertume face aux restrictions qui lui sont faites³¹⁵ ? Ou est-ce une façon de contourner l'interdit pour tout de même parler politique ? Car, en vérité, Rosalie développe des stratégies pour parler et débattre des questions de son temps en dépit de son statut de femme.

C- Contourner l'interdit

³¹² Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 24 octobre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 216.

³¹³ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 17 octobre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 215.

³¹⁴ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 24 octobre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 216.

³¹⁵ Pierre Gascar, *L'Ombre...*, op. cit., pp. 127-128.

En raison de sa classe sociale, qui n'est néanmoins pas un obstacle à ses convictions jacobines, Rosalie ne correspond pas à l'image de militante insurgée, femme du peuple forçant les portes des boulangers à l'heure où les prix augmentent de façon insoutenable. Quand elle est à l'extérieur, elle se contente d'observer. Mais quand elle est chez elle, elle agit à sa mesure : en alimentant sa correspondance de lettres toujours plus engagées. Entravée dans son quotidien, elle fait de sa correspondance le lieu où elle s'émancipe de son rôle social « en brisant les limites entre le public et le privé »³¹⁶. L. Holowach remarque en effet que la distinction entre privé et public n'est plus si évidente et même que le public a tendance à investir le privé, sous la plume de l'épistolière. Le vocable politique contamine ainsi le discours de tous les jours, notamment le 14 juin 1792, quand transmettant à son mari les hommages d'amis avec qui elle a dîné, elle emploie cette formule propre aux votes de l'Assemblée : « Notre amie Tiberge, avec laquelle j'ai dîné samedi, vous embrasse ainsi que Mlle Canot et Mme Dejean, le reste au commun des fidèles car je n'aime pas l'appel nominal »³¹⁷. Notons également la conclusion de sa lettre du 2 septembre 1792, toujours à son mari qui réside chez le maire de Valence : « J'ai une si profonde estime pour M. Blachette que je fais des vœux contre son repos, car je le nomme à la Convention. Il nous faut de vrais patriotes et des hommes »³¹⁸. Au-delà du détournement des idiomes politiques, elle s'octroie un droit qu'elle ne possède pas, celui de voter et même d'élire les représentants. Et si elle le fait sur un ton léger, sans doute sans revendication aucune pour elle-même, ni même pour les autres femmes, elle fait toutefois montre d'une implication certaine dans l'avenir de la future Assemblée, en laquelle elle place beaucoup d'espoirs, et prouve qu'elle connaît les tenants et aboutissants de ce qui se joue actuellement, peut-être aussi bien qu'un homme.

À l'intérieur d'une même lettre, dans la mesure où nos sources nous permettent de nous en rendre compte, les sujets s'enchaînent sans transition, et, sans y penser, nous voilà passer de la santé de Rosalie et de ses proches à un état des lieux de la politique française. Rares sont les missives à ne pas traiter de politique³¹⁹. Le plus souvent, en outre, politique et thèmes de la vie privée (santé, éducation, famille), se côtoient dans « une alternance de " naturel " à la manière de Sévigné »³²⁰. Et, d'autres fois encore, la politique domine, d'où la

³¹⁶ Lindsay Holowach, « L'éveil d'une conscience féminine..., *op. cit.*

³¹⁷ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 14 juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ..., op. cit.*, p. 107.

³¹⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 2 septembre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ..., op. cit.*, p. 198.

³¹⁹ Voir annexe 2 Thèmes : politique p. 10 et 11.

³²⁰ Nicole Pellegrin, review de Rosalie Jullien, « *Les affaires d'État sont mes affaires de cœur* ». *Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution, 1775-1810*. Présentées par Annie Duprat, Paris, Belin, 2016. Pour *H-France Review*, vol. 17, octobre 2017, n° 188.

remarque de Rosalie à son fils, le 25 avril 1793 : « Observe que, depuis les siècles de notre séparation, la chaleur de notre civisme et l'intérêt que nous prenons à la chose publique nous ont fait faire une si généreuse abnégation du fameux moi humain, que nous ne parlons jamais de nous »³²¹. Les thèmes en rapport avec la politique sont en outre plus nombreux que les thèmes relevant uniquement de la vie privée : guerre, journaux, nouvelles et morale politique, fêtes pour la plupart révolutionnaires... Même les voyages sont dictés par la Révolution, à l'instar des lectures régulièrement mises en relation avec les événements de l'époque³²².

Enfin, cette prédominance de la politique ne diminue pour ainsi dire pas alors que Rosalie est contrainte de ne plus se rendre autant qu'avant à l'Assemblée et que son mari semble voir d'un mauvais œil son goût pour les affaires publiques. Elle trouve par ailleurs des stratagèmes pour contourner l'interdit. Elle lit la presse révolutionnaire avec d'autant plus d'avidité, s'informe auprès de ses proches et, finalement, écrit toujours autant sur la politique à un fils qui ne semble pas réfréner son enthousiasme.

Notons malgré tout l'apparition de prétéritons qui annoncent ne pas vouloir parler politique alors que l'intérêt de l'épistolière ne se porte pas ailleurs, moyen de prétendre ne pas dire ou faire, tout en disant ou faisant quand même. Ainsi peut-on lire, dans une lettre à son mari qui a déjà exprimé sa réticence à voir sa femme se passionner autant pour de tels sujets : « Je ne dirai mot, aujourd'hui des affaires politiques », avant de poursuivre avec le détail des adresses, dons patriotiques, complots et autres dénonciations de La Fayette par Chabot³²³. Déjà en 1791, au moment de sa première reddition, elle écrivait à son fils : « Je ne veux plus parler politique ; avant de la quitter, dis-moi donc ce qu'ont fait les amis de la Constitution de Romans [...] »³²⁴.

La correspondance de Rosalie Jullien est indéniablement empreinte de son engagement, militant à sa manière, pour la Révolution. Son statut de femme bourgeoise conditionne sa façon d'intervenir en politique mais n'entrave pas son engagement.

III- Privé ou public, public ou privé : quand la confusion devient dangereuse **(9 Thermidor an II)**

³²¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 25 avril 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 226.

³²² Voir annexe 2 Thèmes : lectures p. 24.

³²³ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 6 juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 102.

³²⁴ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 8 août 1791, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 28.

A- Une correspondante patriote

1- Une tribune épistolaire

Nous l'avons vu, Rosalie accorde une attention toute particulière à entretenir un commerce épistolaire avec ses proches. La correspondance devient une préoccupation constante parce que les lettres écrites et envoyées par notre épistolière ne sont pas des lettres anodines³²⁵. Il n'y est pas seulement, voire peu question, du quotidien de la famille, à partir de 1789 et plus encore de 1792. Du moins ce quotidien ne se distingue-t-il pour ainsi dire plus guère du quotidien politique de la France.

Rosalie fournit bien entendu des nouvelles de la vie politique, toutefois elle ne se contente pas d'informations factuelles et de jouer son rôle de témoin. Ses lettres deviennent le support d'un discours politique porté par une voix féminine dont sa plume est le relais, sa correspondance la tribune à laquelle elle ne peut prétendre monter dans la sphère publique. Son public ? Ses quelques correspondants qui partagent plus ou moins les mêmes idées qu'elle.

La bonne tenue de la correspondance étant, à cette époque, l'affaire de la mère de famille, il est intéressant de voir que Rosalie utilise ce biais pour investir un espace, celui de la politique, qui ne la concerne pas, ceci dans « un contexte familial, un contexte où elle avait une autorité " naturelle " »³²⁶. L. Holowach précise que le but visé est de « renverser son invisibilité civique par le soutien de la carrière politique de son fils ». En vérité, en plus des moyens déjà évoqués pour contourner l'interdit de participer à la vie publique, la correspondance dans son ensemble est vue comme un pis-aller à son mutisme forcé.

Une voie (ou voix) détournée qu'elle exploite dès que possible puisque, dès 1791, elle encourage son mari à élire « des Aristide, des Fabricius, des Caton, des Cincinnatus, etc. Ni nobles, ni prêtres surtout, et pas de beaux esprits ! Des gens vertueux qui n'aiment ni Plutus, ni ses funestes dons. Choisissez bien »³²⁷. La formulation n'est pas toujours aussi impérieuse, mais son avis est toujours mis en évidence par une présence affirmée de l'épistolière qui, dans ces moments-là, n'hésite pas à intervenir directement. Le « je », souvent abandonné lors de ses longues tirades descriptives ou lyriques, reprend ses droits, notamment celui d'exprimer son

³²⁵ Voir annexe 2 pp. 9-26.

³²⁶ Lindsay Holowach, « L'éveil d'une conscience féminine..., *op. cit.*

³²⁷ Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 14 août 1791, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ..., op. cit.*, p. 66.

mécontentement comme n'importe quel citoyen. Elle fait par exemple preuve d'une grande dureté face aux Feuillants et aux chefs militaires qu'elle voit comme corrompus :

« Je ne suis pas contente de la tournure que prennent les affaires. La pusillanimité de notre Sénat et la sotte crédulité des sots feuillantins sont ce qui met véritablement la patrie en danger. Je crains moins les Prussiens, les Autrichiens, les Huhllans que l'engeance maudite des modérés et, sans un miracle du ciel, nous aurons de terribles échecs dedans et dehors, par l'imbécillité du fretin feuillantins et par la perfidie de leurs chefs »³²⁸.

De telles incursions sont fréquentes et plus encore dans les lettres à son fils. Moins en retrait avec lui qu'avec son mari, elle pousse plus loin ses avis au point de s'imaginer vivre une vie plus politisée à travers lui.

Alors commissaire des Guerres aux armées, Rosalie lui écrit :

« Je voudrais, mon cher commissaire des guerres, pouvoir être à une place comme la vôtre, ou humblement votre adjoint. Je vois tant de bien à faire, tant de douces vertus à exercer, que mon cœur, qui est de la plus belle moitié dans toutes mes actions, me ferait trouver là mille délices. Comme les prisons militaires de ma composition seraient saines et agréables, comme les punitions que je serais forcée d'infliger seraient adoucies par une tendre générosité, comme les hôpitaux, que je surveillerais avec l'amour de l'humanité, seraient tenus avec soin ! Les pauvres malades feraient l'objet de mes plus chères sollicitudes, et ces vaillants défenseurs de la patrie, qui manquent de souliers, comme je me ferais une joie de pouvoir leur en fournir ! Je leur donnerais mes vêtements, si je n'avais pas d'autres moyens de les couvrir. Quelle attention à faire droit et justice aux pauvres soldats ! Ma foi, commissaire, j'envie votre place, votre jeunesse, votre activité, le tout pour faire du bien. Mais, comme vous êtes mon fils et que je m'identifie avec vous pour tout celui que vous pourrez opérer, j'acquies par vous, à qui j'ai donné l'existence, une existence nouvelle et délicieuse. Je ne vous ai donné que la vie, et vous me donnez la gloire et le bonheur d'avoir fait un homme de bien, un tendre ami de l'humanité, un défenseur du faible et du malheureux, le bienfaiteur de tous ses semblables, quand ils auront besoin d'avoir recours à lui. Voilà, mon amour, votre destination par la nature, puisqu'elle vous a donné une âme sensible et bonne »³²⁹.

Il est à remarquer que Rosalie est très sensible quant aux questions relatives à la guerre et aux armées. Comme son fils et Robespierre, elle ne l'appelait pas de ses vœux, en 1792, et que son fils soit désormais dans l'administration militaire lui permet de développer les idées qu'elle nourrit à ce sujet depuis près d'un an. Elle est en outre lucide sur le fait qu'en

³²⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 18 juillet 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 146.

³²⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 19 février 1793, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., pp. 349-350.

tant que femme, elle a les mains liées ; et, bien que s'exprimant au conditionnel, ce rôle d'adjoint qu'elle décrit, modeste quant au poste de commissaire qu'elle commençait par briguer mais auquel elle ne dirait pourtant pas non, elle l'incarne en fait à travers les conseils disséminés dans ses lettres. L'expérience de pensée est une forme plus avancée de prétérition : elle dit ne pas être mais incarne pourtant au quotidien, suggère ce qu'elle ferait sous forme de lignes de conduite pour son fils, « terrain influençable », qu'elle abreuve en vérité de conseils³³⁰.

2- Lettres patriotiques d'une mère à un fils

Rosalie approche alors les affaires d'État par le biais de la morale qui, au fur à mesure des années, se teinte de politique. De la leçon sur « Les rois [qui] ne connaissent d'autres raisons que leur intérêt et d'autre loi que leur volonté », annonçant l'éveil d'une conscience républicaine, à la recommandation sur « l'amour de la patrie [qui] est une passion noble et généreuse qui subjugué tout ce fretin de passion qui, aujourd'hui, nous fait grand tort », preuve que Rosalie est consciente des enjeux d'une époque où le moindre écart peut être fatal à un homme politique, le commerce entre mère et fils est un espace protégé pour une mère qui n'a aucun droit en politique et pour un fils toujours en apprentissage³³¹.

La mère, expérimentée mais rendue muette par la société patriarcale, transmet à un fils, naïf, mais qui, lui, a le droit à la parole. Ces recommandations côtoient des idées plus arrêtées, montagnardes et jacobines, qui s'affirment durant la période conventionnelle. Elle se rend d'ailleurs à la Convention « presque tous les jours et à toutes les heures »³³². Ses premières louanges de Pétion sont remplacées par la colère nourrit contre les Girondins « aristocrates » auprès desquels il se range désormais. Dès lors, Rosalie considère leur mise en défaut comme « le miracle que j'attendais de la Providence »³³³. Elle se place ainsi tout naturellement du côté de « cette Montagne sur laquelle siègent tous les vrais amis et les plus chauds défenseurs de la République »³³⁴.

³³⁰ Odile Krakovitch, « Un cas de censure familiale: la correspondance revue et corrigée de Rosalie Jullien, 1789-1793 », *Histoire et Archives* n°9, 2001, pp. 81-123.

³³¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 26 juillet 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 149 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 8 janvier 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 282.

³³² Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 19 mai 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 234.

³³³ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 28 mai 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 237.

³³⁴ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 18 avril 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 225.

Radicale ou jacobine, selon le vocable de l'époque, elle l'est notamment face aux autres factions, modérées ou exagérées. Son « assiduité aux Jacobins » s'observe au cours de l'épisode de la guerre des factions de mars et avril 1794³³⁵. Si nous faisons face à un silence de nos sources de fin février jusqu'au début du mois d'avril 1794, peut-être dû à une destruction postérieure, la lettre du 8 avril pose un regard rétrospectif sur les derniers événements que sont les exécutions de Hébert, Danton et Desmoulins, pour lesquelles elle a ces mots :

« La cupidité, l'ambition et le mépris des mœurs conduisent rapidement du Capitole à la roche Tarpéienne ! Il en est dans le nombre qui était livré aux vices les plus grossiers et qui pour les satisfaire s'y adonnent sur la Révolution comme ont fait les sangsues de l'ancien régime. Enfin, ils ont reçu et la terre est purifiée de plusieurs monstres »³³⁶.

C'est pourquoi de telles lettres, aussi politisées, ne doivent pas être perdues. Rosalie s'inquiète beaucoup du destin de ses écrits. Durant l'été 1792, il s'agit surtout de faire en sorte qu'ils ne soient pas lus par n'importe qui alors que Marc-Antoine fils est en Angleterre, où la Révolution n'est pas vue d'un bon œil par tout le monde³³⁷. Plus tard, quand il est en mission, elle se plaint de ne pouvoir écrire tout ce qu'elle voudrait : « Ton changement de lieu et l'ignorance où je suis du départ des courriers gênent souvent mon cœur et de certaines anecdotes politiques que je pourrais et que je ne veux pas dire gênent aussi, parfois, mon esprit »³³⁸. Mais alors que les lettres à destination de l'Angleterre pouvaient sembler trop révolutionnaires, celles des années 1793 et 1794 se veulent incontestablement patriotiques à un moment où il vaut mieux faire preuve de patriotisme que de tiédeur dans ses opinions. Et Rosalie en joue, dans une adresse à l'attention d'un employé de la poste qui lirait ses lettres :

« Les maîtres de poste ou tout autre, qui que vous soyez, que vous contrastiez et contristez une pauvre mère sans nécessité pour la chose publique et avec une vraie barbarie pour l'Humanité car je mets toute ma joie et tous mes plaisirs dans ma correspondance avec mon cher fils ! Il y a encore un inconvénient fâcheux à ceci : c'est que la langue est liée et la plume furieusement embarrassée. C'est à toi que je parle, mon fils, et non à d'autres. Quand je pense

³³⁵ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 6 janvier 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 281.

³³⁶ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 8 avril 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 289-290.

³³⁷ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 1er juin 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 97-102 ; voir annexe 17 pp. 55-62.

³³⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 24 février 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 286.

que ce sont les autres et non toi qui parcourt mes longues épîtres, j'entre dans la grande colère du père Duchesne »³³⁹.

Le patriotisme est flagrant, montagnard et jacobin, parfois exagéré, la lettre devenant, ce faisant, support d'idées et gage de probité, pour des affinités politiques évidentes mais de plus en plus inquiétantes.

B- Des affinités politiques inquiétantes

1- Une famille dans « l'ombre de Robespierre »³⁴⁰ ?

C'est au début de l'année 1792 que P. Gascar date le premier rapprochement de la famille Jullien et de Robespierre. Le 22 janvier, Marc-Antoine fils prononce en effet, aux Jacobins, un discours contre la guerre, entre deux interventions de Robespierre dont les idées sont similaires aux siennes : la guerre est inutile pour une nation encore chancelante et dont les têtes couronnées bénéficieraient au détriment de la Révolution³⁴¹. Il déclare : « Nous aurions trop à nous reprocher si, pouvant épargner une seule goutte de sang, un seul malheur particulier, et ménager en même temps les avantages de notre liberté, nous allions, comme les tyrans, nous engager inutilement dans une guerre qu'il eût été facile d'éviter »³⁴². Parti à Toulouse en fin d'année, il prononce aux Jacobins locaux, un discours enflammé dans lequel il dénonce le complot fédéraliste qui pousse à la guerre civile et enjoint le public à se réunir autour de la Convention, et ce alors que trois Girondins sont présents³⁴³. Déplacé par Servan à Tarbes à cause de son zèle jacobin, il obtient le grade de commissaire des Guerres et, âgé de dix-huit ans à peine, il doit s'occuper de la levée en masse des départements des Basses et Hautes Pyrénées ainsi que du Gers. Il réussit le tour de force de rassembler deux fois le nombre d'hommes demandés et est rappelé à Paris par le Comité de Salut public qui souhaite utiliser ses talents à son profit³⁴⁴. De là, naît le commerce

³³⁹ *Ibid.*

³⁴⁰ Pierre Gascar, *L'Ombre ...*, *op. cit.*

³⁴¹ Voir les différentes interventions de Maximilien Robespierre sur la guerre dans le Tome VIII des *Œuvres complètes de Maximilien Robespierre : Discours (3ème partie) octobre 1791-septembre 1792*, Paris, Société des études robespierristes, 2011, dont le discours « Sur la guerre (suite) » du 2 janvier 1792, pp. 74-94.

³⁴² Pierre Gascar, *L'Ombre ...*, *op. cit.*, p. 83.

³⁴³ Pierre Gascar, *L'Ombre ...*, *op. cit.*, chapitre 5.

³⁴⁴ Pierre Gascar, *L'Ombre ...*, *op. cit.*, chapitre 9.

épistolaire qu'il entretient avec Robespierre et qui rend compte d'une forme de proximité entre les deux hommes.

À Paris, le reste de la famille se lie plus étroitement avec l'Incorruptible³⁴⁵. Ils partagent régulièrement la même table lors de dîners où se pressent d'autres figures montagnardes, dont Barère, Couthon, Saint-Just, David, Augustin Robespierre et Le Bas³⁴⁶. Rosalie et Marc-Antoine se font l'intermédiaire de leur fils auprès de Robespierre ou de Barère, quand une réponse se fait attendre ou quand l'affaire est délicate, soit que le passeport de Marc-Antoine fils doive rapidement être remplacé ou que Robespierre suggère l'idée, lors d'un dîner, que celui-ci soit envoyé dans le Jura, perspective dont Rosalie informe son fils en lui demandant de lui rendre sa réponse afin d'« influencer, s'il est possible, dans le sens qu'[il jugera] le plus favorable à la République »³⁴⁷.

Cette proximité est favorisée par des opinions communes. Rosalie fait souvent référence aux discours de Robespierre. Déiste, elle se reconnaît dans sa pensée et fait l'éloge de sa position au sujet de la querelle religieuse, et en particulier de son discours contre l'athéisme, prémices du culte de l'Être suprême (1er frimaire an II, 21 novembre 1793) : « Si tu as reçu de moi un petit feuillet deux mois environ avant l'évènement, tu as dû voir que je pensais à le prévenir, et je finissais par ce vers fameux " Si Dieu n'existait pas il faudrait l'inventer ". [...] »³⁴⁸. Ce « vers fameux » est en effet présent dans le discours de Robespierre et d'après le rapport de Rosalie à la religion, perceptible à travers sa correspondance, elle semble effectivement avoir une position religieuse proche de la sienne³⁴⁹ : rejetant le fanatisme du christianisme, la superstition et les dogmes, tous deux évoquent un Être suprême, figure de la vertu, juste et nécessaire à un Peuple qui ne peut se passer de telles croyances rassurantes, tandis que l'athéisme est pour les aristocrates qui n'ont pas besoin de l'idée réconfortante d'une

³⁴⁵ Jean-Clément Martin, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, Paris, Perrin, 2016 ; Hervé Leuwers, *Robespierre*, Paris, Fayard, 2014.

³⁴⁶ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 13 février 1793, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., pp. 347-348 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 19 mai 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 233-235 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 juin 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 246-248 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 1^{er} janvier 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 279-280 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 6 janvier 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 280-281.

³⁴⁷ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 23 mai 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 235 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 6 janvier 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 280.

³⁴⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 18 décembre 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 277.

³⁴⁹ Voir annexe 2 Thèmes : religion p. 21.

divinité récompensant la vertu et punissant le crime³⁵⁰. Tous deux, comme Marc-Antoine fils, ne sont pas favorables à la guerre en 1792, Rosalie aussi voit l'exécution du roi comme nécessaire³⁵¹. Elle aussi craint les chefs militaires et vit dans la croyance d'un complot sans fin. Mais ces idées ne sont pas particulièrement originales ni marginales du côté de la Montagne ou des Jacobins. Rosalie est d'ailleurs la partie émergée de l'iceberg car le reste de la famille pense sans aucun doute comme elle.

Ce qu'il nous semble néanmoins intéressant de noter, c'est le discours que tient l'épistolière sur le lien entre terreur politique et vertu, ceci plusieurs mois avant le célèbre discours de Robespierre « Sur les principes de morale politique » (17 pluviôse an II, 5 février 1794), après avoir préalablement mentionné que le climat de haine et de peur qui est censé régner à Paris, toile de fond de la période terroriste, est infondé³⁵². Ainsi écrit-elle le 9 novembre 1793 :

« Il ne faut pas, à l'aspect de tant de victimes, justement immolées sous le glaive de la loi, étouffer notre Humanité et la pitié qui distinguent l'homme du reste des animaux. Je pâlis, en généreuse républicaine, autant sur la destinée qu'ont les coupables, que sur l'aveuglement de leurs passions qui le leur ont fait mériter. C'est une terrible leçon pour tous ceux qui marchent dans la carrière politique. Je ne connais que trois fils qui puissent nous guider dans ce labyrinthe : l'amour de la justice qui est proprement dit l'amour du peuple, l'attachement sévère aux principes, et une droiture imperturbable »³⁵³.

Rosalie décrit ici les grandes lignes du « despotisme de la liberté » qui se dessine depuis plusieurs mois maintenant et qui précède l'avènement de la République telle que Robespierre ou elle-même l'imaginent. À un essentiel principe de vertu, propre au régime républicain, s'ajoute un principe de terreur nécessaire, qui frappe, non pas le citoyen, mais l'ennemi de la liberté³⁵⁴. Et malgré sa grande sensibilité qui lui fait craindre la guerre et regretter les massacres, Rosalie est d'accord avec, d'abord, la justice populaire rendue par un peuple fatigué d'être trompé ; ensuite, avec une justice gouvernementale d'exception

³⁵⁰ Voir l'intervention de Maximilien Robespierre « Pour la liberté des cultes » dans le Tome X des *Œuvres complètes de Maximilien Robespierre : Discours (5ème partie) 27 juillet 1793-27 juillet 1794*, Paris, Société des études robespierristes, 2011, pp. 194-201.

³⁵¹ Voir les différentes interventions de Maximilien Robespierre sur l'exécution de Louis XVI dans le Tome IX des *Œuvres complètes de Maximilien Robespierre : Discours (4ème partie) septembre 1792- juillet 1793*, Paris, Société des études robespierristes, 2011.

³⁵² Voir l'intervention de Maximilien Robespierre « Sur les principes de morale politique » dans le Tome X des *Œuvres complètes de Maximilien Robespierre : Discours (5ème partie) 27 juillet 1793-27 juillet 1794*, Paris, Société des études robespierristes, 2011, pp. 350-366.

³⁵³ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 9 novembre 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 269.

³⁵⁴ Hervé Leuwers, *Robespierre, ...op. cit.*, chapitre 21, p. 313 et suiv.

alors que la France est attaquée de toutes parts et que la Patrie, comme la Révolution, est en danger. Marc-Antoine fils participe lui-même à rendre cette justice sévère vis-à-vis des ennemis de l'intérieur que sont les anciens Girondins : ayant appris que Guadet, Salles, Pétion, Buzot et Barbaroux se cachent dans les souterrains de Saint-Émilion, il dirige une battue pour les retrouver, les arrêter et les exécuter³⁵⁵.

Proches autant de Robespierre que des grands principes politiques de la 1^{ère} République, les Jullien ont pris part au premier moment de « panache » qui caractérise cette période³⁵⁶. Mais, de fait, ils ont également dû faire face au « changement de cap » qui survient à l'été 1794.

2- Une inquiétude légitime à l'approche du 9 Thermidor

Clairvoyante, Rosalie l'est peut-être réellement. Après tout, elle semble pressentir les revirements qui se dessinent au tournant des années 1793 et 1794. En tout cas, le ton de ses lettres change et l'exaltation patriotique fait de plus en plus place à l'inquiétude maternelle. « Les mois suivants verront le ton de ses lettres devenir plus inquiet et plus politique. Elle est anxieuse du devenir de son fils, celui qu'on a pu nommer " l'ombre de Robespierre " car Marc-Antoine Jullien fils avait été envoyé dans les provinces pour les surveiller, mais aussi inquiète du devenir de la Révolution »³⁵⁷. Sent-elle que certaines fréquentations pourraient sous peu leur être reprochées ?

Les leçons de morale se multiplient en même temps que les recommandations de « prudence » qui transforment lentement le discours patriotique en un discours plus réservé : « quoiqu'il soit beau de tout sacrifier à sa patrie, songe aussi qu'il est bon de se conserver pour elle »³⁵⁸. Ainsi, aux conseils de « simplicité de mœurs, surveillance de finances, habitudes républicaines, vertu et justice », s'ajoutent des mises en garde contre les « méchants » qui « [persécutent] les bons »³⁵⁹. Le sentiment de complot s'amplifie et Rosalie le ressent. D'autant qu'en ce début de mois de juillet 1794, Robespierre ne paraît plus à la Convention ni au Comité de Salut public après la dispute qui l'oppose à certains de ses collègues³⁶⁰. Si Rosalie perçoit ce

³⁵⁵ Pierre Gascar, *L'Ombre ...*, op. cit., chapitre 14, p. 252 et suiv.

³⁵⁶ Christine Le Bozec, *La Première République 1792-1799*, Paris, Perrin, 2014, Introduction.

³⁵⁷ Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 212.

³⁵⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 6 janvier 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., pp. 280-281.

³⁵⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 13 avril 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 292 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 2 juillet 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 301.

³⁶⁰ Hervé Leuwers, *Robespierre, ...* op. cit., p. 343 et suiv.

climat de tension, cela ne l'empêche pas, ce même 2 juillet, de regretter de ne pas avoir pu assister à son discours aux Jacobins dont les échos la ravissent.

Néanmoins, remarquons que ce que Rosalie apprécie vraiment chez Robespierre, ce sont ses discours dans lesquels il dit « les plus superbes choses pour le respect et l'attachement aux principes »³⁶¹. Dès 1791, elle reconnaît chez lui, comme chez Pétion et Buzot, « la digue sévère de [leurs] vertus »³⁶² ; sauf que Pétion et Buzot ont préféré la Gironde à la Montagne tandis que Rosalie loue Robespierre demeuré un « vrai républicain »³⁶³. Il est à noter que, plus que l'individu, elle aime sa droiture et la sévérité de ses principes qui témoignent d'une grande vertu républicaine.

En outre, quoiqu'elle fasse l'éloge de nombre de ses discours et qu'elle soit en accord avec beaucoup de ses idées, elle ne se prive pas de dire quand ses opinions diffèrent des siennes. Notons d'abord que le portrait qu'elle fait du personnage dans sa lettre du 10 février 1793 est en demi-teinte, factuel et critique :

« [Robespierre] a été aussi étranger à la journée du dix août qu'à celle du 2 septembre. Il est propre à être chef de parti comme à prendre la lune avec les dents. Il est abstrait comme un penseur, il est sec comme un homme de cabinet mais il est doux comme un agneau et sombre comme Young. Je crois qu'il n'a pas notre tendre sensibilité et qu'il veut le bien de l'espèce humaine plus par justice que par amour. Au reste, il ne faut que le voir en face pour juger que jamais la nature ne donna ces traits à une belle âme »³⁶⁴.

Son style, rappelons-le, « lâche et négligé » ne lui fait pas plus d'effet que l'individu et elle lui fait même des reproches répétés quant au ton employé dans ses adresses à Pétion de janvier 1793 qu'elle trouve inutilement sarcastiques :

« Si Robespierre avait été mon mari ou mon fils, je me serais mise à ses pieds pour obtenir le sacrifice de ce moment de vengeance. Dans l'élévation d'une grande âme, on étouffe tous les petits sentiments. Souvent une explication grave et raisonnée ramène et rapproche des cœurs droits ; mais le sarcasme et l'arme du ridicule font des blessures mortelles et produisent des inimitiés invétérées »³⁶⁵.

³⁶¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 2 juillet 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 300.

³⁶² Lettre à Marc-Antoine Jullien père, 14 août 1791, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 65.

³⁶³ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 juin 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 247.

³⁶⁴ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 10 février 1793, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 346.

³⁶⁵ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 14 janvier 1793, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., pp. 330-331.

En réalité, elle reconnaît avant tout sa « grande âme », autrement dit ses principes moraux, car même idéologiquement parlant, il arrive qu'elle s'oppose à lui sur un sujet aussi fondamental que la part de vertu sur la terre : « Mon observation me met en contrariété avec Robespierre, qui dit que la vertu a toujours été en minorité sur la terre »³⁶⁶.

Nous ne croyons donc pas à l'hypothèse selon laquelle Rosalie nourrirait une admiration sans bornes à l'égard de Robespierre, quoique Marc-Antoine fils y soit davantage enclin. Sa correspondance révèle en effet bien plus de louanges faites à l'égard de Mirabeau ou à celui Pétion qu'à l'égard de l'Incorruptible. Peut-être est-ce la déception ressentie envers ces deux figures, pas aussi engagées qu'elle pour le Peuple, qui la pousse à ne pas accorder tant de crédit à une autre figure politique ? Plus qu'à des individus, Rosalie s'attache bien plus à des idées, notamment morales, puisqu'elle « voit la Révolution comme un processus de réforme morale »³⁶⁷.

Plus que le nom de Robespierre, Rosalie reconnaît son surnom d'Incorruptible qui renvoie à une droiture morale à toute épreuve dont elle se sert pour guider son fils en politique : « J'espère que tu mériteras comme lui le nom d'incorruptible par ta fermeté dans les principes et ton véritable amour pour la patrie »³⁶⁸. Figure de vertu, Rosalie croit cependant jusqu'au bout en Robespierre et en la vision de la République qu'il prône et incarne. C'est pourquoi le 9 Thermidor peut jouer le rôle de rupture dans sa correspondance qui connaît dès lors un revirement de cap, lequel remet en cause toutes les structures du commerce épistolaire qu'elle entretenait jusque-là avec ses proches.

En tant que femme, Rosalie fait fasse à des limites pour assouvir et exprimer son goût pour les questions politiques. Son mari de retour à Paris, elle n'a plus la liberté des premières années de la Révolution et doit réduire un temps les moments passés dans les tribunes de l'Assemblée. Toutefois, l'implication politique de celui-ci ainsi que celle de leur fils aîné lui ouvre les portes des affaires d'État en même temps que celle de la Convention et, plus encore, des Jacobins. Là, elle aiguisé ses opinions, se familiarise avec d'autres

³⁶⁶ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 26 janvier 1793, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 336.

³⁶⁷ Lindsay Holowach, « L'éveil d'une conscience féminine... », op. cit.

³⁶⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 17 février 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État ...*, op. cit., p. 284.

idées, plus radicales peut-être, et surtout, se crée un entourage politisé qui intègre son quotidien, pénètre dans son foyer, s'assied autour de sa table.

Animée par la révolution morale presque plus que par la révolution sociale et politique à l'œuvre, elle trouve en Robespierre une figure pour porter ses idées à la tribune et, plus largement, dans la sphère publique qui lui est, par nature, inaccessible. Incarnation d'une vertu sévère, elle nourrit envers lui une admiration qui s'attache davantage au symbole qu'à l'individu, bien qu'elle semble percevoir un changement dans l'air de la capitale, un changement qui l'inquiète et qui la pousse à encourager son fils à la prudence et au sentiment d'une vertu patriotique exacerbée, à la veille du 9 Thermidor.

Si l'émotion guide les premières années d'échanges, entre peur et enthousiasme, les séparations successives et le goût pour la politique qui prend le pas chez Rosalie motivent la multiplication des lettres écrites à partir de 1792, tandis que l'écriture du quotidien devient écriture journalistique, et que la vie de tous les jours devient prétexte à une chronique presque journalière. Témoin plus que spectatrice, infatigable quand il s'agit de courir d'un bout à l'autre de Paris, elle est une source d'informations inépuisable autant que de recommandations morales et d'analyses politiques. Clairvoyante ou, du moins, fine politicienne, elle comprend avec une grande acuité ce qui se joue à cette période.

Elle n'en est pas moins femme et sa condition la rattrape. Assez peu féministe malgré tout, elle ne milite pas pour une citoyenneté au féminin et ne parle jamais d'un droit de vote pour les femmes. Lucide, elle sait quelle place la société lui réserve, même si, par une révolte faite à son échelle, celle d'une bourgeoise qui se complaît dans son rôle de témoin, elle contourne quelques interdits, reconquérant peu à peu sa place dans les tribunes de l'Assemblée, vivant à travers son mari et son fils dans la sphère publique qui lui est proscrite. Par la lecture de la presse, par les dîners rassemblant des figures politiques majeures et par sa correspondance, elle brise les limites entre privé et public, faisant pénétrer la politique dans son foyer et au cœur de l'espace protégé qu'elle s'est efforcée de créer depuis plusieurs années au sein de sa correspondance avec son fils.

Rosalie, à l'instar de toute la famille Jullien, est profondément engagée dans la Révolution. Montagnarde et jacobine, elle rêve d'une République vertueuse que semblent incarner certaines figures politiques tel que Robespierre. Pourtant, une inquiétude point doucement au cours de l'année 1794 jusqu'à la rupture effective du 9 Thermidor an II.

PARTIE III

-

UNE CORRESPONDANCE ENTRE ÉLOIGNEMENT ET RAPPROCHEMENT FAMILIAL (1794-1799)

Déjà bien installée, la correspondance de Rosalie Jullien rend compte, entre 1794 et 1799, d'un troisième moment autant dans le commerce épistolaire entre les différents membres de la famille que dans la vie des Jullien. Moins abondants comparés aux années 1792 et 1793, les échanges épistolaires de Rosalie ont pour principal destinataire son fils Marc-Antoine³⁶⁹. Son mari, pour sa part, réalise un court séjour dans le Dauphiné en 1797 avant de retourner auprès de sa femme à Paris³⁷⁰. La période 1794-1799 est également le moment des premières grandes séparations avec le second fils Jullien, Auguste, d'abord en 1795, alors qu'il rend visite à sa famille dauphinoise, puis à partir de 1798 quand il part, avec son frère, aux armées d'Italie et en Égypte lors des campagnes napoléoniennes³⁷¹. Ces cinq années, qui succèdent à la chute de Robespierre des 27 et 28 juillet 1794, sont le moment de changements politiques majeurs, autant pour les Jullien, et plus particulièrement pour Rosalie dont l'écriture épistolaire évolue radicalement, que pour la France qui adopte un nouveau régime, le Directoire, dirigé par deux assemblées et cinq Directeurs, lui-même renversé au cours du coup d'État des 18 et 19 Brumaire an VIII (9 et 10 novembre 1799) par Napoléon Bonaparte, chef militaire des campagnes révolutionnaires³⁷². Évolution du style et du ton, des modalités de communication, modification du rôle de la politique ainsi que de la place et de la récurrence des thèmes abordés dans les lettres de notre épistolière, caractérisent une période d'un éloignement sentimental de la politique de la part de Rosalie, tandis que la famille, déjà souvent divisée, connaît un éloignement spatial bien plus important. Séparés par les barreaux d'une prison ou par la distance, de plus en plus grande, mère et fils alimentent de préoccupations renouvelées un commerce qui a tendance à laisser de plus en plus la politique de côté, bien que l'éloignement spatial des deux frères Jullien soit motivé par un engagement républicain toujours fort qui trouve sa place dans les armées composées d'hommes nouveaux croyant en la Révolution.

³⁶⁹Voir annexe 10 p. 34 et annexe 11 p.35.

³⁷⁰Voir annexe 5 p. 29.

³⁷¹Voir annexe 9 p. 33.

³⁷²Marc Belissa et Yannick Bosc, *Le Directoire : La république sans la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2018.

Chapitre 5 : La famille avant la politique

« Demain, de Robespierre ou de moi, l'un des deux sera mort » est la phrase qu'écrit Cambon, l'un des opposants à Robespierre, au soir du 8 Thermidor an II³⁷³. Après un silence de trois semaines à la Convention, le 8 Thermidor, Robespierre prononce à la tribune un discours qui fait craindre à certains (Tallien, Fouché, Cambon) leurs mises en accusation puis leurs exécutions prochaines, facilitées par la loi du 22 Prairial an II (10 juin 1794). Le lendemain, le 9 Thermidor (27 juillet), la Convention décrète l'arrestation de Robespierre et de ses sympathisants (Couthon, Le Bas, Saint-Just, Robespierre jeune) et, mis hors-la-loi dans la nuit du 9 au 10, ils sont guillotins le lendemain, place de la Révolution³⁷⁴.

Les jours suivants, plus d'une centaine d'individus, robespierristes, sont à leur tour exécutés. S'ouvre alors une période sombre pour les anciens proches de Robespierre et les Jullien n'y font pas exception, au point de profondément influencer leur quotidien et le témoignage que Rosalie en donne à travers ses échanges avec un fils qu'on a pu, *a posteriori*, appeler « l'ombre de Robespierre »³⁷⁵. Car, par ses mots, Cambon n'a pas seulement scellé le destin d'un homme, il a dicté le destin de nombreux Français exécutés à la suite de Robespierre ainsi que de ceux qui ont réussi à échapper à la guillotine en apportant des preuves de bonne conduite. « Demain » est le premier jour de la troisième phase de la correspondance de Rosalie Jullien.

³⁷³Jean-Clément Martin, « 9 Thermidor, Chronique d'un coup d'État », *l'Histoire*, n° 433, mars 2017.

³⁷⁴Jean-Clément Martin, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, Paris, Perrin, 2016 ; Hervé Leuwers, *Robespierre*, Paris, Fayard, 2014.

³⁷⁵Pierre Gascar, *L'Ombre de Robespierre*, Paris, Gallimard, 1979.

I- Sortir de l' « ombre de Robespierre » ou comment rompre avec des idées jugées trop radicales ?

A- Quand son principal correspondant est un prisonnier politique

1- Première détention de Marc-Antoine fils

Dans son étude de la I^{ère} République, Ch. Le Bozec parle de l'an III (1794-1795) comme d'un moment réservé aux « rescapés de 89 », ceux qui ont su attendre et qui traquent les anciens robespierristes partisans d'une République tyrannique³⁷⁶. Il s'agit de la République thermidorienne qui, quoique prônant la chute du tyran, maintient les mesures d'exception pendant plusieurs mois encore après la mort de Robespierre afin de se débarrasser des éléments les plus radicaux. Aux exécutions s'ajoutent les déportations et les emprisonnements. Marc-Antoine fils, parti de Bordeaux pour Paris, après avoir terminé sa mission pour le Comité de Salut public à la fin du mois de juillet, apprend la mort de Robespierre en chemin. Discrètement, il regagne Paris puis l'appartement de la rue Saint-Jacques. De là, il se rend au Comité de Salut public où il déclare vouloir se défendre. Après délibération, on l'emprisonne à la prison des Carmes, rue de Vaugirard, avec, pour voisins, la femme et le fils de Pétion d'un côté, et Mme de La Fayette de l'autre³⁷⁷.

Il s'agit du premier établissement où il est détenu et c'est aussi là que Rosalie lui écrit le 13 août 1794³⁷⁸. Il est ensuite placé dans un établissement médical à cause de l'infection pulmonaire qui le ronge ; et, là, Mme Fenwick, la femme d'un diplomate américain qu'il a rencontré à Bordeaux, vient le trouver pour lui dévoiler les plans de Tallien, de Fréron, de Courtois et d'autres : ils veulent faire de lui le bouc émissaire de l'affaire de Bordeaux inculpant Tallien et Ysabeau dans des affaires de corruption. Marc-Antoine, qui est l'instigateur des accusations portées à leur encontre, doit être éliminé. Sa mort permettrait aussi de réintégrer les anciens Girondins à la Convention, étant celui qui a fait la chasse à leurs chefs dans le sud-ouest³⁷⁹.

³⁷⁶Christine Le Bozec, *La Première République 1792-1799*, Paris, Perrin, 2014, Introduction.

³⁷⁷Pierre Gascar, *L'Ombre...*, *op.cit.*, p. 280 et suiv.

³⁷⁸Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 13 août 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État sont mes affaires de cœur : Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution 1775-1810*, Paris, Belin, 2016, pp. 320-321.

³⁷⁹Pierre Gascar, *L'Ombre...*, *op.cit.*, pp. 292-295.

En septembre 1795, Marc-Antoine est de nouveau emprisonné, cette fois au Plessis, rue Saint-Jacques. Il est finalement libéré après les troubles de Vendémiaire.

2- La parenthèse de l'an III

Nous n'avons qu'une seule lettre dans notre échantillon qui soit directement adressée à Marc-Antoine et qui soit datée de l'an III. En fait, nous n'en possédons qu'une dizaine datées de son année d'emprisonnement et toutes en parlent³⁸⁰. C'est aussi à cette période qu'apparaissent la majorité des correspondants qui n'appartiennent pas au cadre familial³⁸¹. La détention du fils aîné des Jullien apparaît comme une parenthèse, qualifiée d'« atmosphère nébuleuse », dans leur vie comme dans la correspondance de Rosalie³⁸². Nos sources ne font très certainement pas état de tous les échanges épistolaires de Rosalie et la dizaine de lettres que nous possédons ne signifie pas que Rosalie a forcément moins écrit durant les quatorze mois de détention de son fils qu'au cours des années précédentes, mais du moins pouvons-nous noter l'importance de l'apparition de nouveaux destinataires et le changement de ton opéré.

Tandis qu'à la Convention, Marc-Antoine père défend son fils et obtient son transfert dans un établissement de soins avant de se murer dans un silence qui dure tout l'an III, les premiers échanges avec Auguste que nous ayons se mettent en place³⁸³. Dans les trois lettres qui lui sont destinées, son frère emprisonné reste le principal sujet de préoccupation de leur mère :

« Pas une lettre pour ton frère depuis trois mois, quand tu sais qu'un de mes vifs désirs aurait été que tu lui donnasses des témoignages d'amitié. Pauvre malheureux, captif et malade ! Une longue lettre d'Auguste lui aurait fait plaisir. Un frère est un ami que donne la nature. Mon fils, ce ne sont pas ici seulement de simples omissions : c'est manquer à ses devoirs »³⁸⁴.

³⁸⁰Voir annexe 14 p. 46 et annexe 15 p. 47 ; voir annexe 2 Thèmes : prison p. 9.

³⁸¹Voir annexe 10 p. 34 et annexe 11 p. 35.

³⁸²Lettre à Auguste Jullien, 8 juillet 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 328 ; voir annexe 18 pp. 63-64.

³⁸³Albert Soboul (dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 2005, p. 609.

³⁸⁴Lettre à Auguste Jullien, 25 août 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 331.

En effet, Marc-Antoine fils occupe toutes ses pensées ainsi que celles de son mari. Ces quatorze mois apparaissent comme bien tristes, pleins de « larmes [...] d'amertume », de « douleurs » et de « mauvais état de santé »³⁸⁵.

Le lien qu'il a tissé, toutes ces années, avec sa mère s'illustre par la peine ressentie, et se dessine en contraste avec le lien fragile avec le fils cadet dont rend compte une correspondance peu suivie et des reproches constants et durs. Elle écrit, au sujet d'une lettre d'Auguste qu'elle vient de recevoir :

« Si j'osais mêler quelque blâme à l'apologie du style qui nous a été au cœur parce qu'il part du cœur, je te dirais, mon ami, que l'écriture est détestable et que j'ai un grand regret de voir des choses si gentilles aussi barbouillées qu'un thème grec ou latin. Fais attention à cela, car je veux les roses sans épines de la main de mon cher Auguste. Je n'entrerais pas aujourd'hui dans aucun détail sur l'emploi de ton temps. Tu en fais deux parts, comme le bon La Fontaine dont " l'une à dormir et l'autre à ne rien faire " »³⁸⁶.

Ces reproches, toujours à propos de son style et de sa paresse à écrire, dans la lettre du 25 août suivant, sont même accompagnés d'un vouvoiement peu usité avec Marc-Antoine :

« Je ne veux pas m'appesantir là-dessus, parce que je finirais par vous affliger »³⁸⁷.

Notons, au sujet du commerce instable qu'ils entretiennent, qu'alors que Rosalie se contentait de réclamer des nouvelles de Marc-Antoine quand celui-ci restait trop longtemps silencieux, tout en continuant à lui écrire presque quotidiennement, le ton est plus incisif avec Auguste à qui elle ne paraît pas écrire outre mesure. Marc-Antoine, à l'étranger ou aux armées, lui donnait certes plus de raisons de craindre pour lui qu'Auguste qui passe l'été dans la famille dauphinoise, toutefois il est évident que Rosalie est moins proche de ce dernier.

Le ton de la correspondance familiale, peu fournie au cours de l'an III, change donc du tout au tout et pas uniquement avec Auguste.

³⁸⁵Lettre à Auguste Jullien, 8 juillet 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 327-328 ; Lettre à Auguste Jullien, 25 août 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 331-332.

³⁸⁶Lettre à Auguste Jullien, 8 juillet 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 328 ; voir annexe 18 pp. 63-64.

³⁸⁷Lettre à Auguste Jullien, 25 août 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 331.

B- Signé : « la mère de Jullien »

1- Plaidoyer aux Bordelais

En-dehors de ses fils, Rosalie écrit, au cours de cette année de détention, à cinq autres personnes. Quatre d'entre elles sont, *a priori*, des connaissances, peut-être des amis de Marc-Antoine fils quand celui-ci était agent du Comité de Salut public à Bordeaux. Cinq lettres leurs sont adressées, d'un genre bien différent des missives écrites jusque-là : après avoir été une mère séparée de son mari et de son fils, témoin et chroniqueuse de la vie parisienne sous la Révolution, Rosalie se fait avocate pour défendre la cause de son enfant injustement emprisonné.

Elle écrit tout d'abord au citoyen Jay, Bordelais, deux voire trois lettres, Rosalie l'informant qu'elle lui a écrit « trois fois depuis ces coups de la Fortune qui ont ébranlé la République jusque dans ses fondements », c'est-à-dire depuis l'exécution de Robespierre et, partant, depuis l'emprisonnement de son fils, les 29 août et 15 septembre 1794, ainsi que potentiellement le 16 août 1794³⁸⁸. Le 15 septembre également, elle écrit une quatrième lettre, cette fois adressée au citoyen Thomas, une autre connaissance Bordelaise de Marc-Antoine³⁸⁹. Enfin, le 7 janvier 1795, elle adresse une lettre à un certain M. Gewis, pour lequel nous ne possédons aucune information sûre mais qui semble être un ami de son fils³⁹⁰. Chaque lettre prend la forme d'un plaidoyer destiné à prouver son innocence et, plus encore, à trouver des soutiens qui pourraient se prononcer en sa faveur.

Le ton employé est celui de la défense car elle répond patiemment à toutes les accusations portées contre Marc-Antoine. Elle argumente en premier lieu contre les accusations de radicalisation qui lui sont adressées et notamment d'outrepassement de ses pouvoirs, un reproche souvent repris contre les agents du Comité de Salut public, en particulier contre Carrier dont le procès s'ouvre à l'automne 1794 et qu'il a lui-même aidé à arrêter. Elle argumente au contraire en faveur de sa tempérance, expliquant qu'« il a suivi les ordres du gouvernement, sans jamais en passer les limites » et précise qu'il n'« a reçu des

³⁸⁸Lettre à M. Jay, 29 août 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 322-324 ; Lettre à M. Jay, 15 septembre 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 324-325 ; Lettre à illisible, 16 août 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 321-322.

³⁸⁹Lettre au citoyen Thomas, 15 septembre 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 326.

³⁹⁰Lettre au citoyen Gewis, 17 janvier 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 327.

pouvoirs que commandés par les circonstances, attendant avec l'impatience de la sagesse qu'un représentant du peuple vînt y déployer la puissance nationale dont il n'a jamais été le dépositaire », en référence aux semaines durant lesquelles il est resté à Bordeaux dans l'attente de l'arrivée de son successeur³⁹¹. Dans le même esprit et parce qu'on lui reproche aussi la capture et l'exécution des chefs Girondins, elle écrit : « il a concouru, avec les vrais amis de la patrie, à la découverte et à la punition de cinq conspirateurs qui n'attendaient que l'occasion d'exciter de nouveaux troubles et qui étaient aussi dangereux par l'énergie de leur talent que par la perfidie de leur dessein »³⁹². Ainsi, elle renverse habilement la vapeur et fait des Girondins les vrais instigateurs des troubles qui auraient pu survenir si son fils ne les avaient pas arrêtés.

Elle réserve ensuite une grande place à la réponse à la seconde accusation portée à son encontre : sa sympathie envers Robespierre et ses idées. Elle construit une réfutation redoutable dans laquelle elle renie l'Incorruptible, reprenant à son compte la fable du tyran et de la Terreur :

« J'avais cru qu'on avait tué la terreur avec la tyrannie ; mais puisque Bordeaux n'ose pas élever une voix républicaine en faveur de la vertu persécutée, j'ai l'intime conviction, dans l'idée que j'ai de la justice de cette grande cité, qu'elle est encore, comme nous l'avons été si longtemps, dominée par la peur. Brave citoyen, cet infâme Robespierre, dont on ose dire et imprimer que Jullien était l'agent, était le fléau et l'épouvantail de notre famille. Je le craignais comme le feu, et nous voyions depuis longtemps que dans l'orgueil de son caractère étaient, et sa perte, et des maux innombrables pour notre chère patrie. Mais la terreur, comme la mort, planait sur nos têtes et elle nous a glacés comme tant d'autres »³⁹³.

Ainsi, Rosalie se fait avocate habile. Elle comprend les chefs d'accusation, fournit une argumentation construite qui montre qu'elle a parfaitement saisi la précarité de leur situation due à leur ancienne proximité avec le « tyran ». Elle n'essaie ni de justifier sa conduite, exerce voué à l'échec alors que les plus grandes figures politiques mettent tous leurs efforts à bâtir les bases de la République thermidorienne fondée sur un acte sacrificiel nécessaire, ni de nier les liens étroits qui les liaient à Robespierre, lesquels n'ont échappé à personne. Elle joue de sa perspicacité et explique les dîners et les lettres échangées par la peur, la menace qui pesaient sur la tête de chacun si on avait osé le contrarier, ce que

³⁹¹ Lettre à illisible, 16 août 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 321 ; Pierre Gascar, *L'Ombre...*, op.cit., voir chapitre 15.

³⁹² Lettre à illisible, 16 août 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 321

³⁹³ Lettre à M. Jay, 29 août 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 323-324.

personne n'aurait le courage de contredire sous peine d'être accusé de sympathies robespierristes³⁹⁴.

Enfin, au raisonnement qu'elle espère imparable, elle joint le *pathos* nécessaire, d'une part à obtenir la sympathie de ses correspondants, et d'autre part, en tant que comportement inhérent à son statut de femme et de mère éplorée par le destin de son fils, sans pour autant se laisser aller aux émotions. Elle s'adresse à des hommes dont elle cherche à se faire des alliés. Elle croit en outre encore à la libération prochaine de Marc-Antoine que des arguments rationnels pourraient suffire à favoriser : « On dit tout haut à Paris, c'est une victime innocente que les passions veulent seules sacrifier, nous le soutiendrons et cet espoir qui sort du milieu des tempêtes rend la vie à la mère de Jullien »³⁹⁵. Le *pathos* passe aussi par les apostrophes vibrantes à l'adresse de Bordeaux ou de son destinataire bordelais, « vertueux ami de la patrie et de la vérité », qu'elle flatte et supplie d'intervenir tout à la fois³⁹⁶.

Rosalie fait en outre croire, comme le suppose sa condition de femme, qu'elle n'y connaît rien en politique, prouvant *a contrario* qu'elle n'en comprend que trop bien les mécanismes, et joue donc la naïveté pour clamer l'innocence de son fils. Elle écrit, innocemment, ne faisant appel qu'à un patriotisme populaire, le seul qui soit encore valable dans ce moment de transition politique :

« Je n'ai pas une idée politique, je n'entends rien à la science des gouvernements ; j'ai seulement l'instinct populaire qui me fait penser que nous combattons les vices du despotisme pour établir la vertu républicaine et que dans cette lutte terrible tous ne vont pas, comme mon fils, avec la candeur de la jeunesse, et la bonne foi de la vertu »³⁹⁷.

La candeur, la jeunesse, la bonne foi, la vertu et le patriotisme, tout y passe pour tenter d'innocenter son fils. Pourtant, la fin de sa détention, à laquelle elle ne cesse de croire puisqu'elle l'annonce à M. Gewis dans sa lettre du 7 janvier 1795, dix mois avant sa libération effective, tarde à venir et Rosalie doit changer de stratégie³⁹⁸.

2- « Vous êtes mère et je suis mère »³⁹⁹

³⁹⁴Bronislaw Baczko, *Comment sortir de la terreur, Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1989.

³⁹⁵Lettre à M. Jay, 29 août 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 324.

³⁹⁶Lettre à illisible, 16 août 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 322.

³⁹⁷Lettre à M. Thomas, 15 septembre 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 326.

³⁹⁸Lettre au citoyen Gewis, 17 janvier 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 327.

³⁹⁹Lettre à Mme Tallien, 18 août 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 329.

Le 18 août 1795 et alors que cela fait un an que Marc-Antoine est emprisonné, Rosalie rédige une lettre à l'attention de Mme Tallien pour, espère-t-elle, accélérer la libération de son fils⁴⁰⁰. Celui-ci a en effet connu Thérèse Cabarrus à Bordeaux où il l'a rencontrée à plusieurs reprises, notamment au théâtre où elle tente de l'amadouer pour en savoir plus sur le destin de Tallien que Marc-Antoine a participé à inculper pour corruption. Il lui aurait fait comprendre que tous deux se trouvaient en mauvaise posture et qu'ils feraient mieux de fuir et de rejoindre l'Amérique⁴⁰¹.

Bien que sans doute peu encline à aider l'instigateur de l'affaire de Bordeaux, Rosalie développe un nouveau plaidoyer afin de la convaincre d'intercéder en sa faveur auprès de Tallien lui-même ou d'autres individus haut placés. Déjà au lendemain des 9 et 10 Thermidor, Rosalie change son fusil d'épaule car, quoiqu'elle n'ait jamais véritablement fait mention de Tallien ou d'Ysabeau dans ses lettres, suivant sa morale à toute épreuve, elle n'a pas dû voir d'un bon œil les dérives de Bordeaux ; et pourtant, le 30 juillet 1794, elle qualifiait Tallien de « vrai républicain » et justifie même les propos défavorables qu'il a eu contre Jullien fils à la Convention :

« Il ne te connaît pas personnellement, c'est son excuse aux yeux de mon cœur. Rappelle-toi de ce que tu me dis de lui au sortir des Jacobins. Ce seul mot d'éloge du caractère de Tallien, dans ce moment, me fit voir et estimer ton âme ; tout ce qu'elle vaut, mon fils, je m'en souviendrai à jamais. Tallien a une mère âgée et sensible comme moi. Si tu savais combien sa piété filiale est tendre et intéressante, cela seul me l'a rendue respectable. Dans son malheur, il a été modeste et prudent »⁴⁰².

Un discours qui sonne un peu faux et qui contraste avec les propos tenus à l'encontre de l'« infâme Robespierre » au début de cette même lettre. Elle assure par ailleurs que Marc-Antoine avait pressenti le destin de Payan et Dumas, exécutés avec Robespierre, ces « monstres » qu'elle ne méprisait pourtant pas un mois plus tôt. Son expérience épistolaire lui a appris que, parfois, des lettres se perdent ou sont interceptées et il est possible que le ton de reniement, complété par le rappel, très détaillé, d'une intuition qu'aurait eue son fils il y a déjà un certain temps, se veut être un leurre à destination d'un lecteur indésirable.

⁴⁰⁰*Ibid.* ; voir annexe 19 pp. 65-66.

⁴⁰¹Pierre Gascar, *L'Ombre...*, *op.cit.*, voir chapitre 12 notamment p. 236.

⁴⁰²Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 30 juillet 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, p. 319.

L'argumentation est également différente, visant davantage à toucher émotionnellement sa destinataire grâce à un rapprochement parfaitement orchestré en trois temps par Rosalie, vers une solidarité maternelle et féminine :

« Vous êtes mère et je suis mère, ce rapport doit mettre nos cœurs d'intelligence ; vous êtes femme et je suis femme, la sensibilité naturelle à notre sexe nous rapproche encore ; enfin, vous êtes malheureuse et je le suis. Le respect dû au malheur que, sans vous connaître, je suppose être aussi sacré pour votre âme que pour la mienne, forme entre nous de doux liens qui m'encouragent à vous écrire. Citoyenne, je le ferai sans bassesse et avec cette franchise inspirée par deux sentiments impérieux, l'amour de la justice et l'amour maternel. Le premier qui doit nous animer tous est celui qui a le plus de puissance sur moi, mais jugez combien il doit donner à l'autre de force et d'énergie »⁴⁰³.

L'appellation « citoyenne » n'est pas non plus anodine, elle apostrophe en plus de convoquer le sentiment de vertu républicaine. L'« amour de la justice » mis en balance avec l'« amour maternel » rapproche en outre le sentiment patriotique et le sentiment familial, preuve que, si elle défend son fils, Rosalie n'en est pas moins une bonne républicaine. Elle renie, de fait, la terreur et ses dérivés, réfute la participation de son fils aux exécutions de Bordeaux, mais toujours en invoquant le champ des sentiments, brossant le portrait d'une famille éplorée. La signature « la mère de Jullien », en plus de l'identifier, finit de bâtir une complicité maternelle. Elle fait passer le devenir de son fils avant les antagonismes politiques qui opposent les Jullien aux Tallien, du moins sait-elle faire passer ses convictions politiques au second plan quand la situation l'exige.

II- Quand il faut préserver sa famille

⁴⁰³Lettre à Mme Tallien, 18 août 1795, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 329 ; voir annexe 19 pp. 65-66.

A- Faire profil bas

1- Une famille surveillée

Après avoir été montrés du doigt en raison de leur lien avec Robespierre, les Jullien sont contraints de faire profil bas. Marc-Antoine est certes libéré le 14 octobre 1795, ils ne sont pas moins d'anciens Jacobins proches du tyran dont le fils aîné, libéré sous caution, reste surveillé. Nos sources, peu nombreuses pour l'an IV, paraissent imiter cette volonté de se faire discret. Ne plus attirer l'attention devient donc indispensable.

Pourtant, alors que Marc-Antoine père n'est pas réélu dans les deux tiers de Conventionnels aux Cinq Cents, Marc-Antoine fils s'engage à nouveau en politique. Il fait de son mieux pour faire libérer les autres prisonniers du Plessis et notamment Babeuf et ses sympathisants avec qui il s'est lié au cours de sa détention durant laquelle il n'est pas resté inactif : les écrits qu'il produit, à partir de ce moment-là, s'intéressent de près au peuple et à la lutte des pauvres face aux riches⁴⁰⁴. Il y appelle de ses vœux l'union de tous les Républicains, et même des Girondins qu'il pense différents des Républicains d'il y a quinze mois.

Babeuf libéré, ils commencent par se retrouver avec joie ; puis, Babeuf parle de reprendre la lutte pour une vraie démocratie et Marc-Antoine sent que tout va trop vite. Il s'éloigne des Babouvistes et part un temps à la campagne au moment où Babeuf et Buonarroti sont arrêtés (10 mai 1796)⁴⁰⁵. À partir de là, la correspondance de Rosalie reprend le relais et trahit une volonté de rester discrets voire de passer inaperçu.

2- Une correspondance cryptée

À partir de 1796, Rosalie se remet à écrire à son fils parti passer quelques mois à la campagne, à Limours puis à Lisieux⁴⁰⁶. Dès la première lettre à Lisieux, du 10 septembre 1796, se met en place un stratagème épistolaire dans le but de brouiller les pistes au cas où leurs lettres seraient interceptées : Rosalie essaie de faire parvenir des lettres à son fils

⁴⁰⁴On peut ici se référer aux travaux de Daline maintes fois mentionnés par Pierre de Vargas

⁴⁰⁵Pierre Gascar, *L'Ombre...*, *op.cit.*, voir chapitre 16.

⁴⁰⁶Voir annexe 7 p. 31.

en usant d'un faux nom puisqu'elle l'appelle « citoyen Dupré »⁴⁰⁷. Le silence de nos sources ne nous dit pas si le pseudonyme est systématique.

Malgré tout, plusieurs mois après, le 26 février 1797, alors que Marc-Antoine se trouve à Romans, dans sa famille dauphinoise, Rosalie écrit de nouveau une lettre au « citoyen Dupré », preuve que la prudence est toujours de mise et que les Jullien ont des raisons de penser que leur courrier est surveillé, en dépit de la loi du 14 août 1790 garantissant le secret des correspondances⁴⁰⁸. Et effectivement, le 24 mars 1797, Rosalie annonce à son fils qu'elle vient de recevoir ses lettres décachetées « et quoique nous ne disions rien qui ne soit à dire, et que nous n'ayons rien à cacher, parce que nous n'avons rien de mauvais dans le cœur, il m'est infiniment désagréable de n'avoir pas la fleur de tes épîtres, et qu'un œil curieux et indifférent les parcourt avant moi »⁴⁰⁹. Se construit un discours particulier, une double-énonciation qui permet à l'épistolière tout à la fois de s'adresser à son correspondant et de tromper le lecteur importun. Elle écrit par exemple :

« S'il en est ainsi des miennes, Messieurs de la poste, au moins je vous prie de ne les pas mettre au rebut. Sur ma parole, elles sont pleines de tendresses et de balivernes qui intéressent fort peu la République. Cette propriété sacrée qui contient souvent les affaires de famille, le secret des cœurs, et d'où dépend la santé, le bonheur, et le repos de ceux qui sont séparés, doit être un objet de vénération pour tout être pensant, puisqu'elle fait le sort de tout être sensible. Ma tranquillité, mon sommeil, mon appétit, sont renfermés dans ce morceau de papier barbouillé de quelques mots tracés par la main de mon ami. [...] Au nom de l'Humanité laissez circuler nos lettres »⁴¹⁰.

En vérité, le ton badin, naïf, cache la désapprobation d'un esprit passionné de politique et qui ne peut s'exprimer sur ce sujet sans crainte d'être lue et, peut-être, d'attirer des ennuis à son fils ou au reste de sa famille.

En témoigne la vigilance renforcée de Rosalie à cette période. Notons l'usage d'autres surnoms qui permettent d'anonymiser en partie leurs échanges. Au « citoyen Dupré » s'ajoute le « cousin Alphonse » qui crée de nouveaux liens familiaux, moins suspects, entre une mère et un fils dont la correspondance est apparemment un peu trop connue⁴¹¹. Parfois, Rosalie utilise des périphrases visant à brouiller les pistes, tels que « mon cher cousin » ou

⁴⁰⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 10 septembre 1796, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 336.

⁴⁰⁸Lettre au citoyen Dupré, 26 février 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 343-345

⁴⁰⁹Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 24 mars 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 350.

⁴¹⁰*Ibid.*

⁴¹¹Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 février 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 339-340 ; Lettre à Alphonse, 5 mars 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 346-348.

simplement « mon meilleur ami »⁴¹² ; de même que la tournure « on dit que Pylade est avec Oreste » dissimule sans doute les noms de Marc-Antoine et de Saint-Cyr Nugues, grands amis, qui ont tendance à se suivre, notamment dans l'administration militaire⁴¹³. Nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'Auguste puisque Rosalie, dans cette même lettre, semble suggérer qu'il se trouve à Paris avec elle. Ce dernier, d'ailleurs, est pour sa part nommé « petit frère François » et Rosalie trouve à son tour des stratagèmes pour parler d'elle sans se nommer, se faisant la « Minerve » d'un Auguste impulsif⁴¹⁴.

Enfin, l'emploi d'autres voies postales est nécessaire pour ne pas trop attirer l'attention. Le 20 février, Rosalie écrit deux lettres, l'une adressée à Marc-Antoine qu'elle nomme « cousin », et l'autre à destination de sa belle-sœur mais dans laquelle elle s'adresse à son fils⁴¹⁵.

Dans sa lettre du 24 mars dans laquelle elle faisait état de lettres décachetées, elle lui demande en outre de lui écrire par l'intermédiaire d'Auguste puisque, d'après elle, sa condition de femme pose problème pour le bon acheminement du courrier⁴¹⁶. Remarquons enfin le jeu des pronoms : Rosalie use par exemple du vouvoiement avec le fameux citoyen Dupré ou avec le cousin Alphonse, alors qu'elle tutoie habituellement son fils. Plus habilement encore, lorsque le *Journal de Perlet* calomnie Marc-Antoine, elle fait un détour par la troisième personne du singulier afin de faire penser qu'elle parle de quelqu'un d'autre (un ami, une connaissance), et en profite pour lui adresser une leçon de morale sur le mépris des méchants calomniateurs. Elle l'encourage à ne rien répondre et à être *a contrario* irréprochable :

« Veux-tu que je te raconte encore un trait de la rage des ennemis de notre jeune ami Jullien ? [...] Si tu es encore en correspondance avec ce bon jeune homme, conseille-lui de ne pas répondre à de si fausses inculpations, mais engage-le à tâcher de faire perdre sa trace à l'ennemi qui le poursuit et à mettre tant de sagesse dans sa conduite qu'il soit inattaquable par la vérité, et invulnérable pour la calomnie »⁴¹⁷.

⁴¹²Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 février 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 342 ; Lettre au citoyen Dupré, 26 février 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 345.

⁴¹³Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 février 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 339.

⁴¹⁴Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 12 mars 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 349.

⁴¹⁵Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 février 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 341-343 ; Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 314.

⁴¹⁶Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 24 mars 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 351.

⁴¹⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 12 mars 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 348-349.

De fait, le cryptage des lettres par les pseudonymes, le jeu des pronoms et le passage par des intermédiaires afin de brouiller leurs échanges entourent leur commerce de certains flous que le style de Rosalie ne participe pas toujours à éclaircir.

B- « Page noire » et syndrome de la page blanche

1- Une écriture entravée

De la sortie de Marc-Antoine fils de prison à son départ pour les armées d'Italie en mars 1797, les échanges épistolaires, quoique peu fournis, révèlent une évolution de l'écriture de Rosalie. Outre les précautions, qui font sourire, prises afin de contourner l'éventuelle surveillance postale, la crainte de représailles existe et muselle la plume ordinairement si prolixe de notre épistolière. Et alors qu'avec l'an III s'ouvre une « page noire » dans l'histoire de la famille Jullien, celle-ci doit faire face à la page blanche des lettres qu'elle écrit à son fils surveillé (A. Duprat). Que peut-elle lui dire ? Que ne peut-elle pas lui dire ? Comment recommencer à communiquer sur un monde qui a tant changé en si peu de temps ?

À lire les lettres envoyées à Marc-Antoine fils au cours de cette période trouble, une différence nous saute aux yeux : le style des missives n'est plus le même. Bien qu'écrivant « *currente calamo* », souvent sans transition ni logique interne apparente, les lettres d'avant Thermidor, et en particulier celles adressées à son fils, présentaient, comme le souligne A. Duprat, un effort de style indéniable. Les leçons de morale, garnies de références à La Fontaine ou à Racine, sont à elles seules des maximes sur tout un éventail de sujets : la politique, la vertu, la prudence en temps de Révolution, l'argent et le bénéfice à être économe, les passions et la nécessité de s'en méfier, etc.⁴¹⁸. Les descriptions, longues, étaient souvent rédigées sur une tonalité lyrique⁴¹⁹. Cependant, en-dehors des plaidoyers épistolaires de l'an III, Rosalie fait dès lors montre d'un style plus simple, moins travaillé. Sa lettre du 17 mai 1796 est tout bonnement une liste d'articles qu'elle doit lui faire parvenir à la campagne où il se repose⁴²⁰. Le principal objet des lettres qui suivent est l'argent alors

⁴¹⁸Voir par exemple la lettre à Marc-Antoine Jullien fils du 24 décembre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 219-220, sur la nécessité d'apparaître irréprochable pour se préserver des méchants ; la lettre à Marc-Antoine Jullien fils du 19 février 1793, dans Pierre Gascar, *L'Ombre...*, op.cit., p. 177, sur l'or dont il faut se méfier ; la lettre à Marc-Antoine Jullien fils du 17 février 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 284-285, sur les dénonciations sans preuve.

⁴¹⁹Voir la majorité des descriptions de fêtes républicaines, annexe 2 Thèmes : fêtes p. 25.

⁴²⁰Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 17 mai 1796, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 333-334.

que la France rencontre une crise économique sévère : les prix augmentent et des dettes sont à payer. Quelles sont les directives de Marc-Antoine à ce sujet ? Les leçons de morale se font rares, et quand Rosalie s'y adonne, elles concernent d'erechef des questions économiques, comme dans sa lettre du 10 septembre dans laquelle elle confronte Sénèque et prétend comprendre la pauvreté mieux que lui. Mais la leçon tourne court et Rosalie elle-même qualifie ces quelques lignes de « vieux cours de morale qui n'est guère à l'ordre du jour »⁴²¹. L'argent demeure un thème majeur de ses lettres au début de l'année 1797, avec une nouvelle leçon de morale à ce sujet le 5 mars 1797, bien que la perspective du départ semble partiellement ranimer sa plume qui se borne, pour l'heure, à un style très prosaïque, à l'instar des objets de réflexion convoqués.

En vérité, le ton général est moins enjoué et la correspondance, jusqu'alors plus un plaisir qu'un devoir, apparaît plus fastidieuse qu'auparavant. Les phrases sont plus courtes, plus sèches en raison du vouvoiement auquel elle se contraint quand elle s'adresse au citoyen Dupré. La plume butte, est entravée, et finalement se révèle stérile. Elle écrit, le 5 mars 1797 : « J'éprouve aujourd'hui une grande stérilité de babil. Je n'ai rien au bout de ma plume qui vaille la peine d'écrire »⁴²². Pas moins longues, ses lettres sont néanmoins moins allègres. Les nouvelles s'enchaînent sans réel entrain et son humeur semble aussi grise que le temps qu'elle se plaît à décrire. Car, en effet, « la pluie et le beau temps » qu'elle répugnait à préférer à la politique en 1792 remplissent désormais ses lettres. Le « babil » est remplacé par un exposé terne de la vie parisienne.

La raison de cette retenue, contraire à ses élans habituels, s'esquisse dans la lettre précédente, datée du 26 février 1797 : « Je me promets plus de liberté dans notre correspondance quand tu seras plus éloigné »⁴²³. Marc-Antoine se destine en effet à rejoindre l'armée d'Italie dans les semaines à venir et Rosalie semble considérer que cet éloignement pourrait faciliter leurs échanges et délier sa plume. Prendre ses distances avec Paris où un Directoire a vu le jour à l'aulne de l'an IV et rejoindre les armées républicaines représente un moyen de se mettre à l'abri de la surveillance à laquelle les Jullien sont soumis.

2- Une retraite forcée

⁴²¹Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 10 septembre 1796, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 337.

⁴²²Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 5 mars 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 347.

⁴²³Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 26 février 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 345.

Surveillé dès sa sortie de prison en octobre 1795, Marc-Antoine fils l'est d'autant plus l'année suivante. Après une première rupture avec Babeuf et ses idées trop radicales et peu légalistes, il quitte Paris pour la campagne. Il regagne cependant la capitale après la loi d'amnistie votée par la Convention en octobre 1795 où il renoue avec des figures politiques comme Rovère, Sieyès, Babeuf bien sûr, ainsi qu'avec Tallien. Mais encore une fois, Babeuf et lui sont en désaccord : Babeuf veut s'opposer, potentiellement armé, à la Convention ; Marc-Antoine quant à lui préférerait une alliance avec une partie de l'Assemblée. En outre, il pense que la réforme agraire de Babeuf est trop risquée et qu'il faut employer des moyens plus sages.

En dépit de leur mésentente, à son entrée au ministère de la Police, sur la demande de Merlin de Douai, pour examiner les listes d'émigrés et les corriger pour rendre justice à des individus injustement radiés, il s'entoure de Babouvistes. Pourtant, il s'oppose à nouveau, par écrit, à Babeuf qui prévoit de renverser la Convention en le prévenant qu'il se trompe d'ennemi. Sentant que ses relations avec lui, en dépit de leurs désaccords, seront pointées du doigt par le Comité de Sûreté générale, il quitte à nouveau Paris et se cache dans les environs de Versailles tandis que son pressentiment se vérifie. Ses parents produisent ses écrits afin de prouver leurs divergences d'opinions, mais Marc-Antoine continue d'être recherché jusqu'à Vendémiaire, moment où Rosalie, après de multiples tentatives pour innocenter son fils, apprend qu'il n'existe plus de mandat contre lui.

Alors, Marc-Antoine retourne à Paris, bien décidé à s'en éloigner une bonne fois pour toutes, écrit à Bonaparte pour qu'il lui trouve une place au sein de l'armée d'Italie et gagne le Dauphiné d'où il rejoint finalement l'Italie au moment de la Conjuration des Égaux⁴²⁴.

À l'heure où le fils se cache, Rosalie observe, à Paris, une mise en retrait de la vie publique. Marc-Antoine père, pour sa part, a quitté la capitale, sans doute pour le Dauphiné, à l'automne 1796 et Rosalie forme des vœux similaires si seulement Auguste et elle avaient « un passeport bien en règle »⁴²⁵. Dans cette même lettre dans laquelle elle regrette de ne pouvoir le suivre, elle prône l'éloignement et la discrétion dans une formule proverbiale, sentencieuse : « Demeure en repos, cache ta vie et sois heureux »⁴²⁶. Elle-même bien que vivant à Paris, demeure dans une « retraite » volontaire où les nouvelles ne sont que des « échos »⁴²⁷.

⁴²⁴Pierre Gascar, *L'Ombre...*, *op.cit.*, chapitre 16.

⁴²⁵Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 22 octobre 1796, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, p. 338.

⁴²⁶*Ibid.*

⁴²⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 24 mars 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, p. 351.

Elle ne voit personne, ne sait pas grand-chose, et quand la vie publique est mentionnée, la plupart du temps, c'est pour dire qu'elle ne sait rien, comme cette fois où, tenue éveillée par le bruit de la cavalerie, elle reconnaît : « on dit qu'il est arrivé un évènement fâcheux au camp et un combat, entre qui ? Je ne sais. Les versions sont si différentes que j'ai peur d'errer »⁴²⁸. La crainte des premiers temps de la Révolution l'étreint de nouveau et elle n'est plus rassurée quand elle sort dans les rues.

Si elle ne peut que se calfeutrer chez elle, avec son second fils et sa bonne Marion, ce n'est pas le cas de Marc-Antoine fils qu'elle approuve dans son projet de partir pour l'Italie où se trouve Bonaparte que, sans le nommer, elle dépeint comme « un Spartiate, un véritable César pour la bravoure et l'activité » à partir des échos qu'elle en a de la famille Nugues, – et on sait que le qualificatif de « spartiate » est toujours mélioratif sous la plume de notre épistolière –⁴²⁹. Plus qu'une simple approbation, elle l'encourage et le pousse à ne pas dévier de son projet, à ne pas se laisser aller à l'irrésolution, dans un raisonnement très cartésien :

« Tu avais un plan formé en nous quittant ; au moins tu paraissais en avoir un : il faut le suivre. Cent têtes, cent avis. Il est sage, quand on a pris une résolution, que les circonstances nous font regarder comme à peu près ce qu'il y a de mieux, de ne se laisser influencer par personne, surtout par ceux qui sont peu au courant, comme tes bonnes tantes »⁴³⁰.

Descartes, Cervantes, le stoïcisme par la bouche d'Épictète, Machiavel peut-être... Tout y passe pour lui démontrer que reculer maintenant serait une erreur, tout comme craindre ce qui ne dépend pas de nous est inutile et insensé. Il doit partir et c'est ce qu'il fait au printemps 1797.

La prise de distance d'avec la politique directoriale est nécessaire pour Rosalie, d'autant plus si son fils risque d'en être la victime. Après le 9 Thermidor et la chute de Robespierre, leur passé montagnard les rattrape et en particulier lorsque Marc-Antoine fait état d'affinités

⁴²⁸Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 10 septembre 1796, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 337.

⁴²⁹Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 31 août 1796, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 335.

⁴³⁰Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 26 février 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 343, voir les premiers paragraphes de la lettre.

babouvistes, ou, du moins, d'un républicanisme plus radical que ce à quoi aspire le régime en place.

L'an III, année d'emprisonnement pour le fils et d'une recherche acharnée de soutien de la mère, est une année rupture dans l'écriture épistolaire de Rosalie autant que dans sa passion politique qui se fait discrète, voire timorée jusqu'à son départ pour l'armée d'Italie. Avec son départ pour la péninsule, l'épistolière pense retrouver sa liberté d'expression en même temps que la paix, de même que la possibilité, tout au moins l'espère-t-elle, de pouvoir enfin tourner la « page noire » de leur histoire familiale.

Chapitre 6 : Passion politicienne et inquiétude maternelle au prisme d'une correspondance renouvelée

Au tournant de l'an IV, la Convention nationale laisse place au régime du Directoire, composé aux deux tiers d'anciens Conventionnels. Moins vertueux et légaliste, fondé sur une nouvelle Constitution, celle de l'an III (1795), le Directoire met fin à la participation populaire et à la politique par insurrections⁴³¹. La période directoriale, allant du 26 octobre 1795 au 9 novembre 1799, doit faire face à des troubles politiques, jacobins ou royalistes, les 18 Fructidor an V et 30 Prairial an VII, entre néo-jacobinisme et regain d'espoir d'un certain nombre de royalistes. En effet, le comte de Provence, frère de Louis XVI, s'est proclamé successeur de Louis XVII, mort au Temple en 1795, sous le titre de Louis XVIII, roi de France, selon la conception absolutiste de la monarchie. Coups d'État, tours de force lors d'élections aux résultats trop favorables aux royalistes, croyance renforcée dans l'idée que la monarchie est peut-être le seul régime viable... Rien de tout cela n'apparaît clairement dans la correspondance de Rosalie Jullien. L'an III et ses suites ont opéré une rupture entre la vie publique, bâtie en réaction aux dérives de la Convention, comme un « refus », une « anti-Convention », et la vie de famille des Jullien, incertaine jusqu'en 1797 et imprégnée d'inquiétude de 1797 à 1799⁴³².

Ce dont rend néanmoins compte la correspondance entre la mère et le fils aîné, puis le fils cadet, ce sont les campagnes militaires menées sur tous les fronts et aboutissant à des annexions de Républiques sœurs. Marc-Antoine fils puis Auguste accompagnent les armées républicaines et initie un renouveau dans le commerce qu'ils entretiennent avec leur mère, vers une correspondance qui devient certificat de vie pour les uns et habitude presque vitale pour les autres.

I- Renouer avec la politique ?

⁴³¹Marc Belissa et Yannick Bosc, *Le Directoire : La république sans la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2018 ; Christine Le Bozec, *La Première République...*, *op. cit.*

⁴³²Roger Dupuy, « Le Directoire ou la république à bout de souffle », *l'Histoire*, n° 237, novembre 1999.

A- Les Jullien et le Directoire

1- D'un républicanisme plus modéré ?

Le 27 août 1796, les accusés dans l'affaire de la Conjuraison des Égaux sont transportés à Vendôme pour y être jugés par la Haute Cour. Le procès contre les 65 individus déferés devant la justice s'ouvre en février 1797. Ils sont notamment accusés de conspiration à l'encontre du régime, et Babeuf et Darthé sont condamnés à mort le 27 mai 1797⁴³³. À cette même date, Marc-Antoine Jullien fils qui, sans être allé aussi loin que Babeuf dans sa vision d'une société plus égalitaire, mais ayant tout de même des idées sociales originales pour l'époque, se trouve bien loin de Vendôme, en Italie, à Venise, selon toute probabilité⁴³⁴. En mars, il rejoint les armées d'Italie auprès de Bonaparte puis du général Championnet, tandis qu'Auguste qui le suit de près, se met au service du général Dejean. En 1798, tous deux partent pour l'expédition d'Égypte, puis reviennent en Italie où ils demeurent encore quelques temps avant de revenir en France⁴³⁵.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les frères Jullien, et en particulier Marc-Antoine, ont choisi de poursuivre leur carrière au sein des armées républicaines. « L'armée est le lieu où l'idéologie républicaine est encore vivante »⁴³⁶. Ainsi, ses précédentes expériences au côté du général Servan puis pour le compte du Comité de Salut public, en tant que commissaire des Guerres, ont certes facilité son projet, toutefois la surveillance qu'il subit et la suspicion qui pèse sur lui quant à ses relations avec les Conjurés sont sans doute à l'origine de son départ pour l'étranger.

Le républicanisme des Jullien, quoique rendu plus modéré par la force des choses, se lit dans le rapport que la famille entretient avec le Directoire. Jullien père ne s'illustre plus en politique à partir de l'an III et reprend ses allers-retours entre Paris et le Dauphiné, quoiqu'il tende de plus en plus à rester auprès de sa femme⁴³⁷. Rosalie manifeste pour sa part une modération surprenante quand on sait que, bien que sensible aux effusions de sang, elle

⁴³³ Christine Le Bozec, *La Première République...*, *op. cit.*, chapitre 6.

⁴³⁴ Voir annexe 7 p. 31.

⁴³⁵ Pierre Gascar, *L'Ombre...*, *op.cit.*, chapitre 16 ; Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, chapitre 4, Introduction.

⁴³⁶ Roger Dupuy, « Le Directoire... », *op. cit.*

⁴³⁷ Voir annexe 5 p. 29 ; Albert Soboul (dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 2005, p. 609.

soutenait les insurrections populaires, même les plus violentes, avant Thermidor, de même que les exécutions (du roi, des factieux) qu'elle justifiait sans difficulté. Mais alors que les Babouvistes sont arrêtés, elle déclare : « On arrête comme prévenus des babouvistes et l'on envoie à Vendôme, avec une légèreté et une promptitude qui effraient. L'innocence a beau être en chausse et en pourpoint, il ne faut pas moins qu'elle soit soumise au jugement incertain des hommes »⁴³⁸. Là où trois ans auparavant la justice régnait pour mettre fin à la servitude du peuple, ne reste plus que la faillibilité des hommes. Cette retenue de l'épistolière révèle en fait une perte de confiance dans un régime corrompu dont la préoccupation n'est plus l'intérêt du peuple ni le bien commun. Car, sans donner raison au babouvisme, dont elle ne parle pour ainsi dire pas dans ses lettres, les convictions politiques des Jullien ont toujours été très claires. En témoigne cet extrait d'une lettre de Marc-Antoine père à son fils en date du 15 décembre 1792 :

« Le grand vice de notre état social (et il est peut-être irrémédiable) vient de la monstrueuse inégalité des fortunes. Les riches sentent bien que cet état ne saurait subsister longtemps dans une république démocratique ; et voilà ce qui irrite si fort leur égoïsme contre un système de gouvernement qui doit les dépouiller tôt ou tard d'une partie de leur fortune. Ils ne peuvent pas se dissimuler que la classe laborieuse et pauvre, étant la plus nombreuse, doit avoir une grande part dans l'exercice de la souveraineté, et qu'elle en fera usage pour améliorer son sort. Si tous ceux qui ont au delà du nécessaire étaient justes et bons, ils s'empresseraient de faire des sacrifices en faveur de leurs frères infortunés et préviendraient par là de grands malheurs. Mais c'est là l'écueil de la philosophie moderne. Elle a bien établi l'égalité des droits ; mais elle veut maintenir cette prodigieuse inégalité des fortunes, qui met le pauvre à la merci du riche, et rend ce dernier l'arbitre de tous ses droits, puisqu'il peut lui ravir celui de subsister. Il n'en sera pas ainsi, ou la tyrannie renaîtra. Il faut absolument, pour que la République se maintienne, que les plus pauvres citoyens soient assurés de vivre avec aisance au moyen de leur travail ; et que ceux qui ne peuvent pas travailler soient nourris et entretenus aux dépens de la fortune publique »⁴³⁹.

On sent d'où vient l'engagement social du fils et, sans que la correspondance de Rosalie ne le dise véritablement après Thermidor, on suppose aisément que la République libérale qui s'installe avec le Directoire n'a rien de la « république démocratique » qu'ils appelaient de leurs vœux⁴⁴⁰.

⁴³⁸Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 22 octobre 1796, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 338.

⁴³⁹Lettre de Marc-Antoine Jullien père à Marc-Antoine Jullien fils, 15 décembre 1792, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, Paris, Calmann-Lévy, 1881, pp. 310-311 ; voir annexe 20 pp. 67-71.

⁴⁴⁰Voir la version intégrale de la lettre, annexe 20 pp. 67-71, qui donne une vision plus détaillée des idées politiques de Marc-Antoine père, et ainsi, de celles de toute la famille Jullien.

On comprend par ailleurs pourquoi Marc-Antoine a pu être sensible à certaines idées de Babeuf, même s'il refusait les moyens préconisés pour y parvenir.

2- Une République idéale

Marc-Antoine en Italie, Rosalie s'offre une plus grande liberté d'expression. Elle ne critique jamais ouvertement le Directoire (pas nommément, en tout cas) qui, malgré la rupture consommée avec la Convention, n'en demeure pas moins une République, un bien meilleur régime que la monarchie, même constitutionnelle. C'est pourquoi elle espère, lors des élections de l'an V (mars et avril 1797) qui doivent renouveler pour la première fois depuis la mise en place du régime un tiers du corps législatif, que les nominations seront favorables à la part républicaine du gouvernement.

La Conjuraison des Égaux et la chasse aux Jacobins l'ont cependant fragilisée au profit des royalistes et on craint la place qu'ils pourraient obtenir dans les assemblées au sortir des élections. Rosalie forme donc des prières pour que « Dieu [...] conserve la République »⁴⁴¹.

Et pourtant, à nouveau, la correspondance, espace intime et de confiance, trahit ses véritables sentiments envers le Directoire. L'épistolière y brosse à plusieurs reprises le tableau d'une République idéale une « République [...] de toutes les vertus », mais qui, pour l'heure, demeure une simple « idée », un rêve déçu par le tour qu'ont pris les événements⁴⁴² ; car la vertu comme idéal politique s'est éteinte avec la chute de Robespierre qui en incarnait les principes, la principale vertu à avoir et ayant disparu étant la justice. En effet, au moment de la condamnation des Conjurés, Rosalie explique que la peine de mort a été prononcée selon une loi inique qui condamnait à la peine capitale « tout provocateur à la Constitution de 93, abolie dit-on par celle de 95 »⁴⁴³. Elle déplore ensuite la peine de mort pour opinion politique, idée plutôt contradictoire avec la manière dont s'est conclue la guerre des factions en mars et avril 1794 à laquelle elle adhérerait, mais qu'elle tente de justifier par une justice naturelle qui doit s'opérer entre « les âmes justes et généreuses » et les autres. Elle conclut : « S'il n'y a pas un point où quelqu'un s'arrête après s'être fait beaucoup de mal tour à tour, il faut dire adieu

⁴⁴¹Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 5 mars 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 346.

⁴⁴²Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 14 juin 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 371.

⁴⁴³Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 31 mai 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 370.

nécessairement à toute vertu »⁴⁴⁴. La fin de la justice est ce que Rosalie déplore le plus sous le Directoire.

Cette République fantasmée se fonde en réalité sur l'exemple antique des Républiques romaines qui enfantent de « vrais républicains, dont les passions sont toujours grandes, magnanimes et généreuses. L'amour de la patrie, le respect pour les lois, la justice envers tous, le mépris des richesses, voilà en quatre mots de quoi faire de nouveaux Romains »⁴⁴⁵. Ainsi, Rosalie recherche dans le passé ou le rêve ce qu'elle ne peut espérer du présent. Malgré tout, la passion politique est toujours palpable.

B- Entre passion politique et éloignement de la sphère publique

1- Politique et désillusion

Puisque s'opposer au Directoire signifierait s'opposer au seul régime républicain envisageable après l'échec de la Convention et de la Conjuraison des Égaux, la seule alternative semblant être le retour à un régime monarchique, Rosalie fait contre mauvaise fortune bon cœur.

a) La place centrale de la presse

Comme Annie Duprat le souligne dans le troisième chapitre de la version éditée de la correspondance, « Rosalie s'efforce de donner beaucoup d'informations sur ce qui se passe en France »⁴⁴⁶. Mais là se trouve toute la difficulté.

Rosalie continue de lire un grand nombre de journaux et l'année 1797 comporte autant et même plus de mentions de la presse que l'année 1792, pourtant la plus prolifique à bien des niveaux, pour un total de 23 lettres sur 37 faisant référence à un ou plusieurs périodiques⁴⁴⁷. Dans son analyse particulièrement poussée des journaux lus par Rosalie, A. Duprat conclut, malgré la variété des titres cités, à une majorité de périodiques d' « un républicanisme modéré »⁴⁴⁸.

⁴⁴⁴*Ibid.*

⁴⁴⁵Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 4 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 378.

⁴⁴⁶Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 314.

⁴⁴⁷Voir annexe 2 Thèmes : journaux pp. 20-21.

⁴⁴⁸Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 316.

Certains titres reviennent plus souvent que d'autres, notamment ceux écrits par des connaissances, à l'instar de la brochure du journaliste républicain Jean-Jacques Leuliette (1767-1808) dont Rosalie fait plusieurs fois mention dans les lettres des 29 avril et 4 mai 1797. Son nom revient régulièrement par la suite. De même, « le voisin de Fanchette » qu' A. Duprat identifie comme étant Jean-Louis Soulavie (1752-1813) est fréquemment nommé en raison de certains de ses mémoires publiés au cours des années 1796 et 1797 et à la publication desquels Auguste semble parfois prendre part, bien que Rosalie ait l'air de s'en méfier⁴⁴⁹. Et, bien sûr, le journal que Marc-Antoine écrit lui-même à la demande de Bonaparte apparaît également au fil du commerce entre la mère et le fils : il s'agit du *Courrier de l'armée d'Italie* publié à partir du 20 juillet 1797 et jusqu'en 1798⁴⁵⁰. Il diffuse des idées républicaines dans un contexte où les royalistes regagnent du terrain en France.

La presse représente en effet la principale source d'informations de l'épistolière, c'est pourquoi elle leur accorde beaucoup d'importance, au point de s'intéresser de près aux journaux auxquels son fils a accès. La lettre du 31 mai 1797 brosse un tableau en demi-teinte de la presse, à la fois *medium* incontournable de l'actualité et support mensonger dont il faut se méfier. Elle s'informe en particulier des journaux français qu'on peut trouver en Italie et assure que « ce ne serait pas un grand mal que le venin de leurs passions ne circule pas dans l'étranger »⁴⁵¹. Sa relation avec la presse est du reste houleuse, et le mois précédent, le tableau n'était pas plus glorieux, entre « injures, calomnies, balivernes [et] esprit de parti, qui étranglent la vérité, assassinent la justice, changent les faits du blanc au noir et jettent la raison dans un labyrinthe sans issue »⁴⁵². C'est au point que Rosalie assure ne presque plus en lire, ce que dément en partie l'exposé d'une grande précision qui suit cette déclaration sur l'éventail des journaux qui circulent actuellement en France.

En grande connaisseuse également, elle se laisse aller à des recommandations de titres qui lui semblent dignes d'être lus (et crus) : « Pour la politique, vous n'aurez autre chose que l'assurance que donne *Le courier* [sic] *républicain*, *Le messenger du soir*, Perlet [...], *Le gardien de la Constitution*, etc., etc. »⁴⁵³. En lectrice aguerrie, elle approuve le journal de Bonnard, critique « l'esprit conciliateur et la modération » de la brochure de Leuliette et constate la parution de

⁴⁴⁹Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 février 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 339 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 29 mars 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 353 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 26 février 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 344.

⁴⁵⁰Disponible sur Gallica.

⁴⁵¹Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 31 mai 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 370.

⁴⁵²Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 9 avril 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 356-357.

⁴⁵³Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 316. Voir note 1 pour plus de précisions sur les différents titres.

nombreux journaux royalistes et note : « il en pleut et idem idem et etc. »⁴⁵⁴. Cette relation ambiguë à la presse, qu'elle lit avidement autant qu'elle la critique, est alors exacerbée par l'instabilité du régime, une République, menacée par la résurgence des royalistes. Ce qui change aussi et surtout, c'est la place centrale que la presse occupe dans la compréhension de la politique de Rosalie.

b) Une compréhension de la politique mise à mal

Grâce à sa lecture quotidienne et approfondie de la presse, notre épistolière recommence à ponctuer ses lettres d'informations sur la politique ou les affaires publiques. Cependant, là où avant Thermidor elle complétait les informations lues par des investigations personnelles et par des renseignements de première main, elle semble désormais privilégier les journaux ou, tout au moins, les nouvelles qu'on lui apporte de l'extérieur. En fait, Rosalie paraît se satisfaire de la sphère privée et fréquenter moins volontiers la sphère publique, ce qui a pour conséquence de rendre moins fiables les nouvelles qu'elle transmet.

Plusieurs fois, elle annonce à Marc-Antoine de fausses nouvelles ou se retient de parler de l'actualité, par crainte que ses sources ne soient pas sûres. Le 31 mai 1797, elle annonce par exemple la mort du Pape Pie VI qui décède en réalité deux ans plus tard à Valence, dans la Drôme⁴⁵⁵. Rosalie n'est plus autant un témoin de premier plan qu'auparavant. Elle prétend d'un côté ne plus avoir autant accès aux nouvelles et se cache derrière les journaux qui en savent toujours plus qu'elle, d'où leur prévalence au cours des années 1797 à 1799 : « Ce n'est pas que j'aie rien de pressé à te dire. Les journaux te rendent sans doute compte de la politique et des événements et, au milieu de Paris, nous en savons moins que toi »⁴⁵⁶.

Mais une passivité évidente s'esquisse dans son comportement et là où nous faisons la distinction entre témoin et spectatrice, plaçant l'épistolière du côté du témoin actif, qui va au-devant de l'information, l'analyse et la transmet avec force détails, Rosalie devient simple spectatrice qui reçoit l'information et la transmet factuellement, sans nécessairement en passer par une phase d'analyse poussée. Aussi paraît-elle se complaire dans une posture d'attente qui contraste avec l'effervescence des années précédentes, dans le refuge qu'est

⁴⁵⁴Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 9 avril 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 357 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 4 mai 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 364 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 27 mai 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 369

⁴⁵⁵Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 31 mai 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 370.

⁴⁵⁶Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 septembre 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 391.

son foyer, position rassurante à un moment où l'inquiétude imprègne sa correspondance. Elle écrit, le 22 juillet 1797 : « nous nous bornons à l'observation. C'est à quoi je t'engage de t'en tenir de ton côté comme un rocher »⁴⁵⁷. Plus que de la résignation, il s'agit de prudence, recommandation récurrente qui la pousse, malgré la douleur de l'absence, à enjoindre à son fils de préférer l'exil pour se protéger de ses ennemis, les « tigres royalistes »⁴⁵⁸.

Cette nécessité de prudence s'explique par la position instable de Marc-Antoine, ancien Montagnard, ancien Jacobin, proche de Robespierre et de Babeuf, mais aussi par une compréhension mise à mal de ce qui se joue au niveau politique à cette période. « Rosalie Jullien, qui lit beaucoup et toutes sortes de journaux, peine à comprendre ce qui se joue tant la situation politique est confuse »⁴⁵⁹. Les élections annuelles, la résurgence du royalisme et la naissance d'un mouvement néo-jacobin, les coups-d'état, tout concourt à l'instabilité du régime et à rendre incertain l'avenir politique de la France. La lettre du 6 septembre 1797 qui fait état du coup d'État du 18 Fructidor (4 septembre) montre par exemple que Rosalie ne prête pas tant d'importance que cela à l'événement pourtant majeur, et pour lequel elle assure même que c'est « à peine si le lundi 18 fructidor qui sera un jour mémorable encore dans le faste des jours de notre Révolution, a présenté un autre aspect que les autres jours »⁴⁶⁰. On comprend, dans la suite la lettre, qu'elle n'a pas saisi le sens de cette journée et qu'il ne s'agit pas d'une attaque des ennemis de la République contre le régime mais bien d'un coup d'État des Républicains pour reprendre l'ascendant sur les royalistes dont la présence à la tête du Directoire se fait de plus en plus prégnante, et, de fait, menaçante.

À cette incompréhension tend à s'ajouter un sentiment de perte de confiance dans l'avenir politique de la France.

2- Perte de confiance réciproque

« L'année 1798 compte moins de lettres, moins d'enthousiasme aussi : notre héroïne serait-elle fatiguée par une suite continue et accélérée d'évènements insaisissables

⁴⁵⁷Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 22 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 383.

⁴⁵⁸Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 14 juin 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 373.

⁴⁵⁹Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 315.

⁴⁶⁰Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 6 septembre 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 391.

[...] ? »⁴⁶¹. Les années 1798 et 1799 sont en effet assez pauvres en lettres, pour un total de 6 lettres en 1798 et de 13 en 1799⁴⁶². Effet de source ou baisse effective du rythme d'écriture ? Il nous semble évident qu'il existe un important épuisement de la part de l'épistolière face à la situation politique et militaire de la France à laquelle ses fils sont étroitement liés.

a) Épuisement

Les deux années qui s'ouvrent, l'an VI et l'an VII, s'annoncent fatigantes et riches en émotions. Les questions financières déjà présentes dans les lettres de 1796 font l'objet de plusieurs échanges à la fin de 1797 suite au décret des deux tiers (22 août 1795). La fortune familiale est grandement affectée mais Rosalie essaie de ne pas s'en plaindre « si elle peut contribuer à la consolidation de la chose publique »⁴⁶³. Elle encourage toutefois ses enfants à se faire économes et se lamente, dans une lettre à sa belle-sœur Virginie, sur la « misérable somme » de leurs rentes (500 livres) en regard de leurs impositions (1.500 livres) qui leur font perdre beaucoup⁴⁶⁴.

La santé, la sienne et celle de ses fils, notamment de Marc-Antoine qui souffre des yeux, de la poitrine et qui se casse une jambe en 1797, sont également des sujets d'inquiétude récurrents sur lesquels nous reviendrons plus amplement par la suite. L'autre grand sujet de préoccupation de Rosalie, à cette période, est le mariage clandestin, secrètement contracté par Marc-Antoine fils en Italie avec une jeune femme, enceinte de surcroît. Il s'agit, tout au long des années 1798 et 1799, de trouver une solution pour mettre un terme à cette union, ainsi que pour la prise en charge de l'enfant que Marc-Antoine reconnaît. Autant d'événements qui épuisent notre épistolière, qui n'assiste plus avec autant d'entrain aux fêtes républicaines dont elle s'empressait de faire le détail par le passé. Si la fête décrite dans la lettre du 23 septembre 1797 est dépeinte avec force détails, on sent moins d'enthousiasme qu'auparavant, autant du côté de Rosalie que du peuple, puisqu'elle note en effet que « l'esprit public se ranime doucement »⁴⁶⁵. En outre, la fête était « républicaine »

⁴⁶¹Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 317.

⁴⁶²Voir annexe 14 p. 46 et annexe 15 p. 47.

⁴⁶³Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 3 octobre 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 399.

⁴⁶⁴Lettre à Virginie Jullien, 11 août 1798, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 406-407.

⁴⁶⁵Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 23 septembre 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 394.

mais « sans élan patriotique »⁴⁶⁶. Le sentiment républicain est moins prégnant et l'enthousiasme patriotique n'est plus d'actualité. Il est même remplacé par une lassitude généralisée que traduisent des indicateurs et adverbes de tempérance, tels que « par-ci par-là », « assez », à l'image d'un régime bien plus modéré. La conclusion est d'ailleurs équivoque : « Nous avons été partout et je t'assure que je suis encore lasse ce matin de mes fatigues d'hier ; mais j'ai voulu tout voir pour t'en rendre compte »⁴⁶⁷. Elle révèle d'une part une grande fatigue, et d'autre part, la vraie motivation de Rosalie à participer à une telle fête : auparavant poussée par son patriotisme, elle répond désormais à un sentiment de devoir vis-à-vis d'un fils qui attend (ou peut-être pas, d'ailleurs) un compte rendu de ce qui se passe à Paris. Remarquons en outre que pour la fête du 10 août 1798, Rosalie se contente d'indiquer : « illuminations, feux d'artifice. C'est tout ce que j'ai vu car je n'ai sorti que la nuit »⁴⁶⁸. On est loin des descriptions lyriques des premiers temps de la Révolution, tandis que Rosalie paraît se replier sur elle-même à un moment où elle n'a plus de nouvelles de ses fils partis pour l'expédition d'Égypte, et alors que la famille fait face à des difficultés financières ainsi qu'au mariage de Marc-Antoine, toujours d'actualité.

b) Espoir de paix

En 1798 et 1799, la politique n'est plus évoquée que par petites touches rapides. Il n'y a guère que quelques lettres qui mentionnent des événements de la vie publique tels que le renouvellement des législatures ou l'arrivée de Sieyès à Paris⁴⁶⁹. Les phrases sont courtes, comme rédigées en passant. En vérité, Rosalie n'exprime, la plupart du temps, que de la déception, de même que son mari qui, comme elle, « est dans ce moment profondément affligé des affaires publiques »⁴⁷⁰.

Le thème de la politique qui constituait jusque-là l'un des sujets de prédilection de l'épistolière se voit supplanté par les développements de plus en plus nombreux sur la guerre. Présente dans la majorité des lettres, elle est l'objet principal des angoisses d'une

⁴⁶⁶ *Ibid.*

⁴⁶⁷ *Ibid.*

⁴⁶⁸ Lettre à Virginie Jullien, 11 août 1798, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 407.

⁴⁶⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 22 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 434 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils et Auguste Jullien, 8 juin 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 444 ; voir annexe 2 Thèmes : politique pp. 10-11.

⁴⁷⁰ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 22 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 434.

mère dont les fils se trouvent régulièrement à proximité des zones d'affrontements⁴⁷¹. Son inquiétude frôle l'épouvante quand elle s'aperçoit par exemple que son fils se trouvait à Vérone quelques jours avant l'épisode des Pâques véronaises qui ont eu lieu du 17 au 25 avril 1797 et confesse qu'elle a « pâli d'effroi en voyant par [sa] dernière lettre qu'[il était] à Vérone où, vraisemblablement, les massacres affreux exercés sur nos braves soldats ont eu lieu »⁴⁷². Elle démontre des inquiétudes similaires à l'approche des troupes du général Souranov de Gênes où Auguste et lui se trouvent encore, le 30 mai 1799. Elle en conçoit une leçon de morale sur la nécessité de bien connaître ses ennemis, passant par la reconnaissance de leurs aptitudes : il s'agit de ne pas sous-estimer Souranov sur le compte duquel elle a eu des échos élogieux quant à ses compétences militaires.

Son inquiétude, de plus en plus visible au fil des lettres, est multipliée quand Auguste rejoint Napoléon à Toulon au printemps 1798⁴⁷³. Plus encore, elle craint que le cadet soit enrôlé à un poste qui le mette en danger. Le 12 décembre 1798, elle écrit à Auguste pour le prévenir qu'elle pense lui faire parvenir son certificat de baptême afin qu'il puisse prouver son âge (19 ans) et ainsi se soustraire à la conscription⁴⁷⁴. Dans une seconde lettre à Marc-Antoine, elle est plus explicite et affirme qu'elle « ne voudrai[t] pas qu'il [Auguste] fût aide de camp ni dans aucune place militaire », elle ajoute : « Qu'il revienne si tu ne peux l'avoir auprès de toi ou qu'il ne puisse rien trouver qui lui convienne à peu près »⁴⁷⁵. Elle lui recommande son frère à plusieurs reprises, ayant davantage confiance en lui qui voyage depuis six ans maintenant, qui a déjà eu des responsabilités, lesquelles lui ont permis de s'illustrer autant en politique qu'auprès des armées. Le commerce, plus fragile, qui la lie à Auguste explique peut-être aussi sa réticence à le laisser s'engager là où elle ne pourra pas le suivre de sa plume anxieuse.

C'est sans doute pour cette raison aussi, par crainte qu'il arrive quoi que ce soit à ses fils, que l'adhésion des premiers temps à la guerre se change progressivement en un pressant espoir que la paix soit annoncée pour que la guerre, bien plus longue que prévue, se termine enfin. En effet, au printemps 1797, Rosalie paraissait croire que les campagnes d'Italie ne dureraient pas, à tel point qu'elle se laisse aller à croire la paix toute proche : « Que tous ces fléaux de l'Humanité sont cruels aux yeux de la philanthropie et qu'il serait à désirer qu'on nous donnât

⁴⁷¹ Voir annexe 2 Thèmes : guerre pp. 17-18.

⁴⁷² Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 4 mai 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 362.

⁴⁷³ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 7 mai 1798, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 402-406.

⁴⁷⁴ Lettre à Auguste Jullien, 12 décembre 1798, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 412.

⁴⁷⁵ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 17 décembre 1798, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 414.

promptement cette paix dont on dit que les préliminaires sont signés entre Bonaparte et l'empereur »⁴⁷⁶. Son désir de paix ne l'empêche pas d'approuver la répression d'Augereau à Vérone afin de punir les insurrections qui ont causé tant de morts du côté français, ni d'adhérer à l'esprit de conquête qui lui fait espérer voir bientôt « les Belges devenir français » et « la cruauté vénitienne [...] reprise et punie de manière à ne pas mettre un long obstacle aux douceurs de la paix qui sont si ardemment désirées »⁴⁷⁷. Un esprit de conquête qui s'exprime par ailleurs par l'admiration, plus modérée que par le passé cependant, pour Bonaparte.

Ses velléités s'épuisent bien vite en faveur du désir, presque un besoin, de paix. À l'automne déjà, alors qu'elle croyait la guerre terminée, elle est écartelée entre les raisons qui font que la guerre est justifiée et son peu de goût pour les combats sanglants : « Le renouvellement de la guerre m'afflige beaucoup sous le rapport de l'Humanité, sous celui de la politique, je ne sais, mais l'hiver qui approche, mais l'horreur de ces fléaux réunis... »⁴⁷⁸.

Exténuée par l'anxiété, elle finit par ne plus sentir que la nécessité d'une paix prochaine dont elle parle pour ainsi dire dans chacune de ses lettres. Sa peur est si grande qu'elle n'hésite pas à solliciter le retour de ses fils, en particulier quand elle apprend que Championnet doit venir à Grenoble où elle prévoit de se rendre pour y rencontrer ses enfants⁴⁷⁹. Elle se fait insistante, plaintive, désespérée quand ceux-ci font halte à Gênes alors qu'ils pourraient rentrer en France⁴⁸⁰. Cette volonté de les ramener auprès d'elle s'ajoute à une aspiration première, primaire même, exprimée fin 1797, et qui trahit l'évolution qui a eu lieu dans la vie de Rosalie et dans sa relation à la Révolution : trop heureuse de vivre à Paris en 1792, où elle est au centre de tout, elle manifeste le désir, le 16 septembre 1797, d'une vie reculée « dans un coin bien caché du monde et vivre là patriarcalement avec mes enfants et les enfants de mes enfants »⁴⁸¹. Projet avorté dans la suite de sa lettre, elle n'en hésite pas moins à leur recommander de s'éloigner de l'agitation, de revenir auprès d'eux, afin que Marc-Antoine, à nouveau en butte avec la justice, « [se] cache [...] dans le nid paternel, dans le

⁴⁷⁶ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 29 avril 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 361.

⁴⁷⁷ *Ibid.*

⁴⁷⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 23 septembre 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 394-395.

⁴⁷⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils et Auguste Jullien, 20 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 432 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils et Auguste Jullien, 22 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 434-435 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils et Auguste Jullien, 30 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 440.

⁴⁸⁰ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils et Auguste Jullien, 30 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 440.

⁴⁸¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 septembre 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 391.

sein maternel » et de conclure : « la vertu et le bonheur vivent ensemble, cachés dans la plus profonde retraite »⁴⁸². Ici, ce n'est pas son goût pour la politique qui s'affaiblit mais bien son instinct de protection qui s'intensifie pour guider leurs échanges jusqu'à leur retour à l'été 1799.

3- Croyance et seconde détention

Cet instinct de protection, lequel passe par la nécessité d'une mise à l'écart de la vie publique, est justifié. Malgré la fin du procès qui a vu Babeuf condamné à la guillotine, la suspicion du gouvernement ne s'est pas entièrement éteinte et, au printemps 1799, Marc-Antoine est à nouveau arrêté, à Naples. Renvoyé hors des États napolitains, il devient commissaire des Guerres à Gênes, grâce, en particulier, à l'intercession de ses parents à Paris⁴⁸³.

Ceux-ci sortent en effet de leur retraite pour plaider la cause de leur fils auprès des directeurs Reubell et Merlin de Douai, et ainsi tenter de regagner la confiance perdue après l'épisode de Thermidor puis de la Conjuración des Égaux. Marc-Antoine est finalement libéré après avoir obtenu du Directoire que le jugement soit accéléré pour faire « éclater son innocence, si réellement il est innocent, comme il est doux de le croire », ce que Rosalie s'empresse de lui écrire : « Tu vois par là que le Directoire n'a agi contre toi que parce qu'il a été trompé »⁴⁸⁴. En dépit de la prudence visible dans les mots du Directeur, Rosalie l'incite à ne pas garder rancune au Directoire pour les « erreurs » commises. Plus loin, elle lui enseigne l'inutilité de la vengeance, en même temps qu'elle s'exhorte elle-même au courage.

Un pardon bien vite accordé, peut-être sous le coup du soulagement de le savoir sain et sauf, malgré sa situation (ce que trahit le mot de Marc-Antoine père glissé en plus de la lettre de Rosalie), ou par crainte que son courrier ne soit à nouveau surveillé, puisque plusieurs de ses lettres n'ont jamais atteint leur destinataire... Notons que Rosalie n'hésite pas à parler de son innocence comme d'une chose certaine dans la suite de la lettre du 20 mai, de même que dans les suivantes, notamment celle du 22 mai qui est un éloge de sa « probité », de son « zèle » et de ses « talents »⁴⁸⁵.

⁴⁸² Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 22 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 433.

⁴⁸³ Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 422.

⁴⁸⁴ Lettre de Merlin de Douai du 14 Floréal [3 mai] en réponse à la sollicitation de Marc-Antoine père, dans la lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 20 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 431.

⁴⁸⁵ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 22 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 434.

La retraite forcée, le courrier surveillé, le tableau d'une République idéale couplé au rêve d'une vie reculée, cette seconde détention enfin, révèlent une perte de confiance réciproque entre les Jullien et le régime. Rosalie, qui croyait en la Révolution autant qu'elle y fondait des espoirs, invoquant la « Providence » et l'« Être suprême » dont l'ingérence dans tous les événements de ces années de bouleversements lui semblait établie, cesse d'employer ce vocabulaire pré-thermidorien. Déiste, elle ne se résout pas à parler de « Dieu » comme elle aurait pu le faire plusieurs années auparavant, quoique la religion n'ait jamais tenu une place de premier ordre dans sa correspondance⁴⁸⁶. Elle disparaît presque totalement après 1794⁴⁸⁷. Le 15 juillet 1797, elle parle sobrement de la « nature » et de son « auteur », sans trancher entre Dieu et l'Être suprême⁴⁸⁸. Outre cette brève mention et la pique ironique envers les prêtres et le christianisme corrompu du 9 juillet, toute croyance religieuse a apparemment déserté ses lettres.

Quant à la croyance plus terrestre mais pas nécessairement moins spirituelle de Rosalie en la politique de son temps, et alors qu'auparavant la Révolution suivait un cours nécessaire visant à libérer le peuple de la tyrannie monarchique, l'avenir politique est maintenant fait de coups du « sort » et de « Fortune », presque de hasard, même si le mot n'est pas employé, comme ce jour du 5 mars 1797 où sont votées les nouvelles législatures : « C'est aujourd'hui que le sort fait le choix de nos législateurs, nous verrons comme cet aveugle aura fait cette grande affaire »⁴⁸⁹. Sa confiance passant par sa croyance est loin d'être aussi profonde que par le passé et a des répercussions sur la façon dont Rosalie envisage désormais la Révolution. De fait, la totalité de ses échanges au cours des années 1797 à 1799 donne une définition peu reluisante de ce qu'est devenu le concept de « révolution » pour elle. Ainsi peut-on lire, le 9 juillet 1797 : « mêle-toi le moins possible de révolution, car les bons sont toujours la victime des méchants et des puissants »⁴⁹⁰ ; mais aussi : « pénètre-toi de cette pensée qu'en révolution ce qui est bon aujourd'hui est mauvais demain et qu'il faut ne pas recueillir si scrupuleusement les jeux de son imagination quand on a autant de facilité et de penchant que toi à tout écrire et à tout conserver »⁴⁹¹. Consciente de sa versatilité, Rosalie est parfaitement lucide sur le retournement qui s'est produit les 9 et 10 Thermidor. Elle comprend que c'est le propre d'une

⁴⁸⁶ Voir à ce sujet les remarques d'Odile Krakovitch, dans « Un cas de censure familiale: la correspondance revue et corrigée de Rosalie Jullien, 1789-1793 », *Histoire et Archives* n° 9, 2001, pp. 81-123.

⁴⁸⁷ Voir annexe 2 Thèmes : religion p. 21.

⁴⁸⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 15 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 381-382.

⁴⁸⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 5 mars 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 346.

⁴⁹⁰ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 9 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 380.

⁴⁹¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 11 août 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 386.

révolution d'être faite de revirements qui placent en ennemis les alliés de la veille, en tyrans les hommes forts d'hier.

Citons enfin un second extrait de la lettre du 9 juillet, véritablement révélatrice de l'état d'esprit de l'épistolière dont le plus grand regret, d'après elle, est le sort du peuple qu'elle appelle plus haut « les pauvres », évolution lexicale intéressante :

« Depuis Adam jusqu'aux Gracques et depuis les Gracques jusqu'à nous, quel sort réserve la Fortune aux défenseurs des droits du peuple et à ceux qui se dévouent si généreusement pour sa cause ? Combien en est-il aussi, sous ce beau titre, qui le trompent et ne brisent d'anciennes chaînes que pour en forger de nouvelles. Étudie l'histoire et, surtout, étudie les hommes »⁴⁹².

Comme la désignation « pauvre », preuve d'un engagement social, le choix des Gracques comme référent historique n'est sans doute pas à négliger. Initiateurs d'une réforme sociale dans l'Antiquité et surnom de Babeuf, les opinions familiales s'esquissent sous la plume de Rosalie. Elle se refuse néanmoins à renouveler souvent la liberté prise dans cette missive, plus inquiète à l'idée que ses enfants puissent être en danger et souffrant de leur absence que leurs échanges épistolaires essaient de pallier.

II- Une absence insupportable : la correspondance à l'assaut de la distance

A- Une correspondance millimétrée

1- Les aléas de la poste

En 1627, Richelieu met en place un réseau de liaisons postales régulières, appelées « ordinaires », entre Paris et les capitales provinciales. Le réseau s'étoffe ensuite au cours des années 1640, de sorte que s'écrire n'est plus une « communication indéfiniment différée » : « Les conditions d'un véritable dialogue épistolaire sont posées »⁴⁹³. Entretenir une correspondance devient un acte du quotidien, facilité par la modernisation du réseau de poste. Il est ainsi possible de s'écrire régulièrement entre amis ou membres de la famille

⁴⁹² Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 9 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 379-380.

⁴⁹³ Françoise Simonet-Tenant, « Aperçu historique de l'écriture épistolaire : du social à l'intime », Paris, Armand Colin, *Le français aujourd'hui*, n°147, 2004/4, pp. 35-42.

puisque il n'y a que quelques jours de décalage entre l'envoi et la réception d'une lettre, trois jours au mieux pour une lettre parcourant la distance Lyon-Paris⁴⁹⁴. Anne Verjus et Denise Davidson soulignent en outre que l'écriture de lettres est un acte banal et on y consacre plusieurs heures par jour : on s'écrit en effet « qu'on loge à l'autre bout du quartier ou dans la région la plus éloignée » que ce soit, pour donner des nouvelles, en prendre, s'inviter, communiquer sur les affaires de tous ordres, pour faire circuler de l'argent, etc. Notons par ailleurs, et il est aisé de s'en rendre compte à travers la correspondance de Rosalie Jullien, que les lettres font entre trois et quatre pages. Notre épistolière est effectivement assez prolixe, n'hésitant pas à noircir des pages, et ce en dépit de ses efforts pour se restreindre. Car, comme elle l'explique le 24 mars 1797, elle pense que si ses lettres n'atteignent pas toujours leur destinataire, c'est parce qu'elles sont trop longues. Pourtant, ce format réduit n'est pas naturel pour elle, et elle ajoute avec espoir : « Si la voie s'ouvre pour les miennes d'une manière sûre, je t'écirai longuement et souvent »⁴⁹⁵. Nous pouvons également faire l'hypothèse sans trop craindre de nous tromper que les lettres de Rosalie sont parfois plus longues encore que les exemples qui constituent l'échantillon de notre étude, la plupart d'entre elles ayant de toute évidence été tronquées, soit pour les adapter aux codes éditoriaux, soit que les passages supprimés étaient illisibles ou de peu d'intérêt.

La question de la longueur des lettres n'est pas anodine, surtout quand il s'agit du commerce entre deux individus éloignés. Dans ce cas, et malgré les progrès du réseau postal, le courrier est moins fréquent et les occasions de se voir bien plus rares. Des missives détaillées sont alors de rigueur et la frustration ou l'inquiétude sont une réaction logique quand son correspondant se fait peu loquace. Aussi Rosalie demande-t-elle à Marc-Antoine fils « de n'être pas si chiche de papier. La feuille double n'a rien de trop, quand elle resterait à moitié blanche. Le cachet enlève toujours un ou deux mots qui obligent mon esprit paresseux à deviner une énigme »⁴⁹⁶.

Le courrier ne se borne pas aux lettres, il achemine également des colis et paquets divers. Nous avons déjà mentionné les journaux que l'épistolière envoie à son fils pour que, même en Italie, il puisse avoir accès à la presse française. D'autres fois, les envois sont plus volumineux : le 17 mai 1796, c'est tout un ensemble de vêtements et de livres qu'elle lui fait

⁴⁹⁴ Anne Verjus, Denise Davidson, *Le roman conjugal: Chroniques de la vie familiale à l'époque de la révolution et de l'empire*, Seyssel, Champ Vallon, 2011.

⁴⁹⁵ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 24 mars 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 352.

⁴⁹⁶ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 15 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 381.

parvenir à la campagne où il se repose (ou se cache), de même que le 31 août 1796, elle discute du prix des chandelles pour savoir combien il faut qu'elle lui en envoie, tandis qu'elle prévoit de lui faire parvenir sa montre et qu'un assortiment de journaux accompagne déjà sa lettre⁴⁹⁷. D'autres fois encore, ce sont des papiers, des certificats qui circulent⁴⁹⁸. Mais tout cela n'est pas simple puisqu'il faut attendre une « occasion » pour le faire⁴⁹⁹.

La poste n'étant pas gratuite, les envois de colis sont d'autant plus chers. Il faut compter 70 centimes entre Lyon et Paris, pour une lettre simple⁵⁰⁰. Les prix augmentent en fonction de la distance et du poids. C'est donc souvent que Rosalie mentionne des adresses alternatives auxquelles ses correspondants doivent lui adresser son courrier. Le 15 juillet 1797, elle demande à Marc-Antoine de lui écrire à l'adresse de leur ami Harmand qu'elle lui joint, en précisant : « Je te prie de lui adresser toutes les lettres ; je les paierais au poids de l'or si je n'avais pas une voie ouverte et sûre pour les recevoir gratis »⁵⁰¹. Sûreté et gratuité, voilà qui pousse à ruser pour prévenir les aléas de la poste qui sont nombreux et qui entravent leur commerce.

Ces « infidélités de la poste » apparaissent quand son correspondant l'informe qu'il n'a pas reçu telle lettre ou que Rosalie en reçoit plusieurs de ce dernier en une fois, preuve que certaines sont retenues, mettent plus longtemps à arriver ou se perdent⁵⁰². Ainsi, la période de détention de Marc-Antoine en avril et mai 1799 est un moment où les lettres n'arrivent plus, ni de l'aîné, ni du cadet, et Rosalie s'inquiète, puisque, comptant les jours entre chaque lettre, elle se rend bien compte qu'il y a un problème : « Depuis vingt-six jours, nous n'avons pas trace de vos pas. Nous n'avons pas la moindre nouvelle de vous. Je me meurs d'inquiétudes et de soucis »⁵⁰³. Quelques jours plus tard, elle commence à recevoir de leurs nouvelles, et elle déclare : « Nous avons hier reçu vos précieuses lettres de Gênes qui nous ont fait la plus vive sensation »⁵⁰⁴. Toutes les lettres en attente ou presque sont arrivées en l'espace de quelques jours.

⁴⁹⁷ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 17 mai 1796, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 333 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 31 août 1796, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 335.

⁴⁹⁸ Lettre à Auguste Jullien, 12 décembre 1798, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 412.

⁴⁹⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 31 août 1796, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 335.

⁵⁰⁰ Anne Verjus, Denise Davidson, *Le roman conjugal...*, op. cit.

⁵⁰¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 15 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 381.

⁵⁰² Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 25 juin 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 248.

⁵⁰³ Lettre à Auguste Jullien, 17 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 428.

⁵⁰⁴ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 22 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 432.

C'est pour tenter de pallier cette « poste [...] boiteuse » que Rosalie s'appuie sur plusieurs moyens pour faire en sorte que leurs échanges soient facilités⁵⁰⁵.

2- Un système bien rodé

La distance qui s'agrandit entre ses correspondants et elle, toujours à Paris, et eux toujours en déplacements, en Italie ou en Égypte, ainsi que la guerre et les bouleversements dus à la Révolution qui se poursuit sont autant d'obstacles qu'il s'agit de contourner⁵⁰⁶. Les années 1797, 1798 et 1799 concentrent un tiers des lettres ayant pour thème principal la correspondance⁵⁰⁷. S'écrire devient peut-être plus important encore qu'auparavant : la distance, la longueur des absences, la santé de Marc-Antoine et de Rosalie, les premiers voyages d'Auguste, et la situation précaire du fils aîné toujours soupçonné de sympathies politiques avec les Conjurés, sont autant de raisons qui expliquent le caractère primordial du commerce épistolaire qui s'établit à cette période.

Nous n'avons que peu de lettres adressées à Auguste, leurs échanges n'étant pas ceux qui ont été conservés, tandis que les lettres à Marc-Antoine se font moins nombreuses dans notre échantillon, pour 1798 et 1799, par effet de source, parce que les lettres traitant de son union honteuse ont très certainement été détruites ou parce que le voyage en Égypte complique l'envoi du courrier. Pourtant, s'écrire demeure une préoccupation majeure de Rosalie, si ce n'est de ses correspondants (ce qu'il lui arrive de leur reprocher, tel le 9 juillet 1797), et c'est pour cette raison qu'elle déploie des trésors d'ingéniosité pour que la continuité de leurs échanges soit facilitée.

Écrire fait partie du quotidien et ce même si l'on ne sait pas où adresser ses missives. Rosalie appelle cela « écrire de provision », autrement dit écrire en attendant d'avoir une adresse à indiquer sur le courrier à expédier. C'est ce qui se passe en juin 1799, alors que Marc-Antoine et Auguste prévoient de rentrer en France mais ne cessent de faire des arrêts en Italie. Leur itinéraire n'est de fait pas assuré et impossible pour leur mère de savoir où ils se trouvent exactement ; c'est pourquoi elle leur écrit « de provision » et qu'elle se fie au

⁵⁰⁵ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 10 septembre 1796, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 336.

⁵⁰⁶ Voir annexe 7 p. 31 et annexe 9 p. 33.

⁵⁰⁷ Voir annexe 2 Thèmes : correspondance pp. 18-19.

porteur de sa lettre qui, souvent, n'est pas la poste⁵⁰⁸. C'est ce qui se produit ici alors que Rosalie attend « la première main officieuse » : les porteurs étant des proches ou des individus de confiance qui se font intermédiaires, il apparaît plus direct de leur confier ses lettres. Plus direct mais pas forcément plus sûr car, parfois, les porteurs ne se présentent jamais au destinataire... Ainsi, le 4 juillet 1797, elle informe Marc-Antoine qu'elle n'a pas reçu la lettre qu'il lui annonçait « par la voie d'une citoyenne »⁵⁰⁹. Le 12 décembre 1798, dans sa lettre à Auguste, elle relate en outre la rencontre avec un porteur venu frapper chez eux en pleine nuit pour leur apporter de leurs nouvelles, que, trop pressée de découvrir le contenu des missives, elle a renvoyé sans penser à le remercier comme il se devait, et que, avec son mari, ils ont passé tout le jour suivant à le rechercher dans la capitale pour l'inviter à dîner⁵¹⁰. Comme la poste, les porteurs ont leurs désavantages mais assurent un contact direct, recherché, avec le correspondant visé.

D'autres moyens sont imaginés afin de garantir que les lettres reçues par à-coups incertains, par la poste pour quelques-unes, par des connaissances pour d'autres, arrivent toutes à bon port. Du moins, autant que possible, parce que les lettres manquantes sont nombreuses. Il s'agit *a minima* de pouvoir vérifier quelles missives manquent à l'appel. Ce peut être en annonçant ses précédentes ou prochaines lettres, comme dans le cas de la citoyenne qui ne s'est jamais présentée, ou en usant d'un système de numérotation qui doit permettre au destinataire de compiler les lettres reçues et de constater les manques. Ce système n'est pas nouveau puisque Rosalie en parle une première fois le 18 novembre 1793 comme de sa « bonne habitude de numéroter » après huit jours sans avoir eu de ses nouvelles et sans possibilité de savoir si c'est par oubli de la part de son fils ou par perte⁵¹¹. Suite à ce reproche (renouvelé le 24 février 1794) ou à force de rencontrer des obstacles dans leur commerce, Marc-Antoine fils se plie à cet usage dont la version éditée de la correspondance ne rend pas compte pour faciliter la lecture⁵¹². La lettre du 9 avril 1797 donne un aperçu du système millimétré à l'œuvre au sein de leurs échanges, entre numérotation, mention d'indicateurs de lieux et de dates, et de certains

⁵⁰⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils et Auguste Jullien, 30 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, p. 440 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils et Auguste Jullien, 8 juin 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, pp. 442-444.

⁵⁰⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 4 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, pp. 377-378.

⁵¹⁰ Lettre à Auguste Jullien, 12 décembre 1798, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, pp. 409-412.

⁵¹¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 18 novembre 1793, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, p. 270.

⁵¹² Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 24 février 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, pp. 285-286 ; Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, p. 286, voir note 1.

noms, ceux de leurs intermédiaires censés assurer une transmission du courrier gratuite et, sans doute, groupée, afin de ne faire qu'un seul envoi au lieu d'expédier à des correspondants multiples alors que ceux-ci vivent à proximité les uns des autres et qu'ils se connaissent :

« Je ne voudrais pas perdre le fil de notre relation mais je crois que tu oublies les numéros. L'une est 18 et l'autre 20. La première finit au 5 germinal, et l'autre, qui renferme la lettre de Jay, est du 4. M'aurais-tu écrit dans cet intervalle de six jours ? Voilà ce dont il est important de m'avertir. Je n'ai pas reçu le 14 ni le 17, celui-ci a-t-il existé ? Le 16 est le passage du Mont-Cenis. J'ai été chez la mère de Bonnard aujourd'hui pour réclamer mon 14 que je n'ai pas. Finis au 25 pour recommencer. J'en ferai autant. Adresse à notre ami Harmand, il est plein de bonne volonté pour nous »⁵¹³

Tous ces biais ont pour but de toujours recevoir des nouvelles de l'autre, et, dans le cas échéant, de s'apercevoir des accrocs dans le fil de leurs échanges, expliquant des silences trop longs, apaisant des inquiétudes trop grandes. Du moins tout cet ensemble bien rodé doit-il tendre vers ce but. Pourtant, l'angoisse et la peine que provoquent l'absence ne sont jamais tout à fait soulagées.

B- La lettre : remède ou poison

1- La lettre comme illusion

« La lettre est souvent présentée comme bienfaitrice parce qu'elle met en œuvre une illusion, illusion de présence, illusion de dialogue, voix recréée dans le silence d'une lecture muette. Or, ici, la lettre est malfaisante : elle dérange, elle intervient, elle perturbe. La lettre crée une souffrance, et au lieu de jeter un pont sur la séparation elle devient un insupportable signe de douleur, parce que sa seule existence dit le mal, l'éloignement inévitable qu'aucune lettre ne pourra jamais compenser »⁵¹⁴. Entre faux sentiment de proximité et constant rappel de l'absence de l'autre, la lettre, dans la correspondance de Rosalie Jullien est à la fois objet d'apaisement et vecteur d'une douleur inextinguible provoquée par l'absence de ses enfants, qui sera uniquement calmée par le retour qu'on

⁵¹³ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 9 avril 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 356.

⁵¹⁴ Brigitte Diaz, *L'Épistolaire au féminin : Correspondances de femmes (XVIIIe-XXe siècle)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2017, . 224.

souhaite définitif et par l'abolition de la distance. Car, en effet, les lettres, quand elles n'annoncent pas un prompt retour, ne sont que d'éphémères consolations, des instants de répit provisoires, avant le reflux inéluctable de l'inquiétude, constante, démesurée peut-être, mais inévitable. La guerre, la suspicion du Directoire, la mauvaise santé, le jeune âge ou tout simplement l'absence sont autant de raisons à la peine ressentie et exprimée inlassablement à chaque lettre.

« Commencerai-je toujours mes lettres par ce vilain mot : je suis inquiète ? Eh, mais oui, je suis inquiète, très inquiète. Je n'ai pas reçu de lettre de toi depuis les quatre mots où tu nous en annonces une longue par des ambassadeurs qui ne sont pas venus, que j'attends avec impatience et qui me font sécher sur pied »⁵¹⁵.

L'attente et l'anxiété sont devenus le lot quotidien de notre épistolière qui ne vit plus que pour les lettres, trop rares, qui lui arrivent après des jours à se ronger les sangs. Elle écrit, par exemple, à Marc-Antoine : « Je ne respire pas. Ma pauvre Marion guette tous les porteurs de lettres et tous les jours notre espoir est déçu. Que je suis inquiète ! »⁵¹⁶. À Auguste, deux ans plus tard :

« Oh, mon Auguste, mon Auguste ! Que mon cœur maternel est en proie à de déchirantes angoisses ! Je fais sentinelle à ma fenêtre pour attendre les facteurs. Je n'en aperçois pas qui ne me causent de vives palpitations, ils passent et mon espoir avec eux. Si l'on m'avait dit, il y a vingt-six jours, que je serais ce temps sans recevoir un mot de vous, je ne me serais cru ni la patience ni le courage d'endurer ce revers. Je serais partie pour la malheureuse Italie »⁵¹⁷.

Parce que, en effet, Rosalie compte les jours.

Ce système bien rodé qui devait soulager ses craintes finit par être anxiogène quand, malgré tout, aucune lettre n'arrive. Alors qu'en 1792, elle écrivait presque tous les jours, son rythme s'est sensiblement ralenti car les nouvelles (celles qui l'intéressent vraiment et qui méritent d'être partagées) sont moins nombreuses, ou moins importantes, et la distance empêche des envois aussi fréquents. Sans nous fier à la fréquence artificielle induite par notre échantillon, nous savons, grâce aux indices dispersés au fil de la plume, que les envois se sont espacés. En 1794, son rythme avait déjà connu une légère baisse de régime : « ma marche est régulière. Le n° en tête te met à portée de juger ce qu'il t'en manque et comme j'en fais

⁵¹⁵ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 mars 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 419.

⁵¹⁶ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 mai 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 368.

⁵¹⁷ Lettre à Auguste Jullien, 17 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 428.

note ici, je vois que je ne suis pas plus de quatre ou cinq sans t'écrire »⁵¹⁸. On sait en outre que, par la suite, elle tend à attendre plus longtemps encore, quoique cela lui coûte sans doute : « j'écris tous les huit jours longuement »⁵¹⁹. De fait, les lettres ne sont qu'un *ersatz* de la présence de l'autre qui rassure un temps avant que l'inquiétude ne revienne au galop au prochain silence prolongé. C'est pourquoi des moyens sont mis en œuvre pour tenter d'abolir un peu la distance.

2- Abolir la distance

L'année 1797 apparaît comme un renouveau de la correspondance, du moins entre Rosalie et Marc-Antoine fils. Comme en 1785, moment où s'ouvrent les premiers temps du commerce entre mère et fils, la politique n'est pas le sujet principal et le thème de la séparation lieu commun de l'écriture épistolaire imprègne la majorité des écrits de Rosalie⁵²⁰. L'Italie devient le décor de leurs échanges, agrémenté de ce que Marc-Antoine y fait, y voit, ce qu'il ressent, des descriptions encouragées par son interlocutrice. Son fils lui ayant écrit de Mantoue où il se trouve et lui ayant fait un tableau du lieu, elle lui demande : « Je te prie, mon bon ami, de nourrir notre correspondance de tout ce qui peut nous la rendre précieuse ; c'est un dédommagement que tu dois à ta tendre maman pour les privations qu'elle éprouve dans ton absence »⁵²¹. La dualité est évidente, entre joie de le savoir dans un pays qu'elle affectionne et, déjà, douleur de l'absence. Ces deux opposés se rencontrent dans le stratagème qu'elle imagine pour impulser un rapprochement : ainsi, Rosalie initie un voyage fantasmé qui l'emmène auprès de Marc-Antoine. Comme elle vivait à travers lui les événements politiques sous la Convention, elle vit désormais avec lui ses péripéties italiennes : « mon imagination, excitée par mon cœur, se promène en Italie, et ce pays, sous des rapports généraux et sous des rapports particuliers, devient celui que j'habite en idée avec le plus de plaisir »⁵²². L'italien qu'elle a appris au cours de son éducation ponctue ses lettres et ses lectures motivent ses rêves d'évasion. Elle écrit, le 19 avril 1797 : « mon goût pour la lecture se ranime. Je suis en pleine Italie. C'est là

⁵¹⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 24 février 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 285-286.

⁵¹⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 9 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 379.

⁵²⁰ Voir annexe 2 Thèmes : voyages & éloignement p. 12.

⁵²¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 29 avril 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 360.

⁵²² Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 4 avril 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 354.

où je vais d'admiration en admiration dans un récit de voyage en ce beau pays. Je te trouve trop heureux d'y être »⁵²³.

« Trop heureux », peut-être l'est-il effectivement. Du moins, elle, devient-elle, de jour en jour, très inquiète, au point que ses angoisses finissent par égaler sa passion italienne puisqu'à peine un peu plus d'un mois après son départ, refroidie par l'épisode des Pâques véronaises, ses allées et venues à travers la péninsule ne lui semblent plus aussi fabuleuses. Elle conclut joliment sa lettre du 4 mai, entre émerveillement et crainte : « J'aimerais mieux te voir en résidence quelque part que courant ainsi le monde, malgré la beauté et la variété des choses que tu vois et, tant que ton étoile sera errante, je la suivrai, le télescope à la main et l'agitation au cœur »⁵²⁴.

Elle le cherche, elle le suit, elle voudrait l'atteindre malgré la distance. Cependant, elle est incapable d'abolir les milles qui les séparent et l'éloignement physique tend à s'effacer devant un rapprochement affectif qui passe par des manifestations de tendresse envers tous les membres de la famille. Dans le cas de Jules, l'italien dont Rosalie lui dit quelques mots contribue à cette proximité : « Je suis ! Je suis où tu es et l'Italie est la contrée chérie de mon cœur. *Bene mio, moi tesoro, caro padre tuo, cara madre tua sono...* »⁵²⁵. Les surnoms affectueux présents dès 1785 se multiplient et occupent une plus grande place dans chaque lettre, dont « mon cher fils, *addio mio bene, moi caro amico* » et « *mio tutto, mio tesoro*, mon bien-aimé » ne sont que quelques exemples⁵²⁶. Les marques de tendresses, assez frileuses quand il était question d'Auguste, sont également plus chaleureuses. Cela fait quelques jours à peine que Rosalie recommence à recevoir des nouvelles de ses enfants quand, le 25 mai 1799, elle leur écrit une lettre commune dans laquelle apparaît une véritable déclaration d'amour à l'égard d'enfants qualifiés « vertueux », lesquels lui font « le cœur plein de cette joie céleste qui vient de la bonne conscience de [ses] chers enfants »⁵²⁷.

Marc-Antoine père n'est pas en reste, en dépit du manque d'échanges auquel il nous faut faire face le concernant. Il nous faut deviner la reconnaissance qui anime sa femme quand il accepte de la rejoindre à Paris après le départ de Marc-Antoine fils et d'y rester tout le temps où l'inquiétude est trop forte pour être supportée seul⁵²⁸. Elle parle de son mariage certes sans effusion mais avec satisfaction, ainsi que de son mari comme étant « un aimable

⁵²³ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 19 avril 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 359.

⁵²⁴ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 4 mai 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 364.

⁵²⁵ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 mai 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 368.

⁵²⁶ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 27 mai 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 369 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 21 juin 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 376.

⁵²⁷ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 25 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 437.

⁵²⁸ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 4 avril 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 355.

compagnon dans le triste voyage de la vie parce qu'il a une grande égalité d'humeur, de la gaieté et une véritable bonté d'âme qui le rend doux, sensible et caressant habituellement »⁵²⁹ (Jules 26 juin 1797). Elle est cependant moins réservée quand il s'agit de faire l'éloge de son rôle de père ayant du « mérite » et étant « pour ainsi dire, exempt de passion », l'un des plus grands compliments que pourrait lui faire Rosalie « qui l'étudie avec le sang-froid de la réflexion plus encore qu'avec l'œil de l'amour »⁵³⁰. Si elle ne nie pas ce dernier sentiment, leur mariage se fonde avant tout sur la tranquillité d'opinions partagées, ainsi que sur des « lectures », des « promenades » et des « riens »⁵³¹.

Toutefois, son mari n'est pas celui qui occupe *a priori* la majorité de ses pensées. Son fils aîné demeure son correspondant privilégié, celui de qui elle souhaite se rapprocher. Et l'écriture joue un rôle certain dans cette quête de proximité. Les mots soulignés, les paroles en style indirect ou direct, la mise en scène du désespoir, font de la lettre du 17 mai 1799 un morceau de bravoure qui incarne théâtralement l'angoisse d'une mère et d'un père sans nouvelles depuis près d'un mois⁵³². Dans d'autres lettres, un air de préromantisme balaie des échanges où se mêlent profusion des sentiments et recul de la vie publique en faveur de la nature, des paysages, de la météo qui se révèlent sous sa plume et s'accordent souvent avec son humeur, bien que les Jullien ne soient pas près de faire l'éloge des passions ou de se défaire de la philosophie des Lumières. Rosalie en outre lit et cite toujours autant Rousseau⁵³³.

La politique, la plupart du temps évoquée comme en passant, se teinte de métaphores météorologiques et Rosalie parle alors d'« orage politique » ou encore des « nuages de notre horizon politique », une écriture du sublime qui caractérise bien sa relation à la politique, entre grandeur et crainte, fascination et peur de l'avenir⁵³⁴. Une telle écriture laisse de fait toute la place à l'expression du Moi, aux sentiments de tendresse, d'inquiétude, de soulagement, de déception, de crainte... L'image par excellence du Moi tourmenté est certainement celle de l'épistolière écrivant de nuit et c'est ainsi qu'elle se dépeint le 15 juillet 1797 :

⁵²⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 26 juin 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 376-377.

⁵³⁰ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 22 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 434.

⁵³¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 26 juin 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 377.

⁵³² Lettre à Auguste Jullien, 17 mai 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 428-429.

⁵³³ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 25 avril 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 420, références aux *Lettres* de Rousseau et au *Discours sur les sciences et les arts*.

⁵³⁴ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 22 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 383 ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 25 avril 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 419.

« j'aime à t'écrire le soir parce que je me recueille avec délice et que rien ne me distrait. L'orage qu'il fait tournerait volontiers ma pensée vers l'admiration que me font éprouver tous les phénomènes de la nature et vers l'adoration qu'on doit à son auteur, mais il faut laisser le sublime pour en revenir tout simplement à nos moutons »⁵³⁵.

L'écriture féminine, de nuit, est par ailleurs caractéristique du XIX^e siècle et place finalement Rosalie dans cet entre-deux, entre le XVIII^e siècle, siècle des Lumières, celui de la Révolution à laquelle elle a passionnément adhéré, et du XIX^e siècle qui, si la Révolution n'est pas encore terminée, n'est plus celle du Peuple, celle à laquelle les Jullien, dont Rosalie est la porte-parole, croyait.

3- Une santé mise à rude épreuve

En 1785, Rosalie écrivait déjà : « J'ai le cœur malade et toujours malade, quoique le corps soit en assez bon état. Je suis inquiète de vous, six jours de la semaine ; et le septième, qui est celui du courrier, j'ai la fièvre de peur, jusqu'au moment où il arrive »⁵³⁶. La correspondance demeure tout à la fois une source attendue de réconfort et un objet d'angoisse exacerbée par la peur des nouvelles qu'on va y lire, en particulier quand le courrier n'est délivré qu'une fois par semaine, comme c'était le cas quand la famille vivait encore à Pizançon. Résidant désormais à Paris où la distribution se fait tous les jours, parfois même plusieurs fois par jour, à des horaires pas toujours fixes, comme à Lyon, on pourrait penser que les craintes de Rosalie seraient apaisées⁵³⁷. Nous avons cependant vu que ce n'était pas le cas et que la distance et la guerre ne facilitent pas le transit du courrier. En outre, là où Rosalie se plaignait d'un « cœur malade [...], quoique le corps soit en assez bon état » en 1785, ce n'est plus autant le cas au cours des années post-thermidoriennes.

⁵³⁵ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 15 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 381-382.

⁵³⁶ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 8 novembre 1785, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 11.

⁵³⁷ Anne Verjus, Denise Davidson, *Le roman conjugal...*, op. cit.

La santé physique se dégrade depuis longtemps et de 1792 à 1794, il n'est pas rare que Rosalie rapporte une « fièvre » ou une « mal de tête »⁵³⁸. Elle commence également à se plaindre de rhumatismes qu'une lettre de Marc-Antoine fils suffit toutefois à soulager⁵³⁹. Cependant, alors que la santé demeure un thème présent tout au long de la période, les douleurs physiques semblent devenir plus insupportables et incommodes à partir de 1797. À noter que Marc-Antoine a toujours souffert des yeux et parfois de la poitrine, tandis qu'Auguste est « presque toujours malade et menacé »⁵⁴⁰. Du moins a-t-on des exemples réguliers de ses maladies dans plusieurs lettres, des maladies qui semblent longues, peut-être chroniques. Le 9 octobre 1791, elle le dépeint se reposant sur un lit de repos, souffrant apparemment de la jambe⁵⁴¹. Le 22 octobre 1796, c'est tout le foyer qui est indisposé : « Notre situation depuis quinze jours est déplorable. Je commence à aller un peu mieux et la bonne et chère Marion traîne l'aile autant que moi. Ce matin, ton frère était malade »⁵⁴². Est-ce aussi pour cette raison que Rosalie est réticente à l'idée que son fils rejoigne son aîné dans ses voyages ?

Ainsi, les désagréments du quotidien sont mentionnés entre autres nouvelles au cœur de leurs échanges épistolaires. Il est cependant à remarquer qu'à partir de 1797, ces mêmes échanges deviennent eux-mêmes la cause d'une santé fragilisée par les angoisses. Alors qu'elle n'a pas de nouvelles depuis plusieurs semaines, l'épistolière fait état d'une frénésie due à la crainte que Marc-Antoine ait été atteint par les affrontements et écrit : « Je parcours les gazettes, je lis les journaux. On annonce partout le triomphe des Français, mais le ciel protecteur de l'innocence et de la vertu t'aura-t-il sauvé des nouveaux périls où le sort te jette ? »⁵⁴³. Plus tard, à l'été, elle dit souffrir d'une fluxion⁵⁴⁴. De même, elle se résigne à l'insomnie qu'elle occupe par l'écriture de ses lettres. À minuit, elle note ainsi : « Je me trouve dans une disposition qui tend à l'insomnie et je reprends ma lettre que j'avais quittée. Il vaut mieux discourir avec toi que rêver noir, comme on fait sur son oreiller dans le silence des ténèbres »⁵⁴⁵. On comprend

⁵³⁸ Par exemple, lettre à Marc-Antoine Jullien père, 2 septembre 1792, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 198.

⁵³⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 8 janvier 1793, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 326.

⁵⁴⁰ Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise*, op. cit., voir avertissement p. III

⁵⁴¹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 9 octobre 1791, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., pp. 53-54.

⁵⁴² Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 22 octobre 1796, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 338.

⁵⁴³ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 mai 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 367.

⁵⁴⁴ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 25 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 385.

⁵⁴⁵ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 4 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 378.

que son sommeil est troublé et on apprend que la raison de son tourment est son silence depuis huit jours. Il est à nouveau fait mention de « sombres rêveries » dans sa lettre à sa belle-sœur du 11 août 1798 alors que deux mois la sépare des dernières nouvelles qu'elle a eues de ses fils à Malte partis elle ne sait trop où, en tout cas pour une longue navigation ; et, à nouveau, elle se présente comme vivant la nuit, son repos sans doute empêché par l'inquiétude⁵⁴⁶.

De fait, la correspondance se fait à la fois certificat de vie et nerf de l'existence. D'une part, chaque lettre atteste que, jusqu'au moment où l'émetteur a rédigé sa missive, celui-ci se portait bien, ou du moins assez bien pour écrire, c'est pourquoi il est si important pour Rosalie de recevoir souvent du courrier en provenance de ses fils ou de son mari. D'autre part, comme dans le cas de Rosalie, le moment où l'on apprend que notre correspondant se porte bien est un moment où l'on peut recommencer à respirer. Elle explique elle-même la place possède une lettre de l'un de ses enfants dans sa vie en ces termes : « je t'assure que notre correspondance est bien nécessaire à mon existence »⁵⁴⁷.

Toutefois, si une lettre, parfois longue, rassure, informe et, finalement, dit beaucoup de choses, il n'est cependant pas possible de tout dire, de tout transmettre à distance.

C- Ce qu'on ne dit pas dans une lettre

1- Quand une lettre ne suffit pas à dire

C'est au XVIII^e siècle que « la lettre et le journal se sont d'une certaine manière convertis à l'intime »⁵⁴⁸. Si la lecture d'une lettre se fait encore souvent collectivement, en famille ou entre amis, la plupart des lettres vise un destinataire bien précis et doit être lue par lui avant d'être partagée. La loi du 14 août 1790 est censée garantir cette intimité par la reconnaissance du secret des correspondances. Toutefois, comme nous avons pu le voir, il n'est pas impossible qu'une partie du courrier soit interceptée, lue et mise au rebut. C'est pourquoi Rosalie ne peut pas permettre à sa plume de tout dire, en particulier quand il s'agit de politique.

⁵⁴⁶ Lettre à Virginie Jullien, 11 août 1798, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 407

⁵⁴⁷ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 4 juillet 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 378.

⁵⁴⁸ Françoise Simonet-Tenant, « Aperçu historique... », op. cit.

À d'autres moments, les mots sont insuffisants et ne peuvent faire passer des sentiments trop grands ou trop complexes. Déjà, plusieurs années auparavant, elle confesse son incapacité à peindre le bonheur de retrouver son mari après une longue absence et explique qu' « [elle] ne sai[t] comment t'exprimer le contentement d'âme, la plénitude de joie, la scène attendrissante, les délicieuses sensations qui ont inondé [son] cœur. En vérité, mon ami, les mots ne peuvent pas dire tout cela. Il faut, pour le deviner, une âme vraiment sensible et qui aime comme moi »⁵⁴⁹. Son inquiétude ne saurait trop s'exprimer en mots et Rosalie se résout à la simple répétition, lettre après lettre, souvent plusieurs fois dans une même lettre, pour tenter d'illustrer l'angoisse qui ne la quitte pas. Puis quand les mots se font stériles, elle use d'images et se dépeint « tremblante pour [les] jours » de son fils, « continuellement dévorée par un vautour »⁵⁵⁰. Outre la souffrance sans fin induite par la référence au supplice de Prométhée, l'allusion aux mythes antiques n'est pas sans intérêt.

Si les références, fréquentes, à l'Antiquité traduisent une bonne éducation de notre épistolière, le tour que prennent ses lettres rappelle la forme ancienne de l'héroïde. Amour certes filial et écriture de l'absence font de Rosalie une femme qui souffre du manque de l'être aimé. Notre échantillon ne contient que de rares réminiscences des échanges tout aussi douloureux qu'elle a pu avoir à cette période avec son mari, reparti dans le Dauphiné, tandis que le lien avec son fils aîné est mis à rude épreuve. La lettre du 16 mai 1797 est un exemple parlant de cette modernisation de la forme de l'héroïde : entre ton lyrique et pathétique, ce faisant mère affligée que l'aurore aux doigts de rose surprend dans ses angoisses nocturnes, apportant les beautés du printemps impuissantes face à ses craintes, Rosalie, inconsolable, enchaîne les questions sans réponse et les apostrophes aussi douloureuses qu'émouvantes⁵⁵¹.

En effet, « " historiquement, le discours de l'absence est tenu par la Femme ". La femme serait celle qui attend et qui écrit, à disposition, en souffrance »⁵⁵². Notre épistolière ne quitte pour ainsi dire jamais Paris. Ses enfants et son mari gravitent autour d'elle, partant puis revenant, puis repartant pour plus longtemps ou pour des contrées plus lointaines⁵⁵³. Elle

⁵⁴⁹ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 9 octobre 1791, dans Édouard Lockroy, *Journal d'une bourgeoise...*, op. cit., p. 53.

⁵⁵⁰ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 16 mai 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 367.

⁵⁵¹ Voir annexe 21 pp. 72-73.

⁵⁵² Roland Barthes, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, p. 20 ; Françoise Simonet-Tenant, « Aperçu historique... », op. cit.

⁵⁵³ Voir annexes 4 à 9 pp. 28 à 33.

est celle qui attend, qui n'a rien à faire si ce n'est s'inquiéter et s'imaginer les aventures que d'autres vivent.

De son statut, elle est tout à fait consciente, et comme l'héroïne des héroïdes, elle « s'adresse à l'amant absent pour le persuader, peut-être encore, de revenir »⁵⁵⁴. Et, pour une fois, elle y parvient, quand, écartelée entre enfants et mari depuis trop longtemps, et que la lettre ne suffit plus, elle fait revenir Marc-Antoine père auprès d'elle pour faire face à l'absence prolongée de leurs fils : « J'ai écrit à ton papa de revenir, car je suis lasse des angoisses des absences. La tienne me présente un beau côté que je saisis, c'est ici le système des équilibres, mais le mien est souvent rompu par mon extrême sensibilité qui m'a fait regretter d'être toujours éloignée de ceux que j'aime »⁵⁵⁵.

Enfin, les angoisses touchent à leur fin à l'été 1799. La lettre, « puissant " effet de réel " » (F. Simonet-Tenant) ne vaut pas la tangibilité de retrouvailles dans le monde concret et sensible. Ainsi conclut-elle sa dernière lettre avant le retour en France : « L'espoir de vous parler bientôt fait que je n'ai plus rien à vous écrire » et l'écriture s'efface devant le réel⁵⁵⁶.

2- Quand il est impossible de dire

Enfin, il y a des sujets que l'on ne peut décemment pas aborder dans ses lettres. Si la question du mariage peut représenter un objet de débat épistolaire, comme c'est le cas le 13 juillet 1794 quand Rosalie exprime sa volonté que son aîné épouse une républicaine, une femme comparable à la Sophie de Rousseau, les unions clandestines et les divorces honteux sont moins volontiers évoqués⁵⁵⁷.

Marc-Antoine se fiance au printemps 1794 avec Clémentine, la fille d'un ami de son père, M. Clément de Ris, pour un mariage devant avoir lieu à la fin du mois. Entre-temps, il est renvoyé à Bordeaux et l'événement est repoussé jusqu'à son retour⁵⁵⁸. Emprisonné dès son arrivée à Paris début août, le mariage est à nouveau reporté. Finalement, les fiançailles sont rompues et il n'épouse pas Clémentine mais Sophie Nioche, la fille d'un autre ami de la famille au tournant du XIX^e siècle. Cette union, très convenable, n'est cependant pas la première de Marc-Antoine fils car, en août 1797, il contracte en secret un mariage alors qu'il

⁵⁵⁴ Françoise Simonet-Tenant, « Aperçu historique..., *op. cit.*

⁵⁵⁵ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 4 avril 1797, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, p. 355.

⁵⁵⁶ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 21 juin 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, p. 447.

⁵⁵⁷ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 13 juillet 1794, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, pp. 302-304.

⁵⁵⁸ Pierre Gascar, *L'Ombre...*, *op.cit.*, p. 243.

se trouve en Italie, avec une certaine Julie Julien, une savoyarde enceinte de l'une de ses précédentes unions. « Dans son rôle de mère, Rosalie abandonne toute prétention de femme des Lumières et se transforme en mère bourgeoise, conformiste, soucieuse de la respectabilité familiale »⁵⁵⁹.

En effet, la nouvelle afflige Rosalie et Marc-Antoine père qui, comme le souligne A. Duprat, jouent un grand rôle dans la procédure de divorce qui suit et qui occupe une large part de la correspondance à laquelle nous n'avons pas accès⁵⁶⁰. Un grand silence de plusieurs mois, entre novembre 1797 et mai 1798, lequel n'est apparemment pas dû à l'état de notre échantillon, révèle en creux la consternation du couple Jullien⁵⁶¹. Et même quand la correspondance reprend, il nous faut deviner le désarroi, la colère peut-être, dû à l'union clandestine, l'avancée de la procédure de divorce et la reconnaissance de l'enfant qui vient de naître.

Le mariage avec la jeune femme qu'on ne mentionne jamais clairement (ni positivement, d'ailleurs) apparaît comme un sujet sensible. Rosalie n'en parle qu'en usant de périphrases peu amènes. A. Duprat relève par exemple « cruel objet », « vil objet » pour faire référence au divorce, mais sans doute sont-ils également applicables au sujet du mariage honteux. À nouveau, des stratagèmes sont imaginés pour ne pas nommer directement l'objet du délit. La lettre du 7 mai 1798 est sèche, la tendresse s'est pour un temps envolée et le vouvoiement, si peu employé avec Marc-Antoine fils, reprend ses droits⁵⁶². Rosalie y brosse sa déception et, plus encore, celle de son mari, regrette sa trop grande naïveté et lui fait une longue leçon de morale sur la prudence dans le choix d'une épouse, celle qu'il s'est choisie étant indigne de ce titre. Elle l'affuble de divers autres sobriquets, tels que « créature » ou « sirène », celle de la mythologie, qui envoûte pour mieux dévorer les marins victimes de ses chants.

Leur séparation, la distance et le temps, ainsi que le voyage avorté vers l'Égypte qui voit Marc-Antoine fils affaibli par une forte fièvre, l'inquiétude enfin, adoucissent les rigueurs de Rosalie, et c'est moins durement qu'elle ré-aborde le sujet de son mariage le 17 décembre 1798⁵⁶³. Comme lorsqu'il était surveillé (il l'est toujours), elle use de la troisième personne

⁵⁵⁹ Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 315.

⁵⁶⁰ Voir Pierre de Vargas, « L'héritage de Marc-Antoine Jullien, de Paris à Moscou », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 301, 1995, pp. 409-431, pour des extraits de lettres ayant pour sujet le mariage « libertin » du fils.

⁵⁶¹ Voir annexe 15 p. 47.

⁵⁶² Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 7 mai 1798, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., pp. 402-406.

⁵⁶³ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 17 décembre 1798, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, op. cit., p. 414.

pour parler de lui et évoque « le jeune et malheureux ami auquel toi et moi nous intéressons si chaudement » qui n'est autre que Marc-Antoine. On apprend que celle qu'il a épousée tourmente la famille et qu'à moins que des preuves de la nullité de l'union soient apportées, le divorce apparaît comme la seule solution pour s'en défaire, ainsi que pour préserver la légitimité de l'enfant appelé Émile Gracchioli⁵⁶⁴. Mais sa présence est requise. Du moins le croit-elle, puisqu'à force de consulter des individus plus au fait de la loi, tel que Prieur, elle l'informe, toujours à mots couverts, que deux voies sont en fait possibles : soit casser le mariage en Italie, soit divorcer en France⁵⁶⁵. La question du mariage clandestin, et de fait du divorce, s'arrête là.

Notons encore une fois, pour finir, que l'année 1798 compte beaucoup moins de lettres que les autres pour toutes les raisons que l'on a évoquées. La destruction d'une partie de leurs échanges, notamment ceux ayant hypothétiquement pris place au début de l'année, est probable, puisque, comme on vient de le montrer, on ne peut pas parler de tout dans une lettre, et si par hasard on s'y risquait, le meilleur moyen pour ne pas ébruiter une affaire honteuse auprès de contemporains ou de descendants est de faire disparaître les échanges compromettants. C'est peut-être ce qui s'est passé ici, bien que nous ne puissions en être sûrs.

L'éloignement politique est consommé, entre perte de confiance réciproque et rêve déçu d'une République idéale avortée. Rosalie, pivot entre les différents membres de la famille, se fait porte-parole des inquiétudes, des craintes et de l'épuisement quant au destin de ses fils et à l'avenir de la France. Un double mouvement de mise à distance s'opère, d'une part avec la vie publique et parisienne dont elle ne rend que ponctuellement compte grâce aux journaux et à de rares sorties, d'autre part, un éloignement à la fois volontaire et insupportable sépare les enfants des parents. Des guerres en Italie à la campagne d'Égypte, la focale se déplace de Paris vers les lieux de résidence des enfants Jullien qui deviennent le cœur du commerce épistolaire de Rosalie, mère inquiète dont le centre de gravité se meut en même temps que ses fils, pour un rapprochement familial qui défie la distance.

⁵⁶⁴ *Ibid.* ; Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, 18 janvier 1799, dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, p. 416.

⁵⁶⁵ Lettre à Marc-Antoine Jullien fils, sans date (février -mars 1799), dans Annie Duprat, *Les affaires d'État...*, *op. cit.*, p. 418.

La période 1795-1799 est une période charnière, entre passion politicienne déçue, prise de distance nécessaire et séparation insupportable dans laquelle la correspondance joue un rôle majeur. La lettre comme illusion rapproche autant qu'elle éloigne, rassure autant qu'elle inquiète, et la guerre, porte de sortie pour le fils aîné, est à la fois une source constante de peurs, d'angoisses et d'épuisement.

Après deux détentions perçues comme injustes, Marc-Antoine fils est toujours surveillé par le Directoire qui touche cependant à sa fin. Les silences de nos sources ne nous permettent d'appréhender ni le basculement du régime conventionnel au Directoire, ni celui du Directoire vers le Consulat puis l'Empire. La politique s'efface doucement mais sûrement de la correspondance de Rosalie Jullien, tandis que la vie privée devient le thème central, pour une correspondance familiale au tournant du XIX^e siècle.

Conclusion

Alors que le XIX^e siècle se profile, la correspondance de Rosalie Jullien bascule dans une dernière phase bien différente des trois précédentes. À l'aulne de nouveaux bouleversements politiques, l'épistolière semble rompre avec les affaires d'État devenues de « petits évènements » qui parsèment désormais la correspondance d'une famille presque ordinaire.

La vie publique a longtemps occupé une grande place dans l'esprit autant que dans les lettres de Rosalie. De la rue qu'on arpente aux tribunes que l'on s'approprie, l'œil et l'oreille grand ouverts, des places où l'on écoute les crieurs aux lieux d'habitation où l'on s'informe auprès de voisins et d'amis ou par la lecture de la presse, enfin de la table que l'on partage avec des figures importantes à la chambre où l'on reste éveillé tard le soir et jusque dans la nuit, quand on n'est pas réveillé par un songe aux accents de prophétie, pour écrire grâce à une plume habile tout ce dont on a été témoin durant la journée, le quotidien de notre épistolière est peu à peu rythmé par la vie politique française. Le public prend le pas sur le privé tandis que les préoccupations évoluent : le commerce intime qui se tisse entre une femme et son mari, puis entre une mère et ses fils, d'abord destiné à recréer la proximité mise à mal par la séparation, dévolue à l'éducation et à l'épanchement des sentiments, se transforme au contact de la Révolution. Et alors que les séparations se multiplient, les échanges épistolaires s'étoffent pour une correspondance qui se fait tableau de la vie parisienne à l'heure des grands bouleversements de la fin du XVIII^e siècle.

Entre raison et émotions, analyses et prédictions, la lettre tend à concurrencer les journaux en fournissant des exposés précis de la situation de la France et de la vie d'une famille extraordinaire, autrement dit une famille patriote qui s'engage en politique.

La correspondance de Rosalie Jullien est une fresque vivante, colorée autant de cris de « Vive la Nation ! » que d'images de foule insurrectionnelle en colère ou enthousiaste, toujours vertueuse, à laquelle elle ne prend pas physiquement part mais au sein de laquelle elle se fond et s'exalte, revendiquant des droits fondamentaux et inaliénables qui n'intègrent cependant pas le droit de vote des femmes ni une citoyenneté au féminin. Rosalie n'est pas féministe, pas au point de remettre en cause les cadres sociétaux qui sont les siens. Elle cherche tout au plus à redéfinir les contours de l'espace dans lequel elle doit évoluer. Trop privé et donc trop restreint, elle y introduit un peu de public par un goût certain pour les affaires politiques. Sans investir la sphère publique masculine, elle ouvre littéralement la porte de son foyer aux hommes politiques de son temps, ce dont rend compte les évolutions de style qui transfigurent sa correspondance.

Le champ épistolaire, longtemps dénigré, devient le lieu d'une exploration littéraire pour des écrits entre chronique et précis de morale politique. La lettre se fait support d'idées, *medium* de diffusion et espace d'émancipation pour un esprit passionné, aux opinions souvent radicales, ainsi qu'aux convictions sociales et morales fortes. Les jugements sont nombreux, les analyses fines, tandis que la culture issue de ses lectures constituent un terrain favorable à une rencontre entre privé et public qui ne peut définitivement avoir lieu dans la vie de tous les jours.

Car restreinte dans ses élans patriotiques par son mari, elle demeure une épouse et une mère qui se complaît dans son rôle de femme dévouée et inquiète. Elle ne peut tout à fait réfréner sa passion politicienne, pourtant elle s'y essaie, d'abord volontairement, pour tenter de correspondre à sa « nature » féminine, puis pour protéger ses proches à la suite du retournement de situation que représente le 9 Thermidor, avant que son intérêt ne se porte ailleurs, sur la péninsule italienne où son fils aîné, accompagné de son frère, s'exile. Déçue par le cours de la vie politique, elle fait face à une désillusion qui contamine sa plume, pour une écriture moins exaltée, plus prosaïque, alors que l'enthousiasme révolutionnaire se teinte progressivement d'inquiétude maternelle. Les déconvenues politiques et l'éloignement d'avec les autres membres de la famille créent un manque évident que l'écriture épistolaire semble vouloir combler : la lettre devient certificat de vie autant qu'un

objet nécessaire à son repos, tandis que l'absence de courrier est à l'origine de souffrances renouvelées, dans un double mouvement, entre éloignement consommé et proximité recréée. La politique qui cause la séparation recule devant un besoin impérieux de retisser des liens, dans un moment de confusion, due aux guerres apparemment sans fin, et de craintes engendrées par une situation familiale instable.

Ainsi, Rosalie apparaît comme une femme engagée. Pourtant, son engagement, dicté par son esprit passionné, ne s'arrête pas au domaine politique. Bien qu'*a priori* moins proche de son cadet, elle reste une mère et une épouse qui consacre une grande place à la vie familiale. Citoyenne et bonne patriote, elle est aussi douée d'un fort sens de la famille, comme elle le dit elle-même à Mme Tallien. Tour à tour témoin, journaliste, avocate et moraliste, son goût intarissable pour les affaires d'État n'a d'égal que la place que prennent les affaires de cœur dans sa vie autant que dans sa correspondance.

Grâce aux sources éditées auxquelles nous avons eu accès, nous avons pu brosser le portrait d'une bourgeoise de la fin du XVIII^e siècle, d'une mère et d'une épouse répondant aux codes de son temps. Rousseauiste, acquise aux idées des Lumières comme l'est son mari, Rosalie Jullien est une épistolière passionnée. Montagnarde et jacobine, elle apparaît parfois radicale dans ses idées. Sensible à l'injustice et au sang indûment versé, elle s'engage pour le peuple autant que pour sa famille face aux aristocrates et aux méchants. Rigoureuse dans sa morale autant que dans ses opinions, il arrive pourtant qu'elle se contredise ; stratège, presque manipulatrice, elle sait faire face à chaque situation ; écrivassière, elle joue avec les mots, les registres et les références littéraires, au point que, parfois, l'individu s'efface devant l'épistolière, pour un portrait peut-être biaisé auquel les censures successives du texte ont contribué. Scriptrice, Rosalie esquisse une vision du monde personnel, en dépit d'une volonté d'exactitude. Faussement spontané, son style est réfléchi, sa plume habilement tenue, pour un témoignage riche et original des bouleversements révolutionnaires de la fin du XVIII^e siècle vécue par une famille aux premières loges de la Révolution et pour laquelle elle se fait porte-parole.

Notre réflexion a ainsi balayé un large éventail de sujets. Nous avons mis l'accent sur de nombreuses facettes de Rosalie et notamment par le prisme de son style littéraire. Notre chronologie, s'étalant sur vingt ans, nous a également permis de constater des évolutions majeures concernant les différents enjeux de sa correspondance, de la simple correspondance intime et familiale, propre à maintenir le lien entre les correspondants, à la

tribune épistolaire qui se fait le relais d'idées tantôt admises, tantôt dangereuses. Nous avons alors tenté de ne pas nous concentrer uniquement sur le contenu des lettres afin de consacrer une partie de notre étude au support lui-même, puisque Rosalie elle-même initie un retour réflexif sur l'emploi qu'elle fait de sa correspondance. Car si la sphère privée et la sphère publique ont eu tendance à se rencontrer, surtout durant la période conventionnelle, l'espace protégé élaboré par l'épistolière au cœur de ses échanges, à finalement permis une confusion effective entre ces deux domaines. Au fil des années, s'est érigé un espace intime, uniquement accessible à un public limité, mais où la politique côtoyait la vie privée, où le vocable révolutionnaire s'intercalait entre les mots tendres et les surnoms affectueux et où le genre ne faisait pas obstacle à l'expression des opinions. La lettre, forme hybride, a suivi les caprices d'une plume loquace guidée par une main la maniant avec autant de dextérité que les tricoteuses usaient de leurs aiguilles.

Le manque de temps et de moyens nous a cependant empêché d'approfondir tous les thèmes évoqués et il reste certainement encore beaucoup de travail à faire concernant le rapport de Rosalie à sa correspondance. Nous regrettons également de ne pas avoir eu accès à la totalité des lettres rédigées de sa main : il nous aurait été certes impossible de tout étudier en moins d'une année, mais nous aurions néanmoins pu dégager de véritables tendances qui auraient confirmé ou infirmé certaines des hypothèses disséminées à l'intérieur de notre enquête. Les silences auxquels nous avons dû faire face sans en connaître la raison auraient alors pu trouver une explication et éclairer la compréhension de notre sujet.

Par manque de temps et pour maintenir une certaine logique, nous n'avons pas étudié la quatrième et dernière partie de la correspondance. Moins nombreuses et donc moins instructives peut-être, les lettres prenant place entre 1799 et 1810 rendent néanmoins compte d'un tournant majeur dans l'écriture épistolaire de Rosalie. Les préoccupations changent assez radicalement alors que la correspondance devient bulletin d'une vie familiale ordinaire. Le *ratio* vie publique / vie privée se modifie une dernière fois bien que les voyages ne cessent pas. Et alors que le couple Jullien avance en âge, le temps qui passe se fait de plus en plus prégnant là où auparavant, la politique faisait la pluie et le beau temps. Un pan entier de la correspondance de Rosalie Jullien reste encore à explorer, tandis que cette enquête, parfois menée *currente calamo*, à la manière de Rosalie, n'a fait qu'effleurer certains de ses aspects, quoiqu'elle espère en avoir mis d'autres en lumière.

Sources

- Archives communales de Romans-sur-Isère, Fonds de la Société des Amis de Marc-Antoine et Rosalie Jullien, 61 S 6-17, Lettres de Rosalie Jullien (photocopies des lettres tirées du microfilm de AN 39AP) 1775-1810.
- Archives nationales, fonds Jullien de la Drôme et Jullien de Paris (39AP).
- JULLIEN Rosalie, « *Les affaires d'état sont mes affaires de cœur* ». *Lettres de Rosalie Jullien, une femme dans la Révolution, 1775-1810*. Présentées par Annie Duprat, Paris, Belin, 2016.
- LOCKROY Édouard, *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution, 1791-1793*, Paris, Calmann-Lévy, 1881.

Bibliographie

Outils

- FAVIER René, *Les villes du Dauphiné au XVIIe et XVIIIe siècles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1993.
- HENNEAU Marie-Elisabeth (dir.), *Dictionnaire des femmes de l'ancienne France*, SIEFAR (Société Internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime), 2002 ; Notice d'Annie Duprat, « Rosalie Ducrollay », 2018. [en ligne]
- SOBOUL Albert (dir.), *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, PUF, 2005.

Ouvrages généraux sur la Révolution française

- BACZKO Bronislaw, *Comment sortir de la terreur, Thermidor et la Révolution*, Paris, Gallimard, 1989.
- DUPUY Roger, « Le Directoire ou la république à bout de souffle », *l'Histoire*, n° 237, novembre 1999.
- FURET François, *La Révolution T.1 – 1770-1814*, Paris, Hachette Littérature, 1997.

- GASCAR Pierre, *L'ombre de Robespierre*, Paris, Gallimard, 1979.

- Le BOZEC Christine, *La Première République 1792-1799*, Paris, Perrin, 2014.
- LEMARCHAND Guy, « La France au XVIIIe siècle : élites ou noblesse et bourgeoisie ? » ?
In : *Cahier des annales de Normandie* n° 30, 2000. *Féodalisme, société et Révolution Française : études d'histoire moderne, XVIe-XVIIIe siècles*, pp. 107-123.

- LEUWERS Hervé, *Robespierre*, Paris, Fayard, 2014.

- MARTIN Jean-Clément, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2012.

- MARTIN Jean-Clément, *Violence et Révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Seuil, 2006.

- MARTIN Jean-Clément, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, Paris, Perrin, 2016.

- MARTIN Jean-Clément, « 9 Thermidor, Chronique d'un coup d'État », *l'Histoire*, n° 433, mars 2017.

Ouvrages et études sur les écrits du for privé

- BONCHAMPS (Madame la marquise de), *Mémoires de madame la marquise de Bonchamps sur la Vendée*, Paris, Éd. Baudouin frères, coll. « Collection des mémoires relatifs à la Révolution française », 1823.

- DIAZ Brigitte, *L'Épistolaire au féminin : Correspondances de femmes (XVIIIe-XXe siècle)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2017.

- FAYOLLE Caroline, « Une révolution intime. Genre et émotion dans la correspondance de Rosalie Jullien de la Drôme », dans Anne-Claude Ambroise-Rendu, Anne-Emmanuelle

Demartini, Hélène Eck, Nicole Edelman (dir.), *Émotions contemporaines, XIXe-XXIe siècles*, Paris, Armand Colin, 2014, pp. 221-232

- GIACCHETTI Claudine, *Poétique des Lieux : enquête sur les mémoires féminins de l'aristocratie française, 1789-1848*, Paris, Honoré Champion, 2009.

- HOLOWACH Lindsay, « L'éveil d'une conscience féminine au cours de la Révolution française : Rosalie Jullien, 1785-1792 », *Archives épistolaire et histoire*, colloque édité par Mireille Bossis et Lucia Bergamasco, Connaissances et savoirs, 2007, pp. 243-254.

- HOOCK-DEMARLE Marie-Claire, « Correspondances féminines au XIXe siècle. De l'écrit ordinaire au réseau », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 35 | 2012. [En ligne]

- KRAKOVITCH Odile, « Un cas de censure familiale: la correspondance revue et corrigée de Rosalie Jullien, 1789-1793 », *Histoire et Archives* n°9, 2001, pp. 81-123.

- LA ROCHEJAQUELEIN Marie-Louise-Victoire de Donnissan (1772-1857 ; marquise de), *Mémoires de Madame la marquise de La Rochejaquelein / éd. originale publiée sur son manuscrit autographe par son petit-fils* [J.-G. Du Vergier, Mis de La Rochejaquelein], Paris, 1889. [Livre réédité au Mercure de France]

- LUCIANI Isabelle, « De l'espace domestique au récit de soi ? Écrits féminins du for privé », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 35 | 2012. [En ligne]

- PARKER Lindsay A. H., « Family and feminism in the French Revolution : the case of Rosalie Ducrollay-Jullien », *Journal of women's history*, 24, n°3, fall 2012, pp. 39-61.

- SIMONET-TENANT Françoise, « Aperçu historique de l'écriture épistolaire : du social à l'intime », Paris, Armand Colin, *Le français aujourd'hui*, n°147, 2004/4, pp. 35-42.

-VARGAS Pierre de, « L'héritage de Marc-Antoine Jullien, de Paris à Moscou », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 301, 1995, pp. 409- 431.

-VERJUS Anne, DAVIDSON Denise, *Le roman conjugal: Chroniques de la vie familiale à l'époque de la révolution et de l'empire*, Seyssel, Champ Vallon, 2011.

Ouvrages et études sur les femmes pendant la Révolution

- FAYOLLE Caroline, « Une révolution intime. Genre et émotion dans la correspondance de Rosalie Jullien de la Drôme », dans Anne-Claude Ambroise-Rendu, Anne-Emmanuelle Demartini, Hélène Eck, Nicole Edelman (dir.), *Émotions contemporaines, XIXe-XXIe siècles*, Paris, Armand Colin, 2014, pp. 221-232

- GODINEAU Dominique, *Citoyennes tricoteuses : Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Aix-en-Provence, Alinea, 1988.

- GODINEAU Dominique, *Les femmes dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2015.

- GODINEAU Dominique, « La douloureuse épopée des femmes soldats de la Révolution », *Retronews, Clio. Histoire, Femmes, Société*, n° 20 : Armées, 2004-2, pp. 43-69. [En ligne]

- GODINEAU Dominique, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, 20 | 2004. [En ligne]

- GUILHAUMOU Jacques, « L'exclusion des femmes du savoir politique pendant la Révolution française », dans D. Godineau, co-dir. avec L. Capdevila, S. Cassagnes, M. Cocard, F. Rouquet et J. Sainclivier, *Le Genre face aux mutations. Masculin et féminin, du Moyen-Age à nos jours*, Rennes, PUR, 2003, pp. 265-275.

- LAPIED Martine, « Peut-on considérer les femmes comme une minorité politique ? », dans Christine Peyrard, *Minorités politiques en Révolution*, Aix en Provence, PUP, 2007, pp. 129-141.

- LAPIED Martine, « La fanatique contre-révolutionnaire, réalité ou représentation », dans D. Godineau, co-dir. avec L. Capdevila, S. Cassagnes, M. Cocard, F. Rouquet et J. Sainclivier, *Le Genre face aux mutations. Masculin et féminin, du Moyen-Age à nos jours*, Rennes, PUR, 2003, pp. 255-264.

- MABO Solenn, « Des Bretonnes en résistance : genre, religion et contestation politique », *La Révolution française*, 18 | 2020. [En ligne]

- MARTIN Jean-Clément, *La Révolte brisée: femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008.

- PERROT Michelle, *Les femmes et la citoyenneté en France. Histoire d'une exclusion*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Table des matières

Déclaration de non-plagiat	p. 4
Épigraphe	p. 5
Remerciements	p. 6
Sommaire	p. 7
Introduction.....	p. 8

PARTIE I : Genèse d’une correspondance familiale (1775-1792)p. 16

Chapitre 1 : La genèse d’une correspondance familialep. 19

I- Portrait de famille : les Jullienp. 19

A- Une famille bourgeoise de Romansp. 19

1- Le couple Jullien : Marc-Antoine père et Rosalie.....p. 19

2- Une famille romanaisep. 21

B- Une « famille extraordinaire »p. 22

1- Une famille acquise aux idées des Lumièresp. 22

2- Rôle politique des différents membres de la famillep. 24

II- Naissance d’une correspondance familiale.....p. 26

A- Tableau des correspondants.....p. 26

1- Les correspondants secondaires.....p. 26

2 - Des correspondants privilégiés : les membres de la famillep. 28

B- Quelques considérations préalablesp. 31

1- Destin d’une correspondance familialep. 31

2- Une correspondance censurée.....p. 33

III- L’écriture épistolaire, une écriture féminine ?p. 36

A- Une affaire de femmesp. 36

B- Les hommes aussi écrivent des lettresp. 37

IV- La lettre : de l’intime à la diffusion d’idéesp. 39

A- Écrire pour quoi ?.....p. 40

1- Théorisation de la lettrep. 40

2- La lettre dans la correspondance de Rosalie Jullienp. 41

B- La lettre comme vecteur d’idées.....p. 42

Chapitre 2 : Premières séparations et écriture de soip. 45

I- Une famille divisée.....p. 45

A- S’écrire pour déjouer l’absence.....p. 45

B- Recréer l’intimité familialep. 47

1- Avec le filsp. 47

2- Avec le père.....	p. 49
II- Les prémices d'une correspondance abondante.....	p. 50
A- Apprendre à écrire sur soi	p. 50
B- Conseils d'une mère pour une correspondance réussie	p. 51
III- De l'écriture du quotidien à la chronique de son temps	p. 53
A- Écrire son quotidien (1785-1789)	p. 53
B- Le tournant de la Révolution sous la plume de l'épistolière (1789-1792).....	p. 55
1- L'entrée en Révolution.....	p. 55
2- Une accélération du quotidien	p. 57

PARTIE II : Quand les affaires d'État deviennent des affaires de cœur

(1792-1794).....	p. 61
Chapitre 3 : Vivre à l'heure de la Révolution	p. 63
I- Engagement de Rosalie, témoin oculaire et auriculaire	p. 63
A- Vivre la Révolution : voir, entendre, ressentir	p. 63
1- La vie parisienne.....	p. 63
2- Considérations de la vie quotidienne	p. 66
3- Témoin oculaire et auriculaire	p. 68
4- Un carrefour de l'information.....	p. 71
B- Du témoin à l'actrice	p. 72
1- Se mettre en scène	p. 72
2- Mettre en scène le trouble.....	p. 74
C- Les journaux, une mine d'informations	p. 76
1- De l'importance des journaux.....	p. 76
2- Une lectrice critique de la presse	p. 77
II- Engagement et émotions	p. 79
A- L'enthousiasme révolutionnaire	p. 79
B- La politique des émotions	p. 80
C- Penser, rêver, ressentir : quand les émotions rencontrent la raison.....	p. 83
1- Émotions et raison	p. 83
2- Une épistolière clairvoyante	p. 85
Chapitre 4 : Quand privé et public se rencontrent sous la plume de l'épistolière...p.	88
I- Être femme et révolutionnaire	p. 89
A- Une citoyenneté au féminin	p. 89
B- Se faire entendre.....	p. 92
C- La violence féminine.....	p. 95
II- Rosalie Jullien : femme et révolutionnaire	p. 98
A- Un militantisme original	p. 98

1- Interventions conditionnées	p. 98
2- Briser les limites entre privé et public	p. 100
B- Un intérêt bridé	p. 102
1- Mère et épouse avant tout ?	p. 102
2- Le retour du mari : un nouvel obstacle	p. 103
C- Contourner l'interdit	p. 105
III- Privé ou public, public ou privé : quand la confusion devient dangereuse	
(9 Thermidor an II)	p. 107
A- Une correspondante patriote	p. 107
1- Une tribune épistolaire.....	p. 107
2- Lettres patriotiques d'une mère à un fils	p. 109
B- Des affinités politiques inquiétantes	p. 111
1- Une famille dans « l'ombre de Robespierre »?	p. 111
2- Une inquiétude légitime à l'approche du 9 Thermidor.....	p. 114

PARTIE III : Une correspondance entre éloignement et rapprochement

familial (1794-1799).....	p. 119
Chapitre 5 : La famille avant la politique	p. 121
I- Sortir de l' « ombre de Robespierre » ou comment rompre avec des idées jugées trop radicales ?	p. 122
A- Quand son principal correspondant est un prisonnier politique.....	p. 122
1- Première détention de Marc-Antoine.....	p. 122
2- La parenthèse de l'an III	p. 123
B- Signé : « la mère de Jullien »	p. 125
1- Plaidoyer aux Bordelais.....	p. 125
2- « Vous êtes mère et je suis mère »	p. 128
II- Quand il faut préserver sa famille	p. 130
A- Faire profil bas	p. 130
1- Une famille surveillée.....	p. 130
2- Une correspondance cryptée	p. 130
B- « Page noire » et syndrome de la page blanche	p. 133
1- Une écriture entravée	p. 133
2- Une retraite forcée	p. 135
Chapitre 6 : Passion politicienne et inquiétude maternelle au prisme d'une correspondance renouvelée	p. 138
I- Renouer avec la politique ?	p. 139
A- Les Jullien et le Directoire	p. 139
1- D'un républicanisme plus modéré ?	p. 139

2- Une République idéale.....	p. 141
B- Entre passion politique et éloignement de la sphère publique	p. 142
1- Politique et désillusion.....	p. 142
a- La place centrale de la presse.....	p. 142
b- Une compréhension de la politique mise à mal	p. 144
2- Perte de confiance réciproque.....	p. 146
a- Épuisement.....	p. 146
b- Espoir de paix	p. 147
3- Croyance et seconde détention	p. 150
II- Une absence insupportable : la correspondance à l'assaut de la distance.....	p. 152
A- Une correspondance millimétrée	p. 152
1- Les aléas de la poste	p. 152
2- Un système bien rodé.....	p. 155
B- La lettre : remède ou poison.....	p. 157
1- La lettre comme illusion	p. 157
2- Abolir la distance	p. 159
3- Une santé mise à rude épreuve	p. 162
C- Ce qu'on ne dit pas dans une lettre	p. 164
1- Quand une lettre ne suffit pas à dire	p. 164
2- Quand il est impossible de dire.....	p. 166
Conclusion	p. 170
Sources	p. 174
Bibliographie.....	p. 175
Table des matières	p. 180

Résumé

Les femmes ont longtemps été absentes des livres d'histoire et la Révolution française, misogyne, ne fait pas exception à la règle. Pourtant, il est possible d'étudier le rôle qu'elles ont joué, qu'elles aient participé aux journées révolutionnaires, qu'elles aient fait entendre leur voix à la tribune des clubs ou qu'elles soient restées dans le sein de leur foyer à tenir la plume d'une correspondance familiale pour le moins originale.

Rosalie Jullien est une bourgeoise de la fin du XVIII^e siècle qui, par sa plume prolixe, a fait de ses échanges épistolaires le lieu de l'écriture d'un quotidien rythmé par les événements révolutionnaires. Résidant à Paris, elle se fait témoin, chroniqueuse et journaliste pour des correspondants qui ne sont autres que son mari et ses fils.

Dans ses lettres, privé et public se rencontrent, la vie familiale se confond avec la vie politique de la fin du XVIII^e siècle, tandis que, par une écriture sans cesse renouvelée, cette femme, mère et épouse de révolutionnaires, se fait l'écho d'un intérêt insatiable pour les affaires d'État.

Cette étude vise à rendre compte du statut de cette épistolière qui fait de sa correspondance une tribune où développer des idées politiques parfois radicales, dans le cadre d'un commerce intime où se succèdent de nombreux sujets de préoccupation, au fil d'une plume intarissable, entre conseils maternels, leçons de morale et analyses souvent pertinentes du cours de la vie politique de son temps.

Summary

It was a long period of time that women were not mentioned in history books and the French Revolution, misogynist, was not the exception of such phenomenon. Yet it is possible to study their role, whether they took part to the revolutionary days, whether they made a speech in the club stands or whether they stayed at home holding the quill of family correspondence, to say the least. Rosalie Jullien is a bourgeoisie of the end of the 18th century who, through her prolix quill, made her epistolary exchanges the place of writing a daily life punctuated by revolutionary events. Residing in Paris, she acts as a witness, columnist and journalist for correspondents who are none other than her husband and her sons.

In her letters, private and public meet, family life merges with political life at the end of the 18th century, while, through a constantly renewed writing, this woman, mother and wife of revolutionaries, echoes of an insatiable interest in state affairs.

This study aims to account for the status of this letter-writer who makes her correspondence a forum in which to develop sometimes radical political ideas, within the framework of an intimate trade where many subjects of concern follow one another, over an inexhaustible quill, between maternal advice, moral lessons and often relevant analyzes of the course of the political life of her time.

Mots clés : Rosalie Jullien, correspondance, Révolution française, épistolière, femme engagée, XVIII^e siècle / Rosalie Jullien, correspondence, French Revolution, letter writer, committed woman, 18th century.

Portrait de Madame Rosalie Jullien, Dessin (pastel et fusain), Paris, musée Carnavalet.